JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
624,9[illegible]

22ME ANNEE—No 271 MONTREAL, VENDREDI 21 SEPTEMBRE 1906 12 PAGES—UN CE[NT]

Rev. Ed Paradis [illegible] Seminaire [illegible]

BELLE CEREMONIE HIER SOIR A L'UNIVERSITE LAVAL DE MONTREAL

Inauguration solennelle de la Faculté de Pharmacie. --- Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal assiste à la cérémonie et adresse la parole.

M. le chanoine Dauth, Vice-Recteur de l'Université, dans une intéressante causerie, définit complètement la situation. — Personnages éminents aux premiers rangs.

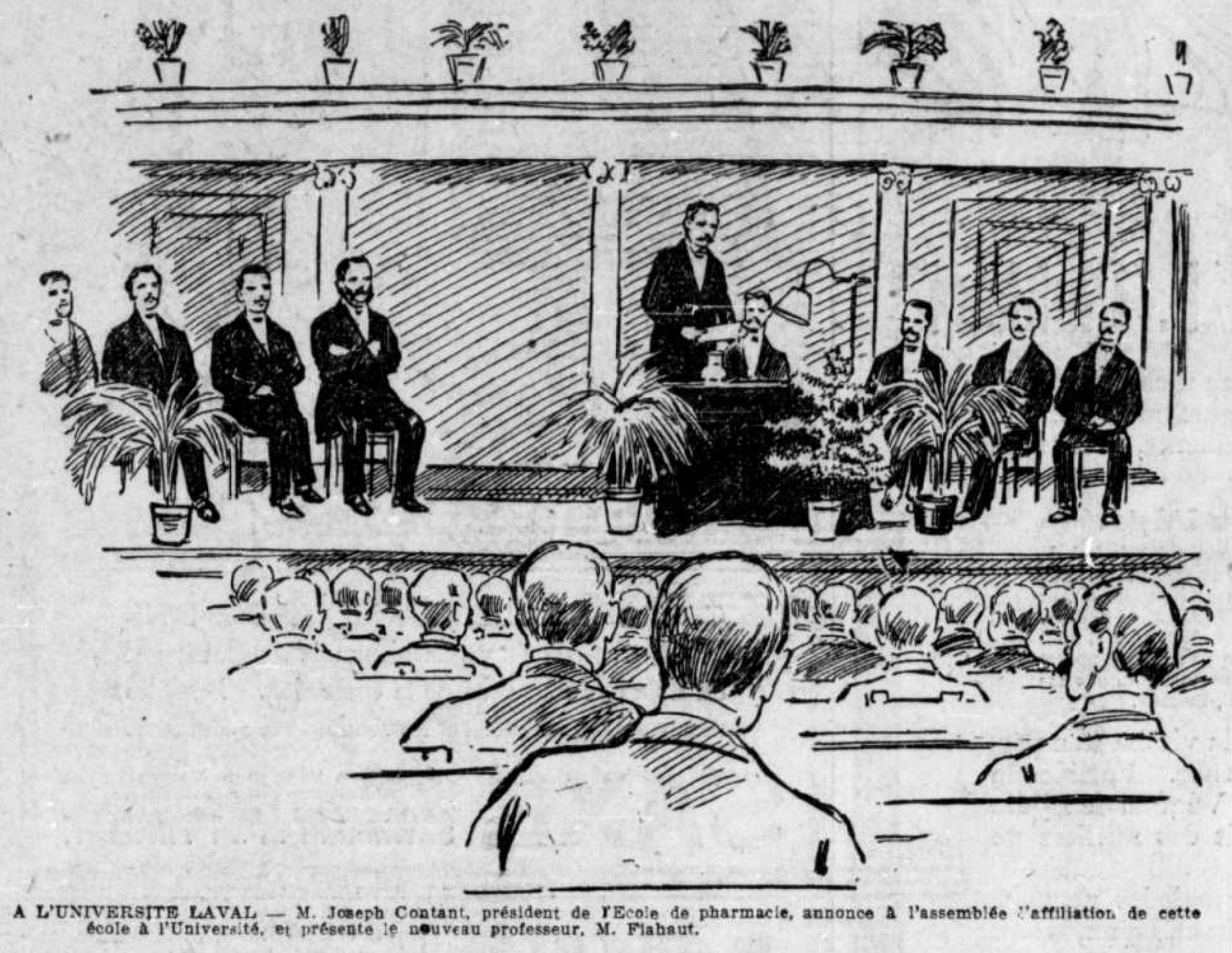

A L'UNIVERSITE LAVAL — M. Joseph Contant, président de l'Ecole de pharmacie, annonce à l'assemblée l'affiliation de cette école à l'Université, et présente le nouveau professeur, M. Flahaut.

Hier soir a eu lieu à l'Université l'inauguration de l'Ecole de pharmacie. Un grand nombre d'amis de notre maison d'enseignement supérieur sont venus prendre part à cette fête et encourager Messieurs les pharmaciens qui montrent tant de zèle pour la nouvelle organisation.

M. Joseph Contant, président de l'Ecole de pharmacie, était au fauteuil, entouré des professeurs.

On remarquait dans l'assistance: Monseigneur l'archevêque de Montréal, vice-chancelier de l'Université; M. le chanoine Dauth, vice-recteur; M. le chanoine Choquette, supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe; M. le chanoine Lepailleur, M. l'abbé P. Perrier, inspecteur des écoles catholiques; Sir Wm Hingston, l'hon. juge Loranger, l'hon. juge Lafontaine, M. le consul de France, M. Gervais, député, l'hon. A. Desjardins, l'hon. M. Rolland, etc.

M. LE VICE-RECTEUR

de l'Université ouvrit la séance. Nous sommes heureux de donner son intéressant discours in extenso, M. le vice-recteur mettant juste au point pourquoi cette nouvelle faculté de pharmacie a été affiliée à l'Université, les avantages que tous en retireront:

Monseigneur, Mesdames, Messieurs,

Il appartient à l'Ecole de Pharmacie Laval de se présenter à l'assistance distinguée venue pour saluer son inauguration officielle; et je me garderai bien de vous priver, Mesdames et Messieurs, du plaisir que vous allez goûter dans un instant à entendre cette présentation, de la bouche même de son sympathique président, M. Contant.

Mais, bien que notre nouvelle école, comme ses devancières, jouisse ici de sa vie propre et autonome, comme ses aînées aussi, elle rentre sous le régime universitaire, et ne pouvait bénéficier qu'en cette qualité de tous les privilèges académiques et de toutes les faveurs dont nous disposons.

Ce fut la raison de son organisation actuelle; ce sera toujours et uniquement sa raison d'être. Il y a ainsi des transformations nécessaires, qui sont dans la nature des choses et des circonstances. Celle-ci, à laquelle nous assistons, s'imposait, pour le complet développement de notre enseignement supérieur, et pour le profit de la science pharmaceutique comme de la profession de pharmacien. Une autre, tout à fait semblable s'effectuera sans doute avant longtemps. Et les universités continueront, dans leurs sphères respectives, à former parallèlement pour la société des hommes de science plus approfondie et de parfaite probité professionnelle.

Ce fait, en ma qualité de vice-recteur, je devais le signaler et le préciser.

C'est mon devoir également de remercier toutes les bonnes volontés qui ont contribué à sa réalisation: la législature provinciale, qui nous a donné l'existence légale et corporative; le conseil universitaire, qui nous a si gracieusement admis dans le cycle imposant de ses facultés et de ses écoles affiliées; la corporation des administrateurs et le bureau des gouverneurs, qui nous ont généreusement permis de nous installer sous ce toit hospitalier, où travaillent ensemble, se connaissant mieux et s'estimant de plus en plus, professeurs et étudiants de carrières diverses, appelés souvent dans la pratique de la vie à se prêter un mutuel concours.

A vous, Mgr le vice-chancelier apostolique, sur qui retombent plus directement la charge de ne pas laisser se tarir les sources de nos revenus financiers, et celle non moins importante de la haute direction doctrinale et morale de toutes les manifestations de notre vie universitaire, j'adresse un remerciement particulier pour l'encouragement très cordial dont il vous a plu de nous favoriser jusqu'ici et qui, je le sais, ne nous fera jamais défaut.

Sur votre invitation, nos nouveaux professeurs viendront bientôt avec leurs collègues dans l'enseignement, s'asseoir à votre table. Ils ne sont pas tous dans leur prime jeunesse; et à cela, le mal n'est pas grand: puisque l'école se trouve en droit d'en attendre une direction plus expérimentée. Pourtant, jusqu'à nouvel ordre, ils restent les Benjamins de la famille universitaire. A ce titre, Monseigneur, n'auriez-vous pas, comme leur vice-recteur, des attentions pleines d'intérêt et de tendresse pour eux et pour leurs étudiants?

Il est peu nécessaire que j'invite les professeurs et les étudiants des facultés et des écoles plus anciennes à faire bon accueil aux nouveaux venus parmi nous. La fraternité et la cordialité sont de tradition dans notre maison, de tradition trop noble et trop chrétienne pour disparaître!

Cette inauguration se fait donc sous d'heureux auspices. Au début de l'année académique, tout le monde, il me semble, est content, à commencer par notre président.

Lors de la clôture des cours, j'en suis certain, le même sentiment de bonheur et de satisfaction se relira sur toutes les figures. Contents seront les professeurs du travail accompli. Contents seront les élèves des succès remportés, et content sera toujours, nous l'espérons tous, le dévoué président de l'Ecole de Pharmacie Laval.

M. le Vice-Recteur termine en rappelant un fait touchant, qui montre jusqu'où va la solidarité des étudiants entre eux: "J'ai dans ma poche, dit-il, quarante dollars que m'ont remis des étudiants pour aider un des leurs transporté à l'hôpital Notre-Dame".

Les étudiants ont du coeur. Nous le savions.

M. CONTANT

dit ensuite quelques mots gracieux à l'adresse de l'assistance. Après avoir exprimé les espérances des fondateurs de l'Ecole et donné le programme des études, il présenta au public M. Flahaut, jeune professeur français venant de l'Université catholique de Lille. M. Flahaut, dans un style simple et clair, a parlé du rôle de la chimie dans les sciences et l'industrie. M. Flahaut s'est montré observateur délicat, nul doute qu'il sera apprécié à sa juste valeur par ses élèves.

Invité par M. le Président de l'assemblée

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE

se lève et exprime sa joie de voir l'Université marcher de progrès en progrès. "Il viendra un temps, dit Sa Grandeur, où rien ne manquera à notre organisation universitaire, ce sera bientôt, j'espère. La faculté de pharmacie vient heureusement compléter la faculté de médecine, elle en est le corollaire naturel.

Nous formerons des pharmaciens chrétiens, on leur apprendra la science du devoir, nous formerons des jeunes gens qui agiront par conscience et se montreront hommes de principes avant tout. Tous ces jeunes gens ont ma sympathie.

Si nos voeux se réalisent nous verrons d'autres oeuvres s'unir à celles déjà existantes. A la chaire de hautes études commerciales que nous parlons de fonder, nous ajouterons un cours de pédagogie pour nos professeurs et instituteurs.

Nous voulons le progrès et l'avancement de notre Université, nous y arriverons selon nos forces et nos moyens, j'espère qu'on nous tiendra compte de ce que nous faisons. Notre pauvreté nous empêche d'aller plus vite, est-ce un mal? Qui va lentement va sûrement, dit le proverbe.

Que toutes nos forces se réunissent donc autour de notre chère Université, qu'on en fasse notre monument national d'où partiront tous les bons mouvements, soyons de plus en plus persuadés que l'union fait la force.

Une faculté qu'il me ferait aussi plaisir de voir s'adjoindre à ses aînées de l'Université, c'est celle des "gens à l'aise", celle des gens qui uniront leurs efforts pour donner à notre Université et leur force morale et leurs forces pécuniaires afin d'en faire la première institution du pays."

Mgr Bruchési en terminant exprime l'espoir que l'Université Laval aura bientôt une école de hautes études commerciales. A ce sujet Sa Grandeur félicite la Chambre de Commerce, les hommes d'affaires qui la compose, et l'éminent archevêque déclare que des oeuvres comme celle-là auront tout son appui et toutes son influence.

M. LE PRESIDENT

invita alors les assistants à aller visiter les ameublements de la nouvelle école. Tous ont pu constater qu'on a fait royalement les choses et que notre Ecole de pharmacie n'a et n'aura bientôt rien à envier aux autres écoles du même genre.

L'acte accompli hier soir à l'Université montre clairement que nos autorités enseignantes veulent le progrès et l'avancement de l'éducation chez nous. Elles montrent la bonne volonté qu'elles mettent dans ce qui peut contribuer à cet avancement, le public doit leur en savoir gré. Elles comprennent parfaitement le progrès et sont surtout désireuses de le voir s'accomplir comme il doit l'être, c'est-à-dire par ceux qui ont mission de le promouvoir, avec conscience et sincérité, avec justice et avec foi.

L'EXPOSITION D'ARGENTEUIL

Les honorables MM. Gouin et Weir ont été l'objet d'une belle réception

A LACHUTE

Déclarations importantes du Premier ministre à propos de l'Instruction Publique.

UNE INDUSTRIE PROSPERE

(De notre envoyé spécial.)

Lachute, 21 — Les sociétés d'agriculture de la province de Québec qui conviennent avec un légitime orgueil les cultivateurs de leurs régions respectives à cette joute amicale mais serrée que l'on appelle exposition régionale, doivent être heureuses des succès qu'elles ont déjà remportés et de ceux qui couronneront sans nul doute leur lutte patriotique.

C'était hier le tour des cultivateurs du comté d'Argenteuil. Disons de suite qu'ils ont droit à toutes les félicitations. Parlant, hier après-midi, sur le terrain de l'exposition de Lachute, l'hon. M. Gouin a prononcé les paroles suivantes:

"Je suis heureux de n'avoir pas à me prononcer sur la prééminence des produits exposés dans les divers comtés de la province que je viens d'avoir le plaisir de visiter. Franchement, si j'avais un premier prix à décerner, je serais l'homme le plus embarrassé. Cependant, s'il y avait deux premiers prix, je puis bien vous confier le secret que La chute en aurait sûrement un."

L'hon. M. Gouin a exprimé ici une opinion que partageaient tous les visiteurs. C'était bien le triomphe ou

L'APOTHEOSE DU CULTIVATEUR;

mais nous y avons vu de plus l'oeuvre de Dieu, l'oeuvre de la femme. L'oeuvre de Dieu, dans l'exhibition de blé d'Inde sur pied de plus de onze pieds de hauteur; de citrouilles monumentales, de patates à faire rêver le plus froid des Acadiens, de carottes longues comme les aspirations d'un candidat; l'oeuvre de la femme dans l'exhibition de travaux domestiques: couvrepieds, coussins, serviettes, etc. Oh! les habiles ouvrières que les femmes et jeunes filles du beau comté d'Argenteuil!

Je ne crois pas me tromper en disant que l'exposition des animaux sur pied qui s'est terminée hier, a été la plus superbe de toutes celles qui ont été tenues, non seulement dans ce comté, mais dans toute la province. Les Ayrshire ont été spécialement remarqués.

Comme je vous le disais par message, hier, les honorables MM Gouin et Weir ont été reçus avec le plus vif enthousiasme. Toute la population s'était portée au-devant des deux populaires ministres. L'avant-midi fut consacré à la visite des manufactures, pulperie et fabrique.

Lachute devient chaque jour de plus en plus important, non seulement à cause des industries qui s'y érigent et qui font la gloire de notre province; mais aussi à cause des brillantes perspectives d'avenir qui lui sont réservées. La visite que nous avons faite a été toute une révélation.

A suivre sur la page 11

UN VERDICT SENSATIONNEL

Les jurés déclarent que la femme Dobuck est coupable

D'HOMICIDE INVOLONTAIRE

Les avocats de la défense demandent un "cas réservé" — La décision a été remise à aujourd'hui.

L'ATTITUDE DE LA PRISONNIER

Le dernier acte de la cause maintenant fameuse de la femme Dobuck a eu lieu hier après midi, et le procès s'est terminé par un verdict de coupable d'nomicide involontaire.

Ce procès a occupé les séances de la cour durant quatre jours.

A trois heures et demie, Mtre Guerin terminait son réquisitoire, qui fut des plus forts contre l'accusée.

L'honorable juge Trenholme fit ensuite

SA CHARGE AUX JURES

leur expliquant les devoirs qu'ils avaient à remplir et ce que la société attendait d'eux. Il explique la différence que fait la loi entre le meurtre et l'homicide involontaire.

Le juge dit qu'il n'y a pas de preuve directe contre l'accusée, mais seulement des preuves de circonstances que ls jurés doivent examiner attentivement.

A cinq heures moins vingt minutes, les jurés se sont retirés

POUR DELIBERER

Mtre A. Germain donne avis qu'il présentera une motion pour cas réservé parce que Mtre Lafortune aurait commenté illégalement le fait que l'accusée n'avait pas rendu témoignage, au cours du procès. La motion de Mtre Germain, avec affidavit à l'appui, sera discutée ce matin devant le tribunal.

Les jurés, après une heure de délibération, ont rendu un verdict de

COUPABLE D'HOMICIDE INVOLONTAIRE

avec recommandation à la clémence de la cour.

Le verdict a été diversement commenté par les personnes qui ont suivi les débats. Il est évident que la grande majorité d'entre eux s'attendaient à un acquittement. Mais l'enchaînement des circonstances qui ont précédé et suivi la mort de l'enfant Dobuck était, aux yeux des jurés, une preuve présomptive assez forte pour justifier leur verdict.

L'accusée, durant les plaidoires, a paru

TOUT A FAIT INDIFFERENTE

à ce qui se passait autour d'elle.

Elle n'avait d'yeux et d'oreilles que pour son enfant qu'elle berçait dans ses bras.

An son départ pour la prison, elle fit un signe amical à son mari qui était venu la reconduire jusqu'à la voiture, et en y montant, entre deux hommes de police, elle embrassa tendrement son enfant en versant quelques larmes.

La condamnation ne sera prononcée que dans quelques jours.

Les avocats de la défense avant le prononcé du verdict, firent observer au président du tribunal que la version française de l'adresse aux jurés n'était pas exactement celle de l'adresse faite en anglais. Ils mentionnèrent plusieurs points qu'ils considéraient d'une grande importance. Au moment des remarques faites par Mtres Alban Germain et Bercovitch, le jury s'était retiré. Le président du tribunal les rappela pour leur donner en français les explications que suggéraient les avocats de la défense.

Les remarques des avocats de la défense étaient que dans son "adresse" en français, le président du tribunal a oublié certaines remarques faites précédemment en anglais, savoir: que le coup de pied de la femme Dobuck à son enfant, (déclaration du témoin Enright) ne pouvait avoir causé les blessures qui ont provoqué la mort de la victime, étant données les conclusions des médecins-légistes déclarant que les blessures mortelles avaient été produites dans les vingt-quatre heures précédant la mort, et que la prévenue avait droit au bénéfice du doute.

La cour s'est ajournée à 5.45 heures p.m.

MOUVEMENTS DU CHEF DE L'OPPOSITION

M. R. L. Borden adressera la parole à Merrickville le 2 octobre et à Chesterville, le jour suivant.

Il reviendra à Ottawa pour y demeurer durant la semaine du 8 octobre, lors de la réunion des premiers ministres provinciaux. Le chef de l'opposition se rendra au Sault Sainte-Marie et à Sudbuny, les 14 et 15 octobre respectivement, et adressera la parole en faveur des candidats conservateurs dans Elgin Est et North Renfrew.

RESPONSABILITE DES ENTREPRENEURS

Dans la cause de Lidslone et Hayes, la cour d'Appel aura à décider si un entrepreneur qui bien qu'ayant complété son contrat principal n'a pas terminé ce qu'on est convenu d'appeler les extras, a droit au paiement de son travail, si le feu éclate avant la fin des travaux surtout si le propriétaire habite la maison en réparation.

Cette question est d'une grande importance pour les entrepreneurs.

EXPLOSION TERRIBLE

Fort William, Ont., 21. — Une autre explosion de dynamite est survenue sur le G. T. P., près de Finmark. Trois Finlandais ont été tués et huit autres personnes ont été blessées. Les morts sont: Peter Vontilimen, Henry Praviance, et Nestor Johnston.

LES JUIFS ACCOMPLISSENT HIER UN ANCIEN RITE DE LEUR RELIGION

Ce que signifie le pèlerinage annuel au bord du fleuve, à l'occasion de la naissance de la nouvelle année hébraique.--Curieuse cérémonie religieuse.

Regrettable conduite de certains individus, qui insultent à cette manifestation publique d'un culte. — La même cérémonie par tout l'univers a lieu chez les Hébreux.

Croquis faits par un artiste de "La Presse", hier après-midi, au bord du fleuve, pendant les prières de la colonie juive, à l'occasion du jour de l'an.

Hier, deuxième jour des fêtes du nouvel an, la population juive a fait, au bord de l'eau, son pèlerinage annuel.

Des milliers de Juifs, russes, polonais, allemands, autrichiens, et portugais, sont allés sur la rive du fleuve prier pour remercier Jehovah des faveurs obtenues pendant l'année dernière (5666) et pour lui demander sa divine protection pour l'année nouvelle 5667.

Partis par groupes des synagogues de la ville, ils se sont rendus, hommes, femmes et enfants, au quai Victoria et, le Pentateuque en main, ils ont psalmodié les pages de leur livre sacré.

Ces prières sont faites en souvenir de la fontaine miraculeuse que Moïse fit jaillir d'un rocher au milieu du désert.

Elles se font, dans tous les pays du monde, partout où roule un cours d'eau, et tous les Juifs restés fidèles à la foi de leurs pères les suivent avec recueillement.

Les bords de la Seine, de la Tamise, du Rhin, du Danube et de tous les fleuves assistent à ces manifestations publiques du culte hébreux, chaque année, quand revient l'automne.

Cette cérémonie, qui ne devrait pas exciter la curiosité des gens plus qu'une autre cérémonie religieuse, a donné lieu, hier, à de regrettables incidents.

Des vauriens, dont l'âge varie de seize à vingt-cinq ans, ne comprenant rien à ce mode nouveau pour eux, de prier en public, insultèrent les manifestants et s'amusèrent à singer les psalmodies et l'attitude des Juifs. D'aucuns se mettaient à genoux et criaient, d'autres faisaient des grimaces, des gestes fous en dérision des Hébreux. Ces derniers, cependant, ne s'occupèrent pas des polissons qui les entouraient.

Il y avait là des dames et des jeunes filles et les propos tenus par les voyous n'étaient certes pas de nature à les édifier sur la tolérance des "chrétiens".

On se demande un peu ce que ces mêmes voyous auraient dit ou fait si quelqu'un s'était aventuré à insulter les catholiques ou les protestants, à une cérémonie religieuse quelconque.

Les prières d'hier ont duré de trois heures à six heures, les fidèles se succédant par groupes.

POTEAUX OU SOUTERRAINS

Les compagnies qui ont les deux devront se contenter des derniers.

DES PLAINTES

Les citoyens du quartier Saint-Denis demandent qu'on prenne des mesures de protection au sujet

DES CARRIERES

La commission de la voirie a pris à sa séance d'hier une décision importante. Toutes les compagnies qui ont dans la même rue des poteaux et des souterrains devront enlever les premiers. Un règlement en vigueur depuis une couple d'années décide que les compagnies électriques doivent mettre leurs fils sous terre et qu'elles ne peuvent plus poser de poteaux dans les rues. Depuis longtemps il existe sous différentes rues de la ville des conduits construits par des compagnies pour y placer leurs fils. Cependant non seulement il n'y a pas moins de poteaux dans ces mêmes rues, mais à chaque instant l'autorisation d'ériger de nouveaux poteaux est demandée.

M. Barlow, ingénieur en chef de la ville, dit que la compagnie de téléphone Bell a depuis longtemps un souterrain rue Sainte-Catherine. Elle y a placé ses fils et a loué ses poteaux à une autre compagnie. Cette dernière n'a pas obtenu le privilège de tendre ses fils à ces poteaux, mais comme elle a obtenu de la législature le droit d'ériger ses propres poteaux, la ville n'y perd rien, pense M. Barlow. Il est d'avis que là où il y a des souterrains les poteaux devraient disparaître. A une question de l'échevin N. Lapointe, il répond que les rues Notre-Dame, Saint-Jacques, Craig, etc., sont dans ce cas. Cependant quand une compagnie enlève un poteau, c'est pour le remplacer par un autre.

L'échevin Larivière dit que les compagnies devront être averties d'avoir à s'en tenir à leurs souterrains. Dans le cas où elles ne se conformeraient pas à l'avis que nous leur donnerons, la ville prendra des procédures pour les y forcer.

M. V. Gaudet, avocat, s'est présenté au nom d'environ 250 propriétaires du quartier Saint-Denis demandant que la ville prenne des mesures pour protéger la vie des citoyens qui demeurent dans le voisinage des carrières. Il a cité en particulier la carrière de la rue Brébeuf d'où une pierre tua une femme au commencement de juin dernier. Depuis cet accident il y a sans doute plus de précautions prises, mais le danger est encore grand. Les détonations, les pierres qui volent à des grandes distances épeurent tout le monde et le juge Piché a dernièrement déclaré que la situation était telle qu'il fallait prendre les moyens de protéger la vie des gens.

Le président de la commission dit que la ville pourrait peut-être acheter la carrière si elle ne coûtait pas trop cher. Mais il faudrait alors combler ces excavations. La commission a décidé de voir si les règlements municipaux ne donnent pas des moyens efficaces de protection.

La commission a décidé de demander l'autorisation de virer plusieurs crédits pour terminer ses travaux de la saison. Parmi les rues qui seront pavées, citons la rue Saint-Denis, entre les rues Ontario et Sherbrooke, qui sera pavée en blocs de granit. L'échevin J. B. A. Martin s'oppose à ce qu'on prenne $3,000 consacrés au pavage de la rue Saint-Jacques entre les rues Windsor et Guy pour les appliquer ailleurs. Il y a assez longtemps, dit-il, qu'on nous sacrifie. Il a fallu attendre que l'égout fut terminé, il l'est depuis deux ans.

La commission a refusé au Grand-Tronc l'autorisation de poser des rails sur la rue Acorn et demande des soumissions pour la pompe de Saint-Henri.

POUR 50 ANS AU BAGNE

TELLE EST LA PEINE QU'AURA A SUBIR UN NOIR DU DELAWARE.

Wilmington, Delaware, 21 — Charles Conley, le nègre qui il y a 10 jours, a attaqué et blessé gravement Mme Beatrice Frankish et sa fille, Mlle Gussie Leitch, sur une grande route, vient d'être condamné à 50 ans de prison et à recevoir 30 coups de lanière au pilori. Le nègre avait attaqué les femmes alors qu'elles se trouvaient en voiture. Il lança d'abord une pierre contre Mlle Leitch qui fut atteinte à la tête et perdit connaissance, puis se précipita sur Mme Frankish, qui se défendit courageusement et parvint à mettre son agresseur en fuite.

Conley a été arrêté lundi soir. Il a fait des aveux complets et, hier, il a comparu devant le tribunal qui l'a condamné sévèrement. Le prisonnier subira la peine du fouet samedi.

PELERINAGE

Le pèlerinage du Tiers Ordre de Saint-François au Cap de la Madeleine aura lieu dimanche, le 23 septembre. Tous ceux qui désirent y assister pourront se joindre aux pèlerins.

Le départ aura lieu à 7 heures du matin, soit de la gare Viger ou de la gare Windsor.

COMBUSTIBLE A BON MARCHE

Un vieux truc de la pègre, qui se renouvelle tous les automnes.

CHARRETIERS MALHONNETES

Comment un citoyen de la rue Mentana découvre qu'on l'a volé.

EXEMPLES INUTILES

Il n'est pas de sot métier; il n'est pas, non plus, de petite industrie, légitime ou non, que la haute ou basse pègre néglige. Ces industries varient, avec les saisons, tout autant que le thermomètre ou le baromètre. Elles ont leur hausse et leur baisse, et peu s'en faut qu'elles n'aient, au Canada, comme aux Etats-Unis et en Europe, leur Bourse régulièrement organisée.

C'est ce que découvre la police tous les jours, dans notre excellente métropole canadienne; c'est ce qu'elle cherche à prévenir, depuis des années, malgré tous les obstacles qui se dressent sur sa route.

Pas plus tard qu'hier, encore, une manifestation de ce "bedit gommerze" de la "chevalerie industrielle", qui ne manque pas d'ingéniosité, malgré son air vieillot et usé, était portée à la connaissance d'un constable du poste No 14.

Il s'agit de vols de charbon, au moment où tout coûte cher, où le prix de ce combustible menace de s'élever.

Plusieurs fois, déjà, nos tribunaux criminels ont été saisis de pareilles plaintes dont l'écho s'est finalement perdu dans le fond de quelque sombre cachot au pied du courant ou à Saint-Vincent de Paul.

C'est un citoyen de la rue Mentana qui se plaint d'un charretier de livraison; c'est lui-même qui a raconté sa mésaventure au protecteur de la propriété, au brave Pandore de la rue Rachel, lequel a répondu, selon la tradition, à son interlocuteur: "Brigad... pardon, Monsieur, vous avez raison... de vous plaindre.

Ce monsieur de la rue Mentana avait acheté quatre tonnes de charbon d'un marchand quelconque et l'avait payé rubis sur l'ongle. Hier, quatre voitures partaient en procession solennelle pour venir livrer au domicile du client le précieux combustible, frais sorti des houillières. Le charbon, une fois livré,

A suivre sur la page 11

LA PRESSE

No 1 rue Saint Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

La PRESSE est imprimée et publiée au No 1 rue Saint-Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN,
Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 1 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE

15 SEPTEMBRE

LUNDI	91,918
MARDI	91,879
MERCREDI	91,888
JEUDI	91,944
VENDREDI	91,961
SAMEDI	115,542
TOTAL	575,.32
HEBDOMADAIRE	49,823
	624,955

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

95,855

BANQUIER JAPONAIS

M. Majima vient étudier nos méthodes financières.

A bord de l'"Imperial Limited" est arrivé de Vancouver M. W. Majima, de Sapporo, île d'Hoekaida, Japon. M. Majima est l'un des directeurs de la banque Coloniale d'Hoekaida et il vient étudier ici notre système financier et en particulier les méthodes de banque, des compagnies de prêt et de fidéicommis. Il fera en arrivant au Japon un rapport à son gouvernement.

M. Majima dit que M. G. Shimura, vice-président de la "Central Japanese Mortgage Bank", de Tokio, viendra à Montréal dans un mois ou deux faire les mêmes études que lui. Il est reparti hier pour Ottawa, où il rendra visite au consul général du Japon, puis il se rendra à Toronto.

A LA RECHERCHE DU COMMERCE ETRANGER

Il n'y a pas encore de nombreuses années, tandis que les maisons étrangères ouvraient des succursales au Canada, on pouvait presque compter sur les doigts de la main le nombre d'établissements canadiens faisant affaires à l'étranger. Les choses sont complètement changées et chaque jour l'on entend parler de l'établissement de quelque succursale canadienne dans toutes les parties du monde.

On peut citer au nombre de ces dernières maisons canadiennes, le Bussiness Systeme Limited, de Toronto, qui vient d'ouvrir une succursale dans les Iles Britanniques, à 32 Cheapside, Londres, Angleterre. M. H. J. King, le gérant général de cette maison, est allé en Angleterre il y a quelques mois et a étudié sérieusement la question d'un débouché pour ses marchandises sur le marché anglais.

Il est résulté de ces démarches la création d'un bureau parfaitement organisé pour toutes fins commerciales.

Le progrès accompli par le Business System Limited est tout spécialement digne d'intérêt, si l'on tient compte du fait que cette corporation bien qu'avec un an seulement d'existence soit assez complètement organisée pour pouvoir étendre son commerce à l'étranger.

Le gérant anglais du Business System Limited recevra toujours avec plaisir les hommes d'affaires canadiens qui visitent l'Angleterre. Le bureau de Londres possède un personnel d'écrivains et de sténographes et des salles spéciales au service des hommes d'affaires canadiens qui veulent y établir leur centre d'opérations pendant leur tournée en Angleterre et s'y faire adresser leur correspondance aux soins du Business System Limited, 32 Cheapside, Londres, E. C., Angleterre.

LORD GREY A VANCOUVER

Victoria, 21. — Lord Grey a quitté Vancouver pour aller faire la pêche près des côtes de l'île. Il sera de retour le 25 du mois courant.

Vous feriez mieux de faire réparer vos fourrures immédiatement.

CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée.. Nos Tél. : Est, 1636, 1537.

265—7

CHRONIQUE

LA CIVILISATION DESTRUCTIVE

Un journal mondain de Paris nous rapporte la palpitante nouvelle que voici :

"Hier, grande battue chez le marquis de Bouillé. Au tableau, 985 faisans, 18 chevreuils, 632 lapins."

Hein ! que dites-vous de ce massacre accompli gaiement dès l'ouverture de la chasse ?

Je trouve, pour ma part, dans cette petite note cynégico-mondaine, la preuve que l'homme civilisé est supérieur à tous les points de vue à l'homme dit sauvage. C'est surtout en matière de chasse qu'éclate cette incontestable supériorité. Le sauvage, lui, chasse pour se nourrir ; une fois repu, il cesse de tuer : c'est une brute. L'homme civilisé, au contraire, quitte la table pour le massacre, il tue pour tuer, par vanité, par snobisme, pour rien. C'est le fait d'une intelligence servie par un bon fusil.

Ainsi il est bien évident que les aristocratiques personnages qui ont figuré dans la chasse du marquis de Bouillé n'ont pas dévoré tout le gibier abattu, de même qu'il est aussi évident qu'il n'en ont pas fait commerce ; les exigences sociales et le respect du blason s'y opposant formellement.

C'est donc de leur part une simple manie de destruction qui s'exerce sur des faisans et sur des lapins. Tuerie inutile, sans doute, mais, enfin, il n'y a que demi-mal. Pour un faisan tué, dix de retrouvés, grâce aux progrès de l'élevage perfectionné. Mais, quand l'homme civilisé opère sur des animaux rebelles à l'élevage en parc et qui sont la gloire, la richesse et la poésie des contrées hier encore inexplorées, c'est une autre affaire. Ainsi, il y a à peine quelques années, lorsque l'Afrique centrale était fermée à la civilisation, c'est-à-dire lorsque les nègres ne connaissaient ni l'alcool, ni les cotonnades, ni l'usage thérapeutique du mercure, ni bien d'autres produits éminemment civilisateurs, les éléphants vivaient en paix. Les sauvages en tuaient bien quelques-uns par-ci par-là, mais ces meurtres isolés n'avaient aucune influence sur le sort de l'espèce. Par milliers, ces nobles animaux vivaient en liberté, ou secondaient docilement l'homme dans les tâches qui exigent plus de force et d'endurance que n'en peut donner le frêle organisme humain.

M. Henri de Varigny a fait un jour dans le "Journal des Débats" un éloquent plaidoyer en leur faveur. Ce morceau commence ainsi :

" Majestueux représentants d'espèces gigantesques aujourd'hui disparues, les éléphants embellissent les paysages équatoriaux, sans faire tort ni aux hommes ni aux choses"....

Il y en avait comme ça une colonne et demie où l'on sentait percer la belle âme du défenseur des pachydrmes.

Par malheur pour ces intéressants et précieux animaux, l'homme civilisé vint. Systématiquement il se mit à essayer sur ces inoffensifs animaux la portée et la pénétration des armes de la civilisation.

Ce fut une tuerie générale.

Dans sa livraison du 18 août dernier, l'"Acclimatation" nous apprend qu'au dernier marché d'Anvers on a vendu 11,700 défenses d'éléphants représentant, par conséquent, 5,850 de ces animaux. Dans le courant de l'année précédente, dit le même journal, sur les marchés de Londres, Liverpool et Anvers, on a vendu 650,000 kilos d'ivoire (1,430,000 livres anglaises), ce qui, à raison de 30 livres d'ivoire en moyenne par tête d'éléphant, représente le massacre de 47,666 de ces animaux.

A ce compte, les éléphants ne dureront pas longtemps. Dans dix ans peut-être l'espèce aura disparu.

Oh ! je sais bien que l'homme civilisé a une raison déterminante, c'est que la civilisation ne va pas sans le noble jeu de billard et que le billard exige impérieusement des billes d'ivoire. Sans doute l'ivoire se prête à d'autres usages non moins utiles : on en fait des ronds de serviette, des manches de couteau, des tables de thermomètre, des rateliers, des touches de piano. Mais, au fond, c'est la bille de billard qui l'emporte. Est-ce cependant la peine de massacrer furieusement tant d'êtres susceptibles d'être domestiqués et de dépeupler un continent ?

Comme on comprend bien l'indignation de M. Ch Gide qui, en sa qualité d'économiste, s'est élevé contre ce gaspillage des richesses naturelles en s'écriant :

" Eh bien ! je prétends qu'en versant tant de sang pour si peu de chose l'homme ne remplit pas ses devoirs ni envers Dieu, le maître de toutes choses, ni envers la nature qui veut la vie, ni envers les dynasties animales dont il ne représente que la branche cadette, ni envers le genre humain lui-même, qui n'a pas d'intérêt à régner sur une terre vide, dépeuplée et morte."

Pas mal, hein! pour un économiste.

Le fait est que si l'on n'y prend garde, la civilisation finira par faire disparaître du globe tous les éléments de vie et de pittoresque. L'éléphant est condamné, la baleine est presque une légende, le cheval est à la veille d'être remplacé par l'automobile, le gibier se fait rare, excepté dans les territoires sévèrement gardés; l'oiseau de paradis, à la queue en panache, le colibri et les oiseaux-mouches, aux ailes diaprées, ont presque disparu, et voilà qu'il faut faire des réglements pour sauver de la destruction complète les plantes sauvages.

Ainsi, en Suisse, on a dû former, il y a quinze ans, une société pour essayer de parer à l'anéantissement de certaines fleurs que les touristes et les marchands arrachaient par millions. Le même danger existe en France, en Allemagne et en Autriche et nécessitera inévitablement des mesures analogues.

Le cyclamen naturel, par exemple, est menacé d'une destruction complète, au dire du "Botaniste". On fait de cette jolie fleur, dans toutes les stations thermales des Alpes, une si prodigieuse consommation que la contrée est ravagée dans un immense rayon. Pourquoi? Parce que, au lieu de couper simplement la fleur comme on fait des autres plantes sauvages, de la violette, notamment, les paysans et surtout les alpinistes trouvent plus commode d'arracher d'un seul coup la touffe tout entière avec la racine.

Et le plus joli de la chose, c'est que les hommes civilisés continueront longtemps encore de s'esclaffer à la pensée qu'il y a des êtres assez sauvages pour abattre dans une forêt de cent lieues de large un cocotier tout entier à seule fin d'en manger les fruits.

Au lieu de supprimer l'arbre, le civilisé supprime la forêt, ce qui, une fois de plus, prouve l'incontestable supériorité du civilisé sur le sauvage.

LAURENT BART.

Le Retour de l'Age

Ne doit apporter ni Souffrances ni Misère

Ce changement parfaitement naturel dans la vie d'une femme est trop souvent accompagné de symptômes douloureux, inquiétants, dus à des troubles féminins et à de légères irrégularités dans son organisme délicat.

La femme qui passe ce changement sans qu'il se produise de tumeurs, cancers, ou maladies chroniques commence une nouvelle vie de bonheur et d'utilité dans le cercle familial et social. Son système physique devrait recevoir les secours nécessaires dans cette période critique.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

convient exactement aux besoins de la femme à ce moment. Il la renforcit et guérit tous les dérangements de l'organisme féminin; il fait disparaître les chaleurs et les étourdissements, et tous les autres symptômes alarmants.

Ami de la femme au retour de l'âge.

Chère Mde Pinkham :—"Je dois ma splendide santé au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je suis mère de trois enfants, j'ai traversé sûrement la période du retour de l'âge et je me sens aussi jeune et aussi forte qu'il y a vingt ans et tout cela est dû à votre ami de la femme, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'en pris avant la naissance de mes enfants, et il aida beaucoup à la nature et m'épargna beaucoup de souffrances; lors du retour de l'âge j'en pris pendant quatre ans, et j'eus très peu de malaises et de maladies comme en endurent la plupart des femmes." MDE JAMES K. MANN, 806 rue Bathhurst, Toronto, Canada.

Tout le secret de la sécurité à ce moment de la vie est une parfaite préparation avant que le changement commence. Fortifiez le système par un traitement au moyen du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Ce merveilleux remède a conduit des milliers de femmes hors de cette dangereuse période.

Aucun avis aussi utile pour les femmes malades ne peut être obtenu ailleurs qu'en s'adressant à Mde Pinkham, Lynn, Mass.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham guérit où les autres échouent.

LES JOURNALISTES DE LA VILLE

La ville peut-elle leur voter une gratification ?

La Cour d'Appel a entendu, hier, les plaidoieries dans la cause de Tremblay vs la cité de Montréal. La cité en appelle d'un jugement rendu le 16 décembre 1905 par l'hon. juge Saint-Pierre.

Le 19 décembre 1904, par une résolution du conseil de ville, la somme de $400 a été votée aux représentants des différents journaux qui font le service de l'Hôtel-de-Ville. Cette somme de $400 devait être également divisée entre eux.

Ces journalistes n'étaient en aucune façon employés par la cité de Montréal ; et jamais ils n'ont demandé une pareille gratification. La ville a de plus gratuitement mis à leur disposition une chambre fournie de papeterie, etc. Cette somme a été donnée en pur don ; et M. Tremblay prétend que la ville n'avait pas le droit de voter cette gratification, que cette résolution était ultra vires, et il demande à la cour d'annuler cette résolution. La ville plaide que l'argent a été régulièrement votée dans un but légitime et que d'ailleurs le demandeur n'en a souffert aucun préjudice.

L'hon. juge Saint-Pierre a cassé la résolution du 16 décembre 1904, comme ultra vires ; mais il n'a pas ordonné le remboursement de l'argent.

LA GARDE REPUBLICAINE A MONTREAL

Elle est à vos ordres si vous avez un phonographe "Pathé", l'incomparable.

Nos Pianos et Orgues sont sans rivaux. Venez les voir.

Hurteau et Cie, Ltée, 316 rue Ste Catherine-Est, (Entre St Denis et Berri).

LE ROI

des Pianos, c'est le Karn, Layton Bros, seuls agents pour Montréal et les environs. Entrepôts, 144 rue Peel. 21,24

COURRIER DE LACHINE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lachine, 21. — La retraite annuelle des élèves commencera mardi prochain au couvent des Révérendes Soeurs Sainte-Anne. Elle sera prêchée aux élèves de langue française par M. l'abbé A. M. Brosseau, chapelain au Mont Saint-Louis et aux élèves de langue anglaise par M. l'abbé S. M. McCrory, vicaire à la Côte Saint-Paul.

— M. Gustave Orban, marchand de Montréal, au cours d'une excursion à Lachine, a brisé son yacht, après avoir touché fond. L'eau est devenue si basse en certains endroits qu'elle offre du danger même à la petite navigation.

— Mercredi matin, à l'église paroissiale avait lieu le mariage de Mlle Laura Amesse à M. Leduc, de Westmount. Aussitôt après la cérémonie religieuse, les nouveaux époux ont pris le train de New-York.

— Mlle Joubert, de Terrebonne, est l'hôtesse de Mlle Lepailleur.

— M. Bélanger, de New-York, et Mlle Azilda Bélanger, de la rue Sherbrooke à Montréal, ont passé quelques jours chez M. Alfred Mackay, avocat de cette ville.

— La famille De Tonnancourt est retournée à Montréal, après un séjour de trois mois ici.

— Mlle Béatrice Clément est partie pour le couvent de Sainte-Genevève où ses services sont requis comme institutrice.

— M. Brown, caissier de la Banque des Marchands, est en vacance. Il est remplacé par M. Wise du bureau chef. M. McKay remplace comme comptable M. Bertrain Green qui a laissé définitivement la Banque pour se faire électricien.

— Mme L. G. Jourdain est en promenade chez M. P. J. Héroux.

— Mlle Rachel Valois, de Vaudreuil, vient de se fixer à Lachine, chez sa soeur Mme J. L. Hébert, libraire.

— Le 2 octobre prochain, les membres de la Cour Glencairn, de l'ordre des Forestiers Indépendants, donneront un "euchre party," dans la salle Saint-Stephens.

— Mlle Antoinette Beauchamp, l'hôtesse de M. W. Ranger durant la saison d'été, est partie pour résider à Sainte-Rose.

SAXE

COPYRIGHTED BY THE LEWINDES CO. 1906

Marque 20ème Siècle

Ces PARDESSUS, D'AUTOMNE et D'HIVER, sont ce qu'il y a de mieux tant sous le rapport du style que sous celui de la confection. Nous les montrons avec orgueil et les vendons avec confiance.

SAXE Magasins à Rayons de Vêtements et d'Articles pour Hommes. ANGLE DES RUES SAINTE-CATHERINE ET ST LAURENT.

A QUEBEC

CHEZ LES DENES — LES FRANCAIS SE GROUPENT — ENCORE UNE GREVE — LE "MONTCALM".

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 21. Hier soir, à l'Institut Canadien, le R. P. Morice, O.M.I., a donné une conférence très intéressante sur les Dénés, peuplade sauvage du nord de la Colombie Anglaise chez qui il exerce son ministère depuis vingt-cinq ans. Aux premières banquettes, on remarquait MM. F. Langelier, Chs. Langelier, E. J. Flynn, B. de la Bruère et un grand nmbre de citoyens distingués. Le R. P. Morice a su intéresser son auditire par les détails qu'il a donnés sur la vie, les moeurs les coutumes et les croyances des Dénés.

—On vient de fonder à Québec une association amicale et fraternelle qui sera connue sous le nom de "l'Association des membres des colonies Française, Belge et Suisse de Québec". Cette association groupera tous les Français, Belges et Suisses habitant Québec dans un but de protection mutuelle.

Les officiers suivants ont été élus : président honoraire, A. Morel, Sr., président actif, Louis Bertin; vice-président, A. Leloup; secrétaire, Charles Ruhlmann; térsorier, A. Pion.

—Les employés des scieries Fitch, à Etchemin, au nombre de deux cents, se sont mis en grève. Ils demandent une augmentation de salaire, et leurs patrons n'en veulent pas entendre parler. Les scieries ne fonctionnent pas, et l'on n'entrevoit pas comment cela va finir.

—Nous parlions hier d'un steamer qui aurait touché fond près de Cap Rouge, en remontant à Montréal. Il appert maintenant que ce steamer est le "Egholin", qui arrivait de Sydney avec une cargaison de rails.

—Le brise-glace "Champlain", qui depuis deux ans fait le service d'hiver entre le quai St Denis et la Malbaie, est entré dans la cale-sèche Davie, à St Joseph de Lévis, afin d'y subir une inspection. On croit que ce steamer devra subir des réparations.

—C'est lundi prochain qu'aura lieu l'inauguration officielle de l'aile Mackenzie de l'hôpital Jeffery Hale. Des invitations viement d'être lancées pour une réception qui y aura lieu à cette occasion.

Panama, 21. — Le croiseur américain "Charlestown" est arrivé ici avec, à son bord, le secrétaire Root.

Apollinaris

"LA REINE DES EAUX DE TABLE."

Jouit d'une Estime et d'une Popularité qui va CONTINUELLEMENT et RÉGULIÈREMENT en AUGMENTANT et le MONDE CIVILISÉ TOUT ENTIER l'accepte maintenant comme possédant toutes les propriétés d'une EAU de TABLE IDÉALE et PARFAITE.

Feuilleton de LA PRESSE

GINETTE

La Fille du Forçat

87 Suite

—Que me chantez-vous là? Décidément, Grapat, mon ami, vous battez la campagne, il faudra soigner ça. J'ai laissé Suzanne au Pouliguen!

—Eh bien, mon cher, navré de vous donner un démenti. Votre Suzanne est à Paris, elle a passé la soirée chez les Mexicains, vous pouvez m'en croire, puisque je l'ai suivie depuis l'hôtel d'Aguilar jusqu'à votre domicile et, comme les amoureux, ignorant ma présence si près d'eux, n'avaient aucune raison de se gêner, j'ai entendu quelques bribes édifiantes de leur conversation que je vous demande la permission de vous répéter.

Grapat reproduisit mot pour mot les passages les plus typiques surpris au vol par lui au cours de sa peu scrupuleuse filature.

—Doutez-vous, maintenant? conclut-il, de sa voix cruellement railleuse.

Déjà ébranlé par les affirmations si catégoriques de son complice, le comte repassait mentalement trois ou quatre menus incidents auxque's il n'avait attaché aucune importance, et qui, lui revenant en mémoire, apportaient des arguments d'une force singulière à l'appui de la thèse du retour de Brunet.

Il se rappelait l'insistance étrange de don Eusebio à se faire présenter à Suzanne, et le changement subit survenu dans l'attitude de celui-ci, une fois mise en présence du Mexicain; cela rapproché de ce brusque retour à Paris, des incidents de la soirée, enfin des paroles significatives interceptées par Grapat! De toute nécessité, il fallait bien se rendre à l'évidence. Leurs victimes remontaient à la surface de l'abîme où ils avaient cru les engloutir, et leur haine allait frapper!

Vert de peur, les jambes flageolantes, piteusement effondré, il balbutia:

—Alors, nous sommes fichus?

Ecoeuré de tant de lâcheté, Grapat haussa les épaules avec mépris.

—Vous manquez d'estomac, mon cher, mais moi je ne suis pas d'humeur à céder ma peau à si bon compte...

—Que faire? gémit le comte.

—Tenez, vous me dégoûtez!

—Vous êtes bon, vous! Il ne s'agit pas de votre peau, mais de la mienne. La vôtre n'est pas menacée?

—Croyez-vous ? Vous me demandiez tout à l'heure à quoi rimait le déguisement sous lequel je me suis introduit ici. Nous ne sommes pas au Mardi-Gras, j'imagine, et je n'ai pas pour habitude de me promener sans motifs en tenue de carnaval. Si j'ai endossé celle-ci, c'est qu'il y avait utilité à cela.

—Alors, vous aussi ?...

—Moi aussi, mon cher, tranquillisez-vous ; je suis filé, même ça n'a pas été sans difficulté que je me suis tiré des griffes de nos ennemis. Et cela vous prouve, par parenthèse, qu'ils sont joliment au courant de tout ce qui s'est passé. Ah ! nous avons affaire à forte partie !

—Je n'avais donc pas tort de dire que nous étions fichus !

—Eh ! non, nous ne sommes pas fichus, et j'espère bien esquiver les premiers coups.

—Comment cela ?

Grapat eut un sourire cruel.

—Réfléchissez un peu, mon cher; qui est, en réalité, un de ces deux nababs de contrebande ? Un forçat évadé, ni plus, ni moins. Rupture de ban, procédure sommaire ; une simple dénonciation, et mon gaillard est coffré ; que j'accomplisse, demain matin, par exemple, la petite formalité, et nous voilà débarrassés d'un de ces gêneurs.

—Mais l'autre ?

—L'autre aura assez à faire, pendant quelque temps, de tirer son ami du pétrin où je vais le fourrer.

—Bravo ! nous sommes sauvés ! clama le comte en manifestant une joie stupide.

—Pas si vite, mon bon ! vous sautez d'un extrême à l'autre. La mesure en question ne constitue qu'un expédient provisoire destiné à nous permettre de parer au plus pressé. Vraiment, vous faites preuve, en ce moment, d'une simplicité enfantine !

—Comment cela ?

—Ah ça ! Vous figurez-vous que deux hommes de la trempe de Le Floch et de Brunet, parfaitement au courant, je le répète, de nos secrets, vont se laisser bonassement exécuter sans se débattre comme de baux diables et sans faire de la "musique"?

—Diable !

—Dame ! Il faut bien un peu vous y attendre ; quant à moi, je ne me fais aucune illusion à ce sujet ; ils crieront si haut et si fort qu'on finira par les écouter et examiner de plus près certaines histoires de notre connaissance. Mais cela demandera du temps et alors...

—Alors ?

—Nous serons l'un et l'autre en sûreté. Vous n'avez pas d'argent?

—Je suis complètement à sec, grâce à vous...

—Encore cette plaisanterie ? Je vous fournirai les fonds nécessaires ; d'ailleurs, vous m'accompagnerez...

—Quand partons-nous ?

—Nous aurons bien, j'imagine, vingt-quatre heures pour nous retourner. Au surplus, j'ai certaines dispositions à prendre en vue de mon absence. Vous allez me faire le plaisir de rester demain chez vous toute la journée, vous allez préparer vos malles en attendant mes instructions définitives que je vous y ferai parvenir dès que je me serai assuré que mon forçat est emballé. Je vais, quant à moi, préparer, cette nuit, à tête reposée, la petite note le concernant ; elle sera jetée à la poste demain, dès la première heure, et je suppose qu'avant midi, la chos sera terminée. Là-dessus, mon cher, au plaisir!

Depuis un instant, sans en avoir l'air, Grapat observait attentivement le manège de trois individus qui, s'étant levés en même temps que Georges de la table de baccarat, les avaient suivis dans une salle et qui, tout en paraissant absorbés dans une conversation fort animée, en réalité, ne les perdaient pas des yeux.

—Diable ! pensa-t-il, les Mexicains sont outillés ! Quel luxe de personnel ! Rien que trois estafiers attachés aux trousses de ce pitoyable sire de Tréfontaine !... Mais, parions qu'il me va falloir jouer aux barres avec un ou deux de ces messieurs !"...

Il ne se trompait point. Son départ provoqua la dislocation immédiate du trio et comme, rendu au bas de l'escalier du cercle, il se retournait sur le seuil pour adresser quelques mots au chasseur qui venait de lui ouvrir la porte de sortie, il reconnut, sur le palier, à mi-étage, un des causeurs suspects remarqués par lui l'instant d'avant.

Parbleu !.... il était suivi, il s'en doutait de reste. Il eût pu s'épargner cette petite manoeuvre parfaitement inutile. Ne possédait-il pas ce sens supplémentaire, ce sens subtil, spécial, des policiers de race, qui ont dans le dos des yeux et des oreilles ? Il sourit, devinant et appréciant du reste en homme du métier la tactique de ses adversaires.

—Allons ! ces gens-là sont décidément fort habiles ; on file tout ce qui approche cet imbécile de comte, et je parierais bien que c'est de cette façon qu'ils ont réussi à relever ma piste. Seulement, on ne me tient pas encore, et, demain, ce n'est pas pour moi que le four chauffera.... En attendant, embrouillons nos voies, ce soir, car nous avons besoin de nos coudées franches pour la besogne qu'il nous reste à accomplir demain.

Le chapeau sur l'oreille, cambrant sa taille et exécutant des moulinets vainqueurs, sans que rien dans son allure décelât la moindre préocupation, Grapat suivit lentement le boulevard jusqu'à l'Opéra et, par la rue Auber et la rue du Havre, gagna un hôtel, où il entra d'un pas délibéré, en familier de la maison.

A la caisse, il se fit inscrire sous un nom de fantaisie, retint une chambre pour la nuit dont il prit même la clef comme s'il allait y monter immédiatement, mais, renvoyant le chasseur qui se disposait à le conduire et s'étant assuré que son espion n'avait pas encore osé le suivre dans le vestibule, au lieu de se diriger vers la cage de l'ascenseur, il passa dans la salle du café, et, l'ayant traversée rapidement, arrêta le premier fiacre qui passait, avec ordre au cocher de le conduire à Saint-Philippe-du-Roule.

Là, il descendit et se rendit pédestrement à l'hôtel du Minaret, riant à part soi du bon plat qu'il venait de servir aux deux Mexicains en leur semant en route leur agent.

Sitôt installé dans sa chambre, au lieu de se livrer aux douceurs d'un repos bien gagné, il sonna : Batistain s'empressa d'accourir.

—Qu'y a-t-il à votre service, patron?

—Tu vas d'abord m'apporter de quoi écrire.

—Après?

—Demain matin, sitôt levé, tu mouteras chercher ma lettre que tu iras jeter toi-même immédiatement au bureau de poste du tribunal de commerce.

—Boulevard du Palais ?

(A suivre)

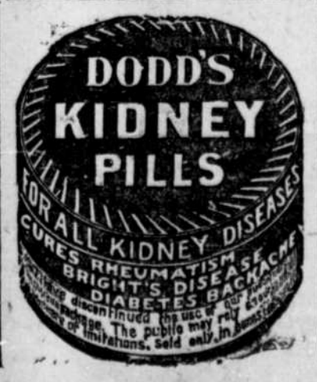

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

est aujourd'hui reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 2

AU BON MARCHE

Lundi, mardi et mercredi, les 24, 25 et 26 septembre, Exposition de Modes et de Nouveautés pour l'Automne. Invitation cordiale à toutes les Dames. r

C'est le meilleur temps pour faire réparer vos fourrures.

CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée.. Nos Tél. : Est, 1636, 1537.

265—7

LES JOUTES DE CROSSE DE DEMAIN

114 concurrents prendront part au tournoi de la C. A. A. U. — Grande joute de crosse pour dimanche à Maisonneuve entre le National et le Pointe St Charles.

Joute de boxe lundi au Parc Riverside entre O'Malley et Di Lucci. — Gonthier veut jouer avec le club de football National. — Le M. B. C. ira à Valleyfield.

LACROSSE

LE NATIONAL PART CE SOIR A 10 HEURES POUR TORONTO

LETTRE MENACANTE

REPONSE DU PRESIDENT MERCIER ET DU DIRECTEUR GAUTHIER

Ohé ! les amis ! Avec six dollars on va à Toronto. Les gens de l'ouest nous attendent avec des briques. Au moins ils s'en vantent.

Qui vivra, verra.

En attendant, les joueurs du National partent ce soir, accompagnés de tous les directeurs, et d'un bon nombre de chauds partisans.

Le train part à 10 heures de la gare Windsor, mais le vrai train commencera à 6 heures demain après-midi.

Ceux qui ne viennent pas sont priés de nous attendre à la gare dimanche matin. Amenez les ambulances à côté de la gare.

Les joueurs du National ont fait leur testament : ils lèguent leurs bâtons de crosse aux délégués de la ligue qui jouent encore mieux qu'eux, et leurs vestes aux joueurs du Montréal.

Priez pour eux, ils partent pour Toronto ce soir.

UNE LETTRE DE LA VILLE-REINE

Toronto Jonction, 19 septembre, 1906.

Monsieur le rédacteur du sport,

Vous rendrez un service à vos lecteurs en publiant ce qui suit à propos de la dernière assemblée de la N. L. U., tenue à Montréal, le 18 de ce mois.

MM. Gauthier et Mercier ont montré bien peu de délicatesse par leur vote en faveur de commuer la résolution précédente de la N. L. U. Loin d'aider la bonne réputation que les joueurs eux-mêmes se sont faite dans l'ouest, ils ont créé une mauvaise impression au public, et ont enragé les joueurs du Tecumseh ; il va sans dire que les joueurs du Tecumseh, s'étant fait ôter le fruit de la bouche, se vengeront sur les pauvres joueurs dans la partie de samedi. Ils peuvent s'en prendre à ceux qui sont responsables et le public d'ici est prêt à les acclamer, s'ils se servent du bâton "freely."

Pourquoi ces deux messieurs ne pouvaient-ils pas être aussi délicats que M. Murphy, des Toronto, qui a voté contre cette résolution, même au détriment de son propre club ? Ces choses sont regrettables pour nous, Canadiens de l'ouest, qui tâchons de prouver aux "English Canadians" que nous ne leur cédons en rien. Des actions de ce genre n'aideront ni le club ni les Canadiens.

Bien à vous,

HECTOR DEMERS,
Editeur du "Leader and Recorder."

LA REPONSE DES DELEGUES DU NATIONAL

Le président Mercier, avec qui nous avons immédiatement communiqué, sur reçu de cette lettre, vint nous voir à la course, accompagné d'Adélard Gauthier. Adélard était indigné, mais le président est toujours froid comme un "iceberg."

"Ils ne sont pas sérieux ,dit ce dernier, en riant. Ils ne sont pas sérieux, les gens de l'ouest. Je doute même qu'ils soient sincères.

Tenez, laissez-moi vous dire que Munroe était parfaitement satisfait de l'arrangement. C'est une question d'argent pour eux, et la question d'argent est suprême chez ces bonnes âmes. Voyez-vous, ils n'avaient pas d'intérêt à insister trop fort pour se condamner une partie sans argent contre les Capital. Il vaut bien mieux avaler une perte, et recommencer une série de parties entre quatre clubs.

Vous savez, le Toronto est la propriété du Toronto Ferry Company, et les bénéfices sont divisés à la fin de la saison. Une couple de parties supplémentaires ne les choque pas. Munroe fit un peu d'opposition pour la forme, et après consultation avec Murphy, de Toronto, il ne dit plus rien.

A propos de Murphy, dites donc à votre correspondant qu'il ne connait pas son affaire. Murphy a voté non pas contre, mais pour l'arrangement.

Du reste, cet arrangement est juste pour tout le monde.

Le Tecumseh et le Capital, en s'arrangeant le 23 juin pour faire partie nulle, méritaient une punition et ils l'ont eue en perdant un point tous les deux.

Quant au National, il est sorti de cette assemblée avec une foule d'avantages. Autrefois le National avait toujours le couteau dans les assemblées de ligue. En 1898, il fallait gagner deux fois le championnat. Or le gagnait sur le terrain et on le perdait aux assemblées de ligue. Les Canadiens devraient être contents, si on les représente assez bien pour obtenir les meilleurs morceaux.

Quant à moi, je prends ma part de responsabilité, et je reste convaincu qu'on a agi pour le meilleur des intérêts du National."

"Voyez, dit M. Gauthier, on joue demain pour la moitié des recettes, qui seront fortes. On loue le même jour notre terrain pour 100 dollars. Enfin, nous joueurs seront libres une semaine plus vite.

"On s'est donc tiré de cette assemblée avec des avantages supérieurs.

"On commence à prouver aux magnats de la ligue qu'on est aussi fins qu'eux."

LA JOUTE NATIONAL-POINTE SAINT-CHARLES

Deux parties en deux jours. Tel est la tâche que s'est imposée le National. Demain, il fera face aux Tecumsehs, à Toronto, et dimanche, il se mesurera aux Pointe Saint-Charles, à Maisonneuve. C'est beaucoup, mais l'équipe canadienne-française estime que ce n'est pas trop, et qu'elle sortira avec honneur de ces deux joutes.

La partie de dimanche sera certainement très contestée et vaudra la peine d'être vue.

Les joueurs de la Pointe Saint-Charles se considèrent comme certains de la victoire, parce qu'ils ont défait le club All Montréal, mais ils verront que le National est un club d'un autre calibre. Il y aura des émotions à cette joute, et le public en aura pour son argent.

Les billets de saison ne seront pas acceptés pour cette partie ni pour celle de samedi entre Cornwall et Montréal.

TOM O'CONNELL ET PETER MURPHY SERONT LES ARBITRES DEMAIN A MAISONNEUVE

Tom O'Connell et Peter Murphy ont été choisis comme arbitres pour la joute de demain à Maisonneuve, entre les clubs Montréal et Cornwall.

Le Montréal a eu hier sa dernière pratique. Son équipe sera la même que samedi dernier.

Le public qui assistera à la joute, sera tenu au courant des péripéties de la partie du National, à Toronto.

LES JOUTES DE CROSSE DE LA SAISON

ELLES RAPPORTERONT UN MONTANT DE $100,000

LE SHAMROCK A LES PLUS FORTES RECETTES

Des informations prises auprès des gérants des différents clubs de crosse de la ligue nous ont révélé le fait que les recettes des joutes de la saison rapporteront $100,000 au bas mot.

Les parties jouées jusqu'ici ont permis aux clubs d'encaisser la jolie somme de $77,500.

Les autres parties à jouer permettront d'arriver facilement au chiffre de $100,000.

Un fait curieux est que c'est justement le club qui est en dernière position ,qui a gagné le moins de parties, qui a les plus fortes recettes. Les Shamrocks ont en effet perçu du public à leurs différentes joutes, le joli montant de $14,500.

Cornwall est celui qui a fait le moins, $5,000. Il est très satisfait cependant.

Comme le club Shamrock est celui qui paie ses joueurs le moins cher, il pourra mettre un fort montant en banque.

Voici les chiffres approximatifs pour chaque club :

Shamrock	$14,500
Tecumseh	14,000
Montréal	13,000
Toronto	13,000
National	10,000
Capital	8,000
Cornwall	5,000
Total	$77,500

LUTTE

ACKERMAN POSE SES CONDITIONS

STEURS, LE PLUS BEAU LUTTEUR D'EUROPE, PART DEMAIN POUR FAIRE LE TOUR DU MONDE

GONTHIER VEUT JOUER AU FOOTBALL POUR LE NATIONAL

Ackerman pose au champion, et veut montrer à Tremblay comment une lutte doit se faire.

Voici ses conditions :

1o.—La bourse devra être de 250 dollars, tel que l'offre du Club Athlétique Canadien l'a spécifié.

2o.—La lutte sera de 2 dans 3, genre libre, règlements de la "Police Gazette."

3o.—Après 3 heures sans chute, la lutte devra être déclarée nulle.

4o.—Les prises de pieds dont Tremblay s'est servi contre Bothner sont défendues.

5o.—Le collier de force,—strangle—sera défendu.

6o.—Le vainqueur sera déclaré champion du monde pour les poids légers.

TREMBLAY FAIT UNE OBJECTION

Si c'est de la lutte libre, dit Tremblay, après avoir lu le document, je prendrai les prises que je voudrai et il prendra les prises qu'il voudra. Ackerman pense-t-il que je vais m'obliger à prendre rien que les prises qui vont lui faire plaisir ? Ce n'est pas un pique-nique que nous allons faire, c'est une bataille pour le championnat.

Une autre affaire, très grave, celle-là. Ackerman ne parle pas de son poids, il dit qu'il lutte pour le titre de champion lightweight, mais il ne s'engage pas à peser rien que 135 livres.

Je ne lutterai pas avec Ackerman pesant 142 livres.

STEURS PART POUR SA TOURNEE

Steurs, le plus beau lutteur d'Europe, s'embarque demain pour l'Amérique. Il rêve de faire le tour du monde, en triomphateur comme Hackenschmidt l'a fait. Steurs pèse 15 ou 20 livres de plus que le Lion Russe, et mesure 50 pouces de poitrine. Il est du même âge que Hack.

FOOTBALL

Gonthier, qui fut leveur de poids et plus tard lutteur, a décidé d'aborder le football, et de faire son entrée dans l'équipe du National.

Accoutumé aux coups, et pesant 200 livres, il sera dur à ébranler dans un scrimmage.

ATHLETISME

CONCOURS ATHLETIQUE DU CLUB CHAMPETRE

Le quatrième concours athlétique annuel du Club Champêtre aura lieu dimanche, au chalet du club, à la Pointe aux Trembles.

Le programme est le suivant :

1—Course de 100 verges des membres honoraires.
2—Course de 100 verges des membres actifs.
3—Course de 50 verges, dames membres honoraires.
4—Course de 50 verges, dames membres actifs.
5—Course à trois jambes, ouverte.
6—Course à la nage pour les membres actifs et honraires.
7—Lancer le poids de 21 livres, ouvert.
8—Course de 50 verges pour demoiselles.
9—Casser le pot.
10—Course en chaloupe entre les dames des membres actifs et honoraires.
11—Saut en hauteur, ouvert.
12—Course en chaloupe entre les membres actifs et honoraires, pour la coupe Blondin-L'Heureux.
13—Concours de tir aux pigeons artificiels entre les membres actifs et honoraires.

Le soir, il y aura chant, musique, danses, etc.

Les juges seront choisis sur le terrain.

Le comité d'organisation se compose de Jos. L'Heureux, D. Desrosiers, O. Tétrault, T. Lapointe, A .Archambault, T. Amesse, A. Dudemaine, Louis Poiré.

114 ATHLETES POUR LE TOURNOI DE DEMAIN

Pas moins de 114 athlètes prendront part demain au tournoi athlétique de la C. A. A. U., au terrain de la M. A. A. A. Voici le programme :

2.00 p. m. — 100 verges, épreuves éliminatoires, handicap.
2.00 p. m. — Lancer le boulet de 16 livres, handicap.
2.10 p. m. — 100 verges, handicap.
2.15 p. m. — Lancer le boulet de 16 livres, championnat.
2.20 p. m. — Saut en hauteur avec élan, handicap.
2.30 p. m. — 100 verges, épreuve finale, championnat.
2.35 p. m. — Un mille, championnat.
2.45 p. m. — Saut en hauteur, avec élan. Championnat.
2.50 p. m. — 220 verges, épreuves éliminatoires. Championnat.
3.00 p. m. — Lancer le disque. Championnat.
3.00 p.m. — 220 verges, épreuves éliminatoires.
3.10 p. m. — 220 verges, épreuve finale, championnat.
3.15 p. m. — 220 verges, épreuve finale, handicap.
3.25 p. m. — Saut avec perche, championnat.
3.25 p. m. — 880 verges, handicap.
3.35 p. m. — 440 verges, chmpionnat.
3.45 p. m. — 3 milles, handicap.
3.45 p. m. — Lancer le poids de 56 livres.
4.05 p. m. — Lancer le poids de 56 livres. Championnat.
4.10 p. m. — Un mille, handicap.
4.25 p. m. — 440 verges, handicap.
4.25 p. m. — Saut en longueur avec élan. Championnat.
4.35 p. m. — 880 verges. Championnat.
4.50 p. m. — Saut en longueur, avec élan.
5.00 p. m. — 120 verges avec obstacles. Championnat.
5.00 p. m. — Lancer le marteau de 16 livres. Championnat.
5.15 p. m. — Course à relais d'un mille. Championnat.

LA BOXE

SULLIVAN MET BRIGGS HORS DE COMBAT

Baltimore, 21 — Kid Sullivan, de Washington, D. C., a mis Jimmy Briggs, de Boston, hors de combat en 9 assauts ici, hier soir. La rencontre devait être de 15 assauts. Sullivan eut l'avantage à partir du quatrième assaut.

LA JOUTE DE BOXE DE LUNDI SOIR A MAISONNEUVE

Les derniers détails de la rencontre entre Geo. O'Malley, et le jeune Di Lucci, pugiliste de la classe des poids légers, ont enfin été réglés. La joute de boxe aura lieu lundi soir, au parc Riverside, et décidera pour de bon la question de supériorité entre les deux hommes. L'italien a battu l'an dernier O'Malley, au club Shamrock, mais il y a quelques jours l'Irlandais prenait sa revanche rans un combat en dehors des limites de la cité.

La rencontre de lundi sera la lutte décisive. Il y aura deux joutes préliminaires de six assauts.

CHEVAUX-MOTEURS

COURSES DU GRAND CIRCUIT

Columbus, O., 21 — Résultat des courses d'hier :

Prix du Board of Trade, bourse de $3,000, 2.07, amble :

Doris B., par Grattan, Allen	1	6	1
Boilvar, par Wayland, Walker	5	1	3
Eudora, Valentine	2	3	2
Jubilee, McEwen	3	2	4
Byrl Wilkes, Sullivan	4	4	5
BBlack Pet, Squires	6	5	6

Temps, 2.12¼, 2.10¼, 2.11¼.

Classes de 2.15, trot ; prix de $1,000 ; 3 dans 5 :

Lillie R., par . T. Keating	1	1	2	4
Bell Bird, par Stambell, Kester	7	4	1	1
Gales, Hopkins	2	3	3	2
Kim, P. Shank	3	2	4	3
Robin C., Hobson	4	13	5	r
Henry S., r., Evans	6	5	7	r
Admiral Schley, Shaffer	11	7	6	r
Little Bride, Gahagan	8	9	8	r
J. J. M., Jr., Davis	13	8	9	r
Heliograph, Hernley	9	10	11	r
Lucretia, Thompson	10	12	10	r
Betty Brook, Titer	5	6	d	
Aladon, Arnum	12	11	d	

Temps, 2.10¼, 2.10¼, 2.10¼, 2.11¼.

Classe 2.17, amble ; prix de $1,000 ; 3 dans 5.

Rushville, par Redfield, Gahagan	3	1	1	1
Miss Gay, par Ashland Wilkes, Snow	1	3	7	3
Country Boy, Cox	6	2	2	4
Morocco, Murphy	2	8	8	2
Bessie Earl, Geers	10	6	3	r
Ella Purcell, Valentine	4	4	4	r
Red Bow, Corsel	7	5	5	r
Gold Wright, Taylor	8	10	6	r
Baldy, Nuckols	9	9	9	r
Black Patchen, Hogan	5	7	d	
Doctor Mason, Graves	d			

Temps, 2.09½, 2.10¼, 2.11½, 2.12¼.

Kentucky Stock Farm Futurity, trotteurs de 3ans. Prix de $5,750 ; 2 dans 3 :

Ed. Custer, par Baronmore, Chadwick	1	2
The Abbe, par Chimes, White	2	1
Vera Prodigal, Childs	4	3
Lightsome, Benyon	3	10
Alceste, B. Shanks	7	4
Sheeny, Dr Thomas	5	7
Vendetta, Curtis	10	5
Governor Francis, Foote	6	6
Labordie, Saunders	8	8
Kid McGregor, McPherson	11	9
Maricopa, Nuckols	9	d

Temps, 2.12¼, 2.12¼.

MAJOR BRINO SE DISTINGUE

Un cheval canadien, Major Brino, la propriété de M. Joseph Girard, a remporté un succès signalé dans les courses au trot de Malone, classe des 2.15. Malgré une piste très défavorable — il avait plu toute la matinée — le cheval a donné des "heats" de 2.14¼ et 2.15¼. Si la piste avait été meilleure, Major Brino aurait battu son propre record de 2.13. Voici le résultat des 4 "heats" :

Major Brino	1	2	1	1
Billy W.	3	1	2	2
Edward D.	2	3	3	3

Temps, 2.14¼, 2.16, 2.15¼ et 2.15¾.

MATINEE DE COURSES DIMANCHE AU PARC DELORIMIER

La direction du parc Delorimier a préparé un excellent programme de courses au trot pour dimanche après-midi. Nous verrons trois bonnes classes, et il y a tout lieu de croire que le public sera satisfait.

Au commencement d'octobre, il y aura une semaine entière de courses.

BASE-BALL

SAINT-DENIS vs STARS

Les deux anciens rivaux, le Saint-Denis et les Stars, se rencontreront dimanche, dans une joute de baseball au parc Saint-Denis. Depuis plusieurs années, ces deux clubs ont joué l'un contre l'autre avec les résultats divers. Ils se sont vaincus tour à tour, dans des luttes passionnantes au possible. Celle de dimanche ne fera pas exception à la règle.

BUFFALO vs COLUMBUS

Buffalo, 21 — On vent de compléter les arrangements pour une série de six parties entre Buffalo, champion de la Ligue de l'Est, et Columbus, champion de l'American Association. Trois parties seront jouées à Columbus et trois à Buffalo. S'il est nécessaire de jouer une septième partie, elle aura lieu sur un terrain neutre.

Toutes les recettes iront aux joueurs. Les vainqueurs recevront 60 pour cent des recettes, et les perdants, 40 pour cent. Les trois premières parties auront lieu à Buffalo, les 27, 28 et 29 septembre ; les trois autres auront lieu à Columbus, le 30 septembre, et les 1 et 2 octobre.

AUX JEUNES CLUBS

Le rédacteur du sport de "La Presse" aimerait à recevoir au commencement de la semaine prochaine la visite du capitaine ou du gérant des clubs Van Horne, Yale, Richmond, Napoléon et Balmoral Indépendant. Au lieu de venir, on pourrait téléphoner, si on le désire.

LE M. B. C. A VALLEYFIELD

Les amateurs de baseball de Valleyfield attendent avec impatience la visite du M. B. C., car ils considèrent leur club invincible, et sont convaincus qu'il mettra une nouvelle victoire à son crédit. Le M. B. C. est cependant déterminé à surprendre la population de Valleyfield, et il est bien déterminé à battre les champions de la Ligue Canadienne de l'Est. Dans ce but, il invite tous ses amis, et les commis de bar en particulier, à l'accompagner à Valleyfield. Le train d'excursion partira de la gare Bonaventure à 9 h. 15 a. m.. Le prix du billet n'est que de 80 cents. La fanfare de Valleyfield sera à la gare pour recevoir le M. B. C. et ses amis.

MONTREAL ENCORE DEFAIT

Jersey City a fait un effort hier à la dixième inning et compta trois points, qui lui valurent la victoire. Le score auparavant était de 3 à 3, depuis la sixième inning. Les visiteurs durent se servir de trois pitchers. Mack ne lança qu'une inning, et fut remplacé par Pfanmiller, après que trois hits eurent été faits sur ses balles. Pfanmiller se luxua la cheville du pied à la septième inning, en voulant entrer au home, et fut remplacé par McCann.

Les erreurs furent la principale cause de la défaite de Montréal. Score :

MONTREAL

	A.B.	R.	1B.	P.O	A.	E
Joyce, l.f.	5	2	1	1	0	0
Connor, 1b.	5	0	1	11	1	0
Raub, c.f.	5	0	2	2	0	0
Herbst, r.f.	5	0	1	0	0	0
Simons, 2b.	5	1	1	2	5	0
McMahon, 3b.	4	0	1	0	2	1
Hartman, s.s.	4	0	0	5	6	3
Dillon, c.	4	1	1	9	4	0
Burke, p.	4	0	1	0	2	0
Total	41	3	9	30	20	4

JERSEY CITY

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Clements, l.f.	4	1	1	0	0	0
Woods, s.s.	5	1	1	4	3	0
Cassidy, 1b.	4	2	3	14	1	0
Handford, r.f.	2	1	1	0	0	0
Grant, 3b.	4	0	1	1	2	0
Keister, 2b.	5	1	1	3	5	0
Halligan, c.f.	5	0	2	0	0	0
Butler, c.	5	0	1	8	0	1
Mack, p.	0	0	0	0	0	0
Pfanmiller, p.	3	0	1	0	2	1
McCann, p.	0	0	0	0	2	0
Total	33	6	12	30	15	2

Score par inning :

Montréal	.120000000— 3
Jersey City	.002001003— 6

SOMMAIRE :

Coups bons pour 2 buts, Connor, Woods, Keister. Coup pour 3 buts, Halligan. Sacrifice hits, Clements, Hanford, Grant, McCann. Buts volés, Joyce, Clements, Cassidy, Keister. Double jeu, Simons à Hartman à Connor. Struck out, par Burke, 5. Hits en une inning sur Mack 3 ; en cinq innings sur Pfanmiller 5 ; en quatre innings sur McCann 1. Points faits sur Mack 1 ; sur Pfanmiller 2. Laissés sur les buts, Montréal 6 ; Jersey City 7. Umpire, Fanneran.

A Rochester :

Première partie :

		R.	H.	E.
Rochester	.001010201—	5	8	0
Providence	.00200002—	4	13	5

Batteries — Walters et Steelman ; Cronin et Higgins.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Rochester	.00000013x—	4	8	1
Providence	.00000010—	1	4	2

Batteries — McLean et Doran ; Nops et Higgins. Umpire, Moran. Assistance, 1,556.

A Toronto :

		R.	H.	E.
Toronto	.0001010000000—	2	6	1
Newark	.1000000100000—	2	12	2

Batteries — McGinley et Wood ; Moriarity et Stanage. Umpire, Kerin et Conahan. Assistance, 850.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C
Buffalo	83	54	606
Jersey City	77	57	575
Baltimore	75	59	560
Rochester	75	62	547
Newark	65	71	478
Providence	65	73	471
Montréal	57	80	416
Toronto	46	87	346

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Newark vs. Toronto.
Baltimore vs. Buffalo.
Providence vs. Rochester.

LIGUE NATIONALE

A New-York :

Première partie :

		R.	H.	E.
Pittsburg	.020000020—	4	10	4
New-York	.00022402x—	10	12	1

Batteries — Lifield, Camnitz et Phelps ; McGinnity et Bresnahan.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Pittsburg	.00030—	3	7	1
New-York	.01001—	2	7	2

Batteries — Phillipe et Gibson ; Mathewson, Ferguson et Bresnahan.

A Brooklyn :

		R.	H.	E.
Cincinnati	.010301001—	6	10	1
Brooklyn	.002000010—	3	7	4

Batteries — Essick et McLean ; Whitting, Ritter et Maloney.

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
Saint-Louis	.411011010—	9	11	3
Philadelphie	.100000000—	1	7	5

Batteries — McGinn et Noonan ; Dugleby, Ritchie, Moser, Dooin et Christie.

A Boston :

		R.	H.	E.
Boston	.00001000x—	1	6	0
Chicago	.00000000—	0	3	3

Batteries — Pfeiffer et O'Neill ; Foster et Moran.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago	106	34	758
New-York	89	50	640
Pittsburg	85	53	616
Philadelphie	65	74	468
Cincinnati	62	80	437
Brooklyn	57	81	413
Saint-Louis	50	91	355
Boston	44	95	317

LIGUE AMERICAINE

A Saint-Louis :

		R.	H.	E.
New-York	.10102100—	5	7	3
Saint-Louis	.02000300—	5	5	2

Partie arrêtée : noirceur.

Batteries — Howell et Rickey ; Griffith, Clarkson, Chesbro et McGuire.

A Cleveland :

Première partie :

		R.	H.	E.
Cleveland	.10100032x—	7	11	0
Boston	.00000101 0—	2	10	4

Batteries — Rhoades et Clark ; Obecliu, Armbruster et Carrigan, Umpires, Evans et Hurst.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Cleveland	.00000021001—	4	15	1
Boston	.00000000000—	3	14	2

Batteries — Joss et Clarke ; Tannehill et Carrigan.

A Détroit :

		R.	H.	E.
Détroit	.031110lx—	7	10	1
Washington	.00000000—	0	4	5

Batteries — Donahue et Payne ; Patten, Edmondson et Wakefield.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago	83	52	614
New-York	82	53	607
Cleveland	77	59	566
Philadelphie	75	59	560
Saint-Louis	67	68	496
Détroit	62	73	463
Washington	52	86	377
Boston	46	84	339

LA COURSE

REPONSE DE HARDY AU DEFI DE COSTE

Montréal, 12 septembre, 1906.

Monsieur le rédacteur du sport,
"La Presse,"
En ville.

Cher monsieur,

J'ai été quelque peu surpris en parcourant la page sportive dans "La Presse" de ce jour, de voir mon nom mentionné dans une polémique au sujet de la course à pied et un défi lancé aux coureurs de cette ville.

Avant de répondre à cette lettre, je tiens à faire connaître au public et à vous tout le premier, monsieur le rédacteur, puisque vous m'avez fait l'honneur de mettre mon nom de l'avant, que je ne suis nullement un coureur de profession. Il est bien vrai qu'avec quelques camarades j'avais l'automne dernier répondu à l'appel du Dr Gadbois, dans le but de promouvoir la course à pied parmi la jeunesse canadienne-française, mais comme la saison se trouvait passablement avancée, tout fut remis au printemps suivant, et depuis, le Club Athlétique Canadien — nom que nous avions choisi, — n'a pas, que je sache, donné signe de vie. A la demande de quelques amis, j'ai aussi, l'hiver dernier, chaussé la raquette et couru avec mon camarade Hébert, sous les couleurs du Montagnard, et comme je suis un fervent adepte de l'exercice en plein air, j'ai toujours continué depuis à faire de la course mon sport favori. C'est à peu près là où se borne toute ma carrière comme coureur.

Dans ces conditions, vous avouerez qu'un match avec M. Coste, même en lui supposant une victoire facile, ne serait pas de nature à consacrer sa réputation, et dans son propre intérêt, s'il tient réellement à se mettre en évidence, je lui conseillerais de s'inscrire pour les différents événements sportifs qui vont avoir lieu cet automne et dont les principaux seront les courses du M. A. A. A., le 22 du courant, ou le 29, et la course de treize milles autour de la montagne organisée par le "Herald," pour le 18 octobre prochain. M. Coste rencontrerait là des athlètes des principales villes du Canada et des Etats-Unis, et aurait l'occasion de nous donner des preuves non équivoques de ses capacités.

D'un autre côté, s'il tient à un match personnel, je crois qu'il lui sera difficile de trouver un adversaire sérieux, car peu de Canadiens-français, à Montréal, à part quelques-uns, relégués aujourd'hui au rang de professionnels, ont jusqu'à présent pratiqué la course à pied et sont publiquement reconnus comme possédant de réels mérites. M. Coste trouverait bien chez les Anglais plusieurs coureurs qui pourraient chaudement lui disputer une victoire pour cinq milles ou plus, mais ceux-ci ne lisent pas les journaux français et de plus ils ne prendraient pas son défi au sérieux, car pour eux, comme je l'ai dit plus haut, la seule manière de se faire une réputation, est de prendre part aux différents tournois athlétiques de chaque saison et d'en sortir avec honneur.

Je tenais, avant d'aller plus loin, monsieur le rédacteur, à faire ces quelques remarques à l'adresse de M. Coste, qui, j'espère, ne les prendra pas en mauvaise part.

Maintenant, si l'on croit qu'une rencontre individuelle serait de nature à intéresser le public, je veux bien, afin d'éveiller l'apathie de mes compatriotes vis-à-vis de ce sport pourtant si passionnant et si en honneur chez les autres nationalités, je veux bien, dis-je, me mettre à la disposition de M. Coste pour poser les conditions d'un match entre nous deux ou même plusieurs autres, ce qui n'en serait que plus intéressant.

Il est bien entendu que j'en viens à cette décision dans le seul but de promouvoir le sport de la course chez les Canadiens-français et non dans l'intention de me faire de la popularité.

Il est en effet regrettable que nous n'ayons pas encore songé chez nous à disputer la palme à nos concitoyens d'origines différentes dans ce genre de sport, comme nous l'avons fait, avec succès, dans toutes les autres branches de l'athlétisme, car il est évident qu'avec la vigueur qui caractérise notre jeunesse nous aurions tôt fait de nous accaparer leurs médailles et leurs records. Les Anglais le savent et ne verraient pas sans crainte l'établissement sur des bases solides d'un club de coureurs canadiens-français.

Vous remerciant, monsieur le rédacteur, de l'hospitalité de vos colonnes,

Je demeure,
Votre tout dévoué,
J. A. HARDY,
610 Sanguinet.

N. B. — Il est bien entendu que la question pécuniaire devra être écartée de ce match, qui ne devra être qu'entre amateurs seulement.

J. A. H.

"Voyez quel Progrès Nous faisons !"

3 Garde-Robes Semi-ready au Canada en 1898
69 Garde-Robes Semi-ready au Canada en 1906

BLUNOZ CANADIAN Semi-ready

"Blunoz",—une serge de la Qualité Semi-ready

Huit années d'un progrès remarquable indiquerait l'importance d'un commerce privé qui reposerait sur les idées premières de son auteur.

La confection Semi-ready a affranchi les hommes du Canada de l'esclavage et des incertitudes du marchand tailleur.

Voici une liste des villes et endroits où se trouvent les Garde-Robes Semi-ready. A Toronto il y en a deux ; à Montréal, trois, et dans tout le Canada, 69. :

ONTARIO
Toronto, (2)
Ottawa
Hamilton
London
Kingston
Galt
Berlin
Saint-Thomas
Brockville
Port Arthur
Sault Sainte-Marie
Fort William
Windsor
Peterboro
Pembroke,
Goderich
Sudbury
Alexandria
Vankleek Hill
Coldwater

MANITOBA
Winnipeg
Brandon
Portage la Prairie
Souris

QUEBEC
Montréal (3)
Québec
Sherbrooke
Trois-Rivières
Sorel
Coaticook
Joliette
Magog
Beauceville
Louiseville
Rock Island
Sweetsburg
Sainte-Marie de Beauce
Pierreville
Granby
Rivière du Loup
Saint-Jérôme
Saint-Henri
Thetford Mines

SASKATCHEWAN
Edmonton
Moosejaw
Prince Albert
Saskatoon
Indian Head
Wolseley

COLOMBIE ANGLAISE
Victoria
Vancouver
Nelson
Revelstoke
Grand Forks
Greenwood
Phoenix
Fernie
White Horse, Y.T.

NOUVEAU BRUNSWICK
Saint-Jean
Campbellton

NOUVELLE-ECOSSE
Halifax
Sydney, C. B.
Pictou

ALBERTA
Regina
Lethbridge
Calgary

Semi-ready
Type Physique A
Normal

Semi ready

Aucun n'est véritable sans cette étiquette de soie cousue dans la poche

MONTREAL :
237 rue St Jacques,
505 rue Ste Catherine Ouest,
3521 rue Notre-Dame, St Henri

ywC

Nowadays its Jess Applegath's

$ 2.50 HATS

Chaque Chapeau représente un Style Approuvé par la Mode. . . .

Les Meilleurs Chapeaux à $2.50 sur la Terre sont LES JESS APPLEGATH

467 et 469 rue Ste Catherine Ouest

Près de la rue Peel.

Seul Agent pour les Chapeaux Dunlap à $5.00.

Ouvert tous les Soirs. Magasin à Toronto 89 rue Yonge.

IL FAUT QUE VOUS VENIEZ A NOUS

Car le suprême confort que procurent nos Chemises Tailleur de $1.00 représente les meilleurs efforts des tailleurs de chemises les plus habiles. Elles sont faites avec les tissus les plus beaux et les plus durables et taillés sur les modèles les plus élégants et seyant à la perfection. Nous leur donnons la valeur de $1.25. Notre prix est de $1.00 ; voyez ce que vous pouvez épargner.

R. J. TOOKE,
177 RUE SAINT-JACQUES.
493 RUE STE CATHERINE OUEST.
473 RUE STE CATHERINE EST.

Avec de vieilles fourrures, nous en faisons de neuves chez : CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée.. Nos Tél. : Est, 1636, 1537. 265—1

LA PRESSE

MONTREAL, 21 SEPTEMBRE 1906

DANS NOS RUES

La Commission de la Voirie est de nouveau aux prises avec la question des poteaux. Sa position est moins qu'agréable. D'un côté le public demande à cor et à cri la suppression des poteaux, de l'autre les compagnies, appuyées sur leurs chartes, escomptant l'appui du Parlement qui ne leur a jamais fait défaut, laissent dire et n'en font que selon leurs intérêts.

La Commission a décidé de contraindre les compagnies ayant construit des conduites souterraines pour leurs fils d'enlever leurs poteaux érigés dans les rues où ces conduites existent.

Le cas est intéressant ; malheureusement les tribunaux seuls pourront en décider et comme les compagnies n'hésitent pas d'en appeler jusqu'à Londres. il se passera quelque temps avant que la question soit résolue.

Elle se présente si mal, hérissée d'objections si diverses que nous préférons n'en pas parler et attendre la parole autorisée des tribunaux.

× × ×

Mais il n'y a pas que les poteaux qui encombrent nos rues, il y a les chiens, nuisances ambulantes et hurlantes dont un seul spécimen suffit pour empoisonner l'existence des locataires de tout un district.

Contre les chiens, leur conduite et leurs hurlements, le peuple est protégé par un règlement fort bien fait et d'une efficacité incontestable.... si on l'appliquait.

Ce règlement, portant le numéro 33, ne permet à aucun chien de se balader sur les trottoirs, les chaussées et dans les ruelles. Les chiens non licenciés doivent être arrêtés, conduits à la fourrière pour y être occis s'ils ne sont pas réclamés.

Quant aux chiens licenciés, le même sort leur est réservé s'ils sont rencontrés errants, sans être accompagnés de leurs maîtres.

A voir les processions de chiens, munis ou non de colliers et de médailles, qui parcourent les rues de Montréal on ne se douterait pas de l'existence du règlement 33.

Passe encore quand l'ami de l'homme n'est que désagréable ; mais il est souvent féroce.

C'est surtout le cas pour la très grande majorité des chiens qu'emploient les livreurs de marchandises, les laitiers des environs de Montréal, par exemple.

Leurs fidèles gardiens ne dédaignent pas de se déranger de leur route pour, en courant, donner un coup de dent au piéton passant trop au bord du trottoir.

A quoi bon les règlements si on ne les met pas en force? Celui que nous signalons est appelé à rendre de très grands services à la population du jour où on l'appliquera.

Il contient une section 7 qui, combinée avec celles que nous venons de citer — 5 et 6 — mettrait fin aux ébats de tout chien "licencié ou non licencié qui, dans cette cité, en aboyant, mordant, hurlant ou de toute autre manière troublera le repos d'aucune personne quelconque."

Quelle admirable prévoyance nos pères conscrits de 1870 — car c'est de cette année lointaine que date le règlement 33 — ont montré dans les circonstances, et combien regrettable est l'oubli profond dans lequel est tombé cette loi municipale.

Un chien n'aboie et ne hurle de façon à troubler le voisinage que lorsqu'il est dans la rue non accompagné de son maître comme le veut la section 6.

Pourquoi ne l'enlève-t-on pas comme on enlève l'ivrogne qui crie ou chante trop fort ? On mène l'homme au poste pourquoi ne conduit-on pas la bête à la fourrière ?

Ces pauvres toutous sont moins coupables que leurs maîtres, les mettant dehors quand ils les ennuient sans s'occuper de ce qu'en pensent les voisins.

Il est des jours où le sans-gêne de ces propriétaires de chiens est tout particulièrement exaspérant. Ce sont ceux où, pour une cause quelconque, on a besoin de tranquillité absolue pour travailler ou laisser reposer en paix un malade.

Le mal grandit tous les jours ; certains districts sont particulièrement frappés ; il serait temps que les autorités municipales s'emploient à l'enrayer en appliquant le règlement 33.

× × ×

Quant aux enfants on ne saurait les empêcher de jouer et même de jouer bruyamment dans les rues, seul terrain de récréation mis à leur disposition par une municipalité sans entrailles. Mais ne pourraient-ils se contenter de crier sans hurler ou pousser des cris d'Apaches? Enfin concession pour concession ; qu'ils jouent dans les rues ou dans les ruelles, mais pas dans les deux à la fois ; qu'ils laissent aux infortunés parents, fatigués du travail de la journée les chambres de devant ou celles de derrière pour jouir d'un repos bien gagné.

Avec un peu moins d'insouciance de la part des parents, les enfants se conduiraient mieux dans la rue pour le plus grand bien des grandes et des petites personnes.

LE SERMENT

Le serment est devenu un jeu pour les criminels et un acte non respecté chez la plupart des accusés. On prête serment, très souvent sans se rendre compte de ce que l'on fait et le témoin n'a qu'un but, soit de faire acquitter ou de faire condamner l'accusé, selon qu'il est en sa faveur ou contre lui.

Le recorder Peletier, de la Ville St Louis, a fait ces remarques, hier matin en cour, à propos d'une chicane entre voisins. Quatre témoins ont juré "positivement" que l'accusé avait frappé la plaignante dans la cause, tandis que deux autres témoins ont juré "positivement" que ceci était absolument faux. Evidemment, quelques-uns ont fait un faux serment.

Le recorder déclare l'accusé coupable et le condamne à l'amende." Ces chicanes entre voisins, a-t-il ajouté, seront à l'avenir jugées avec plus de sévérité. Car, du train que vont les choses, nous aurons certainement des crimes déplorables. Hier c'était un homme qui frappait sa femme avec une hache ; aujourd'hui, c'est un autre qui est arrêté pour avoir frappé avec ses pieds ; demain, ce sera avec un couteau. L'accusé est traduit devant la cour et il se trouve immédiatement des témoins, déterminés d'avance, à contredire tous les témoins à charge. On a qu'un souci, celui d'éluder la loi.

Malheur, à l'avenir, à celui qui viendra avancer sciemment des faits qu'il sait être faux et que la loi pourra atteindre. Le serment doit être respecté."

PRIONS ET LAISSONS PRIER

La population juive de Montréal célébrait hier, par des prières spéciales au bord du fleuve, un souvenir pieux que les traditions lui ont appris à respecter. Tous les ans, lorsque reviennent les fêtes du Jour de l'An, pareilles prières se font sur la grève d'un cours d'eau quelconque.

Or, il s'est trouvé des gens assez peu civilisés pour insulter hier, à cette modeste manifestation d'un culte religieux.

Comment se fait-il qu'en plein vingtième siècle, l'ère des idées larges et tolérantes par excellence, on soit obligé de constater un état de choses aussi triste ?

Les hommes, malgré les divergences confessionnelles, sont égaux; partout ils ont le droit de manifester leur culte à la Divinité de quelque façon qu'ils l'entendent, et il faut être borné et misérable pour insulter à leur religion.

Protestants et catholiques qui se sont complus à rire ouvertement des Juifs, hier, prendraient les armes pour un massacre xénophobe, si des étrangers venaient tourner leurs cérémonies religieuses en dérision.

Prions comme nous l'entendons, soit; mais laissons aux autres la liberté de prier comme ils l'entendent.

CAMBRIOLEURS DE PRESBYTÈRES

A la clôture de la belle saison, les cambrioleurs qui se font une spécialité de piller les presbytères, entrent activement en campagne.

On dirait que prévoyant les rigueurs de la prochaine saison, ils cherchent à assurer le confort et l'abondance à leurs lendemains.

Hier même "La Presse" signalait un vol avec effraction commis la nuit précédente au presbytère de Saint-Vincent de Paul, dans le comté de Laval.

L'audace des rôdeurs nocturnes dont nous parlons est vraiment inouïe; pour perpétrer leurs vols ils pourraient assassiner quiconque oserait les repousser.

En face de ces brigandages organisés notre population s'émeut. La police provinciale ne devrait-elle pas faire tous les efforts possibles pour retracer et faire punir les criminels !

CHOSES ET AUTRES

Un extraordinaire phénomène, qui fut longtemps une des attractions de la troupe Barnum, vient de mourir.

Cet être bizarre, de son nom Lippert, possédait trois jambes et deux coeurs; l'un à gauche, comme tout le monde, et l'autre à droite. Il avait passé toute son existence à s'exhiber à travers le monde.

Pour être étrange jusqu'à la fin, son coeur droit cessa de battre quinze jours avant le gauche.

Que n'en avait-il un troisième! Il serait peut-être encore en vie !

× × ×

L'administration des douanes vient de publier des documents statistiques sur le commerce de France pendant les sept premiers mois de l'année 1906.

Il en résulte que le chiffre des importations, qui était en 1905 de $560,234,400 pour la période correspondante, a atteint cette année le chiffre de $618,703,000, ce qui représente une différence en plus de $58,468,600.

Pendant les sept premiers mois de 1905, le chiffre des exportations avait été, d'autre part, de $535,327,800. Il s'est élevé en 1906 à $571,306,800, ce qui représente une différence en plus de $35,979,000.

× × ×

Un nouveau confrère nous est né... en Chine.

C'est le "Zeng-tcheou-je-pao", ce qui veut dire l'Empire spirituel.

La Chine compte déjà quantité de "pao," et des centaines de titres se terminent par ce monosyllabe qui veut dire journal. Mais ce qui caractérise le nouveau venu, c'est qu'il paraît à Shanghaï, où le vice-roi de Nangkin lui a consenti une somme de 200,000 taëls pour le lancer.

A $1.10 le taël, c'est une jolie somme pour un journal chinois. Mais ce qui fera, paraît-il, la fortune du "Zeng-tcheou-je-pao", du moins on l'espère, c'est qu'il sera dirigé par S. E. Tcheng Ming-Yuen, taotaï du Koï-Tcheou, lequel est, paraît-il, un lapin. Ce sont les Chinois qui le disent.

Bonne chance à ce nouveau confrère, qui va nous tirer dessus, les blancs, n'en doutez pas, et dans les grands prix!

× × ×

Les ténors s'en vont. Les derniers concours du Conservatoire de Paris ont mis en lumière cette triste vérité. L'ut de poitrine devient de plus en plus rare et le modeste si bémol lui-même se cache.

A quoi cela tient-il ? Et que fait-on à Toulouse ?

Les hygiénistes, gens moroses, attribuent la disparition progressive du ténor et, bientôt, du pur soprano, à l'abus des sports violents qui exercent sur leurs cordes vocales une fâcheuse influence.

Un laryngologue expérimenté accuse la tuberculose, qui amène la rauceité chez les enfants et peut aussi déterminer chez les adolescents, au moment de la crise sexuelle, une exaltation des organes du son, un phénomène passager analogue au légendaire chant du cygne.

Et, en attendant, on ne peut plus chanter "Guillaume Tell", les "Huguenots" et autres opéras chers à nos pères.

× × ×

L'Académie française, contrairement à ce qu'on a annoncé, n'a pas encore fixé les dates des réceptions de MM. Ribot et Maurice Barrès.

Ces deux solennités n'auront, en tout cas, certainement pas lieu avant la fin de novembre. Il est même probable que M. Barrès ne sera reçu qu'au commencement de l'année prochaine.

En attendant, les deux nouveaux immortels travaillent à leurs discours de réception.

M. Ribot aura à faire l'éloge du duc d'Audiffret-Pasquier, et il sera reçu par M. Paul Deschanel, ce qui promet une séance académique éminemment parlementaire, au cours de laquelle un ancien président du conseil, après avoir loué un ancien président de l'Assemblée nationale, sera loué à son tour par un ancien président de la Chambre. On a déjà surnommé la séance de réception de M. Ribot "la journée des trois présidents".

"Quant à M. Maurice Barrès, qui fera l'éloge de J. M. de Heredia, il sera reçu par le vicomte de Vogüe.

× × ×

Voici une très amusante anecdote sur l'illustre compositeur des "Noces de Figaro", dont on célèbre en ce moment, à Salzbourg, le 150e anniversaire :

Un jour qu'il se trouvait en compagnie de Haydn, il dit à l'auteur de la "Création" :

—Maître, je parie que vous ne parviendrez pas à exécuter un morceau que j'aurai écrit.

Haydn tient le pari en souriant.

—Voici, reprend Mozart, après avoir achevé d'écrire.

Haydn se met au clavier, place la musique devant lui et laisse courir ses doigts. Le peu de difficulté du morceau l'étonne ; mais tout à coup :

—Hé ! qu'est ceci ? J'ai mes deux mains employées, l'une tout à gauche, l'autre tout à droite et.... il y a une touche à faire vibrer au milieu. Personne au monde ne peut jouer ça ! C'est une erreur !

Mozart s'amuse de la perplexité de l'exécutant qui s'est levé. Il s'assied à la place laissée vide et reprend le morceau à la première mesure, continue sans s'inquiéter, attend le passage impossible pour Haydn, baisse un peu la tête, appuie le nez sur la touche du milieu et poursuit sans autre encombre !

Alors Haydn s'avoue vaincu et donnant une pichenette au jeune Wolfgang :

—Je vois, mon cher ami, que vous nous mènerez tous par le nez.

× × ×

Le gouvernement japonais fait savoir qu'une Exposition internationale s'ouvrira à Tokio du 20 mars au 20 juin 1907. Il ne faut pas la confondre avec la grande exposition qui aura lieu à Tokio vers 1910 ou 1911.

× × ×

L'Islande est un pays exemplaire. L'étendue est considérable, les voyages presque impossibles. On ne peut donc assigner aux électeurs ni date fixe, ni bureaux de vote. On vote quand on peut. L'urne est confiée à un des habitants les plus respectés, et quand un fermier ou un pêcheur passe près de la demeure de celui qui en a la garde, il entre et remplit son devoir de citoyen.

Que nous voilà loin de ce qui se passe en Amérique, y compris, naturellement, le Canada.

VIN ST-MICHEL

Tonique efficace
Stimulant energique

Enrichit le Sang
Excite l'appétit
Aide la digestion

Lorsque les autres remèdes soulagent le Vin St-Michel guerit

Certificats

Boivin, Wilson & Cie, Montréal.

J'ai acheté pendant deux ans du Vin St-Michel et je puis certifier qu'il est un tonique puissant, je le préfère à tous les vins reconstitutants qui se vendent actuellement ; son âge vénérable est la meilleure preuve de son efficacité.

Votre toute dévouée,
MADAME F. CYR,
St. Scholastique,
Co. Deux Montagnes.

Boivin, Wilson & Cie, Montréal.

Messieurs,

Ma santé est infiniment meilleure depuis que je me sers de votre Vin Saint-Michel. Je conseille à ceux qui sont faibles ou débiles d'en prendre, c'est le meilleur tonique.

MADAME CHAS. COTE,
Isle Verte, P.Q.

Boivin, Wilson & Cie, Montréal.

Messieurs,

J'ai fait usage du Vin Saint-Michel. Les résultats ont été des plus satisfaisants et je puis maintenant le recommander comme un excellent tonique.

MADAME P. DUBREUIL,
St. Félicien,
St. Jean, P.Q.

BONS VETEMENTS de GARÇONNETS

GRATIS

Canifs,
Mouchoirs,
Crayons,
Bretelles
et Montres

avec Vêtements, selon la Valeur.

LA SORTE QUI PLAIT AUX GARÇONNETS ET FAIT QU'ILS EN ONT SOIN

Nous invitons les mères à venir voir notre bel et grand assortiment de styles parfaits et seyant bien et de tissus de première classe. Nos prix sont les plus bas, comparés à la qualité.

VOICI QUELQUES OFFRES :

HABILEMENTS BUSTER BROWN POUR GARCONNETS, en tweed rayé de fantaisie, aussi tweed mélangé, brun, gris et vert, avec culottes anglaises, à $5.00, $5.50 et $6.00. Ils sont magnifiques.

HABILLEMENTS A BLOUSE RUSSE, en serge, tweed à raies et à carreaux de fantaisie, à $2.50, $3.50, $4.50, $5.00 et $5.50.

HABILLEMENTS MATELOT, en serge bleu marine et cheviote, garnis de soutache blanche, marine ou rouge, pour garçonnets de 3 à 9 ans, à $1.75, $2.50, $3.50, $4.00, $4.50 et $5.00.

HABILLEMENTS MATELOT, en tweed à raies, nuances foncées et moyennement foncés, avec culottes anglaises, précisément convenables pour l'automne et l'hiver. Prix $4.50, $5.00 et $5.50.

Habillements à 2 articles, en tweed, serge, worsted et cheviote, style Norfolk, parements simples ou doubles, grandeurs 22 à 34, pour garçons de 4 à 16 ans. Prix, $3.50 à $8.00.

Habillements à trois articles, en tweed, serge, et worsted, style le plus nouveau, parements simples ou doubles, pour garçonnets, à $4.50, $5.00, $5.50 et $6.00.

Habillements à trois articles, en tweed écossais, serge, worsted et cheviote, à raies et à carreaux, très bien confectionnés, pour garçonnets, à $6.50, $7.50 et $8.00.

Reefers d'automne, en serge et cheviote bleu marine, avec boutons de cuivre pour garçonnets, à $2.25, $2.50, $2.75 et $3.50.

Pardessus en Whipcord, Herringbone et drap couverte, tous les plus nouveaux styles, pour garçonnets de 3 à 16 ans, à des prix variant de $3.50 à $9.00.

Pardessus imperméables en drap couverte fauve, olive et gris Oxford pour garçonnets, à $5.00, $6.00, $7.00, $7.50 et $8.00.

Pardessus en caoutchouc fini mat, toutes les dimensions, pour garçonnets, $2.25.

VENEZ VOIR NOTRE ASSORTIMENT

DRAPIER ET CONFECTIONNEUR POUR GARCONNETS.

allan

Angle des rues Craig & Bleury
et 401 rue Ste Catherine Ouest.

Nous Visons

à faire de la Farine "Five Roses" la farine la plus pure qui puisse se faire. Il nous en coûte plus cher pour atteindre ce haut degré de pureté, mais la bonne réputation que s'est créée la "Five Roses" nous dédommage de nos dépenses supplémentaires. La Farine "Five Roses" est absolument essentielle pour faire une pâtisserie et du pain d'une pureté absolue et est indispensable pour ceux qui apprécient la bonne santé. Ça paiera les ménagères de demander à leurs épiciers la "Five Roses".

Lake of the Woods Milling Co.
LIMITED.
17,19,21

DE RETOUR A LA MAISON

Fatigués et Malpropres après vos Vacances

Voilà dans quel état sont vos habits. N'oubliez pas que nous avons le seul établissement au Canada outillé spécialement pour LE NETTOYAGE SCIENTIFIQUE FRANCAIS.

TOUT A FAIT INDEPENDANT

de la teinturerie et où les vêtements de dames, messieurs et enfants sont nettoyés comme dans les meilleures maisons d'Europe et mieux que dans toute autre maison au Canada. Plus les articles sont coûteux et de qualité, meilleurs sont les résultats. Un essai le prouvera. On va chercher et remettre les marchandises. Médaille d'or comme teinturiers et nettoyeurs.

British American Dyeing Co.,
Bureux et Agences dans toute la ville et le Canada. 17,19,2

DONAT GAREAU- DENTISTE

098 St Denis, Montréal. Tél. E. 3431. 155-ned

Tenez-vous à Perdre un Dollar?

C'est ce que vous faites lorsque vous achetez une chaussure étrangère pour $6. —une chaussure égale à celle de $5.—la Slater. La différence d'une piastre dans le prix va dans la caisse de la Douane et pour cette piastre vous n'avez rien en retour.

La Slater est faite pour hommes et femmes. Elle a plus de valeur réelle que la chaussure étrangère, car elle est faite du meilleur cuir et par les ouvriers les plus habiles.

La chaussure Américaine ne peut soutenir la concurrence de la Slater ni être comparée à cette dernière, car la vente des chaussures Slater a quadruplé d'importance en cinq ans.

7 Magasins de Chaussures Slater 7
A MONTREAL

225 rue St Jacques,
McCrudden & Thompson.
47 St Laurent, Citizen's Shoe Co.
144 rue Centre, Thos. Hickey.
830 St Denis, Arsène Lamy.
3506 Notre-Dame, A. LaSalle.
107 Ste Catherine E., Bonin frères.
244 St Joseph, Lachine, P. Donnelly

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepte les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée devra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à prendre.

DEVOIRS DU COLON—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—ou la mère, si le père est décédé—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

DEMANDE DE LETTRES PATENTES devra être faite à l'expiration de trois années, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur des homesteads.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ — Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année pour un individu et de $50 à $100 par année pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minéral dans un endroit peut se choisir un claim.

Le prix d'enregistrement pour un claim est de $5.00.

Le prix d'enregistrement est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année, au moins, sur le claim, ou le payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00 devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux pour l'extraction de l'or, de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès quelle excède de $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. —Aucune publication non autorisée de cette annonce ne sera payée. 159-n

LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à vendredi, 12 octobre, 1906, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un brise-lames, à Port Arthur, Ont., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour brise-lames, à Port Arthur, Ont."

On peut consulter les plans et devis aux bureaux de M. J. G. Sing, ingénieur résident, bâtisse de la "Confederation Life," Toronto, Ont. ; de M. C. B. Temple, ingénieur résident, Port Arthur, Ont., ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de quarante-cinq mille dollars — $45,000.00 — à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GELINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 15 septembre, 1906.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 269—3

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

STADIUM

PATINAGE A ROULETTES | Fanfare tous les soirs de 8 à 11 (dimanche compris), aussi le samedi et dimanche après-midi, de 2 à 5.

Afin de faciliter la location des patins et éviter l'encombrement au vestiaire, le patinage commence une demi-heure plus tot et finit une heure plus tard que la fanfare.

Ceux qui ne sont pas membres. — Admission, après-midi et soir 10c. Patins à roulettes, 15c de l'heure.

Commençants (dames et messieurs), membre ou non, enseignés gratis tous les jours, de 10 à 12 a.-m. Admission 15c y compris l'usage des patins.

CETTE SEMAINE — à 9 hrs précises p. m., exhibition de patinage de fantaisie par

JOHN F. DAVIDSON, Champion du Monde

Aux prix habituels de 10c d'admission, tant pour spectateurs que pour patineurs.

ASSOCIATION ATHLETIQUE D'AMATEURS LE MONTAGNARD. 268—n

CHAMPIONNAT DE CROSSE

Cornwall vs Montréal

TERRAIN DU NATIONAL

Samedi, 22 Septembre 1906

Pour reprendre une partie nulle

Commencera à 3 p.m. Aura lieu, beau temps ou mauvais temps.

Sièges réservés, 75c.
Grande estrade, 50c.
" Bleachers," 25c.

Billets à vendre au bureau de la M.A.A.A., 250 rue Peel; à la succursale du "Star," angle Peel et Sainte-Catherine; chez Geo. Thomson, 128 rue Saint-François-Xavier.
GEO. S. CAMERON, Sec. Hon. C.C.M.

THEATRE DES NOUVEAUTES — Comédie Française. Tél. Bell Est 1895. Semaine du 17 Septembre : Pour les représentations de M. Lassalle " LE REVEIL "
Pièce en 3 actes par Paul Hervieu. Création de la Comédie-française. Intermèdes lundi soir. Matinée samedi. Semaine prochaine : **Le Député de Bombignac.** 267-6

THEATRE NATIONAL FRANCAIS
1440 Ste Catherine.
Tél. Bell Est 1736. Tél. Marchands 575.
Semaine du 17 Septembre LES AVENTURES DE JOE LACHANCE.
Prix, Matinées 10, 15, 20, 25 et 30c.
" Soirées 10, 25, 35, 40 et 50c.
Semaine proch. : **Le Frisson de l'Aigle.** 266-6

Ouimetoscope—Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm. Semaine du **17 Sept. Réouverture.** Vues Animées et Chansons Illustrées—2 représentations par jour, après-midi à 2¼ hrs; soir à 8¼ hrs. Prix populaires: 10c, 15c et 25c. Loges après-midi 25c, soir 35c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 267-6

HIS MAJESTY Le soir à 8.15 Mat. samedi à 2.15
THE GINGER-BREAD MAN 267-6

ACADEMIE Toute cette semaine. Matinée: Mercredi et Samedi.
KELLAR, LE MAGICIEN 267-6

FRANCAIS—Tous les apres-midi et soirs. Cette semaine THE SMART SET. Prix : 10, 20, 30, 35 et 50c. Semaine prochaine : THE MASTER WORKMAN. 267-6

ROYAL — Toute cette semaine. Mat. tous les jours. **The Nightingales Burlesquers.**
Semaine proch. : **The Broadway Girls.** 267-6

KENETOSCOPE COIN VISITATION ET ONTARIO.
Vues animées. Admission: Matinée 5-10c. Soirée 10-15c. 267-6

L'EXPOSITION DU COMTE D'YAMASKA

Elle a été tenue avec succès hier, à Saint-François du Lac — L'Hon. M. Allard présent.

Saint-François du Lac, 21 — Hier matin, à 10 heures, s'ouvrait en cette paroisse l'exposition annuelle du comté d'Yamaska.

Environ 5,000 personnes ont visité les terrains d'exhibition.

Au centre des terrains est un splendide pavillon destiné à recevoir les différents produits agricoles et d'industrie domestique. Tout autour de cet édifice, sont exposés des exhibits de toute espèce, consistant en différents objets confectionnés à la maison, tels que couvre-pieds, couvertes et couvertures de lits et de chaises, tapis, dont la beauté fait l'admiration des visiteurs et qui, certes, figureraient avec avantages dans les grandes expositions du pays. Sur le terrain, on pouvait voir les différents animaux de la ferme. On y remarquait de beaux types de bêtes à cornes et de moutons des meilleures races qui existent dans notre province. Les porcs destinés à l'industrie du bacon sont aussi en grand nombre et de première qualité.

L'Exposition de Saint-François du Lac a dû être, au point de vue des amateurs de chevaux, une des plus belles que l'on puisse voir. Il y avait là plus de cent chevaux de toutes races.

A quatre heures de l'après-midi, l'honorable M. Allard, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, accompagné des députés, MM. Bruneau, Gladu, Cardin, Marchildon et Ouellette, est allé faire une visite de l'exposition au succès de laquelle il a tant contribué par le passé et qui, dans les nouvelles fonctions qu'il occupe maintenant, l'intéresse encore plus particulièrement. Le ministre de l'agriculture, après avoir fait une visite sur le terrain, s'est dirigé vers le pavillon où le président de l'Association d'Agriculture du comté, M. Louis Lavallée et M. Guillaume Duplon, l'attendaient pour lui présenter une adresse de la part des citoyens du comté d'Yamaska.

En réponse à cette magnifique adresse, l'hon. M. Allard, en termes éloquents, a donné des conseils très pratiques aux cultivateurs sur les différentes questions d'agriculture. L'honorable ministre a fait un exposé des progrès accomplis jusqu'à aujourd'hui dans la classe agricole, a insisté sur le fait que c'est par l'instruction de notre population rurale, par l'amélioration de nos routes et par l'intelligente ardeur de nos agriculteurs, que l'on parviendra à faire prospérer notre belle province.

Après ces quelques remarques, fort écoutées des auditeurs, MM. les députés Bruneau, Gladu, Cardin, Ouellette et Marchildon ont aussi adressé la parole, et ont tous traité des sujets fort intéressants, touchant l'agriculture et la classe agricole.

L'exposition agricole du comté d'Yamaska a, cette année, été un très grand succès et a surpassé de beaucoup celles des années passées. On peut dire sans crainte que notre comté peut rivaliser avec avantage avec n'importe quel comté de la province et même de la Puissance, au point de vue de l'agriculture.

Hier soir, à l'hôtel des Sources Abénakis, il y a eu grand banquet de la Société d'Agriculture du Comté d'Yamaska, auquel assistaient l'hon. M. Allard, MM. les députés Gladu, Ouellette, Bruneau, Marchildon et Cardin, et les principaux citoyens de St François du Lac et du comté d'Yamaska.

ASSOCIATION ST JEAN BAPTISTE

Division Nord

Tous les officiers de la Division Nord de même que tous les officiers des sections de la Division Nord sont priés de se réunir ce soir, 21 septembre, au Monument National à 8½ heures.

Par ordre,

E. TETREAU,
Président.

NOUVELLES DE SHERBROOKE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 21. — Après une longue maladie, est décédé cette semaine, à l'âge avancé de 83 ans, M. John Filton, sr., l'un des plus anciens résidents de Smith's Mills.

— Mme Charles Eldridge est décédée lundi matin, à sa demeure d'Inverness, à l'âge de 78 ans. Les funérailles ont eu lieu mercredi à l'église paroissiale de la localité, au milieu d'un concours très nombreux de parents et d'amis de la famille.

— C. Hoyt et M. Aulis, de Rock Island, deux élèves de l'école publique de Derby, âgés respectivement de 11 et 8 ans, manquaient à l'appel du professeur, à l'ouverture de la classe lundi. Ils furent retrouvés le lendemain à la station de chemin de fer, à Derby Line où, décidés de fuir les bancs de l'école, ils avaient acheté des billets en destination de Sherbrooke.

Mais en présence de leurs parents, les jeunes déserteurs durent rebrousser chemin et retournèrent au logis sans passer par le formulaire des procédures d'extradition.

— On a commencé cette semaine, les préliminaires d'organisation du grand bazar annuel au profit de l'oeuvre de l'hôpital du Sacré-Coeur, évènement qui aura lieu cette année au Monument National et durant la dernière quinzaine d'octobre.

Ont été choisies comme directeurs du bazar, les Dames suivantes: Présidente, Mme Dr Pelletier; vice-présidentes, Mmes Dr J. F. Rioux et Auguste Codère; secrétaires, Mmes Henri Couture et Eugène Codère; trésorières, Mmes B. A. Dugal et M. A. Lainé.

Comité, Mmes Louis Dupuis, Alf. Lanctôt, C. A. E. Lefebvre, J. E. Sylvestre, W. Talbot, S. Caron, J. Codère et J. Fréchette.

— Les funérailles de Mme Emma Gagné, épouse de M. Josué Dion, ont eu lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste au milieu d'un nombreux concours de parents et amis de la famille.

Le service funèbre fut présidé par M. l'abbé Joseph Laporte, curé, et la Schola Saint-Jean-Baptiste, sous la direction de M. l'abbé Boulier, rendit la messe de Requiem de Perreault avec motets appropriés.

Le deuil était conduit par M. Josué Dion, époux de la défunte; Révérend frère Léon, Oliva, Philippe et Armand Dion, fils, et MM. Joseph Gagné, Oct Gagné, J. B. Choquette, J. B. Gagné, L. Dion, F. Boucher et E. Joncas, Norwood Mass.

La dépouille fut portée à sa dernière demeure par MM. Louis Couture, P. Fisette, Philippe McGee, Jos. Courchesne, Geo. Boulanger et L. Laliberté.

Portèrent les coins du poêle, sous la direction de M. Thomas Fortier, MM. J. Girard, J. Croteau, L. Houde, J. Proulx, J. Boucher et J. Lambert. L'inhumation eut lieu au cimetière St Michel.

— On mande de West Stewartstown, que la gare du Maine Central, à Beecher Falls, Vt., a été rasée par un incendie, samedi matin. On ignore l'origine du feu.

— Wilfrid Demers, arrêté ces jours derniers sur accusation de vol d'argent à la station du chemin de fer à North Hatley, a comparu devant le juge Mulvena hier matin et, après s'être avoué coupable du délit, opta pour un procès expéditif et fut condamné à 3 ans d'école de réforme.

— Il y a eu séance de la Commission de Beurre et Fromage de Lawrenceville cette semaine, suivie de la vente de 1,100 boites de fromage qui rapporta 12 13-16, 12 7-8, 12 15-16c.

— Les villages de Waterville, Milby, Capelton, Hatley West Compton et une partie d'Ascot; formant une superficie totale d'environ 60 milles carrés, ont été récemment détachés de la paroisse de Saint-Thomas de Compton pour former une nouvelle paroisse sous le nom de Notre-Dame du Mont Carmel.

— Mercredi après-midi, quatre ouvriers employés à des travaux de maçonnerie sur la maison du Dr Bégin, à Windsor Mills, ont été précipités sur le sol d'une hauteur de 30 pieds, tous reçurent des blessures qui, bien que douloureuses n'auront pas cependant de suites graves. Un échafaudage défectueux a été la cause de l'accident.

Les victimes sont: Antoine Leroux, de Saint-Georges de Windsor, Louis Abrun, A. Délisle et Edmond Aburn, de Windsor Mills.

— En Cour du Magistrat siégeant à Waterloo, mercredi, E. Ricard, de Foster, pour avoir usé de menaces et d'un langage insultant à l'adresse de Ludger Champigny, aussi de Foster, a été condamné à une amende de $5.00 et les frais ou 30 jours.

— "King David" l'évadé de la prison de Sweetsburg où il attendait son procès fixé au 25 du courant, sur accusation de vol d'une voiture, a été de nouveau capturé et remis en cellule.

— Sa Grandeur Mgr La Rocque était en visite pastorale à Saint-Jean-Baptiste, Sherbrooke Est, mercredi et jeudi de cette semaine et a administré le sacrement de confirmation à 240 enfants de la paroisse. M. et Mme J. B. Duford, servirent de parrain et marraine aux nouveaux confirmés.

Mgr était accompagné de Son secrétaire le Révérend M. J. E. Simard et de MM. les abbés Jos. Laporte, J. H. Roy, A. Martin, L. Marcotte, H. Perrin et J. Lemieux.

TELEGRAPHIE

Les lois de la guerre.

Gand, 21. — L'Institut de droit international a adopté une série de résolutions au sujet des déclarations de guerre. On veut que les hostilités ne commencent pas sans une déclaration non équivoque ou un ultimatum officiel.

L'institut exprime l'espoir que toutes les nations adopteront des règlements en conséquence.

Après la catastrophe.

Londres, 21. — Le désastre de Grantham a été une répétition de celui de Salisbury. Le convoi s'est engagé dans une courbe à une vitesse de 40 milles à l'heure, alors qu'elle n'aurait pas dû dépasser 10 milles, à cet endroit.

Tous le blâme semble retomber sur les épaules du mécanicien.

Des horreurs.

Londres, 21. — Le câblogramme suivant de sir Mathew Nathan, gouverneur de Hong Kong, a été reçu au bureau colonial, hier après-midi:

"On a recueilli des preuves presque certaines que le T. R. Hoar, évêque anglican de Hong-Kong, a péri dans le dernier typhon. Le nombre des Chinois qui ont trouvé la mort dans le cataclysme atteindra probablement sept mille.

Il se moque de la mort.

New-York, 21.—Harry K. Thaw, détenu à la prison des Tombes, sous l'accusation d'avoir assassiné l'architecte Stanford White, a refusé catégoriquement de subir un examen médical que voulaient lui faire trois aliénistes amenés par son avocat, Clifford Hartridge. Pendant une demi-heure Clifford Hartridge a prié et supplié son client de se soumettre à l'examen. Thaw est resté inflexible et à tous les arguments de l'avocat, il opposait ce raisonnement: "Je ne suis pas fou et je repousse ce moyen de défense. J'avais de bonnes raisons de tuer White et celles-là devront suffire à me faire acquitter."

Autour de la chaise électrique.

Albany, N.-Y., 21 — Les défenseur de Albert T. Patrick, avocat de New-York, actuellement sous le coup d'une condamnation à mort pour le prétendu meurtre du vieux millionnaire William Marsh Rice, ont présenté hier au gouverneur Higgins une pétition signée par 3,500 médecins de l'Etat de New-York.

Le désir de ces derniers est de faire établir si la congestion des poumons constatée par les médecins qui ont fait l'autopsie de William Marsh Rice, a été causée par la matière employée pour l'embaumement du cadavre ou bien par le chloroforme que Jones, valet du défunt, a déclaré dans ses confessions nombreuses et contradictoires, avoir administré à son maître sur l'ordre de Patrick.

La santé de Castro.

Caracas, 21 — Le président du Vénézuéla, s'est rendu mercredi de Macuto à Antinamo, (faubourg de Caracas).

Dans les cercles gouvernementaux, on assure que le président Castro est beaucoup mieux.

On appelle beaucoup l'attention sur le fait, que, lorsqu'il y a un mois, le président Castro se rendit à Antinamo, aucune force de police n'avait été requise, tandis que mercredi, un important cordon de police massé devant la gare empêchait les curieux d'approcher.

Il n'y a que le ministre de l'Intérieur qui alla à la gare, souhaiter un prompt rétablissement au président.

Mme Castro et le Dr Revenga ont pris place dans le même train que le président.

Le secrétaire général de la Présidence a annoncé, que tant que la santé du Président Castro ne serait pas complètement rétablie, ce dernier ne recevra personne, le président désirant vivement entrer en convalescence pour reprendre la tête des affaires.

AU LAC TEMISCAMINGUE

RESOLUTION IMPORTANTE ADOPTEE PAR LES CONSEILS MUNICIPAUX, EN FAVEUR DE LA PROLONGATION DU CHEMIN DE FER JUSQU'AU LAC DES QUINZE.

A leur dernière assemblée les conseils municipaux des cantons unis Laverlochère et Baby, et du canton Duhamel, au lac Témiscamingue, comté de Pontiac, ont adopté à l'unanimité la résolution suivante:

"Que ce conseil a appris avec satisfaction que l'hon. Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, a fait des instances auprès des autorités de la compagnie de chemin de fer le Pacifique Canadien pour le prolongement du chemin de fer local depuis Kippewa jusqu'au lac des Quinze.

Qu'il encourage l'hon. M. Gouin à persévérer dans ses efforts pour l'accomplissement prochain de ce projet si utile à la colonisation d'une région riche par ses forêts, par ses pouvoirs d'eau, par ses mines, par son sol agricole incomparable, favorable à la culture des légumes, des grains, des arbres fruitiers, à l'industrie laitière et à l'élevage, riche aussi par son climat et par son voisinage de la ligne du Grand Tronc Pacifique, du canal projeté de la Baie Georgienne, du chemin de fer projeté le Québec et lac Huron, et de la Baie d'Hudson, vaste port d'un avenir rapproché;

Que le prolongement du dit chemin ira bientôt joindre le Grand Tronc Pacifique et que l'augmentation immédiate de la population accroîtra le revenu des douanes et de l'accise du Canada;

Que sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, veuille, en conséquence, renouveler, de son côté, les demandes qu'il a déjà faites aux autorités du Pacifique Canadien en vue du prolongement immédiat du dit chemin.

Que la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien se voit enlever tous les jours le trafic de la région québecquoise du lac Témiscamingue par le chemin de fer du gouvernement de la province d'Ontario et est, en conséquence, aussi intéressée que cette région elle-même au prolongement immédiat du dit chemin.

Que ce conseil gardera une impérissable reconnaissance envers les honorables MM. Gouin et Laurier, s'ils réussissaient dans leurs démarches.

Que copies de cette résolution soient envoyées à M. Bourbeau Rainville, avocat, qui s'est tant intéressé par sa plume et sa parole, à l'oeuvre de notre chemin de fer, pour les transmettre à l'honorable M. Gouin et à sir Wilfrid Laurier."

Portland, Maine, 21. — L'inspecteur des postes W. O. Robinson, a reçu un coup de revolver, en essayant d'arrêter trois voleurs. Sa blessure n'est pas grave.

PROFESSIONNEL

DR P. E. BOUSQUET
Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
ASSISTANT-MEDECIN A L'HOTEL-DIEU
28 rue St Denis, Montréal.
18,21 E Tél. Bell Est 779.

Dr Arthur Beauchamp
CHIRURGIEN-DENTISTE
158 St Denis. Tél. Bell Est 3549.
Vis-à-vis l'Université Laval.

CAUSE INTERESSANTE

Barbara Parmelonis, une Polnaise, demeurait autrefois à Manchester, Angleterre; elle s'éprit alors d'un jeune homme du nom de Stephen Letuks qui la paya de retour. Stephen et Peters, son frère, émigrèrent au Canada. Peter Letuks écrivit à la jeune fille de venir les rejoindre, mais Stephen manqua à ses serments et refusa d'épouser la jeune fille. Celle-ci poursuit les deux frères en dommages pour $399.

Peter Letuks s'inscrit en loi contre l'action de Barbara, alléguant qu'il ne peut être tenu responsable du refus de son frère. Afin de voir si oui ou non il peut avoir quelque responsabilité, l'hon. juge Loranger ordonne preuve avant faire droit.

AMNISTIE

ACCORDEE PAR LE GOUVERNEMENT FRANCAIS AUX INSOUMIS ET DESERTEURS.

Le "Journal Officiel" a publié dans son numéro du 14 juillet 1906 le texte de la loi relative à l'Amnistie, que la Chambre a votée avant de se séparer pour les vacances. Nous croyons être agréables aux Français résidant sur le continent américain, en reproduisant l'article qui indique quelles sont les catégories de citoyens appelées à en bénéficier.

Art. 1er. — Amnistie pleine et entière est accordée pour les faits antérieurs au 1er juillet 1906.

Aux déserteurs et insoumis des armées de terre et de mer et aux déserteurs des bâtiments de commerce.

(a) L'amnistie est entière et sans condition de servir: 1. pour les insoumis et déserteurs âgés de plus de quarante-cinq ans; 2. pour les insoumis et les déserteurs que des infirmités rendent impropres à tout service actif ou auxiliaires dans les armées de terre ou de mer.

(b) L'amnistie est conditionnelle pour les hommes âgés de moins de quarante-cinq ans, c'est-à-dire avec obligation de servir dans les condtions suivantes: les insoumis ayant moins de trente ans seront tenus d'accomplir le service auquel ils étaient assujettis; les insoumis qui ont accompli leur temps de service actif, mais n'ont pas répondu aux appels de la réserve, auront à passer ou à compléter dans un corps ou dans un dépôt, le temps de service pour lequel ils auraient été appelés conformément à la loi en vigueur; les déserteurs ayant moins de trente ans, auront à compléter le temps de service qu'ils avaient à faire au moment où ils ont manqué à l'appel. Néanmoins, les hommes désignés dans les trois paragraphes qui précèdent ne seront pas astreints à un service actif au-delà de leur trentième année révolue.

Le bénéfice de cette disposition s'étendra aux hommes omis dans les tableaux de recensement: après trente ans, les uns et les autres resteront soumis aux obligations de la classe à laquelle ils appartienent par leur âge; les insoumis et déserteurs âgés de moins de trente ans qui seraient veufs avec un ou plusieurs enfants, ne seront pareillement soumis qu'aux obligations de la classe à laquelle ils appartiennent par leur âge.

(c) Les déserteurs et insoumis susceptibles de recevoir l'application de l'amnistie avec condition de servir prévue par le paragraphe b. devront, ainsi que les marins inscrits, déserteurs de commerce, se présenter devant les autorités qui seront désignées par les ministres de la guerre et de la marine pour formuler leur déclaration de retour avant l'expiration des délais ci-après, qui comptent à partir de la promulgation de la présente loi, savoir:

Trois mois pour ceux qui sont dans l'intérieur de la France et en Corse: six mois pour ceux qui sont en Algérie; six mois pour ceux qui sont hors du territoire français, mais en Europe ou en Tunisie; un an pour ceux qui sont hors du territoire de l'Europe, de l'Agérie ou de la Tunissie: et dix-huit mois pour ceux qui sont au delà du cap de Bonne-Espérance et du cap Horn.

(d) A l'expiration des délais fixés au précédent paragraphe, les insoumis et déserteurs qui ne se seront pas présentés pour réclamer le bénéfice de l'amnistie avec condition de servir, ou ceux qui, après avoir pris une feuille de route, ne se rendraient pas à leur destination, seront de nouveau recherchés et poursuivis, s'il y a lieu.

× × ×

Il est de l'intérêt de toutes les personnes, à qui cette amnistie est applicable, de faire parvenir leur demande à l'autorité consulaire française, dans les délais fixés, car, sous aucun prétexte, ces délais ne seront prolongés.

Sur le continent américain, les délais expirent le 12 juillet 1907.

LA VIE AU GRAND AIR

New-York, 21—On mande de Wrentham, Mass., au "Times" qu'un nommé Charles Battersby, qui souffre de la tuberculose depuis plusieurs années, s'est construit une hutte au sommet de deux pins voisins l'un de l'autre et qu'il se propose de passer là l'hiver, dans l'espoir de se guérir. Les fenêtres de cette chambre ne resteront fermées que pour empêcher la neige de pénétrer à l'intérieur.

BARQUE ECHOUEE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Pistoles, 21 — La barque norvégienne "Barford," capitaine Larensen, venant de Nantes, en route pour prendre une cargaison de bois à la Rivière-du-Loup, est échouée en dedans de l'Ile-aux-Basques, vis-à-vis Trois-Pistoles. La quille est brisée et elle attend qu'un remorqueur vienne la tirer de sa mauvaise position.

AU BON MARCHE

Le plus bienveillant accueil est réservé aux Dames qui visiteront notre Exposition de Modes d'Automne, Lundi, Mardi et Mercredi, les 24, 25 et 26 septembre. T

Vieilles fourrures refaites aussi rapidement que les neuves.

CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée. Nos Tél. : Est, 1636, 1537. 265—7

NAVIGATION

LIGNE ALLAN

SERVICE POSTAL DE PAQUEBOTS. MONTREAL A LIVERPOOL

IONIAN	vendredi 21 sept.
VIRGINIAN	vendredi 28 sept.
TUNISIAN	vendredi 5 oct.
VICTORIAN	jeudi 11 oct.

Vapeurs neufs à turbine, triples hélices. Prix de passage, 1ère classe $70.00 et au-dessus; 2ième classe, $42.50 et au-dessus.

Montréal au Havre -- Service direct

SARDINIAN	samedi, 29 sept.
POMERANIAN	mercredi 10 oct.
SARMATIAN	samedi 27 oct.

Une seule classe de cabine, savoir 2ième. Le Havre, $40; Paris, $43.65. 3ième classe, Le Havre, $27.50 ; Paris, $30.00.

S'adresser pour billets et d'autres renseignements à L. J. RIVET, 5 Côte St Lambert, Montréal. Ou, H. & A. ALLAN, 2 rue St Pierre, Montréal.
98-1Mvn

LIGNE DOMINION

MONTREAL A LIVERPOOL EN ETE. PORTLAND A LIVERPOOL EN HIVER.

S.S. Canada	1re cabine	$75.00
	2me cabine	$42.50
S.S. Dominion	1re cabine	$70.00
	2me cabine	$40.00
S.S. Ottawa, une seule classe		$45.00
S. S. Kensington, une seule classe		$42.50
S. S. Southwark, une seule classe		$42.50

Pour plus de renseignements s'adresser à L. J. Rivet, 5 Boulevard St Laurent, Tél. M. 4097.
Dominion Line, 17 St Sacrement. 112-n

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs, a.m.

*LA TOURAINE	septembre 20
*LA SAVOIE	septembre 27
*LA PROVENCE	octobre 4
*LA LORRAINE	octobre 11
*LA TOURAINE	octobre 18
*LA SAVOIE	octobre 25

*Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Geom Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

R & O RICHELIEU ONTARIO NAV. CO.
Voyages Superbes sur l'Eau
Santé, Repos et Distraction

Ligne Montréal-Toronto—Via Mille Iles et Rochester, N.-Y. Les bateaux partent tous les jours, le dimanche excepté, à 2.15 p.m.

Ligne Montréal-Toronto-Hamilton — Via les Mille Iles et la Baie de Quinté. Les bateaux partent les lundis, mercredis et vendredi, à 2.30 p.m.

Ligne Montréal-Québec. — Les bateaux partent tous les jours à 7 p.m.

Ligne Saguenay—De Québec, mardis, mercredis, vendredis et samedis à 8.30 a.m.

BUREAU DES BILLETS, EN VILLE, 128 rue St Jacques, en face du bureau de poste. 177—n

OTTAWA RIVER NAV. CO.

A OTTAWA, - $2.50

EXCURSION A CARILLON, $1.00

Prenez le train de 8 a.m. pour Lachine.

RAPIDES LACHINE

Prenez le train de 4.21 p.m. du G. T. R. pour Lachine.

Dernier voyage de la saison

Mercredi, 26 Septembre.

266—n

BRILLANTE EXPOSITION A ST JEAN DE MATHA

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jean de Matha, 21 — Mardi avait lieu, en cette paroisse, l'exposition de la Société d'Agriculture No 2 du comté de Joliette.

Malgré l'averse et l'orage électrique que nous avons eus dans le cours de l'avant-midi, une foule énorme se pressait dans les rues du village, et sur le terrain d'exhibition des animaux et des produits agricoles et domestiques.

A midi, le temps se mit au beau et les juges commencèrent leur ouvrage. Au dire de ces messieurs, tous les différents articles du programme étaient amplement représentés et pouvaient subir la comparaison avantageusement avec les sociétés soeurs des comtés avoisinants.

M. J. M. Tellier, député à la Législature de Québec, et M. J. A. Dubeau, député au fédéral, avaient bien voulu rehausser de leur présence l'éclat de cette fête des cultivateurs du haut du comté de Joliette. De plus, nos députés, comme marques d'encouragement, accordèrent des prix spéciaux de cinq dollars chacun.

Pour terminer dignement cette fête, un magnifique banquet fut donné aux juges, aux directeurs et aux invités à la demeure de M. le docteur Edgar Turgeon, président de cette société.

L'entrain le plus cordial ne cessa de régner pendant ces agapes agricoles et plusieurs discours furent prononcés par les messieurs suivants : M. l'abbé Carrière, curé de la paroisse ; M. Dubeau, M. P. ; J. M. Tellier, M.P.P. ; L. A. Fontaine, inspecteur d'école ; J. P. L. Ducharme, avocat, de Joliette ; Dr S. Turgeon, président ; M. Rémy Enault, juge ; A. Dugas, secrétaire-trésorier, etc., etc.

Parmi les juges présents au banquet nous citerons, de mémoire : MM. Jos. Loiseau, Desiriti Hétu, Aug. Perrault, Adhemar Leblanc, Léopold Dugas, Chs Bonin, Benny Henault, Joseph Belleville, Joseph Coulombe.

Les directeurs Joseph Hénault, Jos. Desrosiers, Elie Laferrière, Norbert Savignac, Joseph Marion, Emery Beaudoin, Alphonse Labine, J. Macdonell, Dr Edgar Turgeon, président, et A. Dugas, secrétaire.

Parmi les invités : M. Aug. Carrière, curé ; M. l'abbé Payement, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Montréal ; A. Fontaine et J. L. Ducharme, avocats, de Joliette, et MM. Tellier et Dubeau, nos deux populaires députés.

NAISSANCE DE TROIS JUMEAUX

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

La Baie du Febvre, 21 — Mme Narcesse Elie vient de donner naissance à trois jumeaux, ses premiers-nés. Les enfants ont été baptisés et tous se portent à merveille, ainsi que leur jeune mère.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Excursions de l'Ouest

PARTANT LES 21, 22 SEPT.
Bon pour revenir jusqu'au 8 Octobre 1906.

PORT HURON, Mich.	$14.85
DETROIT, Mich.	15.00
BAY CITY, Mich.	$17.25
SAGINAW, Mich.	17.15
GRAND RAPIDS, Mich.	18.95
CHICAGO, Ill.	18.00
ST PAUL ou MINNEAPOLIS, Minn., tout le trajet par chemin de fer	$36.00
ST PAUL ou MINNEAPOLIS, (via Upper Lakes et Sault Ste Marie)	37.50

TAUX REDUITS

JUSQU'AU 31 OCTOBRE, 1906.

Billets de colons de seconde classe de Montréal à

SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER et PORTLAND	$48.90
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE	$46.40
ANACONDA, BUTTE, HELENA, SALT LAKE	$45.90
COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO	$45.50
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES	$49.00
VILLE DE MEXICO	$48.00

Taux bas pour plusieurs autres endroits.

CHARS-DORTOIRS POUR TOURISTES

Quittent Montréal les Lundis et les Mercredis à 10.30 p.m. pour l'accommodation des passagers qui ont un billet de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST et de là jusqu'à la COTE DU PACIFIQUE. Prix modique pour lits qui peuvent être réservés à l'avance.

POUR LE CONFORT VOYAGEZ par le CHEMIN de FER du GRAND TRONC.

MONTREAL-PORTLAND

Des wagons-lits Pullman circulent maintenant entre Montréal et Portland attachés aux trains partant de Montréal à 8.01 p.m., tous les jours, et de Portland à 8.30 p.m., tous les jours.

Les wagons-restaurants palais quittent Montréal à 8 a.m., tous les jours pour Portland et de Portland à 8.15 a.m., tous les jours pour Montréal.

SERVICE DE TRAIN AMELIORE MONTREAL—OTTAWA

4 Trains par jour, dans les deux directions

QUITENT MONTREAL à † 8.00 a.m., * 9.40 a.m., † 4.10 p.m., et * 7.30 p.m.
ARRIVENT A OTTAWA à † 11.00 a.m., * 12.40 p.m., † 7.10 p.m., et * 10.30 p.m.

MONTREAL—BOSTON

et points intermédiaires dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Deux trains dans chaque direction tous les jours. Départ de Montréal: 9.01 a.m.; 8.40 p.m. Arrivée à Boston: 6.55 p.m.; 8.05 a.m.

Wagons salons-cafés et chars directs sur les convois de jour. Wagons-lits et chars directs sur les convois de nuit.

TRAINS LOCAUX DU DIMANCHE

Pour et de Montréal.

(Pour service additionnel de train, voyez les horaires de la compagnie).

VAUDREUIL — 9.40 a.m., 9.45 a.m., 1.30 p.m., 7.30 p.m., 8.00 p.m., 9.00 p.m., 10.30 p.m., 11.25 p.m.
Retour à Montréal, 7.01 a.m., 8.40 a.m., 8.39 a.m., 11.35 a.m., 6.00 p.m., 6.25 p.m., 8.10 p.m., 10.45 p.m.

STE ANNE — 9.40 a.m., 9.45 a.m., 1.30 p.m., 7.30 p.m., 8.00 p.m., 9.00 p.m., 10.30 p.m., 11.25 p.m.
Retour à Montréal, 7.01 a.m., 8.39 a.m., 11.35 a.m., 6.25 p.m., 6.30 p.m., 8.10 p.m., 10.45 p.m.

BAIE D'URFE — 9.45 a.m., 1.30 p.m., 9.00 p.m., 11.25 p.m.
Retour à Montréal, 6.25 p.m., 10.45 p.m.

BEAUREPAIRE ET BEACONSFIELD — 9.45 a.m., 1.30 p.m., 9.00 p.m., 11.25 p.m.
Retour à Montréal, 8.39 a.m., 6.25 p.m., 8.10 p.m., 10.45 p.m.

POINTE CLAIRE ET LAKESIDE, VALOISVILLE, STRATHMORE — 9.45 a.m., 1.30 p.m., 2.15 p.m., 9.00 p.m., 11.25 p.m.
Retour à Montréal, 6.25 p.m., 8.10 p.m., 10.35 p.m.

DORVAL — 9.45 a.m., 1.30 p.m., 2.15 p.m., 8.00 p.m., 9.00 p.m., 11.25 p.m.
Retour à Montréal, 6.25 p.m., 8.10 p.m., et 10.35 p.m.

DIXIE ET LACHINE — 9.45 a.m., 1.30 p.m., 2.15 p.m., 9.00 p.m., 11.25 p.m.
Retour à Montréal, 6.25 p.m., 8.10 p.m., 10.35 p.m.

POUR BROCKVILLE ET STATIONS INTERMEDIAIRES — 9.45 a.m. Retour à Montréal à 8.10 p.m.

ST HYACINTHE & RICHMOND—8.00 a.m., 8.01 p.m.
Retour à Montréal, 7.00 a.m., 6.50 p.m.

ST JEAN — 9.01 a.m.
Retour à Montréal, 10.15 p.m.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE : 137 rue Saint-Jacques Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

FEU Mme JACQUES BOLDUC

Elle avait célébré ses noces de diamant, l'année dernière.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Eastman, 21 — La paroisse d'Eastman vient de perdre une de ses plus anciennes citoyennes dans la personne de Mme Jacques Bolduc, née (Odile) Lemieux, décédée le 12 du courant à l'âge de 79 ans, après deux années de maladie souffertes avec la résignation d'une vraie chrétienne.

Feu Mme Jacques Bolduc, décédée, à Eastman.

Nos lecteurs se rappellent encore que l'année dernière, à la même époque, ces vieux époux célébraient leurs noces de diamant.

Le service fut chanté par M. Castonguay, curé de la paroisse, qui fut assisté par les petits-fils de la défunte. L'orgue était tenu par une de ses petites-filles.

Les porteurs étaient ses deux fils, Auguste et Hormisdas et ses deux gendres, Léandre St Onge et Armand Côté.

Le deuil était conduit par M. L. Ledoux, gendre de la défunte. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux âgé de 85 ans, neuf enfants, 62 petits-enfants et 37 arrière-petits-enfants et un seul frère âgé de 75 ans, seul survivant de ses frères et soeurs, qui était aussi présent aux funérailles.

"SWISS FOOD", la meilleure nourriture. — La nourriture de ceux qui se livrent à un travail intellectuel : "SWISS FOOD". Développe les muscles, les forces du corps, tient le cerveau actif. 15 cents le paquet, 8 livres. x

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS

21 et 22 septembre.
Bon pour revenir jusqu'au 8 octobre 1906
PRIX DE MONTREAL

DETROIT, Mich.,	$15.00
BAY CITY, Mich.	$17.25
SAGINAW, Mich.	$17.15
GRAND RAPIDS, Mich.	$18.95
CHICAGO, Ill.,	$18.00
ST PAUL ou MINNEAPOLIS, Minn	$34.00
St PAUL ou MINNEAPOLIS, aller et retour via Owen Sound et Sault Ste Marie	$37.50

EXPOSITION D'HALIFAX

MONTREAL A HALIFAX ET RETOUR

Sept. 21, 28.	$12.50
Sept. 23, 25, 30, Oct. 1er.	$18.50

Limite de retour, 9 octobre 1906.

Service de Wagons-lits et Salons ENTRE Montréal et Portland, Me.

Un wagon-lit direct quittera la gare Windsor, tous les jours, à 7.45 p.m., pour Portland, Me. Un wagon-salon partira tous les jours, excepté le dimanche, pour les Montagnes Blanches, et Portland, Me., à 9.00 a.m.

LES CONVOIS D'OTTAWA

7—trains par jour dans chaque sens—7
QUITTENT LA GARE WINDSOR

†8.45 a.m. *9.40 a.m. ‡10.00 a.m.
†4.00 p.m. *9.40 p.m. *10.15 p.m.

Wagons-salons ou wagons-lits sur ces trains.

QUITTENT LA GARE VIGER
†8.25 a.m. †5.45 p.m.

*Tous les jours. †Tous les jours, excepté le dimanche. ‡Le dimanche seulement.

IMPORTANTS CHANGEMENTS DANS LE SERVICE DES TRAINS

Le train qui part de la Place Viger à 1.10 p.m., le samedi seulement et celui du dimanche seulement à 8.45 a.m., pour le Nominingue ont été retranchés pour la saison. Le convoi spécial du vendredi partant de la Place Viger à 5.20 p.m., pour Sainte-Agathe a été aussi supprimé.

Le train de retour qui part de Nominingue, le dimanche seulement à 5.15 p.m., a été retranché pour la saison. Les convois qui partent maintenant de la Place Viger à 1.25 p. m. le samedi seulement et le dimanche à 9.15 a. m., se rendront jusqu'au Nominingue au lieu de Sainte-Agathe tel qu'aujourd'hui. Le dimanche seulement un train partira du Nominingue à 4.15 p.m., arrivant à Montréal à 9.30 p.m. Le service de train, le dimanche, entre Montréal et Lachute a été supprimé pour la saison. Le samedi, les trains partant de la Place Viger à 2.20 p.m. et qui arrivent à Saint-Gabriel à 5.25 p.m. et qui, au retour, quittent Saint-Gabriel à 7.05 p.m. ont été supprimés. Les convois du dimanche quittant la Place Viger à 2.20 p.m. pour la Jonction de Joliette et qui partent de Lanoraie à 8.10 p.m. arrivant à Montréal à 9.55 p.m., continueront à circuler jusqu'à nouvel ordre.

SERVICE SPECIAL DU SAMEDI

DEPART DE MONTREAL

Pour Dorval, Valois, Pointe-Claire, Sainte-Anne, Vaudreuil, Hudson, Pointe-Fortune et les stations intermédiaires.

(De la gare Windsor), 1.30 p.m., les samedis. Retour le lundi, arrivant à Montréal, à 8.40 a.m., 9.35 a.m., et 12.15 p.m. —Pour les trains additionnels voyez le tableau d'horaire.

Pour Lesage, Shawbridge, St Agathe, St Faustin et les gares intermédiaires au Nominingue.

(Place Viger) 1.25 p.m., le samedi. De retour le dimanche soir, arrivant à Montréal à 9.30 p.m.

Pour Sainte-Rose, Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme.

(Place Viger) à 1.40 p.m., les samedis. Retour les dimanches. Arrivant à Montréal à 9.00 p.m., et les lundis, arrivant à Montréal à 8.30 a.m., et 9.20 p.m. — Pour trains additionnels voyez l'horaire.

$48.90

..POUR..

Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Portland | Jusqu'au 31 Oct. 1906 | Seconde classe de Montréal.

Prix réduits pour plusieurs autres points.

Bureau des billets en ville, 129 rue Saint-Jacques, voisin du Bureau de Poste.

CHEMIN DE FER RUTLAND

Excursion à la Ville de NEW-YORK

JEUDI, 27 SEPTEMBRE 1906

Aller et Retour au Prix d'un Billet Simple $10.65

Limite de retour, lundi, 8 octobre.

Pour détails complets, confort de wagons-palais et wagons-lits, s'adresser au bureau des billets de la ville, 130 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 158 et 3456.

H. J. HEBERT, Agent des billets de la ville. F. E. BARBOUR, Agent général. 266-11

SON IMPRUDENCE LUI COUTE LA VIE

En voulant sauter d'une barge à une autre, William Deslauriers, de Québec se noie à Lachine, hier soir.

Lachine, 21. — Un nommé William Deslauriers de Québec, un manoeuvre employé à bord de la barge "Princess," de la Montreal Transportation Co." s'est noyé hier soir, en voulant sauter d'une barge à une autre. Le seul témoin de l'accident est une dame Joseph Leduc qui se trouvait à ce moment au bord d'une barge voisine, la "Moskika."

Une équipe sous la conduite du chef de police Robert a vainement tenté de repêcher le cadavre durant la nuit. On continue les sondages aujourd'hui.

Le défunt était âgé de 35 ans et demeurait depuis quelques temps à Montréal.

EXPOSITION DU COMTE DE VAUDREUIL

Saint-Lazare, 21 — Près de 7,000 personnes venant de toutes les parties du comté de Vaudreuil et des paroisses voisines, se sont rendues à l'exposition tenue ici, hier. M. le Dr G. Boyer, député au parlement fédéral et M. le Dr Poulin, député à la législature provinciale, étaient présents. Il faisait une température splendide qui a beaucoup contribué au succès de l'exposition.

M. le Dr Boyer a offert pour l'an prochain, une bourse de cinquante dollars pour encourager les travaux domestiques.

MM. les députés Boyer et Pilon ont fait, pendant l'après-midi, d'intéressants discours.

SYMPATHIE DE FRANCE

Mademoiselle Claire Vanasse, dont on connait l'admirable talent de diseuse, vient de recevoir, avec "hommage reconnaissant", la photographie autographiée du grand poète Sully-Prudhomme.

Mlle Vanasse s'occupe non seulement de déclamation, mais aussi de littérature.

TARIF

(Invariablement payable d'avance)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

ATTENTION — Bon clavigraphiste, connaissant anglais, français, demande à travailler soir. Accepte salaire modeste. Ecrire à Ralph Attias, 114 Champ de Mars. 270—3

BARBIER de première classe, de 22 ans, parlant l'anglais, désire position. S'adresser 1204 Boulevard Saint-Laurent, pour la ville ou en dehors de la ville. 271—1

BON COMPTABLE cherche ouvrage du soir. S'adresser par lettre à R., 549 "La Presse." 271—3

COUPLE sans enfant désire prendre charge d'une maison de la campagne ou en ville; la femme très bonne cuisinière; l'homme service intérieur, soin des chevaux ou autres. Références de premier ordre. Ecrire X., 658 "La Presse." 271-3

CHEF-PATISSIER, ex-professeur de l'institut Culinaire de Paris, demande place en ville ou dehors. Bons gages exigés. 29 rue Marie-Anna, Montréal. 269—4

COUPLE Belge cherche place, la femme cuisinière, l'homme cocher, meilleures références. Ecrire à B. B., 578 "La Presse." 270—3

COUPLE bien recommandé demande emploi comme gardien ou autre position de confiance ; âge moyen, anglais et français. Ecrire à Cam., 1401 "La Presse." 270—3

DEMOISELLE demande place dans magasin, comme caissière ou dans un bureau, pour écrire; de bonnes références seront fournies. S'adresser par lettre. Mlle Savard, 157 Sainte-Catherine Ouest. Tél. Est 1317. 269—3

FEMME — Une bonne femme demande des lavages de famille chez elle, 467 Saint-André. 271—1

GARCON âgé, honnête, sobre, demande emploi dans une boulangerie, comme aide-boulanger, avec expérience. S'adresser 114 Champ de Mars. 271—2

HOMME connaissant les deux langues demande emploi pour ouvrage de bureau ou faire des écritures. S'adresser J. B. Roy, St Louis de Gonzague, comté de Beauharnois. 271—3

HOMME d'âge moyen hautement recommandé, connaissant parfaitement les deux langues, désire position comme commis de bureau, correspondant, gérant ou toute position de confiance, ou bien prendrait ouvrage du dehors. Accepterait conditions très raisonnables pour commencer. Ecrire à F. F., 412 "La Presse." 271—3

JEUNE homme, 26 ans, marié, désire position, agent journaux aux Etats-Unis, gardien nuit ou collecteur, références et garanties fournies. Ferd. Daigle, Upton, Co. Bagot, Qué. 268—6

JEUNE HOMME, 20 ans, diplômé d'instituteur de Fredericton, parle anglais, français avec facilité, demande emploi quelconque dans magasin à la ville ou ailleurs, connaît aussi tenue des livres, gradué au High School, ne fait pas usage de boisson et tabac. Aucune offre d'emploi raisonnable ne sera refusée. Ecrire à Cam., 409 "La Presse." 271—5

JEUNE homme travaillant dans une banque, désirerait employer ses moments libres, tenue des livres, balance, vérification correspondance, etc. Ecrire G. G., 413 "La Presse." 271—3

JEUNE fille possédant diplôme modèle et pouvant fournir meilleures références pour l'enseignement du français, demande élèves chez elle, ou à domicile. S'adresser A. A., 290 Aqueduc. 271—2

MENAGERE demande emploi pour presbytère ou tenir la maison d'une personne seule, références sous tous rapports. 75 Eléonore. 269—3

MENAGERE demande emploi dans presbytère ou tenir la maison d'une personne seule, meilleures références, garde-malade. S'adresser 72 Eléonore. 271—5

MODISTE — Une jeune fille couturière d'expérience, désire travailler dans les familles privées. Ecrire à J. A. G., 80 Saint-Gabriel, chambre No 5. 269—3

POSITION demandée comme assistant teneur de livres ou dans un bureau, par un jeune homme parlant anglais et français avec références. S'adresser à I. Guindon, 34 Craig Ouest. 269—3

TAILLEUR — Un bon tailleur, arrivant des Etats-Unis, demande un emploi permanent. Ecrire G., 527 "La Presse." 267—6

UN HOMME capable de tenir une cave de marchands de liqueurs en gros, ou une cave de bar, connaissant la fabrication des liqueurs, peut donner les meilleures références, demande emploi. Ecrire C. D., 547 "La Presse." 271—2

VOYAGEUR — Jeune homme marié, sobre et travailleur, parlant l'anglais, désire position comme voyageur dans la ville, pouvant fournir de bonnes références. Ecrire à D. D., 410 "La Presse." 271—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES demandés pour piano, cinq années d'expérience comme professeur, Madame L. Boivin, née Vander Heyden, 11 avenue Laval. 246—21

ELEVES DEMANDES — Pascal Deremouchamps, 835 rue St Denis, 1er prix de flûte, solfège et harmonie du conservatoire royal de Liège (Belgique). 256—24

ELEVES DEMANDES — M. O. A. Beaudry, ci-devant de Boston, professeur de violon, 446 Sainte-Catherine Est. Prix modéré. Succès garanti. 256—24

ELEVES DEMANDES — On recevra des leçons de français, d'anglais, de piano, de chant, en s'adressant à Mlle LaRue, 358 Mont-Royal. 271—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Voulez-vous savoir l'anglais ? Voulez-vous apprendre la sténographie anglaise : Nous garantissons de 100 à 150 mots à la minute, dans 30 jours, ou bien votre argent vous sera remboursé. Voulez-vous être un teneur de livres de première classe ? Nous pouvons vous garantir une position dans 3 mois. Désirez-vous une haute position dans la télégraphie ? Nous pouvons vous placer dans 3 mois. Nous enseignons tous les systèmes modernes. Moon's Syllabic Shorthand and Business College, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest. Prof. W. T. Moon, princ. 269—6

LECONS — Le professeur Cooke enseignera les matières suivantes moyennant $1.00 par mois : anglais, sténographie, clavigraphie, mandoline. 476A rue Drolet, cité. 269—3

MADAME A. THERIEN, 152 rue Saint-Denis. Leçons de grammaire, sténographie française et anglais, clavigraphie, arithmétique. Cours le jour et le soir. 271—2

T. A. SIMPSON, 352 rue Sainte-Catherine Ouest, professeur de violon, banjo, mandoline et guitare. Vingt ans d'expérience. Conditions faciles. 261—24

HOMMES,GARCONS DEMANDES

APPRENTI tailleur demandé et un compagnon. 100 Sainte-Catherine Est. 270—2

APPRENTI boulanger demandé. S'adresser à J. H. Berthelet, Sault au Récollet. 270—6

BARBIER — On demande un barbier pour samedi, chez I. Moquin, 55 Boulevard Saint-Laurent. 271—1

BARBIER — On demande un bon barbier. S'adresser 259 Craig Ouest. Joseph Renaud. 271—1

BARBIER et apprenti demandé. S'adresser à J. T. Vézina, 280 Est rue Sainte-Catherine. 271—1

BARBIER de première classe demandé. Bonne position permanente. Bons gages et heures de travail raisonnables. S'adresser à Frank V. Hick, 264 rue Sainte-Catherine Ouest. 271—1

BARBIER — Bon barbier demandé. S'adresser au No 299 Saint-Antoine. 271—1

BARBIER demandé pour samedi, de midi à 11 heures, $3.00. No 24 Craig Est, immédiatement. 271—1

BARBIER demandé pour samedi, aussi un en permanence. S'adresser à 294 rue Bleury. 271—1

BARBIER demandé pour une localité anglaise. S'adresser à 76 rue Bleury. 271—1

BARBIER demandé pour demain. On paiera $4.00 pour la journée. S'adresser à 1061 Saint-Jacques. 271—1

BARBIER — On demande un bon barbier, au No 13 Sherbrooke Est, pourra commencer lundi, 24 septembre. 271—1

BARBIERS — On demande deux bons barbiers, place permanente et bons gages. Se présenter immédiatement au No 2108 Boulevard Saint-Laurent, en face de la rue Maguire. 271—1

BARBIER — On demande un bon barbier pour demain, samedi, au No 237 rue Maisonneuve, porte voisine de la pharmacie Gauvin. On donnera $4.00 pour la journée. 271—1

BARBIER — On demande un bon barbier pour la journée du samedi. S'adresser 277 Rachel. 271—1

BARBIERS — On demande deux bons barbiers pour samedi, bons gages payés. S'adresser 241 Craig Ouest. 271—1

BOUCHER — On demande un bon commis boucher et bon vendeur, parlant anglais et français. S'adresser 1023 Saint-Laurent. 270—2

BOUCHER — On demande un garçon comme boucher, deux ou trois ans d'expérience, parlant les deux langues. S'adresser coin Bourbonnière et Sainte-Catherine, Maisonneuve. 271—2

BRIQUETEURS demandés, aux usines Angus, C. P. R. S'adresser à D. G. Loomis and Sons. 271—1

CHARPENTIERS et journaliers demandés. S'adresser aux cours à charbon de Hartt et Adair, angle des rues Wellington et Colborne. 266—6

CHARPENTIERS ET JOURNALIERS demandés, 2 bons charpentiers, et 15 journaliers, les plus hauts gages payés pour aller à Shawinigan Falls pour toute l'hiver, à des bons hommes. S'adresser après 6 p.m. 83 rue Frontenac. 271—2

CHARRETIER — On demande un charretier connaissant bien la ville. S'adresser à LaRue et Cloutier, 137 rue Saint-Paul. 271—2

CHARRETIERS — On demande deux bons charretiers, 30 Dorchester Ouest. 271—1

CHARRETIER demandé, jeune homme fort, pour faire les livraisons, parlant anglais, préféré, références exigés. S'adresser 91 Inspecteurs. 271—1

COUTURIER-COUTURIERE demandés immédiatement, jeune couturier d'une couple d'années d'expérience, aussi bonne couturière sachant faire les boutonnières, bons gages, emploi permanent. Chs. Chabot 904 Ontario Est. 269—6

CORDONNIER — On demande un bon cordonnier pour réparations et ouvrage cousu, au No 948 Notre-Dame ouest. J. Sawyer. 270—2

CONFISEURS — On demande confiseurs avec expérience dans les "boiled goods," "Jap," crème et le marsh-mallow. Emploi permanent et bons gages. The Montreal Biscuit Company, avenue Brewster, Saint-Henri. 271—7

COMMIS EPICIER — On demande un commis, ayant deux ou trois ans d'expérience dans l'épicerie et parlant les deux langues. Références exigées. Ecrire E., 660 "La Presse." 271—1

COMMIS — On demande un jeune commis épicier, avec de bonnes recommandations. S'adresser chez M. Gascon, 585 Rivard. 271—2

COMMIS d'épicerie demandé, un bon homme d'expérience pour ouvrage de cave, dans une épicerie. S'adresser Dionne et Dionne, 4120 Sainte-Catherine, Westmount. 271—2

COUVREUR demandé immédiatement. S'adresser entre 7 et 8 heures du matin, chez Hodgson et Larin, 1840 Ontario Est, coin Cuvilier. 271—2

COUPLE — On demande un couple pour aider au ménage, etc., bon avantage. S'adresser à 149 rue Berri. 271—2

DISTRIBUTEUR — On demande un "driver" d'expérience pour vendre des sucreries. L. Martineau et Cie, 225 rue Dorion, Montréal. 269—6

DISTRIBUTEUR — On demande immédiatement un bon distributeur de pain au No 621 rue Albert. 271—1

DEBITEUR — On demande un débiteur et un homme pour machine. S'adresser Z. Corbeil et Frères, 3 avenue Desjardins, Maisonneuve. 270—2

EBENISTES, machinistes, finisseurs de mécanismes, de pianos et accordeurs demandés. Ecrire à W., 629 "La Presse." 267—6

ENTREPRENEUR — On demande un entrepreneur pour briqueter deux maisons. S'adresser 4167 rue Notre-Dame. 267—6

ELECTRICIENS — On demande tout de suite des électriciens ; place permanente pour de bons hommes, 880 Sainte-Catherine Est. 267—6

ELECTRICIENS — On demande des électriciens pour poser des fils à l'intérieur, aussi des apprentis d'une couple d'années d'expérience. S'adresser W. Fauteux, 3456 Notre-Dame, Saint-Henri. 271—1

FERBLANTIER compétent demandé pour ouvrage général. S'adresser à The Loco. and Machine Co, Longue-Pointe. 270—2

FERBLANTIER couvreur demandé. S'adresser 2838 Saint-Laurent. 271—1

GARCON DEMANDE — On demande un garçon de bureau parlant les deux langues et connaissant la clavigraphie. S'adresser 180 Saint-Jacques, 4e plancher, chambre 8. 270—3

GARCONS demandés pour mettre de la farine préparée en paquets. Brodie et Harvie, 10 rue Bleury. 270—2

HOMMES,GARCONS DEMANDES

GARCON — Un jeune garçon comme messager et pour se rendre utile dans un bureau. Bons gages et bonnes perspectives. The Bradstreet Company, coin McGill et Saint-Jacques. 270—2

GARCONS actifs, deux, demandés, pour le département des boîtes. Position stable et bons gages. S'adresser à Adam Beck, 46 et 48 rue Saint-Charles-Borromée. 270—2

GARCON — On demande un jeune garçon parlant les deux langues, pouvant répondre au téléphone, pour se rendre utile dans un bureau. S'adresser 703 New-York Life Bldg. 270—6

GARCON demandé pour ouvrage de bureau, Dr A. T. Sanden, 132 rue St Jacques. 271—1

GARCON fort et intelligent demandé pour une manufacture. The Forsyth Granite and Marble Co., Limited, 570 rue William. 271—2

GARCON — On demande un garçon pour travail facile. S'adresser 25 Saint-Gabriel. 271—1

GARCON messager de 14 à 15 ans demandé. Doit parler l'anglais. Bons gages, 142 rue Peel. Références exigées. 271—1

GARCON de bureau demandé, un capable de conduire un cheval de préférence. S'adresser à James M. Aird, 97 à 101 rue Saint-Urbain. 271—1

GARCON de bureau, intelligent et actif, demandé. S'adresser chambre 412 édifice New-York Life. 271—1

GARCON demandé, connaissant l'anglais et français. S'adresser No 6 rue Saint-Jacques. 271—1

GARCON — On demande un garçon comme apprenti. S'adresser tout de suite à la Dominion Electric Co, 232 Sainte-Catherine Ouest. 271—1

GARCON demandé pour faire les commissions. S'adresser chez Lanctôt et Cadotte, 54 Boulevard St Laurent. 271—1

GARCONS — On demande des garçons pour faire les commissions. Cie d'Imp. Perrault, 73 Saint-Jacques. 271—1

GARCONS demandés pour travailler dans notre fabrique. S'adresser au contremaître, E. N. Heney, Co. Ltd., 333 rue Saint-Paul. 271—3

GARCON demandé pour servir à la fontaine à soda. S'adresser Dr J. Leduc et Cie, carré Chaboillez. 271—1

GARCON — On demande un garçon parlant les 2 langues et pouvant répondre au téléphone. S'adresser aujourd'hui ou demain matin, de 9 heures à 3 heures p. m. 107 Saint-Jacques, chambre 53. 271—1

GARCON — On demande un jeune garçon pour faire les commissions. S'adresser au "Nationaliste," 20 rue Sainte-Thérèse. 271—1

HARNACHEURS et faiseurs de colliers demandés. S'adresser à The Great West Saddlery Co, Winnipeg, Man. 261—10

HOMMES de confiance demandés, dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des affiches aux arbres et palissades en vue ; distribuer aussi nos objets d'annonce. Salaire, $900 par an ou $75 par mois, et $3 pour dépenses par jour. Emploi permanent pour des hommes capables et fiables. Pas d'expérience nécessaire. Ecrivez pour détails, à Empire Medicine Co., London, Ont. 267—6

HOMMES de chantier. N'attendez pas, partez ce soir, pour une bonne compagnie ; rien à débourser. Adressez-vous : 409 rue Saint-Jacques. 267—6

HOMMES demandés qui veulent être bien habillés. Venez voir les valeurs que nous vendons à $10, $12 et $15, pour pardessus ou habillements faits sur mesure. Pantalons, $3, $4, $5. 3 magasins, 564 Saint-Paul, 61 et 502 Sainte-Catherine Est. Montreal Custom Tailoring Co. 267—12

HOMME — On demande un bon homme pour livrer des marchandises d'entrepôt et devant aussi aider à l'ouvrage général en dedans. S'adresser à Hector Prevost et Cie, No 38 Place d'Youville. 270-2

HOMMES — Polisseurs de meubles ou voitures compétents, demandés, ainsi que des frotteurs et vernisseurs. Bons gages. Ecrire à G. H., 601 "La Presse." 267—6

HOMME FORT

Homme fort demandé comme aide-garde-magasin, pour se rendre généralement utile dans la manufacture. S'adresser immédiatement, muni de références, à la Crescent Manufacturing Co., Ltd., 2 rue des Inspecteurs. 271—2 F

HOMME — On demande un homme de cour connaissant bien les chevaux. S'adresser à LaRue et Cloutier, 137 Saint Paul. 271—2

HOMME — On demande un homme pour traire les vaches et faire la livraison du lait. S'adresser L. E. Sainte-Marie, 695 des Carrières. 271—1

HOMME demandé, un bon homme qui peut faire les planchers en ciment. S'adresser à D. G. Loomis and Sons, 232 rue McGill. 271—1

HOMME — On demande un homme pour prendre soin de deux chevaux, et se rendre utile aux magasins. S'adresser J. L. Desaulniers, 492 St Laurent. 271—1

HOMMES demandés pour les chantiers, West North Bay, Wahnapital, Sudbury et Blind River. Les plus hauts gages payés. A. Hudson and Co., 14 rue Bonsecours, Montréal. 271—6

HOMMES — On demande deux hommes pour la livraison, (drivers) dans une épicerie. S'adresser A. Dionne Fils et Cie, 581 Sainte-Catherine Ouest. 271—2

HOMME de cour demandé, sobre, pour prendre soin des chevaux et voitures, immédiatement. S'adresser au No 89 Saint-Timothée. 271—1

JEUNES gens expérimentés demandés pour conduire des machines à tourner des faux-cols, manchettes et chemises. Position stable et les plus hauts gages. A. H. Sims Co., Limited. 270—2

JEUNE HOMME demandé pour bureau de 16 à 18 ans, parlant les deux langues et ayant une écriture rapide. Kings Express, 56 rue Saint-Henri, Montréal. 271—2

JEUNE commis demandé pour un commerce d'articles de plombier en gros. Il devra être habile aux chiffres et connaître un peu l'ouvrage de bureau. Ecrire à A., 659 "La Presse". 271—1

JEUNE garçon demandé à la pharmacie Leduc, coin des rues Saint-Denis et Sherbrooke. 271—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour l'épicerie, sachant l'anglais et bien recommandé. S'adresser 84 rue Berri. 271—1

JEUNE HOMME — On demande un bon jeune homme parlant l'anglais, pour ouvrir les huîtres, un connaissant la cuisine — short order — préféré, pour ouvrage du soir. S'adresser 772 Sainte-Catherine ouest. 271—1

JOURNALIERS compétents demandés à Sainte-Anne de Bellevue. Bons gages. S'adresser à D. C. Loomis and Sons, 232 rue McGill, ou à Sainte-Anne. 269—3

JOURNALIERS, 100, demandés, pour travailler à des égouts. Pour commencer lundi matin aux avenues Bloomfield et Québec, Outremont. S'adresser sur les chantiers ou à 27 Dufresne, ou 225 Fullum, Leclaire et McDonald. 271—2

JOURNALIERS demandés aux usines Angus, C. P. R. S'adresser à D. G. Loomis and Sons. 271—1

MENUISIER — On demande un menuisier au banc. S'adresser H. Fauteux, manufacturier de porte et châssis, 10 avenue Fauteux. 271—1

MOULEURS en cuivre, ou mouleurs en fer demandés pour travailler le cuivre, aussi des "core-makers." Position stable et les meilleurs gages. Boutique libre. S'adresser à la Robert Michell Co., Ltd., avenue Bel-Air, Saint-Henri. 258—n

OPERATEURS — OPERATRICES — On demande trois opérateurs et cinq opératrices dans les costumes et manteaux pour dames. S'adresser : Adam Lamy, 3555 rue Notre-Dame Ouest. 268—6

PATISSIER — On demande immédiatement un bon pâtissier, place permanente, bons gages. S'adresser E. Martin, 568 Notre-Dame Ouest. 271—2

PRESSEUR — On demande un presseur dans les manteaux. M. Marchand, 305 Notre-Dame Ouest. 264—n

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 2

LIBRAIRIE

CHAPMAN

2407 rue Sainte-Catherine,

3e porte à l'ouest de la rue Windsor.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

HOMMES,GARCONS DEMANDES

POLISSEURS de pianos compétents demandés, ainsi que des frotteurs et vernisseurs. Bons gages. Ecrire à I. J., 602 "La Presse." 267—6

POLISSEUR — On demande un bon polisseur, pouvant aussi vernir, pour travailler dans les pianos, position permanente. S'adresser chez Antonio Pratte, 555 Saint-Timothée. 270—3

PLATRIERS demandés, aussi des apprentis avec quelque temps d'expérience. Les plus hauts salaires payés. S'adresser à Joseph Fabien, 494 rue Charlevoix. 267—6

PEINTRES — On demande des peintres de maison, chez M. Defer, rue de l'Eglise, No 131, Ville Saint-Paul. 271—1

PEINTRES et tapissiers de premier ordre demandés. S'adresser à Bells, 436 rue Sainte-Catherine Ouest. 271—2

PLOMBIER — On demande un bon plombier, chez J. A. Presseau, 348¼ Montcalm. 271—1

QUELQUES jeunes gens demandés pour laver les bouteilles et se rendre généralement utiles dans la manufacture. S'adresser à 121 rue Saint-André. 271—2

SOLLICITEURS DEMANDES pour assurance contre le feu. Salaire libéral aux hommes compétents. Ecrire à La Providence, 52 Saint-Jacques, ou boîte 255 L'Assomption, Qué. 267—6

SELLIER demandé, capable de faire les sellettes canadiennes de travail. S'adresser chez E. N. Heney Co., 333 rue Saint-Paul. 269—6

STOREMAN — On demande un "storeman" parlant et écrivant les deux langues, pour une maison de gros, et connaissant l'expédition des marchandises. Inutile de se présenter sans recommandations de première classe. Spécifier salaire demandé. Ecrire à la boîte 462, B. P. 270—3

TAILLEURS de première classe demandés, ouvrage à la pièce ou à salaire, bons gages. S'adresser G. B. L., Boîte 338 Niagara Falls, Ont. 267—6

VOYAGEUR connaissant bien le commerce de bijouterie dans la province de Québec et les provinces maritimes, demandé. Ecrire donnant copie des références et spécifiant salaire attendu, à E. E., 595 "La Presse". 270—2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BONNE demandée pour enfant de trois ans. Devra parler le bon français et avoir de bonnes recommandations. S'adresser après 6 heures, au No 278 rue de l'Université. 271—1

BLOUSES

Opératrices demandées pour faire des blouses de dames. Emploi permanent et meilleurs gages payés. Fil gratuit. S'adresser immédiatement, Mlle Moore, 4 rue Lemoine, deuxième étage. 264—12 F

COUTURIERES demandées dans les pantalons de pratiques, aussi une faiseuse de boutonnières. Bons gages payés. Place permanente. S'adresser à 392 Saint-Jacques, quatrième étage ; déménagera bientôt au centre de la ville. 269—6

COUTURIERE de première classe pour ouvrage de pratiques, bons gages et position permanente. D. J. Turner, 233 Saint-Jacques, 2ème étage. 271—2

CUISINIERE — On demande immédiatement une bonne cuisinière. L. A. Clapin, gérant, Grand Hôtel, Chambly Bassin, Qué. 271—2

CUISINIERE et une fille de chambre demandées, avec références, au No 901 Dorchester Ouest. 271—2

Collets

On demande deux opératrices pour poser les collets des chemises molles, aussi dix opératrices pour les autres parties des chemises. Emploi permanent et meilleurs gages. Fil fourni gratuitement. S'adresser à Mlle Parent, 4 rue Lemoine, 3e étage. 269—12 F

ECOTEUSES — On demande des "stemmers", écôteurs. S'adresser immédiatement chez J. Rattray et Cie, Ltd, 80 rue Saint-Charles-Borromée. 267—6

FAISEUSES de pantalons en dehors demandées. Nous avons un lot considérable à faire faire. Venez avec échantillon. Aussi aide-presseur d'habits et pantalons, pour la fabrique. F. Campbell Wheeler, 916 rue Saint-Laurent. 271—3

FEMME de journée demandée. S'adresser 768 Notre-Dame Ouest. 271—1

FEMMES demandées pour la dépense, filles de chambre et filles de table. Les meilleurs gages payés. Hôtel Welland, avenue du collège McGill. 271—1

FEMME — On demande une femme de journée, deux jours par semaine. S'adresser Maison Sainte-Marthe, 75 Saint-Urbain. 271—3

FEMME — On demande une femme pour ouvrage général dans un hôtel. 49 Craig Est. Montréal. 271—1

FILLES — Dix jeunes filles demandées immédiatement pour la manufacture, ouvrage très facile et permanent. American Button Co. 15 ruelle Busby, près du commencement de la rue Saint-Antoine. 266—6

FILLES, 10, ponctuelles, demandées, pour apprendre à tapisser les boîtes. Gages payés en apprenant, $3 par semaine. Ouvrage facile. S'adresser Adam Beck, 46 et 48 Saint-Charles-Borromée. 267—6

FILLES demandées, 50, pour un léger et agréable travail d'atelier. The Northern Electric and Mfg Co, Ltd., angle Notre-Dame et Guy. 268—6

Filles Demandées

Bons gages, emploi permanent. S'adresser à The Thos. Davidson Mfg. Co., Ltd., 187 Delisle. 271—1 F

FILLE DE CHAMBRE — On demande au No 23 Sainte-Famille, une bonne fille de chambre, bien recommandée. 269—3

FILLE de salle expérimentée et active demandée immédiatement. Alexander Café, 466 rue Sainte-Catherine Ouest. 270—2

FILLE demandée, parlant les deux langues, pour servir les tables dans un hôtel. S'adresser 10 carré Papineau. 270—2

FILLES — Besoin de filles qui savent travailler dans les boîtes à cigares. Inutile de se présenter si l'on ne connaît pas le métier. E. N. Hébert, 684 Parc Lafontaine. 271—2

FILLES demandées pour écoter le tabac. S'adresser au No 21 rue Saint-Pierre. 271—2

FILLE — On demande une fille pour servir la crème à la glace, dans un salon de rafraîchissements. S'adresser 539 Sainte-Catherine Est, coin Amherst. 271—1

FILLE — On demande une fille de chambre bien recommandée. S'adresser à Mme Richard, 59 rue Sherbrooke Ouest. 271—2

FILLE — On demande une fille d'expérience pour servir la table. Hôtel Russell, 582 Saint-Jacques. Vieilles femmes demandées. 271—1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FILLES, FEMMES — On demande deux filles ou femmes pour servir la table et faire les chambres. S'adresser Maison Sainte-Marthe, 75 rue Saint-Urbain. 271—3

FILLE — On demande fille ou garçon pour prendre soin d'une salle d'échantillons et répondre au téléphone, salaire $12 par mois. S'adresser samedi, 15 rue Saint-Jean. 271—1

FILLE demandée pour travaux généraux du ménage. Gages de $12 à $14. Pas de lavage. S'adresser 561 Sainte-Catherine Ouest. 271—1

FINISSEURS de cuivre demandés. Emploi permanent à de bons hommes. Canadian Gen'l Electric Co. Limited, Peterboro. 271—3

INSTITUTRICE — On demande une institutrice avec brevet, école élémentaire. S'adresser au secrétaire-trésorier, commission scolaire Saint-Stanislas de Kotska. 260—12

JEUNE FILLE — Bonne jeune fille demandée, avec un peu d'expérience dans les habits d'hommes. S'adresser à M. Carbonneau, département du tailleur, chez Dupuis Frères. 264—n

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille ayant une bonne main d'écriture comme caissière. Hôtel Wilfrid, coin Saint-Jacques et St Gabriel. 270—2

JEUNE FILLE demandée comme servante générale dans famille de trois. S'adresser le matin, ou après 7 heures du soir, au No 39 rue Prospect, partant de l'avenue Greene. 271—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour travailler chez un embouteilleur. Adresse : J. E. Vézina, 705 rue Notre-Dame Est. 271—1

LAVEUSES de vaisselle demandées. St Lawrence Hall Café. 268—6

LAVEUSES, repasseuses demandées, ouvrage permanent, très bons gages. The Globe Laundry Co., 475 avenue Laurier. Bell Tél. E. 2496. 268—6

MARGEUSES — Des bonnes demandées immédiatement pour presses Gordon. Meilleurs gages. 309 Notre-Dame. 271—1

MENAGERE — On demande une ménagère entre 35 et 50 ans. Bons gages. S'adresser à Joseph Hébert, inspecteur d'écoles, 44 rue Guillaume, Longueuil. 271—2

MODISTE — On demande une première modiste, références exigées, dans les corsages et manteaux, bon salaire. S'adresser au No 1163 rue Saint-Denis, près Mont-Royal. 266—6

METTEUSES DE CHEMISES EN BOITES

On demande deux metteuses de chemises en boites expérimentées ; aussi une fille active pour apprendre. S'adresser immédiatement à la Crescent Manufacturing Co. Ltd., 2 rue des Inspecteurs. 271—2 F

ON DEMANDE une employée d'expérience dans les voiles et garnitures de robes. On paiera un bon salaire à une personne compétente. La Cie Hamilton Co., Limitée. 232—n

OPERATRICES demandées pour travailler aux habillements de garçonnets et robes d'enfants. Emploi constant. Fermé le samedi après-midi. John P. Black and Co., Ltd, angle des avenues Mont-Royal et Clarke. 265—24

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co, Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES demandées, presseurs ; vous devez avoir l'expérience nécessaire. Inutile de se présenter sans cela. Bons gages. American Costume Mfg. Co., 88 rue McGill. 267—6

OPERATRICES et faiseuses de remplis demandées, pour blouses de soie. M. Mishkin and Co., 423 rue Saint-Jacques. 267—6

OPERATRICES chemisières expérimentées demandées, ainsi que filles voulant apprendre. S'adresser chez Tooke Bros., Ltd., 300 avenue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 251—26

OPERATRICES

$7.00 à $10 par semaine peuvent facilement être faits dans la lingerie pour dames. Nous payons les meilleurs gages de la ville. Les commençantes sont payées à la semaine tout en apprenant. Nous fermons le samedi à 1 heure p.m. John P. Black and Co, Ltd., 123 Vitré Ouest. 261—12 F

OPERATRICE compétente demandée pour jupes tailleur. S'adresser à Wm Saint-Pierre, 41 et 43 avenue Union. 270—6

OPERATRICES demandées pour machines à fourrures. Position stable et bons gages. S'adresser à la Beneter Waugh Co. Ltd., 57 rue Saint-Pierre. 271—2

ON DEMANDE 75 opératrices de chemises et blouses sur machine à coudre. Ayant revisé nos prix, nous sommes en état de payer les plus hauts gages et de donner un travail constant. S'adresser immédiatement à 10 rue Saint-Pierre. 268—11

PLISSEUSES expérimentées demandées immédiatement, aussi finisseuses pour ouvrage à la main. The American Silk Waist Co, 30 rue Saint-Georges, ville. 271—2

REPASSEUSES de linge de fantaisie, demandées. Bons gages et emploi permanent. Toilet Laundry, 290 rue Guy. 268—5

REPASSEUSES — On demande de bonnes repasseuses à la buanderie Queen's Jubilee. 585 avenue Laurier, Mile-End. 270—6

RETOUCHEUSES — On demande des retoucheuses de chapeaux de première classe, ainsi que des apprenties. Les plus hauts gages payés à des personnes de première classe. S'adresser à Mlle Nellis, 558 rue Sainte-Catherine Ouest, près de la rue Stanley. 270—2

Salopettes et Pantalons

On demande 40 opératrices pour faire des salopettes — overalls,—blouses—smocks— et des pantalons. Emploi permanent. Fil gratuit. Meilleurs gages payés. S'adresser The Standard Shirt Mfg Co, Ltd., 213 avenue Delorimier. 264—12 F

SAUCEUSES — On demande, sauceuses de chocolats et bonbons. Emploi permanent et bons gages. The Montreal Biscuit Company, avenue Brewster, Saint-Henri. 271—7

STENOGRAPHE — Jeune fille demandée comme sténographe (Smith Premier). Elle devra bien connaître les deux langues. Ecrire donnant références et salaire attendu à X. X., 430 "La Presse." 271—2

VENDEUSE — On demande une vendeuse d'expérience dans les chapeaux. Bon salaire, engagement pour un an. S'adresser H. B. Orkin, 308 Boulevard Saint-Laurent. 268—n

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE demandée, bons gages, pas de lavage. S'adresser au No 45 avenue Esplanade. 256—n

SERVANTES — On demande, au No 34 rue Sherbrooke Ouest, une cuisinière et une fille de chambre bien recommandées. 266—6

SERVANTE — On demande une servante pas de lavage. S'adresser de midi à 2 heures, 263 Sainte-Catherine Est. J. B. Dupont. 259—n

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine. 276 Saint-Denis. 266—6

SERVANTE générale demandée. Pas de lavage ni repassage. 475 avenue Argyle, Westmount. 267—6

SERVANTE demandée, au No 85 avenue Metcalfe, Saint-Henri. Pas de lavage. Bons gages payés. 267—6

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine. Bons gages. Pas de lavage ni repassage. Références exigées. 150 Cherrier. 267—6

SERVANTE générale demandée dans famille de trois. Bons gages. 426 avenue Lansdowne, Westmount. 268-6

SERVANTE générale demandée dans une famille de deux personnes. Devra avoir de bonnes références. S'adresser 79 Lasalle, près Parc Lafontaine. 268—6

SERVANTE DEMANDEE — Bonne servante pour hôtel de campagne. Ouvrage général, place à l'année. Devra s'adresser par lettre ou téléphone Bell à L. Charlebois, Pointe-Claire. 269—6

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale pour petite famille, au No 496 Mentana. Bons gages. 267—6

SERVANTE — On demande une fille de chambre, au No 382 Sherbrooke ouest. Références exigées. Bons gages. S'adresser de 10 à 3 heures. 269—3

SERVANTE GENERALE

On demande immédiatement une servante générale active. S'adresser 320 avenue Kensington. 270—3 F

SERVANTE — On demande une servante recommandée pour petite famille. S'adresser No 388A Parc Lafontaine. 270—2

SERVANTE générale demandée immédiatement, personne âgée. S'adresser 115 Saint-Paul, avec de bonnes références. 270—6

SERVANTE — On demande une bonne servante avec références. Lavage en dehors. Bons gages pour servante compétente. S'adresser No 820 Saint-Denis, après 11 heures du matin. 270—6

SERVANTES — Cuisinière et fille de chambre demandées pour une famille de 2 personnes, pas de lavage. Références demandées. S'adresser 810 Dorchester Ouest. 270—6

SERVANTE — On demande une servante générale pour une famille de trois personnes. Pas de lavage, 90 avenue Laval. 270—3

SERVANTE — On demande une personne d'un certain âge pour prendre soin d'un bébé de 6 mois. Boîte 873 P. O. Montréal. 271—2

SERVANTE — On demande une servante, pas de lavage. S'adresser rue Lamontagne, No 355 Hampton Court, Appartement No 31. 271—6

SERVANTE demandée, 15 à 16 ans, pour petite famille, un bébé. 1866 rue Labelle, Boulevard Saint-Denis. 271—1

SERVANTE — On demande une bonne servante au No 297A Laval. Bons gages. 271—1

SERVANTE demandée, famille de deux personnes seulement, pas de lavage, jeune fille. S'adresser 648 Boulevard Saint-Joseph, Montréal. 271—2

SERVANTE — On demande une servante générale de première classe, bons gages. S'adresser immédiatement 706 rue Mance, Annexe. 271—6

SERVANTE — On demande une jeune fille comme servante générale, sachant parler le français, au No 8 avenue Kinkora, rue Mackay, en bas Dorchester. 271—2

SERVANTE — On demande une servante pour une famille de quatre personnes, pas d'enfants, pas de lavage. 251 St Hubert. 271—1

SERVANTE demandée, pas de lavage. S'adresser 59 avenue Hôtel de Ville. 271—2

SERVANTE générale compétente demandée. Ni blanchissage, ni repassage. S'adresser, munie de références de ville, 284 rue de l'Université. 271—1

SERVANTE demandée au No 1408 Saint-Denis, bons gages. 271—1

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, pas de lavage, ni repassage. 957 Saint-Denis, coin Rachel. 271—n

SERVANTE — On demande, pour une famille de trois personnes, une bonne servante générale. Pas de lavage, ni repassage, bons gages. 378 Saint-Hubert. 271—1

SERVANTE — On demande une jeune fille, devra coucher chez elle. No 937 Berri. 271—1

SERVANTE générale demandée. S'adresser 217 Berri. 271—2

SERVANTE générale demandée. S'adresser Eugène Desjardins, 129 Sainte-Marguerite, Saint-Henri. 271—1

SERVANTE — On demande une servante générale au No 939 Saint-Denis. Bons gages. Pas de lavage ni repassage. 271—3

SERVANTE — On demande immédiatement une servante au No 329A rue Sanguinet. Bon salaire. 271—1

SERVANTE — On demande une servante générale et une fille de salle. 170 Saint-Charles-Borromée. 271—1

SERVANTE générale demandée, capable de faire la cuisine, pas de lavage. Références exigées. S'adresser à 863 rue Dorchester Ouest, près Saint-Mathieu. 271—1

SERVANTE générale demandée, connaissant très bien l'ouvrage de la maison. S'adresser 78 avenue Union. 271-1

SERVANTE — On demande une servante générale pour petite famille, pas de lavage ni repassage. Pourra coucher chez elle si elle le désire, 413 avenue Mont-Royal. 271—1

SERVANTE — On demande une servante pour petite famille. Pas de lavage ni de repassage. Devra être recommandée. 1334 Saint-André. 271—1

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant bien faire la cuisine, 4 personnes, on garde une autre fille, références exigées. 27 Carré Saint-Louis. 271—6

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour l'"Ideal Duster" et laveur de vitrines. Un nouvel article superbe. Equivalent à une servante dans une maison, un bureau ou magasin. Mettez-vous à l'oeuvre pour le temps du ménage. Une circulaire en montre les différents emplois. Echantillon, 25 cents. Tarbox Bros., Toronto. 266—6

AGENT — Un agent d'expérience, capable de fournir des garanties, offre ses services comme agent à toute compagnie, pour la vente de matériaux de construction de tous genres. Il peut aussi fournir un local convenable pour bureau, salle de modèles, d'échantillons et même pour stock, dans le quartier Ouest. Ecrire A., 567 "La Presse." 267—6

AGENTS demandés à la campagne, article de première nécessité, pour cultivateurs, agents, fromagers, cultivateurs, etc., qui avez des loisirs, écrivez tout de suite, très payant. National S. Co. Dépt. A., boîte 912, Montréal. 262—24

AGENTS DEMANDES — Représentants actifs, ville, campagne, pour "The Paul Gas Machine," correspondance ou entrevue entre 8 et 10 heures a.m. Harrison A. Demers, 965 Sainte-Catherine Est. 270—6

AGENTS DEMANDES — Mes marchandises, mes boîtes d'échantillons, et mes offres avantageuses, sont toujours un peu meilleures que celles des autres. Alfred Tyler, London, Ontario. 271—1

CHAM. MEUBLEES A LOUER

A LOUER — Grandes chambres magnifiquement meublées, améliorations modernes, étage du bain, prix modéré. S'adresser 29 rue Dubord. 270—3

A LOUER, trois chambres doubles, sur le devant, pour couple ou messieurs, aussi suite de deux chambres meublées ou non, étage du bain, pour petite famille. Privilège du chez-soi, 414 Sainte-Catherine Est. 268—6

A LOUER, belle grande chambre meublée ou non, bain sur le même plancher, première bonne pension, maison privée sans enfants. 415 Saint-André, immédiatement. 271—2

CHAMBRE MEUBLEE — Superbe chambre avec salon et autres chambres, ainsi que pension de table, dans le quartier le plus distingué. S'adresser Mme Lucas, 492 Saint-Denis, 3 portes du carré Saint-Louis. 266—6

CHAMBRE simple meublée à louer, étage du bain, garde-robe. Localité tranquille, 313 Hôtel de Ville, près Sainte-Catherine. 269—3

CHAMBRE garnie à louer, avec usage du téléphone, eau chaude, gaz. S'adresser 65 Hôtel de Ville, ou téléphones Est 3563. 269—2

CHAMBRE meublée à louer, pour couple marié, avec usage de la cuisine. S'adresser 198 Saint-Christophe. 270—3

CHAMBRES — A louer, trois magnifiques chambres très bien meublées, sur le devant, pour couple marié ou deux messieurs. S'adresser 26 rue Sainte-Elisabeth. 270—3

CHAM. MEUBLEES A LOUER

CHAMBRE meublée à louer dans maison tranquille, à bonne condition. S'adresser à 281 Saint-Laurent, 2e étage. 270—3

CHAMBRE meublée à louer, étage du bain, famille privée, pas d'enfants. S'adresser 171 rue Coursol. 270—3

CHAMBRE meublée à louer, convenable pour petit ménage, pas d'enfant, 102 rue Ontario Est. 270—6

CHAMBRES meublées, petites et grandes, dans un plain-pied moderne, bain, eau chaude, etc., loyer très modéré, Giroux, 104 rue Saint-Denis, près Sainte-Catherine. 270—3

CHAMBRES MEUBLEES, petites et grandes chambres à louer, aussi une pièce pouvant servir de salon. S'adresser 34 rue des Inspecteurs. 270—3

CHAMBRE garnie à louer à l'étage du bain, avec gaz, garde-robe, famille privée, 591 Notre-Dame Ouest. 271-13

CHAMBRE à coucher meublée, sur le devant, à louer, pour couple, chauffage à l'eau chaude et lumière Auer. Se présenter au No 91D rue Sainte-Elisabeth. 271—2

CHAMBRES meublées à louer, belles chambres doubles, lavabo, etc. S'adresser 138 Berri. 271—3

CHAMBRES meublées à louer, suite de chambres soit pour deux frères, deux amis ou couple marié, famille privée sans enfant. $1.00 par semaine chacun. S'adresser 8B Sanguinet. 271—3

CHAMBRES garnies à louer, une grande et petite chambres, famille privée, lumière Auer, bain, chauffées eau chaude. Pas d'autres pensionnaires. Messieurs seulement. 422 Saint-Hubert. 271—2

CHAMBRE double meublée à neuf, en avant, sur étage du bain, dans famille privée. Pas d'affiche, 417 Saint-Denis. 271—3

CHAMBRE meublée à louer, famille privée, sans enfant, étage du bain, eau chaude, pour monsieur seulement. Prix modéré, 295 Saint-Denis. 271—6

DEUX JOLIES chambres meublées ou non meublées. Famille privée. Très belle localité. Prix modéré. 495 Saint-Hubert. 271—3

GRANDE chambre meublée sur le devant, pour couple, avec poêle à gaz, rue Dorchester Est, No 113. 269—3

JOLIE grande chambre meublée à louer, lumière Auer, famille privée, prix modéré. 38A rue Labelle, près de la rue Sainte-Catherine. 270—3

MAGNIFIQUE chambre meublée à louer, aussi salon, avec lumière Auer et bain, conditions faciles. S'adresser 228 St Hubert. 22,24,27

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, magnifiques chambres doubles et simples, chauffées à l'eau chaude, bain, téléphone, lumière Auer, 7 Saint-Denis, près carré Viger. 267-6

A LOUER, belle grande chambre double sur le devant, à l'étage du bain, deux garde-robes, 171 Saint-Denis. 270—3

A LOUER — Salon double et petite chambre, attenante. S'adresser à 77 rue Saint-Denis. 270—3

A LOUER, grande et petite chambres, sur le devant, étage du bain, lumière électrique, famille française absolument privée. Possession immédiate. Pas d'affiche. 476 Saint-Denis. 270—3

A LOUER, chambres doubles et simples, chauffées eau chaude, bain, garde-robe, lumière Auer, monsieur seulement. Sainte-Catherine, entrée 190 Saint-Urbain. 270—3

A LOUER — Jolie grande chambre, sur l'étage du salon, garde-robe, gaz, téléphone, 318 Saint-Denis, coin Emery. 271—1

BELLE chambre simple, très confortable, avec lumière Auer et eau chaude, dans une famille privée, 303 Saint-Denis. 269—3

BELLE chambre à louer, étage du bain, grandes fenêtres, lumière Auer, propre, chaude, confortable, famille privée, 418 Sainte-Catherine Est, près Saint-Hubert. 269—3

BONNE chambre confortable, dans famille strictement privée, lumière Auer, sur l'étage du bain. 182½ Sainte-Elisabeth, près Demontigny. 271—1

CHAMBRE simple à louer pour Messieurs. 188 Sainte-Catherine Est. 269—4

CHAMBRES A LOUER — On trouvera de jolies chambres confortables, avec commodités modernes, gaz, bain, w.c., etc. Prix très modérés. S'adresser 144 Visitation. 265—8

CHAMBRES à louer, une suite de chambres pouvant être séparées. S'adresser 196 Sainte-Catherine Ouest. 270—3

CHAMBRES à louer, sur la rue Saint-Laurent, de belles chambres, très propres, chauffées à l'eau chaude, éclairées à l'électricité. S'adresser au No 632 Saint-Laurent. 270—3

CHAMBRE — A louer, une chambre sur le devant, dans une famille privée. S'adresser No 628 Notre-Dame ouest. 271—2

CHAMBRES à louer, un étage, quatre chambres, plate-forme, bain et cabinet. 475 rue Dorchester Est. $9.00 par mois. 271—3

CHAMBRE à louer, dans une maison privée. bain, gaz, 430 Hôtel de Ville. 271—2

DEUX belles chambres à louer, avec l'usage du téléphone Bell lumière électrique. Pas d'enfants. No 150 rue Saint-Laurent. 270—3

GRAND SALON à louer, convenable pour deux ou trois personnes, avec poêle à gaz dans la chambre, possession immédiate. 196 Dorchester Est. 270—3

GRANDE chambre à louer, bon marché, au No 369 Berri, près Ontario. 271—3

JOLIES chambres, vue magnifique, fenêtre donnant sur le carré Viger, localité centrale. Lumière Auer. 69A avenue Viger — Dubord. 270—3

JOLIE chambre très confortable, à louer, un salon, 214 Saint-Hubert. 270-2

MAGNIFIQUES chambres doubles ou simples à louer, au No 57 Saint-Denis, près carré Viger. 269—3

MAGNIFIQUE chambre double, étage du bain, pour un ou deux garçons, lumière Auer, usage du téléphone. Famille privée. No 1 carré Saint-Louis. 270—3

MAGNIFIQUE chambre à louer, sur le devant, pour monsieur rangé désirant se faire un bon chez-soi, dans famille strictement privée, partie Est de la ville. Ecrire B. B., 408 "La Presse." 271—3

CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE ET PENSION — Vous trouverez excellente pension avec chambres de première classe améliorations les plus modernes, usage téléphone. 259 Sherbrooke Est. 254—24

CHAMBRES ET PENSION — Magnifiques chambres simples et doubles. Cuisine soignée ; aussi pensionnaires de table. Tél. Est 3414. 994 Saint-Denis. 267—6

CHAMBRES ET PENSION — Deux belles chambres avec première classe de pension, famille privée, usage du téléphone. 69 rue Sherbrooke Est. Tél. Est 2931. 268—5

CHAMBRE et pension dans une famille privée, magnifique salon double faisant deux chambres à coucher ou une chambre et un boudoir, pour messieurs ou un couple pas de jeunes enfants, toutes les améliorations modernes. Lumière électrique, téléphone, sur la rue Berri, près Sainte-Catherine. S'adresser par lettre à O. P., 643 "La Presse". 268—6

CHAMBRE ET PENSION — Grande chambre double et simple, famille privée, usage du téléphone. S'adresser 644 Saint-Denis. 269—3

CHAMBRES ET PENSION — Chambres garnies à louer, avec pension. 59 avenue Hôtel de Ville. 270—3

CHAMBRE et pension dans une famille privée et aussi pensionnaire de table. 1211 Cadieux, Mile-End. 270—3

CHAMBRE ET PENSION— Chambre double meublée, étage du bain, chauffée à l'eau chaude, avec pension de 1ère classe. S'adresser 925B Berri. 271—3

CHAMBRES ET PENSION

PENSION SAINTE-CECILE — 46 Saint-Hubert. — Magnifiques chambres de salon, devant, et simple, premier étage et deuxième étage, pension première classe, pension de table pour $3.00 par semaine. Les touristes pourront se procurer chambre et pension avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. 271—6

VOUS trouverez belle chambre et pension, garde-robe, bain, lumière Auer, prix modéré, No 256 Vitré Est, 4e porte du carré Viger. 264—9

CHAM. PENSION DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Un couple marié, de bonne société, demande chambre et pension dans une famille privée de première classe, près du carré Saint-Louis. Ecrire C., 531 "La Presse." 267—6

CHAMBRES ET PENSION DEMANDEES par quatre jeunes hommes, dans bonne famille privée, Est de la rue Amherst préféré, écrire mentionnant conditions, L. B., 91½ Delorimier. 271—1

PENSION DE TABLE

EXCELLENTE pension de table à un prix très modéré, 300B Saint-Denis. 271—3

A LOUER

AUX BOUCHERS — Grande chance pour quelqu'un désirant s'établir. Les personnes demeurant près de l'angle des rues Boucher et Saint-Denis verraient avec plaisir un boucher qui s'établirait dans cette localité. Trouverait à louer un étal au No 1560 Saint-Denis. 267—6

A LOUER, grande boutique de trois étages, de quarante pieds par 25 pieds, située rue Plessis, près Sainte-Catherine, possession immédiate. S'adresser 61 Est Demontigny. 268—6

MAISONS A LOUER

A LOUER — Au Sault au Récollet. Une magnifique terre de 120 arpents avec belle grande maison en briques, grange de 120 pieds, dépendances, etc., verger, 300 pommiers. Située sur le bord de la Rivière des Prairies, en face de l'église Saint-Vincent de Paul. S'adresser à M. J. A. Bleau, 321 Saint-Timothée, Montréal. 266—6

A LOUER — Magnifiques plain-pieds sur la rue Beaubien, salon double, salle à manger, cuisine, deux chambres à coucher et chambre de bain, le tout bien éclairé. Prêts à être occupés vers le 15 octobre, 1906. Loyer modéré. S'adresser à W. C. Maxwell, 491F rue Saint-Urbain. Tél. Bell Est 969. 266—6

A LOUER — 2 logements de 8 pièces, améliorations modernes, 581-585 Moreau, aussi magasin rue Houlé, coin Wolfe. S'adresser J. Jobin, 567 Saint-André. 269—6

A LOUER — Un plain-pied sur la rue Parc Lafontaine, 8 pièces, richement meublées, occasion splendide pour un jeune couple. S'adresser chez Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. 269—6

A LOUER, jolie maison de médecin, avec bonne clientèle, aussi pharmacie, clientèle existant depuis douze ans. Aussi réservoir à gazoline et l'huile à lampe. — Dowser, — Cause de vente : départ pour la campagne. S'adresser Dr Séguin, 2108 St Jacques, Saint-Henri. 269—3

A LOUER, prix très modéré, logements 4 pièces et passage, bain, w.c., gaz, S'adresser 1253 Des Erables, Delorimier. Possession immédiate. 269—6

A LOUER—Un magnifique plain pied, 3 pièces et grand passage, chauffés. S'adresser immédiatement 393 rue Cadieux. 271—1

A LOUER, logement de 5 pièces, confort moderne, avec écurie de 15 places et hangar. S'adresser sur les lieux, 501 rue Moreau. 271—1

A LOUER, un magnifique plain-pied, 7 pièces, avec gaz, électricité, bain émaillé, eau chaude, prêt à être occupé, au No 1985 Sainte-Catherine Est, Hochelaga. S'adresser 136 Aylwin. 271—2

A LOUER, 164 rue Frontenac, $12.00 par mois, six pièces, eau chaude dans le bain, imité. David et Dubreuil, 8 Craig Est. 271—2

A LOUER, un magnifique plain-pied de cinq pièces. Gaz, bain émaillé, w. c. 21 Johnson, angle Saint-André. S'adresser à G. Latreille, 345 Saint-Denis. 271—2

BEAU côté de cinq pièces, bien imité, à louer, huit piastres par mois, en achetant le mobilier, vendra bon marché. S'adresser 646C Drolet, près Mont-Royal. 267—6

COTTAGES A LOUER, Nos 1256, 1260, 1262, 1264 et 1266 rue Berri. Nouvellement réparés à neuf. Six chambres, eau chaude, bain et w.c. Seulement $17 à de bons locataires. On vendra moyennant $20 par mois, l'intérêt compris. Geo. Marcil et Cie, 180 rue Saint-Jacques. 264—n

HAUTS de maison à louer, rue Marie-Anne, près de la rue Marquette, S'adresser 80 Chambord. $12.00. 271—2

MAISON A LOUER — A louer, appartement de milieu, 6 chambres, rue Panet, entre Demontigny et Sainte-Catherine, entièrement meublé, chaque chose en parfaite condition et propre. L'occupant quitte la ville et vendra l'ameublement en bloc. S'adresser à N. G. Valiquette, Limité, 477 Sainte-Catherine. 270—3

MAISON à louer, rue Saint-Denis, No 1726, 7 chambres, fournaise à eau chaude, possession immédiate, loyer $15.00 par mois. S'adresser notaire Meunier, 74 Saint-Jacques. 270—6

MAISON à louer, plain-pied, 2ème étage, 6 pièces, $12, occupation immédiate. 74 Marie-Anne, la clef 76. Dr Dufresne. 245 Roy. Bell Est, 1818. 271—1

PLAIN-PIEDS à louer, Nos 1530, 1536, 1542, 1544 rue Sainte-Denis. S'adresser F. Tremblay et Cie, 400 William. Phone Main 2012. 267—6

PLAIN-PIED à louer, 888 rue Saint-Hubert, magnifique plain - pied, en haut, 8 pièces, $22.00 ; toutes les accommodations modernes. John James Browne and Sons, 207 Saint-Jacques. 270—6

PLAIN-PIED de 8 pièces, améliorations modernes, très bonnes conditions pour bon locataire, possession 1er octobre. S'adresser sur les lieux, 884 Saint-Denis. Téléphone Est 1369. 271—6

TRES CHIC plain-pied à louer, étage salon, trois pièces en suite, chauffage eau chaude, non meublé ou en partie meublé, pour couple ou messieurs. Références exigées. 286 Saint-Denis. 270—3

MAISONS DEMANDEES

LOGEMENT DEMANDE — Maison meublée de huit ou neuf pièces, pour quatre personnes, pas d'enfants. Meilleures références fournies. Ecrire à Y. Y., 431 "La Presse." 271—1

LOGEMENT DEMANDE, de cinq ou six pièces, ou cottage, avec écurie, dans le haut de la ville, pour le premier l'octobre. S'adresser 544 Mont-Royal. 271—6

MAGASINS A LOUER

A LOUER — Beau magasin, 1421 et 1423 rue Sainte-Catherine, entre Iberville et Frontenac, $60 par mois, ou serait divisé si préférable. Pour détails et permission de visiter, adressez : F. R., boîte postale 996, Montréal. 265—14

MAGASIN A LOUER, 1854 Sainte-Catherine Est, 26 x 60, grande cave. Possession immédiate. Bonne place pour marchandises sèches. N. Pageau, 257 Lagauchetière Est. Tél. Est 966. 268—6

BUREAUX A LOUER

BUREAUX à louer, dans le nouvel édifice Lindsay, salles d'échantillons, studios pour artistes, musiciens, etc., etc. S'adresser à C. W. Lindsay, Limited, 512 Sainte-Catherine ouest. 268—5

MAGNIFIQUE bureau à louer, au-dessus de la Banque d'Epargne, 502 Sainte-Catherine Est ; très bien éclairé et chauffé; prix très modéré. S'adresser A. Langlois, 564 Saint-Paul. 271—6

TRES BEAU BUREAU A LOUER, 1210 pieds, deux grandes voûtes à l'épreuve du feu, une 9 x 5 et 9 x 7, premier plancher, suite 16, 107 Saint-Jacques, édifice Alliance. Possession immédiate. S'adresser sur les lieux. 270—6

AUTOMOBILES A LOUER

$25 par jour, grosse automobile. Bicycles à louer, 25c, pour une demie-journée ; samedi après-midi, 50c. James M. Smyth marchand de bicycles, 370 rue Dorchester ouest, près de la rue Université, en face du club St James. Up 1249. Ouvert le soir. 268—26

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE à acheter un coffre-fort de seconde main, le moins de 17 pouces de hauteur à l'intérieur. S'adresser 905 Sanguinet. Bell Est 3664. 271—1

ON DEMANDE à acheter fixtures de magasin de merceries, telles que stands nickelés pour chemises et chapeaux, tabourets et comptoirs vitrés. A. Langlois, 564 Saint-Paul. 271—6

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE ou à louer, boutique de forge, avec maison, au village de Saint-Germain de Grantham. S'adresser au No 249 Sainte-Elisabeth, Saint-Henri de Montréal. 270—2

EPICERIE et étal de boucher ainsi que logement à vendre ou à louer. S'adresser à 175 Van Horne. 269—6

A VENDRE

A VENDRE A TOUT LE MONDE — Bois pour allumer le poêle, $2.00; érable scié, $3.00; blocs d'épinette, $2.00; blocs de moulin, $1.75 le voyage; charbon anthracite, livré dans toute la ville. J. C. McDiarmid, coin Guy et William. Main 452. 124—n

A VENDRE, à crédit ou au comptant, prix très bas, toutes sortes d'ameublements de maison, poêles, glacières, voitures d'enfants, tapis, prélarts, rideaux, portières, etc. Universal Furniture Co, 53 Craig Ouest. 94—n

A VENDRE, boutique barbier, 3 chaises grand stand, 16 pieds. Bonne place pour un barbier. Cause de vente : n'étant pas barbier. Conditions faciles. 490 Rachel. 270—5

A VENDRE, un moulin à battre, double, en parfait ordre. S'adresser à Nap. Béchard, Longue-Pointe. 271—1

A VENDRE, magnifique rug vert, 12 verges, autres effets de ménage et un perroquet gris — africain, — qui parle très bien. S'adresser 897 Sanguinet. 271-1

AMEUBLEMENT — Maison meublée à vendre, 4 pièces, transport du bail, occasion. 181 Craig Est. 269—6

AMEUBLEMENT — A vendre, magnifique ameublement neuf : salon, boudoir, salle à dîner, cuisine, 7 chambres à coucher, fixtures, tapis, bail. Adresse, 50E avenue Laval, face carré Saint-Louis. 270—6

CLOS bois, charbon, foin, grain, à vendre ou à louer, bien établi, ayant une voie d'évitement — siding ; — une bonne place pour faire le commerce de gros et détail. Ecrire tout de suite à Y. Y., 593 "La Presse". 266—6

COMPTOIR de lunch à vendre, en bois dur, 24 pieds longs, avec les stouts montés sur fer. (Cash Register), poêle à gaz, stock de vaisselle et chaudron. 5 chandeliers en cuivre à six branches, 15 miroirs, barrière en acier pliant, etc., le tout moitié prix. S'adresser immédiatement O. Octeau, 80 Boulevard Saint-Laurent. 268—6

ETAL DE BOUCHER à vendre, dans la partie ouest. Bonne chance pour un homme entreprenant qui aimerait ce commerce. M. J. Courville, 1029 Saint-Jacques. Tél. Up 1325. 266—6

ETAL de boucher à vendre. Bonne place d'affaires, bonne clientèle, deux bateaux à servir. Licence payée, 1293 Ontario Est. 267—6

GLACE — A vendre, deux ou trois chars de glace, à bonne condition. S'adresser à Anthime Pilon, Buckingham. 271—2

LICENCE — A vendre, licence de restaurant, la seule sur le marché. Prix $6,500. S'adresser à Jean Castelli, 37 Notre-Dame Est, coin Saint-Gabriel. Tél. Main 1519. 271—1

MAISON de pension à vendre, pouvant contenir 50 pensionnaires. Clientèle faite, 20 pensionnaires ; cour, écurie contenant 70 chevaux. Cause de maladie. 171 St Paul. 267—6

MAISON de pension de première classe à vendre, avec toutes les améliorations modernes. Bonne condition. S'adresser 74 Saint-Denis. 270—6

MACHINES — A vendre tour avec bande, 20 pieds; scie ronde de travers avec table mouvante; scie pour bois de corde; machine à roue "d'émeri"; lots de bogheis différents patrons à sacrifice. 528 Saint-Laurent. Israël Charbonneau. 269—3

MEUBLES — Toutes sortes de meubles, poêles et fournaises, aussi tapis et prélarts, vendus à conditions faciles. J. Albert, 131 Craig Est, vis-à-vis l'hôtel de ville. 269—6

TUBES en caoutchouc à vendre. Grand assortiment de toutes sortes pour maison, jardin; tuyau pour vapeur ou feu, avec ou sans les appareils d'assemblage. A très bon marché. Dominion Machinery Co., — Mullins. — 37 square Papineau. 266—6

VOTRE crédit est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm 76—n

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE, un piano droit, neuf, n'ayant pas servi, acheté il y a trois mois, coûtant $300. Vendra $225. Adresse, 3 rue Boyer, près Rachel. 271—1

MAGNIFIQUE piano d'occasion, prix régulier, $400.00, réduit $200.00 ; plusieurs pianos neufs très réduits, pour cause d'agrandissement. S'adresser A. Cordeau, 1646 Sainte-Catherine Est. 271—6

PIANOS à bon marché. Neufs ou d'occasion, comptant ou à crédit. The Leach Piano Co., Limited, succursale de la partie Est, 266 rue Sainte-Catherine Est, près Sanguinet, magasin de musique Yon. 270—6

PIANOS — A vendre, pianos droits Mason et Risch neufs, de l'exposition de Toronto, au comptant ou $10.00 par mois. La Cie de Pianos Leach, Ltée., 560 rue Sainte-Catherine ouest.

PIANO A VENDRE — $185.00 comptant achètent un magnifique piano droit — ayant servi un an, — d'un célèbre fabricant, 3 pédales, garanti comme un neuf. Cie de Pianos Leach., Ltée., 560 rue Sainte-Catherine ouest. 270—6

PIANO A VENDRE — $145 comptant achètent un piano droit Heintzman. Il faut vendre immédiatement, le propriétaire ayant besoin d'argent. S. T., 549 "La Presse." 270—6

PIANO A VENDRE — $175 achètent un piano droit n'ayant servi que 8 mois et ayant coûté $350. Il faut vendre immédiatement. F. Fernet, magasin de meubles, 392 avenue Mont-Royal, près Saint-André. 270—6

PIANOS A VENDRE—Toutes les familles, même celles qui ne sont pas à l'aise ne devraient pas se passer de piano. Nous avons en vente un grand nombre de pianos et orgues ayant un peu servi, à partir de $25 en montant et nous accepterons des paiements à partir de $3.00 par mois. Ils doivent tous être vendus. Ne manquez pas le premier choix. Layton Bros., 144 rue Peel. 21,24,26

PIANO droit Hill and Owen, 7 octaves, à vendre, à $90. Conditions $5 comptant et $3 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 Sainte-Catherine ouest.

PIANO carré Heintzman and Co., 7¼ octaves, en parfait état et magnifique tonalité, à vendre, $150. Conditions $10 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 Sainte-Catherine ouest.

PIANO Lindsay droit Cabinet Grand, 7¼ octaves, en usage seulement trois mois, à vendre, $245. Conditions $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 Sainte-Catherine ouest.

PIANO Howard droit Cabinet Grand, 7¼ octaves, caisse en acajou. Une excellente occasion. Conditions $10 comptant et $6 par mois. Prix $250. C. W. Lindsay, Limited, 512 Sainte-Catherine ouest.

PIANO Heintzman and Co., droit Cabinet Grand, 7¼ octaves, dans une magnifique caisse en noyer, moins de trois mois en usage. $325. Conditions $15 comptant et $8 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 Ste Catherine ouest. 271—3

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE — Voitures neuves, victorias privées, rockaways, surreys, runabouts, voitures à deux sièges pour poney, express, etc. Aussi plusieurs voitures de seconde main. La Compagnie A. C. Larivière, 71 Saint-Antoine. 269—6

A VENDRE, belle jument, 5 ans, domptée pour la ville, gros train, saine, sans défaut aussi boghei, harnais. F. P. Trudel, 236 et 239 Lagauchetière Ouest. 270-3

A VENDRE — Gladstone d'hiver et d'été, express 2 chaudières à goudron, plusieurs outils de ferblantier, sleigh Vulcana, vieux harnais, gravois des champs. Nap. Turcot, 1558 Boulevard Saint-Laurent. 271—6

A VENDRE, un gros cheval de 9 ans, pesant 1,400 livres, blessé un peu sur les épaules. Prix, $55.00. S'adresser 65 Marquette. 271—1

CHEVAUX A VENDRE — Nous venons de recevoir 12 chevaux de campagne, pesants et légers, que nous vendrons à sacrifice. Miron et Jetté, 31 Saint-Gabriel. 266—6

CHEVAUX A VENDRE — P. Vandelac et Cie, 33 Place Jacques-Cartier, annoncent à leurs clients et au public qu'ils viennent de recevoir un char de chevaux légers et pesants, qui seront vendus mardi et les jours suivants. 267—6

CHEVAUX DEMANDES — Ceux qui ont des chevaux, harnais ou voitures de toutes sortes à vendre, voudraient bien les amener ici, car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction. Nous vendons à l'encan tous les jours, à 2.30 heures p.m. Ventes privées en tout temps. Consignations de toutes sortes sollicitées et satisfaction garantie. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 265—24

CHEVAUX — A vendre, chevaux, harnais d'express neuf et de seconde main, un bon boghei piano box, aussi un bon express couvert pouvant servir pour tabac ou sucrerie. Crédit ou comptant. Belle chance pour un commençant. 80 Marie-Anne. 270—6

CHEVAL — A vendre, le cheval trotteur enregistré, de bonne race, "Victor Gazette," descendant de "Gazette," record 2.07¼, le père d'Aileen, 2.07¼, Beauty Spot, 2.14¼, et plusieurs autres dans la liste de 2.30. Première mère Dorcas Muscovite, soeur de Basile Muscovite, 2.12; Miss K., 2.21, par Muscovite, ce dernier par Nutwood, 2.18. C'est un étalon bai, 16 mains, 6 ans, après un certain entraînement fit un mille en 2.27¼. Visible à nos écuries, 605 rue Saint-Paul, et sera vendu sans faute, mardi, 25 septembre, à 2.30 p.m. T. W. Foster and Co, encanteurs. 270—4

CHEVAUX A VENDRE — Nous venons de recevoir un char de bons chevaux de toutes sortes. Trottier et Adam, 323 rue Richmond. Tél. Main 2825. 271—2

DEUX CHEVAUX de 1,300 livres à vendre. S'adresser à 2 heures, 448 rue Sainte-Catherine Est. 269—3

5 bons chevaux à vendre, bon marché, garantis partout, pesant de 900 à 1,100 livres. A qui la chance. 120 rue Bleury, J. Lévesque. Téléphone 1160 Main. 268—6

JUMENT à vendre, à bon prix, aussi automobile à vendre, bon marché, ou à échanger. S'adresser 792 Sainte-Catherine Est. Marchands, 898. 266—6

SLEIGHS à vendre, dix sleighs doubles, ainsi que 4 simples, — bob sleighs, — 2 voitures basses — float. — S'adresser F. X. Durand, 364 Cadieux, près Ontario. 267—6

FOURRURES A VENDRE

FOURRURES

Vendues sur paiements faciles. R. Turk & Co., 67, Prince-Arthur. 268—5 F

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS pour allumer le poêle à vendre, bonnes rognures sèches de boîtes, ce qu'il y a de mieux pour l'été. $1.75 le gros voyage, livré en ville. G. et G. Esplin, 126 rue Duke. Tél. 3647, 3648. 166—n

COMBUSTIBLES, slabs, bois franc sciés, fendus, bois corde, charbon, toute sorte grain, moulée, avoine, foin et prix défiant toute compétition. Verdon et Maillé, 62 Fairmont, Marchands, 1868. 264—24

COMBUSTIBLE—Voyage, $1.00; bois sec de moulin, scié; bois franc, $1.60. Chez Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands, 131. Bell Est, 4251. 227—50

SLABS sciés, $1.00 le voyage; bois franc, $1.00 demi-corde; blocs, $1.50 le voyage. P. Payette Fils, 1338 de Montigny Est. Tél. Est 1296. 138—144

PROPRIETES A VENDRE

A SAINTE-JULIE DE VERCHERES — A vendre, une salle publique de 75 pieds de longueur par 34 pieds de largeur, deux étages, au centre du village, avec terrain avoisinant cette bâtisse, pourrait servir pour manufacture. Conditions faciles. Titre parfait. S'adresser sur les lieux, à Léon Malo. 270—6

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché, ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir, le samedi après-midi, ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 264—n

MAISON à vendre, bois et brique, 5 pièces, écurie rapportant un loyer de $204.00 par année. Conditions faciles. S'adresser 1660A Saint-Hubert. 268—6

PROPRIETES A VENDRE — Nos 141 et 143 avenue Laval, près rue Roy, deux logements, écurie, etc. Possession du logement du haut dans 30 jours. S'adresser No 141 Laval. 267—6

LOTS A VENDRE — A Saint-Lambert, Qué., 3 beaux lots, 50 x 115, rue Notre-Dame, 5 minutes de la station G. T. R. et deux minutes du fleuve. S'adresser boîte poste 20, Saint-Lambert, Qué. 270—6

MAISON à vendre, près usines C. P. R., et manufacture McCready, rapportant $240.00. Prix $2,100. Comptant, $1,000. S'adresser 281 Chapleau, Delorimier. Tél. Est 2049. 268—6

MAISON à vendre, Nos 92, 94 rue Christophe-Colomb. Terrain 26 x 100. Prix $3,600. S'adresser 388 Rachel. 270—6

PROPRIETES A VENDRE — Nos 258 et 260 Dufferin, deux logements. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser No 258 Dufferin.

NOS 373-375-377-379 Saint-Christophe, quatre logements, loyer $378. Prix $3,000. S'adresser No 377 Saint-Christophe. 268—6

POUR régler une succession, avis aux bouchers, boulangers, voituriers, menuisiers, Nos 223-223¼-225-227 rue Plessis, à deux pas de la rue Sainte-Catherine, deux boutiques et quatre logements, terrain 40 x 113, plus ou moins. Prix $6,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest.

Nos 20-22 Prince-Arthur, à proximité du carré Saint-Louis, deux cottages, brique solide, fournaise à eau chaude, en parfait état. Prix $5,300. Lot 41 x 72. Loyer $600. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest. 270—6

$6,500. Belle propriété finie première classe. 3 logements, localité centrale, à vendre, au prix de l'évaluation municipale, pour un prompt acquéreur. S'adresser 677 Dorchester Est. 267—6

618-620 rue Saint-Timothée, à deux pas de la rue Sherbrooke, trois logements, loyer $294. Prix $2,600. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest.

COIN rues Dorchester et Sainte-Elisabeth. Nos 156-158 Dorchester Est, Nos 72-74-74A-76 Sainte-Elisabeth. Magasin, deux logements, aussi trois plain-pieds nouvellement construits. Prix $12,000. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest. 270—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

$40,000.00 d'affaires par année. Place d'avenir à l'acquéreur. Un commerce de bois, charbon glace avec propriétés, glacières, terrains, dépendances à vendre pour cause de mortalité. Le roulant comprend tombereaux, charrettes à bois, d'hiver et d'été, attelages simples et doubles, 4 chevaux, engin à gazoline, 6 forces, scies rondes, aussi voitures et l'outillage complet pour emmagasiner la glace, voitures de livraison, etc., etc. Pour renseignements, s'adresser à Alexandre Brissette, aqueduc, Longueuil, P. Q. 270—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

JOHNSON & GRACE

Agents d'Immeubles et de chances d'affaires, 62 rue St Jacques. Tél. Main 1404.

RESTAURANTS LICENCIES, rue Sainte-Catherine, recettes $300 par semaine, prix $10,000. Termes faciles

Rue Ontario, recettes $300 par semaine, prix $10,000. Conditions avantageuses.

Rue Craig, recettes de $400 par semaine, prix $14,000, $5,000 comptant.

Rue Craig, recettes de $300.00, prix $10,000, $2,000 comptant.

Rue Notre-Dame, recettes $175.00 par semaine, prix $7,500, avec le stock de boissons et cigares.

EPICERIES LICENCIES, coin de rues, loyer bas, stock et roulant d'environ $1,500. A vendre, à sacrifice à un prompt acheteur.

Une autre, stock et roulant évalués à environ $2,000, vendra avec peu de comptant à un jeune homme actif.

A VENDRE, trois épiceries, non licenciées, très recommandables, $350, $400 et $600.

A VENDRE, maisons de pension, une rue Saint-Laurent, près Sainte-Catherine, 11 chambres louées.

Une autre, rue Saint-Hubert, près Sainte-Catherine, 14 chambres richement meublées, à sacrifice pour cause de maladie.

A VENDRE, un grand nombre d'hôtels de campagne, dans la province de Québec et celle d'Ontario.

JOHNSON ET GRACE, 62 rue Saint-Jacques. 266—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, hôtels, restaurants, salles à manger, maisons de pension, épiceries, parts de société, et autres commerces. Maisons et boutiques à louer. L. Harris, 75 Boulevard Saint-Laurent. 241—n

HOTELS A VENDRE

HOTEL — A vendre, un hôtel situé dans la banlieue de Montréal, maison en bois et brique très confortable et bien bâtie, sur deux lots de 25 x 100. Cour, remise, écurie; à proximité des tramways. Place de beaucoup d'avenir. Bonnes recettes, peu de dépenses. Le propriétaire vendra le tout, immeuble compris, pour $8,000. Chance d'affaires rare. Licence transférable. Pas de commission d'agent à payer si vous vous adressez pour ces deux hôtels à E. Ladouceur, au No 513 rue Drolet, Montréal. Ecrivez pour détails. Le propriétaire doit vendre pour cause de maladie. 266—6

HOTEL à vendre, tout neuf, avec toutes les améliorations modernes. Pour informations, s'adresser à Auguste Dumoulin, Labelle, comté Labelle, P. Q. 270—8

HOTEL à vendre, près de la gare Québec Southern Railway, coin des rues Héloise et Désaulniers, tout meublé. Conditions faciles. S'adresser à Jacque Turcotte, Saint-Hyacinthe. 271—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN cigares, bonbons à vendre, bonne place d'affaires, trois pièces à part le magasin, loyer 10 piastres par mois, bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 407 Amherst. 266—6

MAGASIN de tabac et librairie à vendre, pour cause de mortalité, commerce établi depuis 36 ans. 922 Sainte-Catherine Est. 270—6

MAGASIN tabac, cigares, à vendre, ayant bonne clientèle, pour tabac haché et en feuilles, faisant de bonnes affaires, place avantageuse pour personne voulant s'établir. S'adresser 544 Mont-Royal. 271—6

RESTAURANT — A vendre, bon restaurant de tabac et bonbons, librairie, étal ; le seul du quartier, près du Parc Delorimier, des usines du Pacifique, des abattoirs, de la manufacture McCready ; avec les meilleures recettes de petite bière de Montréal, pouvant garantir de $15 à $25 de salaire par semaine, un petit loyer. De plus, nous donnerons une position comme vendeur en dehors à celui qui achètera, s'il le préfère. Ecrire D. D., 543 "La Presse." 270—6

EPICERIES A VENDRE

A VENDRE — Epicerie non licenciée, magnifique place d'affaire, recettes plus de $400.00 par semaine, chance extraordinaire pour un homme travaillant. Ecrire à A. A., 3569 Notre-Dame, Montréal. 271—2

A VENDRE, petite épicerie, cause de maladie, très bonne place d'affaires, bonne pour deux personnes, petit loyer, très bon marché. S'adresser 1078 Cadieux. 271—6

EPICERIE A VENDRE, non licenciée, établie depuis 25 ans, 14 piastres par mois. Logement de quatre pièces. Cause de maladie. Bonne place pour étal de boucher. S'adresser 765 Sainte-Catherine Est. 261—12

EPICERIE — A vendre épicerie. S'adresser M. Jos Gaudreau, 100 Frontenac. 268—6

EPICERIE — A vendre, épicerie, stock environ $300, loyer $12 par mois, avec logement. S'adresser 788 Berri. 270-6

EPICERIE à vendre, ainsi que magasin de foin, petit loyer, le propriétaire se retirant d'affaires. S'adresser sur les lieux. 560 Est Lagauchetière. 271—2

EPICERIE à vendre rue Saint-Jacques ouest. Le propriétaire abandonne pour cause de maladie, valant $600, pour $400, pour une vente rapide. Ecrire à D., 541 "La Presse". 271—2

FERMES A VENDRE

FERME A VENDRE — Près village New-Glasgow, une des meilleures des environs, bien outillée, tous instruments agricoles, bâtiments en parfait ordre. S'adresser 213, Bâtisse Banque des Marchands. 269—6

FERME A VENDRE, à Sainte-Julie de Verchères. Magnifique ferme contenant 173 arpents en superficie, — dont 150 arpents en culture et 23 arpents en bois — avec une maison neuve, 3 granges et une écurie, étable de 1ère classe, moulin à vent pour fournir l'eau, 1 verger de 200 pommiers, 100 arpents en foin cette année. Cette propriété est située à 20 arpents du village, où il y a beurrerie, moulin à scie et moulanges. Conditions faciles. S'adresser à N. P. Lapierre, notaire, Sainte-Julie de Verchères, ou au propriétaire, M. Elie Charbonneau, marchand de fruits, Marché Bonsecours, Montréal. 271—2

GARNITURES DE VOITURES

GARNITURES, bourrures de voitures, couvertures pour automobiles et autres voitures. Harnais faits sur commande et réparés. D. Dowell et Cie, 102 rue Saint-Henri, coin Saint-Maurice. 257—24

PECHE ET CHASSE

ARTICLES de sport : fusils, carabines, munitions, habits de chasse, attirail pour le fusil, coussins de nuit, articles sportifs. T. Costen and Co., 48 Notre-Dame Ouest. 250—24

PECHE, CHASSE — A vendre, minnows, articles divers pour pêche et chasse. S'adresser R. N. Sévigny, plombier, 514 Saint-Jacques, près gare Bonaventure. Tél. Bell Main 1624. 267—6

PERSONNEL

PERSONNEL — The American Fur Store est déménagé du No 27 rue Saint-Laurent au No 481 rue Sainte-Catherine Est. 163—n

PERSONNEL — Mme B. Hughes. — Mlle L. Dwyer. — 526 rue Sainte-Catherine Ouest. Tél. Up 960, près de la rue Peel, expose présentement une variété complète des plus nouveaux dessins de modes d'automne. Pas de cartes. 271—2

MARCHANDS DE PUPITRES

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 261—26

BILLARDS ET ACCESSOIRES

TABLES de billard neuves, grand assortiment de tables d'occasion, toutes grandeurs, allées de quilles, fixtures de bar. Prix les plus bas. Brunswick Balke Collender Co., 206 Saint-Laurent. 265—26

TROIS tables de pool à vendre, Brunswick, deux ans de service, trois allées de quilles, tous les accessoires compris, à bon marché. G. Thouin, 198 avenue Duluth. 267—6

INFORMATIONS DEMANDEES

INFORMATIONS DEMANDEES — Lemieux, Dame veuve Nicostrade Lemieux, née Clémentine Ouellette, demande l'adresse de ses fils, Joseph, Jean-Baptiste, Herménégilde et Victor. Toutes personnes pouvant fournir des informations sont priées d'écrire à Mme veuve Nicostrade Lemieux, Chapleau, Ont. 268—5

INFORMATIONS DEMANDEES — M. Narcisse Dubois, des Etats-Unis, demande l'adresse de Mme veuve Regnière et de ses deux gendres, MM. Louis Houle et Louis Vincent. S. V. P., envoyer toutes informations à M. Adolphe Dubois, 582 Chambord, Montréal. 268—6

INFORMATIONS DEMANDEES — Maurice Chaput alias Isaac Sheppard, acrobate, ex-employé du cirque Forepaugh, et employé de théâtres, est recherché par sa femme, née Alphonsine Desrosiers. Description : homme blond, yeux bleus, délicat. Les personnes l'ayant connu depuis 1890 sont priées d'adresser toutes informations à sa femme, Mme Isaac Sheppard, Sault Montmorency, village Saint-Grégoire, Qué. 270—6

INFORMATIONS DEMANDEES — Madame Lanctôt de New-York, est à Montréal, recherchant les familles Vallières, à propos d'un héritage. Mme Lanctôt est fille de Fanny Vallières et mariée à Paul Saint-Louis. Adresser par écrit, à Mme Lanctôt, 1049 Saint-Hubert. 271—2

INFORMATIONS DEMANDEES — Mascouche. Messieurs Pierre Magnan et James Peter King vivent encore, ils sont invités à venir à Mascouche, chez M. le notaire J. P. Mathieu, pour affaire importante, et s'ils sont morts, que leurs héritiers légaux les remplacent. 271—6

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith et tous accessoires de camera, 116 Notre-Dame Ouest — ancien numéro, 1756 Notre-Dame. — Uptown, 148 rue Peel. Demandez la nouvelle liste d'occasions. 258—24

STENOGRAPHIE EN 30 JOURS

Classes de sténographie de Boyd, le jour et le soir ; le seul système de sténographie au monde pouvant s'apprendre en 30 jours ; clavigraphie ; comptabilité améliorée de Goodwin et télégraphie. Venez, écrivez ou téléphonez, Moon's Syllabic Shorthand and Business College, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine ouest. Tél. Up, 3005. W. T. Moon, princ. 257—26

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES — Nous offrons des clavigraphes Remington garantis en parfait état à $25 comptant. United Typewriter Co. Ltd. Le Clavigraphe Underwood, 99 rue Saint-François-Xavier. 262-26

POELES ACIER HOOLAHAN

VENDUS à crédit. Nous avons en mains un assortiment complet de nos poêles en acier, supérieurs à tout autre en fini et qualité, 689 rue Notre-Dame Ouest. 256—26

JAMBONS

JAMBONS — Demandez à votre épicier et boucher, le jambon Brunswick, préparé avec les meilleures viandes fumées, spécialement pour lunch. Ce jambon porte un label enregistré. Méfiez-vous des imitations. V. Castonguay, seul propriétaire. 268—12

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS—M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. 45 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 1 Lagauchetière ouest, angle Saint-Laurent. Tél. M. 3791. 235—n

FERRONNERIE ET TAPISSERIE

TOUTES sortes d'articles en fer pour menuisier; job de tapisserie, 2¼ cents en montant; poêles, $12.00 en montant; fournaises assorties. André Leroux, 780 Notre-Dame Ouest. 265—26

GAZOLINE

GAZOLINE, 76c, 22c par 5 gallons, au magasin. Huile Gadbois, spéciale pour cylindres refroidis par l'eau, $1.00 par gallon. Gadbois et Cie, Est 151 Sainte-Catherine. 268—6

SERRURIERS

CLEFS, serrures spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf; pour toutes vos réparations de clefs, serrures, allez à 182 rue Sanguinet. 266—6

LAPRAIRIE BRICK

Nous pouvons maintenant fournir et livrer immédiatement notre brique plastique en argile, à quelques-unes des nombreuses personnes qui désirent en avoir. Bureau, 26, édifice du Board of Trade, cité. 248—26

TEINTURE "IMPERIALE"

HABITS DE MESSIEURS nettoyés et pressés, $1.25. Nettoyage français, $1.50. Habillement teint et pressé, $1.75. 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Téléphone Up Town 3688. 267—6

BUANDERIE "IMPERIALE"

BUANDERIE et teinturerie "Impériale". Nouveau quartier, 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Lavage et nettoyage français, habits des messieurs et dames teints, nettoyés et pressés. 267—6

PLISSAGE ACCORDEON

JUPE plissée soleil, dernière nouveauté de Paris. Ouvrage garanti fait par des Parisiens compétents. Aussi plissage accordéon. Toilettes faites dans les derniers goûts, 382 Craig Est, gare Viger. 270-6

CADRES ET MIROIRS

CADRES ET MIROIRS — Gros et détail. Grand choix de moulures à cadres et la plus grande variété d'images au plus bas prix. L. Wisintainer, Manufacturier, 72 Boulevard Saint-Laurent. 253—26

MATERIAUX de CONSTRUCTION

A VENDRE immédiatement, vieux matériaux de construction de la rotonde de locomotives à la gare Windsor, C. P. R., comprenant, briques, etc. A bon marché. S'adresser sur les lieux, Leclaire et McDonald. 271—2

BOIS de construction d'occasion, une grande quantité à vendre, un pouce, trois pouces, 8 x 8 et 10 x 10, bon marché pour écouler. Wilcock, 25 rue des Communes. 269—3

PIERRE cassée pour ouvrage en béton, toutes les dimensions, très convenable pour blocs artificiels, à vendre. S'adresser W. M. Hendershot. Phone Est 936. Carrières Limoges, avenue Laurier. 255—24

REPARATIONS DE MEUBLES

REPARATIONS de canapés, fauteuils, chaises, matelas, etc. Spécialité d'ameublement de salon et draperies. F. Dufour, 395 Ontario, coin Saint-Hubert. Ouvert jusqu'à 9 heures. Bell Est 3389. 268—6

EAU DE JAVELLE

L'EAU DE JAVELLE de Cormond, fabriquée par J. Paquin, 915 Berri, est reconnue pour la meilleure eau des ménagères. Demandez-la toujours à votre épicier. Tél. des Marchands 2015. 269—6

ASSURANCE

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE sur résidences, etc. Prime depuis $2.50 par $1,000.00. Conditions avantageuses. Ecrivez ou voyez Isidore Crépeau, agent d'assurance, Chambre 4, Bâtisse "New York Life". Phone Main 2267. 254—26

SECRETS DE FAMILLE

SECRETS DE FAMILLE. — 1409 des Erables. Mme Sottiaux fait disparaître, sans opération, loupes, bosses ou tumeurs qui viennent sur la tête et sur toutes les parties du corps ; kistes, verrues. Consultations gratuites. 254—26

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO. seul bureau, 262 Dorchester Ouest. On répare les meubles, les matelas, aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 256—26

MONTREAL CARPET BEATING Co. — Nouveaux numéros, 125 et 127 Lagauchetière Ouest, angle Chenneville, Montréal, l'établissement le plus considérable et le mieux outillé de la ville. Téléphone Main 716. 267—26

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands 2159. 267—24

CHALOUPES, YATCHS, BATEAUX

BATEAU A AIR — A vendre, un bateau à air portatif, de Layman, pour la chasse au canard, en bon ordre, prix modéré, 628 Notre-Dame Est. 268—6

BARGE à vapeur "Lancaster" à vendre, en parfait état, soixante-dix pieds de long, vingt pieds de large, cinq pieds de profondeur, cylindre, moteur 10 x 10, file neuf milles à l'heure. S'adresser à John Lafavre, South Lancaster, Ont. 271—6

POELES — FOURNAISES

BONNE et belle fournaise, self feeder à vendre, à un fourneau, pour cuire y attenant. S'adresser 10 Chambord. 271—2

MODES D'AUTOMNE

GRANDE ouverture de modes, haute nouveauté ; chapeaux de New-York, Paris, Berlin. Visite sollicitée. Mme Lapierre, 787 Sainte-Catherine Est. 270—2

MODES D'AUTOMNE — Mme A. Rowland, de New-York, 941B Saint-Denis. Grande ouverture de modèles de New-York, samedi, le 22, et les jours suivants. M. C. Ives, gérant. 269—6

MODES D'AUTOMNE — Mme C. B. Desrochers, 940 Saint-André, invite sa clientèle à venir visiter son ouverture de modes de chapeaux, qui aura lieu lundi, 24 septembre, et les jours suivants. Vous y trouverez un grand choix d'importations. Une visite est sollicitée. Pas de cartes. 270—6

LA MAISON PAULETTE

MADAME PAULETTE, modiste parisienne, 80 Drummond, arrivant de Paris, fera son ouverture de modes mardi, 25 du courant. Vous trouverez les plus hautes et dernières créations de Paris. 269—26

AVIS DE DEMENAGEMENT

AVIS DE DEMENAGEMENT — M. W. Clermont, anciennement No 251 Saint-Laurent, est maintenant à son nouveau magasin, No 300 Saint-Denis, avec stock complet de chapeaux, fourrures et tailleur. 269—6

ALLEES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 138—n

PERDU

ARGENT PERDU — Une somme d'argent a été perdue la semaine dernière, à partir de Longueuil à Boucherville, sur le chemin du bord de l'eau. Récompense offerte à celui qui la remettra à M. Joseph Desroches, de Boucherville. 271—1

DIAMANT — Perdu, dimanche soir, un bouton avec diamant, pour devant de chemise. Récompense libérale en le rapportant à 36 rue Sainte-Catherine Est. L. H. Goulet, fleuriste. 267—6

MONTRE — Perdu, une petite montre en or avec épingle, pour dame, du numéro 3231 Notre-Dame, par Fulford, dans les chars Saint-Denis ou Ontario, jusqu'à la rue Saint-Timothée. Prière de rapporter à 499 Ontario Est. Récompense. 271—1

PAQUET — Perdu, hier, un petit paquet contenant des outils pour peintre lettreur et imitateur, sur les rues Notre-Dame ou Saint-Denis et Mont-Royal. Récompense en le rapportant à la Montreal Sign, 1422 Saint-Laurent. 271—1

PETIT chien fox terrier citron et blanc, âgé de six mois, perdu. Portant collier en cuir et trois petites clochettes. Récompense généreuse à celui qui le ramènera au No 10 avenue Laurier, ou téléphonera Main 3265. 270—2

PERDU, entre la barrière de péage et le Parc Dominion, sur la rue Notre-Dame Est, ruban à mesurer. Récompense à 1877 Notre-Dame Est, The W. J. Poupore Co., Ltd. 271—1

PERDU, chien Setter anglais, blanc et orange. Récompense généreuse au No 375 rue Saint-Hubert. 271—2

PERDU — La personne qui a trouvé un "rug" de voiture en peluche, mercredi, rue Saint-Denis, passé l'avenue Duluth, entre 8 et 9 p. m., voudrait-t-elle le rapporter à 30A rue des Conseillers de Ville. Récompense. 271—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, le 18 septembre matin, un porte-monnaie rouge brun, contenant un 10 piastres et six 5, et une piastre et 10 cents, en passant près de la gare Windsor, rue Saint-Jacques, square Chaboillez, gare Bonaventure, entre 8 et 11 heures. Récompense libérale. S'adresser 173A Beaudry. 270—2

PORTRAITS — Perdus, portraits, le 20 du courant, entre midi et une heure, entre rue Saint-Laurent et Chemin Papineau. Prière de les rapporter à J. B. Léveillé, cuisinier, hôtel Windsor. 271—1

VACHE — Perdue, le 20 du courant, une vache rouge tachetée blanche, avec une corne cassée. Prière de ramener à 625 Fullum. A. Archambault. 271—1

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNT — Jeune artiste française, très sérieuse, demande emprunt, non d'un prêteur, mais d'un particulier. Yolande de Verneuil, poste restante, Montréal. 270—6

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St-Denis, Montréal. 163-1M-v-n

A VENDRE

Pour l'usage des Relieurs, une bonne machine à couper, Modèle (Mrs. M. H. Semple) qui est très utile surtout pour couper les livres d'écoles.

S'adresser à J. LEROUX, surintendant du Dépt. de la Reliure, à la "Gazette Printing Co." 266—6 FF

CORS ENLEVES SANS DOULEURS—25 cents chacun, oignons ongles incarnés protubérances, verrues et toutes les maladies des pieds traitées habilement par le Prof. L. Harris, établi en 1864, 75 Boulevard Saint-Laurent, Tél. Bell Main 2116. On va voir les dames et messieurs à leur résidence. 241—n

MEUBLES ET POELES

Fournaises, tapis, prélarts, rideaux, vendus à bon marché au comptant et par paiements faciles chez

LANDE BROS, 234 Boulevard St Laurent Près Dorchester. 253—1mMjvn FF

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A PRETER — 5% en ville, ou en campagne. Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction, si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance, écrivez Osw. Chaput Cie. Edifice "La Presse." 262—26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser : "Maison de Finance Cadieux," 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 267—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau, Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862. Main 539. 121—n

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à "Maison de Finance Cadieux", 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 242—26

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Bâtisse en construction. Corporations municipales et Religieuses, 4¼, 5, 5¼ et 6 pour cent—suivant les garanties. — Isidore Crépeau, 4 Bâtisse "New York Life". 254—26

PRETS aux Corporations Municipales Scolaires, sur hypothèques, débentures; intérêt relativement bas et à des conditions avantageuses. Oscar Hébert, notaire. 806, Bâtisse New York Life, Montréal. 252—24

PRETS sur hypothèque, achat de débentures municipales. O. Léger, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 211—n

PRETS SUR HYPOTHEQUE, gros et petits montants, intérêt, 5, 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à M. Viau, 74 Saint-Gabriel. Résidence 135 Drolet. Main 424. 256—27

DIVERS

AVIS — A partir d'aujourd'hui, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, sans un ordre signé de ma main. Ulric Lamarre, 32 Champagne. 270—2

AVIS est par le présent donné à toutes personnes que de droit par le soussigné, Jean-Baptiste-Léonard Fortier, commis épicier, résidant au No 197 rue Dufresne, Montréal, que, de ce jour et à l'avenir, il ne se tiendra responsable d'aucune dette contractée en son nom, sans un écrit signé de sa main. Montréal, 20 septembre 1906. 271—3

COUVERTURES

De toutes sortes ; couvertures en ciment garanties pour 7 ans, $3 du carré. Spécialité : planchers pour endroits humides. J. J. Garland, entrepreneur, 27-29 rue Saint-Jacques. Tél. Main 3861. 267—6

LES JOURNAUX de province d'envoyer un exemplaire et leurs prix d'annonce à H. Kopperl, 409 Saint-Jacques, Montréal. 267—6

MME BRISEBOIS est maintenant au No 1170 Saint-Hubert, avis aux dames et demoiselles d'en prendre note. 269-8

PRESCRIPTION pour fabriquer le vin, l'alcool, le whisky, sans mauvaise odeur. Aussi toutes sortes de liqueurs. S'adresser à Horner, 304 avenue Mont-Royal, Montréal, Can. 258—12

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour guérison obtenue. L. G. 255—26

CONSTRUCTEURS

Si vous désirez avoir une bonne couverture en ciment ou en gravois, ainsi que tout ouvrage en ciment adressez-vous, pour avoir des prix défiant toute concurrence, à la CANADA ROOFING CO., 275 Dorchester coin St Denis. 270-3 FF

PRETS faits sur immeubles, pour un certain nombre d'années, si on l'exige, avec le droit de payer une certaine somme chaque année, réduisant ainsi l'intérêt annuel.

MONTREAL LOAN & MORTGAGE CO
141 Notre-Dame Ouest, coin St Jean. 304-Mvsn FF

HOTEL RIENDEAU
J.A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montreal.
196—1Mvn.

NOUVELLES MARITIMES

Le départ du Sokoto — L'Empress of Britain et les malles Overseas — Navires attendus dans notre port

L' "Empress of Britain" de la ligne du C. P. R., quitte Québec, cet après-midi, pour Liverpool. Les malles "overseas" et un grand nombre de passagers seront à bord.

L' "Ionian", de la ligne Allan est parti ce matin pour Liverpool.

Le "Virginian" et le "Southwark" sont attendus dans notre port, le premier, demain, et le second, dimanche.

Le "Sokoto," de la ligne Elder-Dempster, qui fait le service entre le Canada, le Mexique et Cuba, a quitté notre port, hier après-midi, avec des passagers et une cargaison générale. Plusieurt citoyens s'étaient rendus sur le quai Hochelaga pour saluer le capitaine Cotterell et son équipe, et leur souhaiter une heureuse traversée.

ATTENDUS A MONTREAL

Les vapeurs "Virginian", "Southwark", "Marina" et "Monmouth."

NAVIRE EN DANGER.

La Havane, 21. — Le "Moro Castle", de la ligne Ward, est entré dans ce port hier soir, après avoir failli périr dans une trombe, près du cap Honduras. Le navire a été endommagé, les passagers très effrayés, mais l'équipage s'est distingué par sa bravoure. Un des quartiers-maîtres du navire a été emporté par-dessus bord et s'est noyé.

EN ROUTE POUR MONTREAL.

Vaisseau	De	Départ
Marina	Glasgow	Sept. 11
Monmouth	Bristol	Sept. 8
Tritonia	Glasgow	Sept. 8
Englishman	Avonmouth	Sept. 13
Yola	Progresso	Sept. 6
Sardinian	Havre	Sept. 10
Manchester Importer	Manchester	Sept. 9
Southwark	Liverpool	Sept. 13
Kildona	Shields	Sept. 12
Lake Erie	Liverpool	Sept. 13
Montrose	Anvers	Sept. 12
Athenia	Glasgow	Sept. 15
Fremona	Middlesboro	Sept. 16
Hungarian	London	Sept. 15
Manchester Shipper	Manchester	Sept. 10
Montfort	Bristol	Sept. 18
Alcides	Glasgow	Sept. 18
Canada	Liverpool	Sept. 20

AU McGILL

Hier à l'Uiversité McGill a eu lieu la bataille amicale, habituelle, entre les nouveaux et les anciens. Les nouveaux étudiants étaient massés dans la salle de Physique. Les anciens voulurent les y enfermer et leur livrer bataille, mal leur en prit, car ils se sont faits rouler de maîtresse façon; la victoire des nouveaux est pour eux un brillant début dans la vie universitaire.

CORBILLARD

Un très joli corbillard neuf à vendre à très bonnes conditions, Termes très faciles pour fabriques désirant avoir leur propre corbillard. S'adresser 992 rue Ste Catherine Est. 267-n FF

W. H. Scroggie LIMITED ST CATHERINE ST UNIVERSITY ST VICTORIA ST

Scroggie's THE STORE THAT GUARANTEES CUSTOMERS ABSOLUTE **Satisfaction**

Une Foule d'Occasions Intéressantes, Ici Samedi

Complets d'Affaires pour hommes $15.00

Les vêtements de Scroggie excellent dans la confection, les tissus, les garnitures, le dessin, la mesure et la valeur. Ils procurent au suprême degré à ceux qui les portent, le confort, la distinction, la durée, l'élégance, l'ajustement parfait, et la satisfaction.

Tout en étant fiers de nos splendides habillements que nous montrons pendant cette saison à $20, $25 et $30, les négociations commerciales ont été beaucoup plus difficiles, pour nous procurer le superbe assortiment de complets sac pour hommes à $15.00. Tout homme familier avec les conditions du commerce, sait combien les tissus pure laine ont augmenté, et ceux qui connaissent les principes de Scroggie savent aussi qu'il n'entre jamais dans les stocks de Scroggie, de laine commune ou de mélanges de coton et nous exposons les lignes les plus complètes d'habillements pure laine à $15.00 qui soient à Montréal, et nous consentons volontiers à faire en sorte que tous les tissus dans les complets pour hommes que nous écoulons à cette grande vente soient bouillis dans le caustique et la potasse, ce qui est une très sérieuse épreuve.

Ces faits établis, nous désirons vivement que les hommes soigneux viennent voir nos magnifiques et élégants complets sac que nous étalons pendant cette saison, lesquels sont faits en jolis tweeds, worsteds, en cheviote unie, noire ou bleu uni, en thibet et drap de vigogne. Non seulement les tissus sont d'une qualité exceptionnelle pour le prix, mais nous vous invitons à considérer la confection dans un échantillon, vous montrant l'envers de l'habit dans notre vitrine. La laine est parfaitement rétrécie, de même que les entre-doublures. La toile, le crin et même les galons qui assurent l'excellente forme des vêtements qui sont à parement simple ou double et faits tant pour hommes d'une taille ordinaire que pour les gros, les grands et les maigres. En vente, samedi, complets, pour $15.00

300 habillements Norfolk, pour garçonnets, pure laine. Prix régulier $5.00. Dans toutes les grandeurs, samedi, prix spécial. $3.00

CHIFFON ET TULLE SEQUIN

Nous exposons plusieurs de ces charmants et uniques, nouveaux tissus délicats si en demande. Également charmants pour robes, blouses, ou empiècement et garnitures. Surtout le tulle sequin avec son excellent fini doux. Couleurs : noir et blanc. Largeurs 20 à 27 pouces. Prix, $1.25 à $5.75 la verge.

Chiffon Allover blanc, crème et noir, de $1 à $3.75 la verge.

GANTS DE CHEVREAU

C'est le temps d'acheter des gants de chevreau pour l'automne.

Voici une occasion qui n'est pas à dédaigner, de se procurer de bons gants, que vous trouverez tout aussi bons et à meilleur marché que partout ailleurs.

Gants en chevreau glacé de bonne qualité, 2 boutons à pression, coutures doubles, revers piqués, en peau souple et recommandable, pour dames. Très bonne valeur à la paire, 69c.

Gants longs en chevreau glacé noir, poignet mousquetaire, confectionnés de peaux choisies, 12 et 16 boutons. Prix spéciaux $2.25 et $2.50.

Très beaux bas en cachemire noir pure laine, à côtes, pesanteur pour le commencement de l'automne, talons et bouts doubles, sans couture, pour dames. Valeur supérieure à 3 pour $1.00.

Superbes Articles de Modes

Un magnifique étalage des créations les plus choisies, les plus belles et les plus exquises des modistes et créateurs de styles les plus habiles du monde.

Les modèles étrangers les plus riches et les plus élégants sont placés tout à côté des charmantes conceptions de nos propres artistes.

On a fait de grands préparatifs pour l'automne 1906, tous les efforts antérieurs ont été éclipsés, comme on pourra le voir par les styles et les prix.

Chapeaux de feutre anglais, style Champignon et autres styles des plus appréciés, garnis de ruban taffetas et d'ailes ; noirs, gris, bleus, bruns et gris. Notre prix régulier, $5.50. Samedi $3.98

Chapeaux DE NEW-YORK, pour la matinée, élégamment garnis de ruban et de plumes couteau, ou de ruban et d'ailes. Couleurs: Noir, brun, bleu, gris et vert. Notre prix régulier, $6.50. Samedi $4.98

GRANDES VALEURS, PETITS PRIX

Au Rayon des Tapis

Espace énorme rempli d'énormes bons marchés en fait de couvertures de plancher. Variété considérable de jolis dessins, produits des meilleurs fabricants du monde. Examinés par nos experts avant d'être mis en stock.

TAPIS DE BRUXELLES

Magnifiques nouveaux dessins, avec élégantes bordures assorties. Prix spécial, samedi, la verge 89c

NATTES DE CHINE

Qualité Shantung, la meilleure, au moins 36 pouces de large. Valeur régulière, 30 cents. Prix spécial, samedi 15c

Rouleau de 40 verges $5.00

LINOLEUMS LIEGE, 4 VERGES DE LARGE

Les plus belles marchandises sur le marché, dessins de tulle et de fleurs. Prix réguliers, 50 et 60 cents. Prix spécial, samedi 32c

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Désormais la "BIBLIOTHEQUE POUR TOUS" ne répondra plus aux consultations portant sur la médecine. Cette réserve lui est commandée par le danger, qu'il y a de prescrire un traitement quelconque sans autre diagnostic que celui qui résulte des renseignements fatalement incomplets fournis par le correspondant sur l'affection particulière dont il se plaint.

Il en est de même des questions de droit auxquelles on ne peut répondre qu'après examen des titres qui servent de base aux prétentions des correspondants.

2357. DEMANDE.—Eugène. — Où puis-je m'adresser pour vendre une pièce de monnaie blanche, grandeur d'un 25 cents, de George III, année 1817, et combien vaut-elle à peu près ? Par la même occasion, dites-moi quel jour de la semaine était le 6 juillet 1884 ?

REPONSE. — Cette pièce de Georges III n'a guère plus que sa valeur nominale : un chelin ; offrez-la tout de même à l'Université Laval de Québec.

Quant au 6 juillet 1884, c'était un dimanche.

2358. DEMANDE. — J. E. R. — En latin, la lettre "u" doit-elle se prononcer telle qu'écrite ou se prononcer "ou" ? Ainsi doit-on dire "Deusse" et "Deum" ou "Deousse" et "Deoumme" ? Doit-on aussi dire "Jesus" et "ejus" ou "Ieeus" et "Eius" ?

REPONSE. — La question, évidemment, a trait au latin parlé par l'élément français, puisque l'élément anglais même dans sa langue maternelle, prononce l' "u" un peu à l'italienne.

Jusqu'à ces derniers temps, l'élément français au Canada prononçait l' "u" et le "j" comme en sa langue maternelle, mais aujourd'hui, en même liturgie, il faut les prononcer à la romaine et dire "Déousse, Déoumme, Usousse, Elousse."

2359. DEMANDE. — Navigateur. — Quelles sont les mesures des grands lacs du haut Saint-Laurent ?

REPONSE — Nous comprenons qu'il s'agit des grands lacs dont le Saint-Laurent n'est que le débouché, les voici : le lac Supérieur a 335 milles de long, 160 de large, soit 82,000 milles de superficie ; le lac Michigan, 300 milles de long, 108 de large, 23,000 milles de superficie ; le lac Huron, 300 de long, 60 de large, 20,000 milles de superficie ; le lac Erié, 250 milles de long, 80 de large, 6,000 milles de superficie ; le lac Ontario ,180 de long, 65 de large, 6,000 milles de superficie.

2360. DEMANDE. — Ménagère. — Tout l'été, je me suis fait de l'orangeade que nous avons dû boire au fur et à mesure de sa préparation, sans quoi elle aurait été perdue en moins de deux jours. Connaissez-vous un moyen de conserver l'orangeade ?

REPONSE. — On prend, pour une pinte d'eau, quatre oranges, un citron, une livre de sucre ; on enlève le zeste de deux oranges que l'on met dans l'eau avec le sucre ; on exprime dans cette eau le jus des quatre oranges et du citron ; au bout de trois heures on passe l'orangeade dans un morceau de mousseline ; on met en bouteille et l'on conserve à la cave.

2361. DEMANDE. — Brakesman. — De quand date le pont Victoria ?

REPONSE. — Le pont Victoria est ouvert au trafic depuis le 12 décembre 1859.

2362. DEMANDE. — Africain. — Qu'est-ce que c'est que le Nil Blanc et d'où lui vient ce nom, qui, vraisemblablement, doit être pris au figuré ?

REPONSE. — Le Nil Blanc est cette partie du Nil qui s'étend du Bahr-el-Ghazal jusqu'à Khartoum. Ce nom lui vient de la couleur des eaux qu'il reçoit de l'un de ses affluents, la Sabat, et qui, à certaines époques de l'année, ont la blancheur de la crème. A Khartoum le fleuve se grossit du Nil Bleu ainsi nommé à cause de la belle nuance azurée de ses eaux.

2363. DEMANDE. — Bellemare. — Quelle est la pesanteur respective de quatre poids pesant ensemble 40 livres, avec lesquels on peut peser de 1 livre à 40 livres ?

REPONSE. — Voici ce qui est plutôt une devinette, mais, pour une fois, bien que ces sortes de questions soient en dehors du domaine de la Bibliothèque, nous y répondrons.

Il y a au moins vingt manières de résoudre le problème. La plus simple est de se servir des choses pesées comme poids complémentaires quand le besoin s'en fait sentir. Il suffirait dans ce cas pour peser de 1 livre à 40 livres, d'avoir quatre poids pesant respectivement 6, 7, 8 et 19 livres chacun.

2364. DEMANDE. — E. Penovel. — Pourriez-vous me donner l'adresse d'un professeur d'anglais dans Saint-Henri ?

REPONSE. — Nous n'en connaissons pas en particulier, mais nul doute que vous en trouviez un dans la première école venue.

Colonial House, Square Phillips.

Beaux Vêtements d'hommes pour l'automne et l'hiver

Voici le stock de grand choix de beaux habillements et pardessus confectionnés que nous avons en mains.

Habillements en tweed importé pour jeunes gens, dans plusieurs nouvelles nuances et couleurs avec nouveaux revers, collet ajusté serré, épaules parfaites, avec fente au milieu, faux plis dans les côtés, pantalons amples, habits S. B. et D. B., grandeurs 33 à 35 de poitrine. Prix: $10, $12.50, $13.50 à $18.

Habillements en tweed importé pour hommes, "Insurpassables," dans toutes les nouvelles couleurs et modèles à la mode, confection tailleur, nouvelle coupe, habits S. B. et D. B., grandeurs 36 à 42 de poitrine. Prix : $10, $12.50, $13.50 à $25.

Pardessus de garçonnets, en tweeds unis ou de fantaisie, en cheviote, en drap castor, melton, etc., vêtements seyant à la perfection, bonne longueur, avec fente, bonnes épaules, collet ajusté serré, bien entredoublés, largeurs assorties et nombreux dessins. Grandeurs : 33, 34 et 35. Prix : $10 à $20.

Pardessus pour hommes, en effets de tweed uni ou de fantaisie, serge et doublures mercerisées ; seulement les plus nouveaux styles, longueur ¾ ou pleine longueur, S. B. et D. B., fente au milieu. Epaules bien formées. Grandeurs : 36 à 44. Prix : $10 à $25.

Pardessus imperméables pour jeunes gens.
Pardessus imperméables pour jeunes gens.
Pantalons désassortis pour hommes.
Vestes en laine et en soie de fantaisie pour hommes.
Habillements Tuxedo pour hommes.
Pardessus d'automne pour hommes.
Pardessus imperméables pour hommes.
Vestes en laine tricotée pour hommes.
Complets de gala pour hommes.
Complets à redingote pour hommes.

Nous faisons une spécialité des habillements en serge bleue et noire, cheviote et drap de Vigogne pour hommes et jeunes gens.

RAYON DE LA SOIE

Nous exposons maintenant toutes les dernières nouveautés de Paris, pour les costumes de soirée, collerettes d'opéra et robes de noces :

Moiré rayé, drap de Perse Tinsel: élégante soie Dames avec fond blanc et fleurs de couleur, Taffetas chiffon à effet de Dresde avec blanc et or.

Un grand choix de satins brochés de couleur, à fond pâle et foncé ; aussi fond noir avec dessins de couleur.

Moiré rayé blanc ; satin broché blanc.
Soie noire de toutes les principales marques.
Une collection considérable au choix.
Notre catalogue d'automne et d'hiver est maintenant prêt et nous l'enverrons gratuitement sur demande à toute adresse.

Une attention spéciale est donnée aux commandes par la poste. 5 pour cent d'Escompte au comptant.

HENRY MORGAN & CO. LTD, MONTREAL.

Les Thés de Stroud

Sont les Meilleurs

Le plus viel établissement de thé et de café du Canada. Moderne et élégant.

529 Ste Catherine Est. Phone Est 72.

622 Notre-Dame Ouest. Phone Main 1116.

151 St Laurent et Angle St Laurent et Napoléon. Phone Est 203.

Prix : 20 à 60c la livre.

1868-1906

MADAME,

Nous avons l'honneur de vous inviter à assister à notre GRANDE EXPOSITION DES MODES D'AUTOMNE, qui aura lieu SAMEDI, LUNDI ET MARDI, les 22, 24 et 25 SEPTEMBRE courant, et les jours suivants.

Vous y verrez étalées les plus exquises créations des grandes modistes de Paris, Londres et New-York.

Les blouses, costumes et manteaux qui y seront exposés sont d'une élégance impeccable.

A. I. VALLIERES & Cie., 605 Rue Sainte-Catherine Est, Coin Montcalm.

Le TRESOR des NOURRICES et MERES du Dr PICAULT

FAIT LE BONHEUR DES ENFANTS ET LA JOIE DES PARENTS

EN VENTE PARTOUT.

Les Chocolats de Dawson pour les Vers des Enfants

L'ENQUETE SUR LES ASSURANCES

LE Dr ORONHYATEKHA DONNE SON TEMOIGNAGE RELATIVEMENT AUX TRANSACTIONS FAITES ENTRE L'"UNION TRUST" ET L'ORDRE DES FORESTIERS INDEPENDANTS.

Toronto, 21. — La commission des assurances a continué hier son enquête sur les opérations de la "Union Trust Coy" avec l'ordre des Forestiers Indépendants.

Le Docteur Oronhyatekha a été le principal témoin entendu.

L'Hon. G. E. Foster a suivi attentivement les débats.

L'Union Trust a assumé les responsabilités de la "Provincial Trust" et a été formé dans l'unique but de placer les surplus de l'ordre des Forestiers. Les officiers de l'ordre contrôlent la compagnie.

On a produit les comptes des dépenses, lequel a prouvé que la société payait généreusement. Le premier compte pour dépenses supplémentaires a été celui du Dr Montague à qui on accordait une subvention additionnelle de $1,000 par année lors de son voyage en Australie.

En 1903, le compte des dépenses d'administration s'était élevé à $122,000

Le conseil exécutif a décidé alors de le diminuer graduellement, et l'année suivante elles étaient de $65,000, et, en 1905 de $85,000.

L'ordre a aussi placé des capitaux dans la fondation du "Foresters Orphan's Home", L'ordre a dépensé pour cette fin $125,000 et s'est engagé pour un montant de $50,000.

Le Dr Oronhyatekha détenait pour $196,000 de stock de la Union Trust.

Salsepareille de Hood reconstitue parfaitement les gens nerveux et épuisés. (6)

BLESSE EN SE DEVOUANT

Le jour de la Fête Dieu, le printemps dernier, M. Ernest Chartrand, journalier, distribuait des branches d'arbres vertes sur la rue Duluth. Comme il était debout sur sa voiture donnant des branches d'arbres au deuxième étage d'une maison, un tramway du Terminal frappa et renversa sa voiture.

M. Chartrand fut violemment jeté sur le pavé; dans sa chute, M. Chartrand se fractura la jambe droite. Par le ministère de Mtre Edmond Brossard, il réclame $1,000 de dommages de la Compagnie du Terminal.

NERVEUX? Il y a plusieurs causes à la nervosité, mais la pauvreté de sang est la première. Les médecins l'appellent anémie. Le sang manque de globules rouges. A la première occasion consultez votre médecin sur la Salsepareille d'Ayer. Demandez-lui s'il connait quelque chose de meilleur pour la faiblesse, la débilité, la nervosité. S'il s'en trouve prenez-en. Si non, prenez la Salsepareille d'Ayer. Remettez-vous, c'est ce que vous cherchez.

Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de tous nos remèdes.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

L'EXPOSITION DE LOUISEVILLE

Brillant succès obtenu par la Société d'Agriculture du comte de Maskinongé.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Louisville, 21. — La Société d'Agriculture du comté de Maskinongé a tenu son exposition annuelle, le 18 du courant à Louiseville.

Les produits exposés étaient nombreux et choisis. La classe chevaline a surtout été remarquée par les amateurs. Les classes de bestiaux étaient très bien représentées. Dans le bâtiment où étaient exposés les légumes et les ouvrages d'industrie domestique il y avait un endroit qu'on nommait plaisamment le "Coin Sucré". Il y avait là, plusieurs objets qui faisaient envie aux spectateurs, c'était du sucre et du sirop d'érable, du miel et des pommes. La beauté et la qualité de ces produits ne peuvent être surpassées.

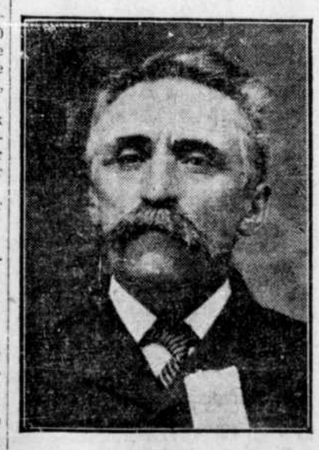

M. Edouard Martin, président de la Société d'agriculture du comté de Maskinongé.

Les échantillons de pommes qu'on y admirait prouvent que la culture de ces fruits fait des progrès considérables dans le comté.

M. Charles Simpson, millionnaire New-Yorkais, avait une exposition de légumes et de fleurs cultivées dans son magnifique jardin du "Lac Corolus" à Saint-Alexis des Monts.

Cet étalage a été fort admiré.

Le soir eut lieu à l'Hôtel Windsor un magnifique banquet auquel ont pris part messieurs les juges, les directeurs de la Société d'Agriculture et quelques invités.

Des discours de circonstance ont été prononcés par M. Edward Martin, président, l'honorable sénateur Legris, Geo. Lafontaine, M.P.P., et messieurs Arsène Denis, Gédéon Garceau, Honoré Picotte et autres.

Malgré la mauvaise température de l'avant-midi cette exposition a été un succès. Les juges étaient MM. Arsène Denis, St Norbert; Gaspard Comtois, St Barthélemy, L. P. Sylvestre, M. V. St Barthélemy, Philippe Ricard, Saint-Barnabé; Gédéon Garceau, Pointe du Lac, Joseph Matteau et Michel Bourassa, St Barnabé; Hercule Milot et Charles Gélinas, Yamachiche, Ludger Mateau, Saint-Elie, Maxime Grenier, Saint-Barnabé; Wilfrid Drainville, St Barthélemy et Paul Garceau, Saint-Barnabé.

Apportez-nous vos fourrures à être réparées. C'est le temps.

CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée.. Nos Tél. : Est, 1636, 1537. 265—7

NOCES D'OR SACERDOTALES

Québec, 21. — Ainsi que nous l'avons annoncé brièvement, les noces d'or sacerdotales de M. l'abbé Charles Cloutier, aumônier de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, ont été célébrées hier avec éclat. Nous avons déjà publié le programme de ces fêtes. Ce programme a été exécuté admirablement.

Hier matin, à neuf heures, M. l'abbé Cloutier a chanté une messe solennelle, assisté des abbés Léonce Vézina, curé de St Ludger, et A. Labrecque, vicaire à St Roch, tous deux parents du jubilaire. Mgr Mathieu a prononcé un beau sermon de circonstance.

Répondant à une adresse qui lui était présentée, le jubilaire dit qu'il ne pouvait assez remercier Dieu de lui avoir permis de célébrer ses noces d'or de prêtrise.

A midi, il y a eu un grand banquet, présidé par Mgr L. N. Bégin.

Hier l'après-midi, il y a eu banquet donné aux pauvres de l'institution par les dames de la ville.

Hier soir, il y a eu séance dramatique et musicale.

M. l'abbé Cloutier est depuis onze ans aumônier de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur.

DANS ELGIN-EST

Port Stanley, Ont., 21. — Il y a eu mercredi soir, une assemblée à l'hôtel de ville, en faveur de M. W. F. Hepburn, candidat libéral dans "East Elgin". M. J. R. Arniel présidait.

Les orateurs ont été: l'hon. Chs. Hyman, M. Geo. C. Gibbons et le candidat.

L'assemblée a été très enthousiaste et les orateurs ont été acclamés.

LIQUEURS DES PERES CHARTREUX

Fabriquée à Tarragone (Espagne)

Un petit verre de cette délicieuse liqueur après le repas assure une digestion parfaite.

Se méfier des contrefaçons. Voyez à ce qu'on vous donne la bouteille dont le fac simile est ci-contre.

D. MASSON & Cie

Seuls Agents

MONTREAL ET TORONTO.

21,28 w

FAITS INTERESSANTS

Pour presque tous les Hommes, Femmes ou Enfants.

Il y a peu de temps, nous avons publié un article recommandant à nos lecteurs la nouvelle découverte pour la guérison de la Dyspepsie, appelée Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, et les prétentions alors faites, concernant les étonnantes propriétés curatives du remède, ont été abondamment supportées par les faits. Les gens qui sont sur leurs gardes pour essayer les nouveaux remèdes annoncés dans les journaux et qui ont été finalement induits à faire l'essai des Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, ont été surpris et enchantés des résultats. Dans nombre de cas, un seul paquet, ne coûtant que 50 cents dans n'importe quelle pharmacie, a opéré une guérison complète, et dans chaque cas on a rapporté les résultats les plus heureux. D'une centaine et plus que nous avons reçues nous n'avons de l'espace que pour en publier quelques-unes des plus récentes, mais nous assurons à nos lecteurs que nous recevons tant de lettres d'approbation que nous publierons chaque semaine une liste nouvelle de témoignages authentiques, volontaires, et nous ne publierons jamais deux fois le même.

De James Yemmeisler, La Crosse, Wis.: Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie me font plus de bien que n'importe quoi que j'aie jamais essayé et j'ai été si satisfait des résultats que j'en ai donné plusieurs boîtes à mes amis qui en ont aussi reçu les mêmes bénéfices.

De Jacob Anthony, Portmurray, New-Jersey: J'ai pris les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie avec les meilleurs résultats. J'ai eu la dyspepsie pendant 6 ans, et j'avais pris une grande quantité de remèdes, mais les Tablettes semblent avoir une bonne prise et je me sens bien. Je suis un cultivateur et un chaufournier, et je recommande cordialement à toute personne qui souffre de l'estomac de prendre ces Tablettes.

De Mme M.K. West, Preston,Minn.: J'ai reçu des bons effets surprenants en employant les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie. J'ai donné la moitié de ma dernière boîte à une amie qui souffrait aussi d'indigestion et elle a obtenu les mêmes bons résultats.

De Mme Agnès K. Ralston, Cadillac, Mich. : J'ai pris les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie ,et je suis beaucoup mieux, et je suis reconnaissante pour le grand bien que j'en ai reçu en si peu de temps.

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie sont un remède qui guérit certainement toutes les formes de l'indigestion. On ne prétend pas qu'elles sont un cure-tout, mais elles sont préparées pour les troubles de l'estomac seulement et les médecins et pharmaciens de partout les recommandent à toutes personnes souffrant de dyspepsie nerveuse, estomac sur ou acide,cardialgie, gonflements ou vents d'estomac et désordres semblables.

Echos Mondains

Monsieur A. H. Lévesque, Madame Lévesque et Mlle Yvonne, leur fille, sont revenus de Boucherville où ils ont passé l'été dans la villa de M. L. Jetté.

× × ×

Le docteur et Mme A. Marcotte, de St Basile, sont de passage pour quelques jours à Montréal.

× × ×

M. et Mme Aristide Lachapelle sont de retour de leur voyage de noce et recevront au No 112 Demontigny Est, dimanche après-midi, le 23 du courant.

× × ×

M. Edmond Guyon, de l'avenue Viger, est de retour d'un voyage à St Hyacinthe, St Charles et Ste Théodosie.

× × ×

Joyeux "send off" dimanche le 9 du courant, chez M. Louis Sutcliffe, de la rue Delorimier, à l'occasion du départ de Mlle Denise Bissonnette, qui retourne sa nièce pour St Joseph de Lévis; après un séjour de 2 mois à Montréal.

Parmi les invités à cette fête, nous citerons: M. et Mme Louis Sutcliffe, M. et Mme E. Delorme, M. et Mme T. Bourassa, M. et Mme D. Labelle, Mlle Florida Riopel, Madame Louis Guérin, Mlle Blanche Guérin, Mme Joseph Guérin, de St Joseph de Lévis, etc.

× × ×

M. et Mme Géo. Girard, de la rue Craig, sont partis pour l'exposition de Malone, N. Y.

× × ×

On annonce pour le 2 octobre le mariage de M. Alfred Trudeau, de Ste-Cunégonde, avec Mlle Laflamme, de St-Irénée.

× × ×

M. et Mme Wilfrid Aubry, de North Bay, Ont., sont les hôtes de M. Alexis Doutre, de St-Henri. Ils seront de passage à Rigaud, Labelle, Ont., chez leur beau-frère.

× × ×

M. C. N. Parent et sa famille sont de retour du Sault-au-Récollet, où ils ont passé l'été.

× × ×

On annonce pour le 8 octobre le double mariage de MM. Omer et Ubald Sansregret à Mlles Zénoïde et Delphine Larin, de St-Esprit.

× × ×

M. et Mme Jules Morin, de la rue Madison furent dimanche dernier l'objet d'un charmant "surprise party" de la part de leurs parents et amis, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mme Morin. Le lendemain, il y eut grand dîner auquel tous les hôtes de la soirée furent conviés par M. et Mme Morin.

× × ×

Mme Noël Larose, de Biddeford, est en promenade pour un mois chez son père à Ste-Sophie.

× × ×

A Rochester, N.Y., mardi soir dernier une charmante soirée eut lieu chez M. Frank Lebeau, un des canadiens les mieux connus de l'endroit. Il y eut partie de whist et goûter à minuit.

Parmi les invités on remarquait:

M. et Mme Jos Forest, M. et Mme Lefebvre; M. et Mme Lobell, M. et Mme Lussier, M. et Mme Courteau, M. et Mme Lebeau, Mlle Dora Lebeau, Mlle Yvonne Lebeau, Mlle Florence Love, Mlle Catherine Vogler, Mlle Mabel Guth, Mlle Emma Milky, M. Willy Paquette et M. Roméo Jannard, de Montréal.

× × ×

Mardi le 25 septembre, aura lieu dans la chapelle du Sacré-Coeur à l'église Notre-Dame, le mariage de M. J. T. Moreau, pharmacien, à Mlle Bernadette Daudelin, de Montréal.

× × ×

Madame Gustave Lord ainsi que sa fille Emma de Maisonneuve sont parties jeudi matin pour un voyage de quelques semaines à Chicago.

× × ×

Madame J. Fortier, de Montréal, est partie pour aller passer une quinzaine dans sa famille à Paris Ville.

× × ×

Dimanche dernier, Monsieur Louis Georges Caron, était de passage à Montréal chez Mesdemoiselles Lesage, de la rue Dorchester-Ouest.

× × ×

Monsieur Frank Beauchamp, ainsi que sa soeur Mlle Rosanna, de la rue Aqueduc, sont partis pour un voyage de quelques semaines, en visite chez des parents et amis à Chicago et les endroits environnants. Mlle Emily Ryan les accompagne.

Phosphodine de Wood

Le grand remède anglais Tonifie et fortifie tout le système nerveux, fait du sang nouveau, guérit la débilité nerveuse, chasse les fatigues mentales et cérébrales, le découragement, la faiblesse, fait disparaître les pertes et les maux dus aux abus et aux excès. Prix $1 la boîte, six pour $5. Une vous soulagera, six vous guériront. Vendu chez tous les pharmaciens, ou envoyé par la poste, sur réception du prix. Nouveau livret gratis par la poste.

The Wood Medicine Co, Toronto, Ont. 2k

Articles purs pour toutes les ménagères

CACAO PERFECTION de COWAN

Chocolat au lait. Chocolat à la crème en morceaux. Croquettes au sucre d'érable.

Demandez-les à votre épicier ou à votre confiseur.

THE COWAN CO. LTD., TORONTO. (5) 265—vn

AU BON MARCHE

L'Exposition des Modes d'Automne et de riches nouveautés de toutes sortes, se fera Lundi, Mardi et Mercredi, les 24, 25 et 26 septembre. Les dames sont cordialement invitées. r

SERVANTES ETRANGERS

Le steamer "Southwark," de la ligne Dominion, de Liverpool, est attendu aujourd'hui. Quarante-sept servantes ont pris place à bord. Elles seront presque toutes placées dès leur arrivée.

BUREAUX A LOUER

Dans le nouvel édifice Lindsay rue Sainte-Catherine, près Peel, salles d'échantillons, studios pour artistes et musiciens, suites de bureaux, etc., etc. Edifice à l'épreuve du feu, échelles de sauvetage, deux ascenseurs. S'adresser C. W. Lindsay, Limited, 512 Sainte-Catherine Ouest. 268-5

C'est le temps de faire réparer vos fourrures.

CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée.. Nos Tél. : Est, 1636, 1537. 265—7

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main 2818. n

LA RECHERCHE DES CADAVRES

Les fouilles sont terminées, dans les débris de l'hôtel Gilmour incendié

A OTTAWA

Le procureur-général d'Ontario sera représenté à l'enquête du coroner qui aura lieu mercredi.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 21. — Les fouilles parmi les débris de l'hôtel Gilmour, qui a été détruit par le feu vendredi soir dernier, sont presque terminées, et aucune autre découverte lugubre n'a été faite. On croit que la liste des victimes est complète avec les quatre noms déjà publiés, soit: mesdemoiselles O'Neil et Loveday, M. Walker et Madame Beckett. Les restes de cette dernière n'ont pas été identifiés, mais le coroner Baptie est positif que les ossements trouvés mercredi soir sont ceux de cette pauvre femme.

Tel qu'annoncé hier l'enquête est ajournée à mercredi prochain. M. Ritchie, substitut du procureur-général d'Ontario, suivra cette enquête en qualité de conseiller du coroner Baptie.

M. Thomas E. Babin, propriétaire du Gilmour, déclare qu'il y avait des cordes de sauvetage dans presque toutes les chambres de l'hôtel et qu'il y avait une demi-douzaine d'escaliers de sauvetage en bon état. Les pensionnaires qui ont failli être rôtis vivants ne confirment pas les déclarations de M. Babin quant aux cordes de sauvetage, et M. Flanders, qui a construit les escaliers de sauvetage affirme qu'il n'y en avait que deux et encore étaient-ils incomplets. Il dit que les deux vieilles échelles situées à l'arrière de l'hôtel n'étaient pas solides.

Il ne serait guère convenable de discuter maintenant le pour et le contre de la situation, l'enquête du coroner Baptie devant éclaircir toute l'affaire. En attendant les esprits sont montés et l'on compte sur une enquête sévère et complète.

UNE LACUNE DANS NOS LOIS

Saviez-vous que vous pouvez ouvrir une boîte de patrouille, sonner l'alarme et faire venir la patrouille, sans risquer d'être inquiété ?

Tel est le cas, cependant, car les règlements de la ville n'édictent aucune peine spéciale à cette offense, et le Code Criminel est naturellement muet.

Thomas Granney, qui demeure rue des Manufactures, est un bambin dont la manie est de faire déranger la police. Plusieurs fois déjà, la voiture de patrouille fut inutilement dérangée sans qu'on puisse découvrir qui avait sonné l'alarme.

Hier Granney fut pris "flagrante delico" par le constable Gauthier. Il avait ouvert une boîte de patrouille et venait de sonner l'alarme. C'était aussi le glas de sa liberté qu'il avait sonné, car le panier à salade, si souvent dérangé ne fit pas un voyage inutile et Granney coucha au poste.

Impossible ce matin de formuler une accusation contre lui, juges et greffiers, commis et aide-commis, tout le personnel fouilla dans les règlements municipaux, pour en venir à la conclusion que Granney n'avait rien fait de mal.

Cependant, après recherche, on trouva contre lui une accusation de vagabondage, sur laquelle il subira son procès lundi prochain.

SUCCES DES NOTRES

Le vent est aux expositions. Il y en a partout, il y en a de tous genres. Elles sont aussi toutes intéressantes, car c'est l'activité humaine dans ce qu'elle a de plus noble, que l'on voit se manifester là ; ce sont les artisans des diverses classes du Travail qui y vont entrer en concours, dans une émulation créatrice de véritables triomphes.

Nos compatriotes ne peuvent que se sentir fiers des succès qu'ils ont remportés depuis le commencement de la saison, à ces expositions. On sait déjà comment ils ont figuré, à Toronto ; à Ottawa ils ne nous ont pas moins fait honneur. Citons entre autres le cas remarquable de M. Albert Chartier, éleveur de chevaux et de moutons, de St Paul l'Ermite, Qué.

Avec huit chevaux qu'il avait envoyés à Ottawa, M. Chartier a remporté huit premiers prix, obtenant en outre la médaille d'or pour sa jument "high stepper" Bolga. Ses bêtes ont éclipsé toutes celles qui avaient fait l'admiration des visiteurs, à l'exposition de Toronto, et que leurs propriétaires avaient fait transporter à grands frais à Ottawa.

Ce brillant résultat n'est pas un mince encouragement pour M. Chartier, à qui "La Presse" ne peut qu'adresser ses félicitations sincères.

INCENDIE A GARNEAU JONCTION

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Théophile du Lac, 21. — Dimanche dernier un train de fret du Grand Nord a mis le feu, au toit de la gare, vers 3 heures de l'après-midi, et en un instant tout fut réduit en cendres, le réservoir de l'aqueduc y compris.

La maison de M. Bordeleau devint aussi la proie des flammes. Peu s'en fallut que l'hôtel de M. Simard n'eût le même sort. C'est la deuxième fois que l'aqueduc du Grand-Nord passe par le feu.

LES HERITIERS HOGAN

L'hon. juge Doherty a condamné les exécuteurs testamentaires de la succession de feu Henry Hogan à payer à MM. Hogan et al., enfants de feu M. Hogan et de Dame Agnès Louise Eadie, son épouse, la somme de $8,000, avec intérêt du 10 octobre 1904, en un de leur part d'héritage dans la succession.

Les exécuteurs testamentaires prétendaient que les demandeurs ne pouvaient recevoir ce montant sans renoncer à la succession. Ce plaidoyer est rejeté par la Cour.

Nous ferons paraître vos vieilles fourrures comme des neuves.

CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée.. Nos Tél. : Est, 1636, 1537.

265—7

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 21. — Un bébé de trois ans, enfant de M. Gordon, domicilié rue Saint-Joseph, a été frappé et grièvement blessé par un tramway électrique en traversant la rue Saint-Patrice. Le petit blessé dont l'état est désespéré a été transporté à l'hôpital de la rue Water.

—Les commissaires des écoles catholiques d'Ottawa ont donné à une compagnie manufacturière de Toronto le contrat pour les pupitres de la nouvelle école Bréboeuf et un grand nombre de pupitres dans les autres écoles. Les soumissions des manufacturiers locaux étaient de beaucoup trop élevées.

—Après une séance mouvementée, la commission de la bibliothèque publique d'Ottawa a refusé de prendre action dans l'affaire de l'entrepreneur Kennedy qui réclame une balance de $7,000 sur le contrat, en outre de $5,468 pour travaux supplémentaires ordonnés par l'architecte Harwood. L'avocat de la cité et celui de l'entrepreneur doivent s'entendre pour régler cette affaire à l'amiable, afin d'éviter une poursuite contre la cité. Le maire Ellis annonce à la grande surprise des échevins qu'un inconnu a soustrait de la voûte de l'hôtel de ville le contrat pour la construction de la bibliothèque et après avoir effacé le nom de M. Kennedy partout où il figurait sur le document, remit le contrat dans la voûte. Les détectives font une enquête pour découvrir l'auteur de ce méfait. La difficulté qui entoure les recherches de la police vient de ce que, un état embrouillé de la situation, on ignore si c'est la cité ou l'entrepreneur qui peuvent bien bénéficier du crime.

—Le capitaine Spain aura un procès à soutenir la semaine prochaine en cour supérieure de Montréal. Sa femme dont il est séparé depuis plus d'un an lui réclame $5,510 dont 1,260 pour pension alimentaire et la balance pour prêt qu'elle lui a fait pour payer ses assurances. En se séparant, le capitaine a consenti à payer une pension de $840 par année, à sa femme, mais il ne lui a jamais donné un sou, dit Madame Spain.

—Le gouvernement a appris dernièrement que M. McKenna, commissaire des Sauvages au Nord-Ouest, s'était noyé au Lac Buffalo, au nord de Prince-Albert, avec deux guides sauvages.

Le département des sauvages a été averti ce matin que la nouvelle était fausse. M. McKenna continue les négociations avec les sauvages du nord pour leur faire signer un traité avec le gouvernement. Un canot du parti contenant un blanc et deux sauvages a chaviré, mais les occupants ont été sauvés.

Ottawa, 21 — La Compagnie Electrique d'Ottawa a commencé, dès la clôture de la saison des amusements, de nombreuses améliorations au Parc Britannia, afin de conserver le flot de touristes qui visitent ce parc durant l'été.

—Mme Adélard Barrette est tombée dans la rivière Ottawa, au cours d'une partie de pêche qu'elle faisait près du quai de Hull, en compagnie de son époux et de M. H. Villeneuve. M. Barrette s'est jeté à la nage et a réussi à sauver sa femme.

—La police locale de Hull surveille étroitement un groupe de jeunes vauriens qui, le soir, au passage du train express de la Gatineau, près des abattoirs de la Cie Matthews ont lancé des oeufs pourris à la face des voyageurs. Les coupables n'ont qu'à se bien tenir.

—M. G. Cole, propriétaire du magasin appelé "The Fair," rue Spark, a été condamné en correctionnelle pour avoir dit à un de ses employés, Thomas H. Marcil qu'il était un voleur. Les accusations de M. Cole étaient gratuites, et il sera maintenant poursuivi en dommages.

—Les statuts fédéraux refondus sont sous presse, à l'imprimerie du gouvernement. La revision des statuts comprend les lois passées à la dernière session fédérale. Cet ouvrage sera distribué dès l'ouverture de la prochaine session.

—Le commandant Spain, du département de la marine, est de retour de Selkirk Ouest, Manitoba, où il a tenu une enquête sur le naufrage du vapeur "Princess," sur le lac Winnipeg. Malgré les recherches les plus actives, aucune trace de l'épave n'a pu être trouvée. Le commandant Spain fera son rapport ces jours-ci au ministre de la marine.

—Les commerçants de foin du district d'Ottawa prétendent, à tort ou à raison, que l'hiver prochain, le foin se vendra à $25 la tonne. Actuellement, ils vendent de $15 à $17 la tonne et ils insistent auprès de leurs clients pour que ceux-ci achètent immédiatement le foin dont ils auront besoin l'hiver prochain.

Les propriétaires des écuries de louage d'Ottawa se sont entendus pour augmenter le prix de pension des chevaux de $17 à $20 par mois.

—La Commission des Chemins de fer a approuvé les plans du tunnel qui doit être construit sous la rivière Détroit. Ce tunnel, dont le coût s'élèvera à $10,000,000, passera à une distance de 65 pieds de profondeur sous le lit de la rivière. L'éclairage et la traction se feront par l'électricité.

—Les deux compagnies industrielles rivales Booth et Eddy, se sont entendues pour n'ouvrir leurs établissements qu'à tour de rôle, tous les deux jours, à cause du manque d'eau de la force hydraulique fournie par les chutes des Chaudières, lesquelles sont presqu'entièrement desséchées. Le manque d'eau empêcherait les deux compagnies d'opérer leurs établissements en même temps.

—Une personne inconnue, mais que la police d'Ottawa désirerait bien connaître, a cassé, d'un coup de pied, une des grandes vitrines du magasin de nouveautés de la Cie C. Ross, sur la rue Sparks. Cette vitre valait près de $200.

—M. Hippolyte Gascon, un des pionniers de la Pointe Gatineau, est décédé à l'âge de 94 ans. Le défunt et son épouse devaient célébrer leurs noces de diamant l'an prochain. La veuve du père Gascon est âgée de 94 ans.

—Les directeurs du Parc Royal ont décidé de faire construire une rallonge en arrière du bâtiment principal, afin d'installer une scène pour des fins théâtrales. Cette construction mesurera 44 pieds par 22, ce qui portera les dimensions du parc à 165 pieds par 78.

—Une délégation conjointe de l'Association de l'exposition d'Ottawa, du conseil de ville et de la Chambre de Commerce d'Ottawa aura une entrevue avec les ministres fédéraux, dans quelques semaines, pour leur demander de tenir la prochaine exposition générale canadienne à Ottawa. Le gouvernement fédéral accorde un bonus de $50,000 chaque année pour cette exposition.

—M. le Dr Law, médecin de la cité, déclare qu'il y a en ce moment, quarante cas de fièvres typhoïdes à Ottawa. Il n'y a pas lieu de s'alarmer, mais lorsque nous arriveront les pluies d'automne, il faudra doubler de précautions contre cette maladie, car la pluie lavera une quantité de matières infectes desséchées sur le bord des étangs et des rivières Ottawa et Rideau.

—La maison Noël et Chevrier, marchands-tailleurs, d'Ottawa, a reçu avis du ministère des postes que sa soumission pour la confection des habillements des facteurs du Canada, pendant les quatre années à venir, était la plus basse dans un très grand nombre d'autres, et elle est invitée à aller signer le contrat à cet effet. Il y a environ huit cents facteurs dans tout le Canada et le ministère des postes leur fournit les complets d'hiver et d'été. Cela représente une commande assez considérable. Il y a quatre ans, le contrat avait été accordé à deux maisons de Toronto.

—La police d'Aylmer fait une enquête minutieuse pour savoir si l'incendie de l'enclos de bois des frères Ritchie, annoncé hier dans ce journal, n'a pas été allumé par une main criminelle ou s'il est l'effet d'un pur accident. L'opinion générale est que l'incendie est l'oeuvre d'une main criminelle. Ce qui porte à le croire, c'est qu'un jeune homme du village, nommé Proulx, a, à deux reprises différentes, éteint le feu pendant la soirée. D'aucuns prétendent que les danseurs qui ont pris part à une sauterie, dans le voisinage de l'enclos, avaient caché des bouteilles de boisson dans les piles de planches et qu'ils étaient allés boire trop souvent. D'autres disent avoir vu un homme traverser la cour dans toute sa longueur, et le feu était découvert quelque temps après. Il y a encore la théorie ordinaire de la négligence des fumeurs.

ENCORE LES AUTOMOBILES

Six chauffeurs sont arrêtés — L'un d'eux est condamné.

La police chargée de la surveillance des automobiles suit à la lettre les instructions qui lui ont été données et les arrestations de chauffeurs se multiplient. Hier, six arrestations ont été opérées. MM. J. Spence, 756 Sherbrooke; Fred Gross, rue Hutchison ; Fred Linteau, 701 Notre-Dame Est ; F. Thompson, Bruce avenue ; Alfred Guy, 83 rue Bourget, et Fred Brabant, 567 Notre-Dame Ouest.

Les trois premiers ont plaidé coupables devant le juge Lafontaine et ont été condamnés à $20.00 d'amende et les frais.

Les trois autres ont préféré se dire innocents et leur procès a été fixé à mercredi prochain.

Les constables Gagnon et Manning, qui patrouillent la ville en bicycle, n'arrêtent les délinquants qu'après les avoir avertis. Si l'avertissement ne produit pas les effets désirés l'arrestation a lieu.

Le juge n'a pu s'empêcher de remarquer que la vitesse maximum prescrite par la loi semble trop peu élevée pour certaines machines, dont le mécanisme ne permet pas une vitesse aussi basse. Il faut cependant que la loi s'applique et le juge se voit obligé de condamner les délinquants.

IL EST ACCUSE DE VOIES DE FAIT

Cowan, que les détectives soupçonnent de cambriolage, comparaît devant le juge.

Ruban Cowan, que les détectives LeHuquet et McLaughlin ont arrêté hier après-midi, a comparu ce matin devant le juge Lafontaine, sous accusation d'avoir battu un nommé Jack Jacobs, maquignon. Un mandat pris pour son arrestation avait été signé le 2 août et les détectives vont profiter de sa détention préventive pour continuer leur enquête. Cowan a plaidé non coupable et le procès a été fixé à mercredi.

DEUX ENQUETES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 21 — Le coroner Jolicoeur a tenu son enquête, ce matin, sur les causes du terrible accident qui est arrivé, hier avant-midi, à la fabrique de chaussures Dominion, rue Arago, et qui a valu la mort d'Odilon Tardif.

Le jury a rendu un verdict déclarant qu'Odilon Tardif est mort d'une fracture du crâne. Les jurés recommandent que tous les ascenseurs soient inspectés régulièrement, au moins deux fois par année, par un expert nommé spécialement à cette fin.

A l'enquête du coroner tenue sur la mort du capitaine Allison, qui s'est noyé dans le port, il y a deux ans, et dont le cadavre n'a été repêché qu'avant-hier, le jury a rendu le verdict suivant : "Noyé accidentellement."

AU GREFFE DES FAILLITES

A la demande de The Extract Wool and Merino Company, Ltd, de Dewsbury, Angleterre, M. Robert S. Fraser, marchand de Montréal, a consenti à faire cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers. L'actif consiste en machineries. Le passif est d'environ $45,000.

L'EXPOSITION DE CHAMBLY

L'exposition agricole du comté de Chambly se tiendra à Saint-Hubert, mardi, le 25 du courant.

Le gouvernement provincial sera représenté par un des ministres ainsi que par les députés du comté et de plusieurs autres comtés avoisinants.

D'après les entrées qui ont été faites jusqu'à présent, il est facile de prédire que les exhibits seront beaucoup plus nombreux et plus beaux que ceux des années précédentes et si le temps le permet le succès sera colossal.

Une fanfare de premier ordre a été engagée et il y aura de la musique tout l'après-midi sur le terrain.

FREIN DEFECTUEUX

Sudbury, 21. — Le jury du coroner a déclaré, que la collision, survenue dernièrement près de Azilda, était due à la défectuosité d'un frein à air comprimé du train No 2.

RICHE BUTIN

Munich, 21. — La Monnaie royale de Bavière a été pillée hier d'une somme de $32,500, en pièces de 10 marcs nouvellement frappées. Les voleurs se sont glissés dans la place en passant par un canal souterrain.

AU PLATEAU

Mercredi, jeudi et vendredi de la semaine prochaine auront lieu, dans la chapelle de l'Académie Commerciale, les exercices de la retraite annuelle qui sera prêchée par M. l'abbé Hébert, P.S.S. Ils seront précédés mardi prochain, 25 septembre à 8½ heures, d'un service anniversaire pour les âmes des professeurs ou des élèves décédés; les familles des défunts y sont respectueusement invitées.

Le service sera chanté par M. l'abbé Perrier, visiteur-général des écoles, et la messe de clôture de la retraite sera dite par M. le chanoine Dauth, président de la Commission des Ecoles catholiques.

POUR MEPRIS DE COUR

La motion pour mépris de Cour, dont nous avons parlé hier, demandée contre la Compagnie du Grand-Tronc par la Compagnie du Parc et de l'Ile, à propos des travaux que le Grand-Tronc fait faire sur le chemin de Lachine, est continuée à lundi prochain.

ILS EN VIENNET AUX MAINS

La Havane, 21 — On mande de Cienfugos que des insurgés ont ouvert le feu sur un détachement de marins américains qui prenaient position dans les usines de la "Soledad Sugar Company", à cet endroit. Les marins ont riposté avec succès, mettant en fuite les assaillants.

LE "VIRGINIAN"

Rimouski, 21. — Le "Virginian" est arrivé ici à 9 heures 05, ce matin, avec 245 passagers de première, 307 de seconde et 581 d'entrepont.

LE PRIX DU GAZ

L'ECHEVIN GADBOIS PARLE DES INTENTIONS DE LA COMPAGNIE DU GAZ.

L'échevin Gadbois, président de la Commission spéciale de l'éclairage, pense que la Compagnie du Gaz serait disposée à accorder un prix uniforme de 90 cents les mille pieds cubes en retour d'un contrat de 15 ans.

"Je ne suis pas absolument certain de cela, disait-il ce matin à un reporter de "La Presse", mais dans ce cas ce serait un taux absolu.

"Ce dont je suis certain, c'est que, vers le 15 juillet dernier, la compagnie a accepté le principe d'une participation aux bénéfices faits au-dessus d'un dividende de 6 pour cent et d'une réserve de 1 pour cent pour la dépréciation du matériel et la déperdition du gaz. L'intention de la compagnie serait de diviser la participation entre la compagnie, la ville et les consommateurs.

Pour ma part, je suis opposé à la participation de la ville pour un tiers car je ne vois pas pourquoi on l'enlèverait aux consommateurs. Que les consommateurs aient les deux-tiers des bénéfices, très bien. Si cela était accepté par la ville, la Compagnie demanderait 95 cents pour le chauffage et 95 1-10 cents pour le gaz d'éclairage, et la M. L. H. P. demanderait 15 pour cent de moins cher que les prix actuels. Dans ce cas il n'y aurait naturellement pas de terme fixe, les chiffres diminuant à mesure qu'augmenteraient les profits."

CADAVRE REPECHE

ON CROIT QUE C'EST CELUI D'UNE INSTITUTRICE — LE TRANSCONTINENTAL—VOYAGE DE L'HON. M. S. N. PARENT — POURSUITES EN PERSPECTIVES.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 21. — L'hon. S. N. Parent, président de la commission du Transcontinental et M. Young, membre de cette commission, sont partis ce matin, par le train du Lac Saint-Jean. Ils se rendront jusqu'à la station Reed d'où ils se dirigeront vers les lieux où se font les travaux du Transcontinental.

— Une dépêche de la Baie Saint-Paul annonce que l'on a repêché, à la petite rivière Saint-François, le cadavre d'une jeune fille que l'on croit être Mlle Pelletier, institutrice de la Grosse-Isle, qui a disparu il y a une dizaine de jours.

— Le comité des finances a décidé de poursuivre la réclamation des taxes dues à la cité de Québec par le Grand Nord. Il est aussi question de réclamer le remboursement du bonus de $200,000 accordé à ce chemin de fer en 1898, sous certaines conditions. Il appert que ces conditions n'auraient pas été observées, entre autres celle de ne pas construire d'usine ailleurs qu'à Québec, sans le consentement de cette ville. L'affaire a été référée aux aviseurs légaux de la cité.

— M. Manning, de Montréal, a été nommé gérant du Télégraphe du Pacifique, à Québec, en remplacement de M. F. J. Mahon qui a été transféré à Montréal.

VILLE SAINT-LOUIS

Le comité des finances de la Ville Saint-Louis a jeté les bases d'un règlement d'emprunt, hier soir.

Ce soir, le conseil doit se réunir, pour continuer la dernière assemblée.

M. Vincent, secrétaire-trésorier de la municipalité, est allé à London, Ontario, pour s'enquérir du prix des pompes à vapeur. Il fera rapport à une assemblée spéciale du conseil, lundi soir. Il est probable qu'une décision finale sera alors prise au sujet de cette fameuse pompe à incendie.

COUR DE POLICE

Deux anciens habitués de la prison, Edmond Guimond et Joseph Bélanger, ont été de nouveau arrêtés pour vol de fer. Le juge a remarqué que ces deux hommes le venaient voir souvent et il les a condamnés à six mois de prison. Le fait est que Guimond a été arrêté si souvent que la police ne peut plus compter les arrestations.

—Archie McCaffrey, charretier à l'emploi de la maison Donnelly, avait la fâcheuse habitude de donner une partie du charbon qu'il transportait à des jeunes gens, sous le tunnel de la rue Berri. La maison W. C. Macdonald, à qui le charbon était destiné, l'a fait arrêter et il a été condamné à $100 d'amende ou 1 mois de prison.

—Alfred Ouimet, charretier, à l'emploi de la maison Baillargeon, a des goûts délicats. La semaine passée, alors qu'il vait été chargé de livrer du champagne, il en but une demi-douzaine de bouteilles évaluées à $3.00 (?)

L'accusé avoue, mais dit qu'il n'y avait que cinq bouteilles dans la demi-douzaine. Le juge manifeste son étonnement du prix peu élevé de ce champagn et condamne Ouimet à $5.00 d'amende ou 10 jours de prison. Il est entendu que le prix de ces bouteilles de haute marque sera remboursé.

UN COMMUNISTE

Il se fait donner les clefs du bureau de son patron et le pille.

Wilfrid Lapointe, rue Fortification, comprend fort mal la différence qui existe entre "mien" et "tien". Non seulement il ne respecte pas les droits de son patron, mais il se fait même passer pour lui. Lapointe était employé comme agent par M. Joseph Bouthiller, 56 rue Notre-Dame Est. Vendredi dernier, il alla au bureau de son patron à la "International Publication Co." et demanda au concierge de lui ouvrir la porte, disant qu'il était M. Bouthillier. Le concierge qui ne connaissait ni l'un ni l'autre de ces messieurs, ouvrit la porte et Lapointe se mit à l'ouvrage. En quittant le bureau, il emporta une pendule, une longue-vue, un gramophone et une paire de rideaux. Trouvé coupable ce matin, il sera condamné mardi prochain.

FATALE RENCONTRE

Pulaski, Wisc., 21 — Un convoi de terrassiers a frappé un wagon-dortoir dans lequel dormaient plusieurs ouvriers, hier soir, sur le chemin de fer de Northwestern. Deux personnes ont été tuées et quatorze blessées.

UN INSPECTEUR-ELECTRICIEN

La société des électriciens demande, cet après-midi, à la commission des incendies, de nommer un inspecteur des fils électriques comme le veut le règlement de la construction. M. Chaussé demande cette nomination depuis plusieurs années, mais jusqu'ici il n'a pu obtenir que la commission des finances vote les crédits nécessaires.

PAR T. W. FOSTER

A VENDRE, à l'encan, mardi, 2 octobre, à 10.30 heures a.m., au No 51 rue Britania, Pointe Saint-Charles. Nous avons reçu ordre de W. H. Taylor, maître charretier, de vendre tout son roulant, à l'encan public, sans réserve, comprenant 50 chevaux de travail de choix, pesant de 1,200 à 1,500 livres. Il y a, dans le lot, certains gros chevaux de trait pour atteler en double, convenables pour gros ouvrages de tout genre, charroyer le bois, la ferme, et le hâlage en général, car ils viennent de faire de gros ouvrages et sont prêts à travailler. Harnais simples et doubles des meilleures sortes, lorries en acier simples et doubles, dont quelques-uns sont neufs de cet été, express doubles et simples, aussi deux chevaux de promenade avec harnais et boghels tarpaulins, cables, chaînes, et un gréement complet d'écurie, avec plusieurs autres articles trop nombreux pour que nous puissions les énumérer ici. La vente commencera à 10 heures 30 a. m. précises. Prenez les tramways de la rue Saint-Etienne, qui vous conduiront directement au lieu de la vente.

T. W. FOSTER and Co. Encanteurs, 605 rue Saint-Paul.

Pour plus de détails, téléphonez Main 3265. 271—9

EXPERIENCES INTERESSANTES

LA TRANSMISSION DE VAISSEAUX SANGUINS D'UN CORPS DANS UN AUTRE.

Stutgart, 21 — Le professeur Garre, de Breslau, a fait part, hier, du résultat de ses expériences au sujet de la transmission de vaisseaux sanguins du corps d'un individu dans celui d'un autre. Ce sujet avait fait le sujet d'une discussion intéressante au dernier congrès de l'association médicale anglaise, à Toronto. Le professeur Garre a décrit le cas d'un enfant de quatre ans atteint de la paralysie presque générale et qui, après l'opération, pouvait parler et circuler comme les autres enfants. L'intelligence très faible du petit s'est rapidement développée.

Le professeur a déclaré qu'il était impossible de transplanter de vastes vaisseaux sanguins du corps d'un vivant, mais qu'il est possible de transmettre avec la plus grande efficacité des vaisseaux moindres. La transmission des rognons d'un corps dans un autre s'est opérée avec le meilleur résultat possible.

DESAPPOINTES

Deux frères trouvent le Parc fermé et cherchent d'autres distractions.

Timothée Robert et Albert Robert ont été visiter le Parc Dominion hier après-midi; mais le Parc avait fermé ses portes et les deux frères durent chercher ailleurs les distractions dont ils avaient besoin. L'alcool les leur fournit et ils étaient passablement ivres quand le chef Jubinville les arrêta. Le juge Lafontaine, prenant leur désappointement en considération, ne les a condamnés qu'à $5.00 d'amende ou à 10 jours de prison.

ESCAPADE DE GAMINS

(Par dépêche spéciale à "La Presse.")

Sainte-Madeleine, 21 — Les deux bambins François Therrien et Gaston Rouleau, dont "La Presse" annonçait hier la disparition mystérieuse, ont passé la nuit de mercredi ici. Ils ont pris passage à bord du train allant à Montréal, hier avant-midi. Ils ont été hébergés ici par M. Camille Létourneau, agent d'assurance, qui les a mis lui-même à bord du train à destination de Montréal.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Les permis de construction suivants ont été pris hier et ce matin à l'hôtel de ville.

H. V. Meredith, une maison, avenue des Pins, $4,500.

J. E. Richard, 3 logements, rue Gain, $3,690.

Le Pacifique Canadien, un atelier aux usines Angus, 672 pieds de long par 100 peids de large, $70,000. Total $78,190.

TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN

New-York, 21—Le sénateur Brackett a annoncé ce matin qu'il n'y aurait aucun procès au sujet de la succession de Russell Sage, les parties intéressées en étant venues à des arrangements hors de cour.

DEUX NOYES REPECHES

Le fourgon de la morgue a été appelé vers une heure à la Pointe aux Trembles pour recueillir le cadavre d'un noyé.

Quelques minutes plus tard on demandait à la morgue d'envoyer chercher le cadavre d'un autre noyé à Lachine.

LA CHINE NOUVELLE

Pékin, 21. — Un édit vient d'être lancé par le gouvernement, prohibant l'usage de l'opium dans l'empire chinois. Cette mesure a été prise sur la recommandation des commissaires récemment arrivés des Etats-Unis et d'Europe.

Ça vous coûtera meilleur marché de faire réparer vos vieilles fourrures dès maintenant.

CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée.. Nos Tél. : Est, 1636, 1537.

265—7

COMMERCE

GRAINS ET FARINE — Blé en hausse de ¼c à 3-8c, à 72½c septembre, et 74¾c décembre. C'est sur le marché au maïs que se concentre l'intérêt pour le présent. Le marché a de nouveau monté de 1-8c à 3-8c, étant en clôture à 49½c septembre, et 43 5-8c mai. Avoine, plus facile ; en clôture, 1-8c à 3-8c plus bas, à 33 7-8c septembre, 34 1-8c décembre.

A Chicago, marché au blé plus ferme ; on prétend que la hausse qui s'est manifestée depuis quelques jours, se maintiendra ainsi et que nous aurons encore une hausse sensible ; on donne comme raison le fait que la récolte dans l'ouest ne sera pas aussi brillante qu'on l'espérait il y a quelques semaines.

FARINE — Marché tranquille. A Winnipeg, le marché au blé est comme suit : Ouverture, 74¼c septembre, 72 5-8c octobre, 71 3-8c décembre 76c mai. Fermeture, 74¼c septembre, 73½c octobre, 77c mai.

A Montréal il s'est fait peu de transactions, par suite de la hausse du marché de Winnipeg. Avoines, très ferme, pour la vieille récolte ; l'approvisionnement est limité.

SON ET GRU — Sans changement ; très rare sur le marché ; prix fermes.

AVOINE ROULEE — Demande tranquille et ferme, à $1.90 à $2.00 le sac.

FOIN PRESSE — Pas de changement. Demande bonne, à, No 1, $12 ; No 2, $11.

Reçu à Montréal : 46,017 bushels de blé ; 6,414 de maïs, 23,512 d'avoine, 2,887 barils de farine.

VIANDES ET SALAISONS — Pas de changement ; porcs sur pied, même prix ; demande tranquille, à $9.50 à $9.75 le 100 livres. Jambon et bacon, demande active ; nous cotons : gros lard canadien, $33 à $34 ; en barils, $23.50 à $24.

SAINDOUX COMPOSE — 8¼c à 8¾c au poids de 375 livres ; en seaux de 20 livres, 8c à 9c. Pur, 11½c à 12c, au poids de 375 livres ; en seaux de 20 livres, 12c à 12½c.

RAISINS — De Valence, très fort, en hausse. Les prix sont beaucoup plus élevés qu'à la même époque l'année dernière. Demande ici, très limitée, le marché étant trop haut.

BEURRE ET FROMAGE — Reçu, 11,714 boîtes de fromage. Marché local, fort. Ontario, à 13¼c à 13 3-8c ; des Cantons de l'Est, 12¾c à 12 7-8c. Reçu 3,977 boîtes de beurre. Marché ferme, à 23¾c à 24c pour le crémerie de choix, et 22½c à 23½c pour le bon.

PRODUITS DE LA FERME — Reçu, 715 boîtes d'oeufs. Marché actif ; demande locale active, à 21c à 21½c, mirés ; No 1, 17½c à 18c ; No 2, 15c à 15½c.

FEVES — Sans changement, $1.40 le bushel.

SUCRE ET SIROP D'ERABLE — Pas de changement. Nous cotons : Sirop, 55c à 65c le gallon, mesure à vin ; 75c à 85c le gallon impérial.

MIEL — Tranquille, mais ferme.

LA BOURSE

New-York, 21 septembre 1906. — Le marché a été très irrégulier pendant les deux premières heures, passant de la hausse à la baisse alternativement. Cependant les fluctuations restèrent étroites. Le S. P. et le Saint-Paul furent du côté fort, tandis que le Reading et le B. R. T. eurent une tendance à décliner.

L'argent à demande est plus aisé, mais l'argent à terme reste au même taux.

Le marché est peu actif, et plutôt professionnel.

A midi, le ton est plus ferme sous l'impulsion du Saint-Paul, du Southern Pacific et du Cuivre.

Ventes : 463,7[illegible].

A MONTREAL

Le point saillant du marché fut l'activité dans la North Star. Le 19, ce titre se vendait 31 pour 350 parts. Ce matin, 6,000 parts se vendaient à 23, trois mille à 24, et 5,000 à 25. Ce titre paraît bien rarement sur la liste.

Le Street ouvrit à 278½ pour un lot de 25 parts, descendit à 278 sur un lot de 50, et 100 parts se vendirent ensuite à 277½.

Hier, le Street s'était vendu à 280.

Le Lac des Bois a fait 96 et 96¼ sur deux lots de 50. Les gogos qui se sont fait tenter par l'appât du "merger", et qui ont acheté à 99, peuvent attendre le prochain "boom" pour se débarrasser.

Les Bons du Steel sont toujours très fermes à 83¾.

Les autres transactions offrent peu d'importance.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heuers p. m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Aut. R. S. C	...	......	BANQUES		
Bell Tél....	150	147	B.B.N. Am.	.....	142
B.C.Pk A.A.	-----	-----	B. Com.....	----	179¾
" B	.....	......	B. Dom.....	....	..
Can. Con....			East Town.	----	....
Can-Pacific.	178⅛	.78	Hamilton..	.....	.....
New Pacific	...	...	B. Hoche...	155	151
Det. E. R.	95	94½	B. Imperial.	....	......
D. Coal Com	72	70	B. Merc.....	.....	178
" Pfd..	.....	.....	B. Molson.	.....	226
D.I.&S.Com	30	29⅝	B. Mont.....	.....	252
" Pfd.	79	78	B. Nationale	127	128¾
Duluth Com	20	19	B. N. Scot..	292	282
" Pfd..	40	37	N. S. new..		.....
Hal. E. R.	105	......	B. Ontario..	.. .	.....
Hav. E. R...	48	45	B. Ottawa..	..	.....
" Pfd..	90	....	B. Québec..	......	....
Illinois Tr P	94½	92¾	B. Royal..	....	233
Int. C. Com.	.....	.....	Royal New.		
" Pfd.	.....	.....	B. Sovereing	138	137½
L. Wds Pfd.	...	104	B. Standard	....	
" Com.	97	96	B. Toronto.	....	233
L. Paps ..	....	.. ..	B. Union	.....	156
[illegible]ack. Pfd..	......	...	COTTONS		
" Co C.	71	71½	Can. C.C.Co.	60	58
" Pfd..	71⅛	71¼	Mont. Cot..	134	130
Mex.L.&P.	55½	54½	Textile Com	104	102½
MinnStPaul	154	142	BONDS		
M.L.H.&P	95½	94¾	Bell Tel	102	100
M.S.R	279⅛	277⅞	Can.Col. Cot	100⅛	96
Loan & M.	.....	....	D. Coal	....	......
Mont. S. W.	.....	....	Dom. Cot...	....	.....
" Pfd..	.....	..	Dom.I.Steel	83½	83⅛
M. Tél. Co..	180	170	Halifax T..	108	101
N. O. T. &L.	31	28	Hav. E. Ry	----	...
N.S.S.&Co	70	69½	Lake W	.	..
" Pfd.	....	.	L. Paper.....	....	...
N.W. Land.	....	....	Mex.E.L.Co	77⅛	76⅛
Ogil. Mil. Co.	....	....	Mex.L.H.P.	80½	79½
Ogil. Pfd....	125	124	M.L.H.&P.	......	100
R.&O.N.C.	84	82	M. St Ry....	....	104½
RioJan L. P	42	41	N.S.S.	....	109
Sao Paulo..	. .	...	N. S. Con....	....	.....
St John E.R		.....	Ogil Mil. Co	....	...
Toledo E.R.	33	32½	Price Bros	.	....
Tor. S.R....	118½	117	R. & O.N.C.	....	....
Trinidad El	.....	....	Rio de Jan	77	76½
T.C.E.R.....	.17	115⅛	Sao Paulo..	95⅛	94½
Win. E. R...	.....	....	Textile S, A	92	.1
West India	.....	....	" " B.	96	91
W. Hotel.	....	101	" " C.	..	91
... .		......	" " D.	..	91
....	...	...	Win. E. ..	....	.....

VENTES D'HIER APRES-MIDI

L. of Wds. — 50 à 98 7-8.
Ohio. Trac. — 25 à 29.
Mexican — 25 à 55.
Rio — 50 à 42.
Mont. St Ry. — 200 à 278¼.
Iron — 25 à 29 7-8.
Illinois Pfd. — 5 à 95, 50 à 94¼.

Par BENNING, BARSALOU & CO.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

GEORGE F. FISCHER,

95 rue Canning, Montréal.

Etablissement de salaison, avec moteur, chaudière et toutes les dépendances, en bon état de fonctionnement, à vendre.

Nous vendrons, sur les lieux, 95 rue Canning, Montréal, vendredi, 9 octobre 1906, à 11 heures a. m., la propriété suivante :

Ce certain lopin de terre situé rue Canning, dans la ville de Montréal, connu et désigné sous le numéro cent quatre-vingt-sept—187—aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine, contenant cinquante-six pieds et six pouces de large par cent trente et un pieds et neuf pouces de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins, avec l'édifice No 95 rue Canning, sus-érigé, et les droits, parties et dépendances y appartenant, ainsi que moteur, chaudières, réservoirs à saindoux et autres machines dudit établissement et faisant partie de ladite propriété immobilière par désignation ou autrement.

Conditions : argent comptant. Détails complets au moment de la vente.

JOHN McD. HAINS, Curateur,

Edifice Fraser, 43 rue Saint-Sacrement.

BENNING, BARSALOU & CO. Ltd, Encanteurs.

Montréal, 19 septembre 1906. 21,28,2,5,9,16

Convocation des Créanciers

Province de Québec, District de Montréal. No 125 — Cour Supérieure De la Province de Québec

Dans la faillite de

Eusèbe Brien dit Desrochers, épicier et boucher de la cité et du district de Montréal.

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la Cour Supérieure, dans la salle d'audience No 31, au Palais de Justice, à Montréal, le vingt-huitième jour de septembre courant, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite.

Montréal, 20 septembre 1906.

B. TURENNE, Député Protonotaire, C. S.

Province de Québec, District de Montréal. No 2757 — Cour Supérieure

EBENEZER MUIR & AL REQUERANTS.

Sur ordre de l'honorable juge Loranger, un des honorables juges de cette cour, donné le dix-neuvième jour de septembre, mil neuf cent six, les héritiers et représentants de feu Ebenezer Muir, en son vivant de la cité de Montréal, écuyer, sont par les présentes notifiés que lundi, le huit octobre prochain, 1906, la requête, déjà produite, demandant la nomination de nouveaux administrateurs exécuteurs à la succession dudit feu Ebenezer Muir, sera présentée, devant ladite Cour Supérieure, siégeant à la chambre No 31, au palais de justice, dans la cité de Montréal, à 10.30 a.m.

Montréal, 20 septembre, 1906.

J. M. LAMOTHE, Député protonotaire, C. S. M.

CHAS. RAYNES, Avocat des requérants. 271-2

PAR MARCOTTE FRERES

Vente d'Immeubles

Nous avons reçu instruction de vendre aux enchères publiques, à nos salles, [illegible] rue Saint-Jacques, pour clore la succession de feu R. Lemieux,

MARDI, LE 25 SEPTEMBRE COURANT

à onze heures, l'immeuble suivant : D[illegible] numéro 257 au numéro 265 rue Sainte-Catherine Est, contenant trois magasins [illegible] deux grands logements privés, bâtis en brique avec fondations en pierre, et autres bâtisses sus-érigées.

Terrain de 42 par 80 pieds.

Le site de cet immeuble est des plus désirables comme place de commerce et tout indique une hausse considérable dans cette partie de la ville. Pour tous renseignements s'adresser à

MARCOTTE FRERES, Encanteurs

271—3

Avis de Faillite

IN RE :

A. CARBONNEAU & CIE,

Saint-Alexis des Monts, P. Q.

Vente à l'encan, au No 69 rue Saint Jacques, Montréal, VENDREDI, 28 SEPTEMBRE, 1906, à midi :

Stock de nouveautés, chaussures, épiceries, ferronneries, etc . $1,014.2[illegible]
Mobilier du magasin . . . . . 6[illegible]
$1,081.8[illegible]
Dettes de livres, suivant liste . 329.5[illegible]

Le magasin sera ouvert le 27 du courant

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

KENT et TURCOTTE, 97 rue Saint-Jacques

270—3

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

LANGELIER SHOE CO.,

No 1468 rue Sainte-Catherine Est, Montréal.

Les soussignés vendront à l'encan, à la manufacture, en bloc ou en lots convenables aux acheteurs,

JEUDI, LE 27 SEPTEMBRE 1906, A 10 HEURES A. M.,

L'actif comme suit :

1o Machinerie et installation d'après inventaire . . . . $3 250.4[illegible]
2o Cuir et fournitures . . . . 783.0[illegible]
3o Patrons . . . . . . 375.0[illegible]
4o Echantillons de chaussures . . . 300.0[illegible]
5o Droits sur une machine à coudre Duplessis . . . . . . 700.0[illegible]

On pourra visiter la manufacture en aucun temps.

Pour tous renseignements s'adresser à

ALEXANDRE DESMARTEAU, Curateur,

No 60 rue Notre-Dame Est, Montréal

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 271—2

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

E. DONAT DESCOTEAUX,

MARCHAND DE MEUBLES,

Trois-Rivières, Qué.

Les soussignés vendront à l'encan public au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal,

VENDREDI, LE 28 SEPTEMBRE 1906, A 11 HEURES,

L'actif du susdit, comme suit :

1o Fonds de commerce de meubles se montant à environ $3,000.00
2o Les dettes de livres, environ . . 700.00

Le magasin sera ouvert le 27 du courant.

L'inventaire et liste des crédits visibles chez le curateur et MM. Blondin et Désy, à Trois-Rivières.

Un dépôt de dix pour cent sera exigé sur adjudication.

Pour tous renseignements s'adresser à

ALEXANDRE DESMARTEAU, Curateur,

No 60 rue Notre-Dame Est, Montréal

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 271—2

The Laurentide Paper Company Limited.

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende d'un et trois-quarts pour cent a été déclaré sur le stock privilégié de cette compagnie, payable lundi, 1er octobre, 1906, aux actionnaires dont les noms seront enregistrés à la clôture des affaires, samedi, le 22 septembre.

Par ordre des directeurs,

ERNEST ALEXANDER, Secrétaire.

Montréal, 18 septembre, 1906. 270—3

AVIS

Demande a été faite à la corporation de la cité de Montréal, pour permission d'ériger deux chaudières horizontales tubulaires sur notre propriété, No 30 rue Grey Nun.

MONTREAL TERMINAL WAREHOUSE and CARTAGE COMPANY.

Montréal, 20 septembre, 1906. 271—1

Toledo — 5 à 32, 25 à 31 7-8.
Lau. Pfd. — 30 à 110.
E. T. Bk. — 6 à 163¼.
Coal — 50 à 71.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

North Star — 6000 à 23, 3000 à 24, 5000 à 25.
Can. Pac. — 25 à 178¼, 50 à 178, 25 à 177¾.
Mont. St. Ry. — 25 à 278¼, 50 à 278, 100 à 277½.
Twins — 25 à 115¼.
L. of Wds — 50 à 96, 50 à 96¼.
Toledo — 25 à 32¼.
Iron — 50 à 29¾, 50 à 29 5-8.
Scotia — 50 à 69, 50 à 69 3-8.
Dom. Cot. Bds — $1000 à 97.
Bk. Com. — 63 à 180.
Mackay Pfd — 50 à 71¼, 100 à 71 3-8.
Rio Bds — $5,000 à 76 7-8.
Mexican — 50 à 54¾.
Coal Bds — $2000 à 101¼.
Switch — 25 à 101.
Iron Bds — $8,000 à 83¾.
Sov. Bk. — 9 à 137¼.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par F. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	12.30	VALEURS	12.30	Ouv
Am. Car F.	44	43¾	Kan.& Tex.	36½	36½
" prf.	......	......	" prf.	.....	......
Am. C. Oil.	35⅛	35	Ls.& Nash..	150½	150
Am.Loc.Co.	76	75½	Mann.Elev.	.....	....
A.L.Copper	114⅝	115⅝	Miss. Pac...	98¼	97⅝
Am.Smel. C	154⅞	155⅜	Metrop. Tr.	.....	.....
" prf.	.....	...	Norf. & W.	93⅛	93¾
A.Sug.R.Co	137½	137½	MStP&StM	......	......
A.T.&S.F.	107⅛	106⅞	" prf.	.....	.....
" prf.	.....	.....	N.Y.C.&H.	142½	143½
Balt.&Ohio	124⅝	121⅝	N.Y.O.&W.	.....	....
" prf.	......	.....	Nat.Lead C.	79⅝	80½
B. R. T.....	79⅛	80⅜	Pac. Mail..	38	38
C. & Al. Co.	.....	.....	Penn. R. R.	143⅛	143
Can. Pac....	177⅞	177⅞	P.Steel com	55½	55⅛
Can. South.	. ..	....	People's G.	.....	
Ches.&Ohio	63⅞	63½	Pl. & Read.	152	151⅛
C. & N. W..	210	209⅞	" I prf.	.... .	.....
C.M.&St P.	178	179⅞	" II prf.	.....	.....
C.R.I.&Pac	-- --	......	R. Island,c.	27⅜	27⅜
" prf.	.....	. ....	South R. c..	37⅜	37⅜
C. G. N. Y..	......	......	" prf.	.....	...
Col. F.& I...	57⅜	57	South Pac..	96⅞	96⅞
C.C.C.&S.L.	....	.....	Ten.C.& I..	.....	.....
D.Lack &W	.. .	.. .	Texas Pac..	37½	37
Del. Hud...	227	227	Twin City..	115⅜	115⅜
Det. U. Ry..	......	.....	U. S. L. C..	....	....
D.& R.G.Co	44	43	" prf.	.....	.....
" prf.	.....	......	U.S.S.Com..	43⅜	43⅜
D.S.S.& At.	. ..	......	" prf.	106⅛	106⅜
" prf.	. ...	......	U.S.Rub. c..	55⅜	55⅜
Erie Rail...	45⅜	45	" prf.	.....	.....
" II prf.	.....	.....	U. Pac. C....	188⅜	188⅜
" I prf.	77⅜	77⅜	" prf.	.....	...
Great Wet..	....	......	Wabash....	.....	.....
Gen. Elec...	......	.. ...	" prf.	.... .	. .
Hoc. Valley	......	.. . .	West U.Tel.	.....	......
Ill. Cent....	175⅜	175	Wis. C.com.	.	......

The John Murphy Company Limited

Vendredi, 21 Sept. 1906.
Le magasin ferme tous les jours à 5.30 p. m.

Valant de $5 à $14 — UNE AUTRE VENTE DE BLOUSES DE SOIE — 3.35

Un échantillon de voyageur de commerce est toujours ce qu'il y a de mieux dans son genre ; il doit nécessairement en être ainsi parce que la réputation du stock qu'il représente en dépend.

Nous venons justement d'acheter les échantillons de blouses de soie d'un voyageur de commerce (d'une valeur régulière de $5 à $14) et nous les offrirons en vente samedi à $3.35 chacune.

Le lot comprend des blouses en :

Crêpe de Chine, soies Louisine, Messaline, Taffetas et Japonaise, avec un petit nombre en velvetine et quelques-unes en tissu écossais de Dresde, très à la mode aux Etats-Unis dans le moment.

Mesure de buste variant de 32 à 42 pouces. Pas une de ces blouses ne vaut moins de $5 tandis qu'il y en a qui sont estimées même à $14. Notre prix, cependant, est $3.35

UNE EXPOSITION SPECIALE, SAMEDI, DE CHAPEAUX DE $10.

Ces jours passés, quelques-unes de nos meilleures modistes ont été spécialement occupées à confectionner environ 50 Chapeaux pour Dames et Demoiselles pour être exposés samedi afin de vous donner une idée de ce que nous POUVONS vous offrir pour $10.

Ils sont faits de velours et des meilleurs feutres français et garnis avec quelques-unes de nos plus belles nouveautés importées ; plus que cela, CHAQUE CHAPEAU CONSTITUE UN DESSIN PARTICULIER. Il y en a qui seraient peut-être étonnées de voir quelle tournure élégante nous POUVONS donner à un chapeau de $10.

The John Murphy Company Limited

NOUVELLES OUVRIERES

Plusieurs résolutions importantes adoptées hier au congrès de Victoria — Intéressante séance du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, à laquelle plusieurs décisions d'un grand intérêt ont été prises — Le commissaire du travail Neill des Etats-Unis, et la journée de huit heures — Avis au comité conjoint des boulangers — La grève de Winnipeg se règlera probablement à l'amiable — Un appel des ouvriers barbiers — Ce soir chez les briquetiers et les plâtriers— Faits divers.

D'après les dernières nouvelles que nous recevons de notre représentant spécial au congrès ouvrier de Victoria, on a taillé de la bonne et solide besogne à cette grande convention ouvrière, depuis une couple de jours et plusieurs des questions qui y ont été traitées ne peuvent faire autrement qu'amener des résultats très pratiques.

A la séance d'hier matin, on a adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral de porter la taxe sur les Chinois qui veulent entrer au pays à $1,000 ; une autre résolution endossant le label bleu des cigariers dans toute son étendue a été aussi adoptée. Les autres résolutions adoptées favorisent le système de paye hebdomadaire par tous les employeurs, l'établissement d'écoles techniques par tout le pays. Le congrès s'est vivement opposé à toute extension du militarisme en Canada.

Il a été résolu de demander la journée de huit heures dans tous les bureaux de poste. Une résolution sympathisant avec la cause de la malheureuse veuve Curtis a aussi été adoptée.

Le rapport annuel du secrétaire Draper fait voir que le Congrès est dans un état des plus prospères et que durant l'année, plus de 5,000 nouveaux membres ont été inscrits sur le rôle de recrutement.

Des invitations pour aller tenir la convention de l'an prochain ont été reçues hier de la part des maires des villes d'Edmonton et Winnipeg. C'est demain matin (samedi) que se fera le choix du lieu de la prochaine convention ainsi que l'élection des officiers.

× × ×

La plus grande partie de la séance du Conseil des Métiers et du Travail hier soir a été consacrée à l'étude d'un rapport très élaboré de son comité exécutif, sur des sujets très importants au point de vue des intérêts de la classe ouvrière en général. Ce rapport qui a donné lieu à une longue et intéressante discussion a été adopté clause par clause.

Il contenait entre autres choses une suggestion au Conseil de s'occuper de la préparation d'un bill concernant la reconnaissance légale de la journée de huit heures et qui sera présenté à la prochaine session.

Que demande soit faite au gouvernement fédéral à l'effet de maintenir dans toute son intégrité pour le moment, la loi actuelle sur l'immigration chinoise, étant donné que les horticulteurs de l'Ouest du pays font des démarches pour obtenir l'entrée libre au Canada, de ces orientaux. Cette clause est renvoyée de nouveau au comité exécutif en attendant le rapport des délégués du congrès de Victoria.

Au sujet de l'emploi de citoyens étrangers par le Grand-Tronc Pacifique et l'achat de matériaux pour sa construction en dehors du pays, le comité fait rapport qu'il a examiné le bill accordant pouvoirs et privilèges à cette compagnie et que la clause 46 seule, se rapportant à la construction du chemin lie quelque peu cette compagnie qui doit acheter ses matériaux au Canada en autant qu'elle pourr les trouver a aussi bon marché ici qu'ailleurs. La même chose à peu près existe pour le travail des ingénieurs et autres employés. Il appert que par cette clause le G. T. P. possède une foule d'avantages extraordinaires et qu'il a le droit de faire exécuter ses travaux par qui bon lui semblera.

Il a été lu une lettre du local No 317 des tailleurs-couturiers faisant savoir au conseil, que MM. Gervais et Venne ont ouvert un atelier de l'union au No 200 rue Saint-Laurent et demandant aux délégués d'insister auprès de leurs unions respectives de leur donner tout l'encouragement possible. Sur motion régulière, cette lettre est reçue et les délégués autorisés à porter la chose à la connaissance des membres de leurs unions.

Le comité de la Fête du Travail présente ensuite le rapport suivant qui démontre que le côté financier de l'organisation a été un succès sans précédent.

Les revenus de toutes sortes ont été de $1,024.50, et les dépenses de $361.70, laissant un surplus de $662.80. Cependant il faut déduire de ce montant une somme de $75 qui a été avancée au conseil pour rencontrer la dette Arcand, et une autre somme de $75 pour défrayer les dépenses du délégué du Conseil au congrès de Victoria, ce qui laisse en caisse une balance de $512.80.

Ce rapport est accepté aux applaudissements de l'assemblée et des remerciements sont votés à ce comité.

× × ×

Charles P. Neill, commissaire du travail des Etats-Unis qui a été chargé, par le président depuis l'hiver dernier, de la mise en vigueur de la loi de huit heures, a envoyé au président un rapport dans lequel il dit en particulier :

"Je dois ajouter que j'ai trouvé un très notable effet déjà produit par la loi.

Les constructeurs réalisent tout à fait, maintenant, ce que la loi allait les forcer à faire.

Ils aiment peut-être la loi moins que jamais, mais leur attitude est changée en un commencement de respect pour la loi.

La loi porte que chaque représentant du gouvernement, chargé de faire exécuter un travail public, ne pourra faire travailler les ouvriers employés comme hommes de peine et autres ouvriers plus de 8 heures par jour.

Pour faire des exemples, il est statué que tout constructeur contrevenant à cette loi seront déférés au département de la justice.

× × ×

Le comité conjoint des unions Nos 42 et 55, des boulangers, est prié de se réunir à 2 heures de l'après-midi, demain, à la salle Empire, pour affaires de la plus grande importance. Tous ceux qui en font partie voudront donc se conformer à cet avis.

A l'entrevue qui a eu lieu hier matin, à Winnipeg, entre le comité central d'administration et un comité des entrepreneurs, on n'a pu réussir à effectuer directement un règlement de la grève, mais après une longue discussion les premiers pas ont été faits en vue de régler le différend. Un effort va être tenté pour faire rencontrer les plombiers et leurs patrons afin de discuter leurs réclamations respectives, et dès que cela sera fait les deux comités qui se sont rencontrés ce matin, auront une nouvelle conférence.

Les ouvriers plombiers, qui sont favorables à un arbitrage, sont prêts à rencontrer les maîtres-plombiers.

C'est là aussi loin qu'on a pu aller dans la voie d'un règlement de la grève. On a bon espoir dans le succès des négociations.

× × ×

Les délégués de l'union No 455, des ouvriers barbiers au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, demandent à tous les véritables unionistes de bien vouloir patroniser les salons de toilette qui possèdent l'étiquette de l'union. Ils font part à tous que l'étiquette a été accordée récemment à MM. Gendron et Charlebois, 280 rue Notre-Dame-Ouest et E. Bazinet, 207 rue Craig-Est et que le label a été enlevé à M. S. Brown, 105 rue Craig-Est.

× × ×

Il y aura ce soir, à la salle Saint-Joseph assemblée régulière de l'union des briquetiers ainsi que de l'union des plâtriers. Des questions fort intéressantes sont sur l'ordre du jour de ces deux syndicats et c'est le devoir de tous les membres d'être présents, afin de pouvoir s'initier aux sujets qui seront discutés.

Ces réunions s'ouvriront à 8 heures précises.

ON S'AMUSE CHEZ LES EMPLOYES D'HOTELS

On célébrait, hier soir, aux quartiers-généraux de l'Union Nationale des employés d'hôtels et de restaurants, rue Craig, l'anniversaire de la fondation, de cette association. L'assistance était très nombreuse et l'on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée de la nuit. Dans le cours de la soirée, on lut une adresse au président général, M. John Mee, et on lui présenta une magnifique montre d'or, en reconnaissance des nombreux services rendus par lui à l'organisation.

M. Mee remercia ses amis et compagnons de travail, dans les termes les plus appropriés de ce beau témoignage d'estime et de confiance, puis la fête se termina au milieu du chant et de la musique.

MAISONS D'EDUCATION

The Montreal Business College
46 rue Université, coin Ste-Catherine

CINQ PROFESSEURS DE STENOGRAPHIE.

Trois pour la dernière méthode de sir Isaac Pitman et deux pour le français et l'anglais, d'après le même système. Clavigraphie au clavier et semi-vue, comptabilité par les systèmes "Budget" et à feuilles détachées et toutes les entrées faites d'après les documents commerciaux ; calcul rapide et exact et calligraphie courante.

Le progrès est la base la meilleure et la plus solide du succès dans l'enseignement et ce collège en a été la preuve depuis 42 ans.

Venez, écrivez ou téléphonez Uptown, 151, pour avoir un prospectus.

Adresse : J. D. DAVIS, principal. 261-26

International Business College
198 Ste Catherine ouest. COURS du SOIR
Enseignement individuel Tel main 309.
271-n CAZA et LORD, Directeurs.

LES CLASSES DES BEAUX ARTS DE W. RAPHAEL

Pour dessin et peinture, seront ouvertes le 3 octobre. Pour détails s'adresser au Studio, 2204 rue Sainte-Catherine — ancien numéro. 270—6

A PROPOS DE VOTRE SERVICE de VAISSELLE

C'est le temps d'en choisir un avant les réceptions, les mariages et les bals d'octobre. Servez un bon menu dans des assiettes écornées et l'effet que vous espérez produire sera manqué.

Nous offrons actuellement en vente un "Stock Pattern," dessin riche avec filet or et bande large bleu de four.

LE SERVICE DE 96 PIECES POUR $25.00

Vendu en service complet ou à la pièce individuelle.

LA CIE CUDDY-BRODEUR à ses deux magnifiques magasins de détails vend plus et montre plus d'assortiment de Services de Vaisselle que toutes les maisons de cette ville.

$4.25 pour un service de 68 pièces en couleur.
$5.00 pour un service de 93 pièces en couleur rouge ou vert.
$6.50 pour un service de 94 pièces, vert, bleu ou rose avec or.
$7.50 pour un service de 97 pièces, vert ou céleste avec or.
$8.50 pour un service de 100 pièces, vert ou bleu et filet or.
$12.00 pour un service de 116 pièces, bleu avec filet or et souptère.
$15.00 pour un service de 108 pièces, émaillé et enluminé en or.
Et jusqu'à $100 le service.

Service en porcelaine de Limoges, depuis $40.00.

LAMPES DE FANTAISIE

Il se vend plus de lampes dans notre district que dans les autres parties de la ville et nos magasins sont organisés pour prendre avantage de cette position.
LAMPES EN CRISTAL, 15c à 50c.
LAMPE EN PORCELAINE, $1.25 à $8.00.
LAMPE DE PASSAGE, $1.75 à $6.00.
LAMPE DE SALLE, $2.40 à $12.00.
LAMPE DE SALON, $4.00 à $15.00.

Brackets, brûleurs, réflecteurs, mèches, cheminées, etc.

JARDINIERES

La saison de rentrer les plantes est aussi la saison des jardinières.

Nos modèles nouveaux sont arrivés et nous offrons des jardinières depuis 35 cents à $5.00 et jardinière et piédestal, $4.50 à $15.00. Ces derniers font de très jolis cadeaux.
VERRERIES DOREES.
VERRERIES COUPEES.
VERRERIES GUILLOCHEES.

533 STE CATHERINE EST PRES AMHERST. | A Nos Deux Magasins | 427 ST LAURENT PRES STE CATHERINE

POLICIERS, EN GARDE !

Une femme célèbre en France, pour ses nombreux vols, est en route pour le Canada.

(Spécial à LA PRESSE)

Boston, Mass., 21 — On semble porté à croire qu'il y a maintenant à Boston une des femmes escrocs de France les plus fameuses. Il s'agit d'une dame qui est recherchée par la police de toutes les grandes villes de l'Europe.

Cette femme par sa beauté et ses manières engageantes, est parvenue à s'introduire dans les familles les plus distinguées de la noblesse et à commettre à leur préjudice, comme à plaisir, nombre d'escroqueries; on la croit cachée à Boston en attendant de partir pour le Canada, où des amis l'attendent.

D'après des renseignements obtenus, cette femme, déguisée en pauvre Italienne, est débarquée ici.

Un de ses vols les plus audacieux a été celui d'une peinture de grand prix dans une résidence très fréquentée de Paris.

Le chef de police Watts de cette ville est prévenu, et il veillera à ce que la séduisante femme ne puisse répéter ici les exploits qui l'ont rendue célèbre en Europe. Les renseignements reçus sur son compte, par le cable, indiquent que cette femme se rend au Canada, où elle veut aller vivre du produit de ses nombreux vols.

LES DEMANDES DES ASSUREURS

L'élargissement du chenal et l'établissement d'une cale sèche.

M. John E. Riley, qui est de retour d'un voyage en Angleterre, a déclaré que les assureurs à Londres, veulent que le chenal entre Montréal et Québec, ait au moins 700 pieds de large, afin d'éviter les accidents. Ce n'est qu'à cette condition, qu'ils consentiront à une réduction des taux d'assurance.

Les assureurs demandent aussi qu'une grande cale-sèche qui permettrait d'y réparer les plus gros transatlantiques, soit construite à Québec ou à Lévis.

Les assureurs sont très satisfaits de la décision prise par le gouvernement canadien d'établir un système de télégraphie sans fil tout le long du golfe ainsi qu'un système de bouées à gaz.

L'OEUVRE DES FLAMMES

Tacoma, Wash., 21 — Le feu a causé ici, hier soir, des dégâts pour plus de $150,000. On croit que trois femmes ont péri dans les flammes. Dans une écurie de louage, plus de 80 chevaux ont été brûlés.

"LE CAFE NE ME FAIT PAS DE TORT"

Histoires que l'on raconte

"Je faisais partie de ces gens qui ne veulent pas croire que le café leur fait du tort," déclare une dame de N.Y.

"Vous n'auriez pu me convaincre que les maux de coeur et d'estomac dont j'étais affligée la plupart du temps était dus à son usage. Ma maladie s'agrava tellement qu'à la fin je fus dans l'obligation, pendant presque trois ou quatre ans entiers, de me nourrir exclusivement de lait et de pain rôti. J'aime encore le café et je n'aurais jamais cru qu'il put causer tant de ravage.

"Tout ce que j'avais à faire c'était d'abandonner le café et de prendre des aliments sous une forme que mon estomac puisse les digérer. J'avais lu beaucoup de choses qu'on disait de Postum, le café céréal, mais je n'aurais jamais cru qu'il puisse s'appliquer à mon cas jusqu'à ce que je me décidasse un jour à abandonner le café et à en faire l'essai afin de m'en convaincre. Je m'en procurai un paquet et suivis avec soin les directions.

"Mon état commença bientôt à s'améliorer et je devins capable de manger des aliments choisis avec soin et de les digérer sans l'aide de pepsine ou autres digestifs; peu de temps après j'étais devenue une toute autre femme.

"Maintenant, je suis en bonne santé, gaie et heureuse, je puis manger n'importe quoi et je sais que ce merveilleux changement est entièrement dû à mon abandon du café et aux principes nutritifs fournis en abondance par ce délicieux Postum au lieu des éléments dangereux contenus dans le thé et le café.

"Ce qui m'étonne c'est que tout le monde n'abandonne pas le café, et tous les inconvénients qui en résultent et ne se remettent pas comme je l'ai fait, grâce à Postum". Nom donné par Postum Co., Battle Creek, Mich..

Il est facile de s'en convaincre en faisant usage, pendant 10 jours, de Postum à la place du café. La récompense en vaudra la peine et "il y a une raison."

LA PRISE DE ROME

36e ANNIVERSAIRE DE LA SPOLIATION DES ETATS DE L'EGLISE.

(Du correspondant régulier de "La Presse")

St-Hyacinthe, 21. — Les Zouaves de St-Hyacinthe ont fait hier, une brillante fête militaire. Cette démonstration a eu lieu à l'occasion du 36e anniversaire de la prise de Rome (20 sept. 1870).

La salle du Marché dans laquelle la soirée a eu lieu était décorée et pavoisée aux couleurs papales. Sur la scène les portraits des trois papes qui ont régné depuis la prise de Rome étaient placés entre des faisceaux de carabines.

Cette soirée était privée et des invitations avaient été lancées aux autorités religieuses et civiles ainsi qu'aux amis des Zouaves.

La salle était bondée de monde; nous avons remarqué parmi les spectateurs le révérend M. L. A. Sénécal, curé de la ville, le révérend Père Bacon, curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire, le révérend M. Roberge, chapelain des Zouaves; le chevalier Joseph Nault, les anciens Zouaves Cabana et Gladu, plusieurs membres du conseil municipal, etc.

Les Zouaves étaient sous le commandement du colonel Victor Chartier.

La soirée s'est ouverte par un discours du président actif M. J. A. A. Séguin, lieutenant-colonel de la compagnie.

M. Séguin a expliqué la raison d'être du corps des Zouaves, il a remercié tous ceux qui ont contribué à sa création et à son maintien de leur bienveillant encouragement et il a terminé en assurant le clergé de l'entière soumission des Zouaves au Saint-Siège.

En tête du programme de la soirée se lisait la déclaration suivante:

20 sept. 1906: Ce jour rappelant le 36e et douloureux anniversaire de la prise de Rome, (20 sept. 1870), les "Zouaves de St-Hyacinthe en bons et fidèles soldats du Christ et de la Patrie canadienne profitent de l'occasion pour renouveler leurs protestations contre l'usurpateur des Droits de l'Eglise et témoigner de leur fidélité et entier dévouement à la cause du St-Siège."

Après le discours du président les Anciens Zouaves de St-Hyacinthe, M. le chevalier Richer, M. le chevalier Chartier, M. Larue et M. Cabana sont montés sur la scène et aux milieux des applaudissements de la foule les Zouaves leur ont fait le salut militaire.

M. le chevalier Richer a ensuite fait une courte allocution sur la campagne des Zouaves Pontificaux. M. Richer a fait un bel historique de l'origine des zouaves et a bien exprimé les grands traits du caractère des chefs de ces vaillants soldats du Christ et de l'Eglise. L'orateur a fortement appuyé sur le bel exemple que les zouaves ont donné au monde catholique, exemple qu'il est important d'avoir toujours sous les yeux à notre époque où la libre-pensée et le matérialisme semblent prendre une recrudescence de vigueur.

M. Richer a été très fréquemment applaudi.

M. le chevalier Chartier a ensuite fait le récit de la prise de Rome et du travail qu'a fait ce corps canadien des zouaves et des misères qu'ils eurent à endurer.

Le récit de M. Chartier a été goûté par l'auditoire qui a écouté attentivement le conférencier. Les exploits des Zouaves Canadiens étaient soulignés par les applaudissements de l'assemblée.

Après cette conférence Madame Nap. Beauregard a joué un solo de violon ; le jeu de madame Beauregard a été fort goûté de l'auditoire qui l'a applaudi à outrance.

M. Joseph Roy a ensuite chanté "Le retour des Zouaves" ; il a été lui aussi fort applaudi.

Une médaille offerte par le chef Berthiaume au plus assidu des Zouaves a été décernée à M. V. Guertin ; il a obtenu ce prix après un tirage au sort entre lui et les zouaves Mathieu, Hébert et Cruche.

Une médaille offerte au plus méritant a aussi été donnée après un tirage au sort entre les zouaves Lalumière, Senégal, Mongeau et Berthiaume ; c'est ce dernier qui a été le favori de la fortune.

Il y a eu ensuite une déclamation par M. V. T. Chartier, un tableau vivant représentant les zouaves à Patay, de l'escrime, du chant et de la musique.

Le piano était tenu par Mlles Blanche et Aline Chartier qui ont fait preuve d'un talent hors ligne.

Cette soirée a remporté un succès éclatant et qui est de nature à encourager nos jeunes militaires.

SI BEBE FAIT ses dents, employez le Sirop Calmant de Mme Winslow, pour dentition d'enfants; il calme, amollit les gencives, soulage, guérit colique et diarrhée.

N'attendez pas trop tard pour faire réparer vos fourrures.
CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée.. Nos Tél. : Est, 1636, 1537. 265—7

OUVERTURES DES MODES

MESDAMES,

Un coup d'oeil sur les annonces suivantes vous tiendra au courant des diverses Ouvertures de l'Automne 1906.

Soyez Elégantes, Mesdames
Venez choisir vos
Bonnettes et Chapeaux
.....au.....
Bon Ton,
Salon de Modes, Madame E. Dewitt, Prop.
Où vous trouverez tout ce qu'il y a de plus nouveau et de plus chic.
Venez à notre
Ouverture Samedi le 22 et les Jours Suivants.
488 STE CATHERINE EST.
Tel. Est 2902. 271-2

ARRETES SOUS SOUPCON

Les détectives D. A. McLaughlin et LeHuquet ont fait hier une importante capture dans la personne d'un nommé Cowan, ancien associé de Woods et de Feldman, qu'on accuse de divers cambriolages dans la ville. Cinq accusations sont portées contre le prisonnier et il peut s'attendre à un long séjour au pénitencier si sa culpabilité est démontrée.

Deux fois déjà, le même individu a été arrêté pour vol, mais la sentence a été suspendue sur ses promesses de se mieux conduire et de quitter la ville. Il y a quelques semaines, la demeure de M. Emard, rue Université, fut dévalisée, puis, après ce vol vinrent ceux des demeures de M. Hart, rue Saint-Mathieu ; T. A. Emmans, rue Durocher ; et A. J. Andrews, aussi rue Durocher. Cowan fut soupçonné de ces vols, mais la sûreté ne put mettre la main sur lui, car il avait quitté la ville.

Il y a quelques jours, Cowan revenait ici en compagnie d'un nommé Finlayson et tous les deux furent rencontrés par les détectives dans la rue Craig-Ouest.

Amenés devant le chef de la sûreté, les deux hommes protestèrent de leur innocence et dirent tout ignorer des vols commis. Les détectives, de leur côté, déclarèrent positivement avoir des preuves de la culpabilité de Cowan. Finlayson, son camarade, dit l'avoir rencontré à Toronto il y a une semaine, environ. Il prétend ignorer la culpabilité de son compagnon, mais avoue avoir déjà été condamné plusieurs fois pour vol, tant à Toronto qu'à Buffalo. La sûreté communiquera avec les autorités de Toronto pour avoir de plus complets renseignements sur Finlayson.

AU BON MARCHE

L'Exposition des Modes nouvelles, Tissus à Costumes, Confection, etc., se fera Lundi, Mardi et Mercredi, les 24, 25 et 26 septembre. Nous invitons les Dames à ne pas manquer une aussi belle occasion de venir examiner les dernières nouveautés de la saison.

Voyez si vos vieilles fourrures ont besoin d'être réparées, c'est le temps.
CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée.. Nos Tél. : Est, 1636, 1537. 265—7

Jupe Dépareillée

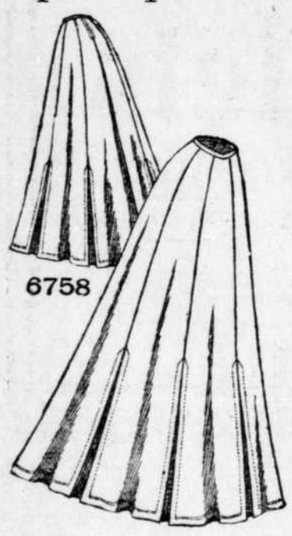

Peu de femmes peuvent passer une saison sans se procurer une jolie jupe dépareillée. On ne peut nier l'avantage particulier de cette jupe pour convenir à la blouse. Souvent avec un patron excellent on peut faire cette jupe soi-même sans qu'elle coute aussi cher qu'une jupe achetée toute faite. La jupe, représentée par la vignette, est de neuf lés, avec plis creux dans le bas. Elle peut être faite de laine. Il faut, pour grandeur moyenne 5¾ verges d'une étoffe de 44 pouces.

6758. — Grandeur, 20 à 34 pouces, mesure de taille.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE." Montréal.

COUPON

Patron No 6758

Département des Patrons, à "LA PRESSE."
Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..
No.. .. ..
Rue.. .. ..
Ville.. .. ..
Comté.. .. ..
Mesure de taille.. .. ..
Mesure de buste.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnes jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS, à "LA PRESSE," avec 10 cents, et le patron 6758 vous sera adressé quelques jours après.

On mentionne le nom du Dr R. C. Weldon, comme candidat conservateur dans Shelburne et Queens.

INFORMATIONS PAR "LA PRESSE"

Nous recevons d'un de nos abonnés de Vancouver, les informations suivantes, au sujet d'un nommé Saint-Arnault, dont nous avons annoncé la disparition, au courant de l'hiver dernier :

"La Presse," Montréal.

"Un de mes amis m'a dit que dans le courant de l'hiver dernier, vous aviez demandé des informations, concernant un nommé Joseph Saint-Arnault, qui avait déjà demeuré dans les Montagnes Rocheuses.

"Je connais ici, un nommé Joseph Saint-Arnault qui a déjà habité ces régions. Il demeure à Vancouver depuis quelques années. Ce nommé Saint-Arnault est aujourd'hui âgé d'environ 40 ans.

"Si la famille veut bien communiquer avec moi, et me fournir quelques informations au sujet de son parent, je serai en mesure de lui donner tous les renseignements qu'elle désire avoir."

Comme le signataire de la lettre nous prie de bien vouloir ne pas mentionner son nom dans le journal, nous tenons son adresse à la disposition de la famille Saint-Arnault.

UN TRAIT D'HONNETETE

Accompli par l'entremise des petites annonces de "La Presse".

Une de nos lectrices de la ville nous écrit ce qui suit:

"La Presse",
Montréal.

Voulez-vous me faire la faveur de publier dans votre estimable journal, le trait d'honnêteté que voici: Lundi soir, je perdais ma montre évaluée à $40 et mardi, je faisais insérer une petite annonce dans "La Presse", afin de pouvoir la retrouver.

Le lendemain, un vieillard, du nom d'Onésime Morin, me rapportait ma montre qu'il avait ramassée dans la rue Saint-Jacques, en me montrant la petite annonce qu'il avait découpée dans "La Presse".

Je désire exprimer publiquement mes remerciements à l'honnête vieillard et à "La Presse", dont la grande popularité m'a fait retrouver un objet précieux.

M. Onésime Morin demeure au No 73 rue St Philippe, à Saint-Henri.

LE CHAMPIONNAT DE 1906 EST OFFICIELLEMENT ACCORDE A VALLEYFIELD

Les magnats de la Ligue Canadienne de l'Est se sont réunis hier soir à l'hôtel St James et ont réglé les affaires de la saison. Cette organisation a remporté un grand succès depuis sa fondation. Tous les clubs ont fait de belles recettes cet été et tous sont décidés à faire encore partie de la ligue l'an prochain.

M. J. F. Moreau, présidait l'assemblée. Celle-ci, après l'adoption des minutes, accorda officiellement le championnat de 1906 à Valleyfield. L'assemblée fut ensuite ajournée à la première semaine de mars. Les délégués présents étaient :

Saint-Jean — J. F. Moreau.
Mascotte — W. A. Innes.
Farnham — W. R. Ryan.
Valleyfield — L. Laurin et H. Monette.
Saint-Denis — H. Gervais et A. Labelle.

Vieilles fourrures refaites et remises comme neuves chez :
CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée.. Nos Tél. : Est, 1636, 1537. 265—7

La Santé est le plus Précieux des Biens et

ELLE EST RENDUE A DES MILLIERS DE PERSONNES FAIBLES ET MALADES PAR L'USAGE DE

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs

Vous voulez être fort et bien portant. Tous le désirent. Les femmes aussi bien que les hommes.

Il y eut une époque où les femmes étaient fières d'avoir un teint pâle et maladif.

Cette époque est passée.

Aujourd'hui une santé robuste est l'idéal. Une taille bien arrondie, des muscles et de la chair fermes, de la force et de la grâce dans la démarche et un teint de santé, sont ce qu'elles recherchent le plus et beaucoup ont obtenu tout cela par l'usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs.

Quand la Nourriture que l'on prend ne produit pas assez de sang riche et vivifiant, on doit lui donner une aide additionnelle jusqu'à ce que le système soit complètement restauré.

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs fournit le véritable élément qui entre dans la formation du sang pur et riche.

La faiblesse, les irrégularités, les maux de tête, les pesanteurs, les sensations de fatigue, le découragement et la mélancolie disparaissent bientôt sous les merveilleux effets restaurants de ce grand remède, et c'est pour cette raison que la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est devenue si populaire ; 50 cents la boîte, chez tous les marchands ou de Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Aux Etats-Unis, "La Nourriture du Dr Chase," pour les Nerfs est connue sous le nom de Pilules du Dr A. W. Chase pour les Nerfs et est fabriqué et vendue seulement par la Dr A. W. Chase Medicine Co., Buffalo, N.-Y. Le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, auteur du fameux livre de recettes, sont dans chaque boîte de véritables pilules.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BERNARD — A Montréal, le 15 septembre 1906, l'épouse de M. A. A. Bernard, M. D., un fils.
Parrain et marraine, M. Jos. Morin, M. P., de Saint-Hyacinthe et Madame Morin.

CHAUVIN — A Montréal, le 19 septembre 1906, au No 602 rue Maisonneuve, l'épouse de M. Josaphat Chauvin, un fils, baptisé Josaphat-Jean-Baptiste-Léopold.
Parrain et marraine, M. et Mme J. B. Chauvin, oncle et tante de l'enfant.

GAUTHIER — A Saint-Hyacinthe, le 16 du courant, à l'hôtel Union, rue Saint-Antoine, l'épouse de M. Sifroy Gauthier, une fille : Mary-Hazel.
Parrain et marraine, M. et Mme Francis Dufour.

LABRECQUE — A la Ville Saint-Louis, le 16 septembre 1906, au No 1977 Boulevard Saint-Laurent, l'épouse de M. A. Labrecque, marchand-tailleur, une fille, baptisée Gracia-Edile.
Parrain et marraine, M. et Mme H. Labrecque, oncle et tante de l'enfant.

THERIEN — En cette ville, le 13 du courant, au No 202 Mentana, l'épouse d'Arthur Thérien, employé civil, un fils, décédé le 15.

DECES

BOLDUC — A Outremont, le 19 du courant, à l'âge de 66 ans et 4 mois, Louis Bolduc, fabricant de voitures, de Montréal.
Les funérailles auront lieu samedi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, J. A. Guimond, No 806 rue Hutchison, coin Bernard, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Viateur d'Outremont et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSEAU — En cette ville, à l'Hôpital des Incurables, le 19 du courant, à l'âge de 76 ans et 6 mois, Elie Brosseau.
Les funérailles ont eu lieu ce matin à 9½ heures.

BRAULT — En cette ville, le 21 du courant, à l'âge de 2 mois et 5 jours, Marie-Jeanne-Eveline, enfant bien-aimée de Joseph Brault.
Les funérailles auront lieu samedi, le 22 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 278 rue Beaudry, à 8½ heures a.m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister.

BOITEAU — En cette ville, le 19 du courant, à l'âge de 16 ans et 11 mois, Eva Boiteau, fille bien-aimée de Léon Boiteau, charpentier.
Les funérailles auront lieu samedi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 36½ rue Visitation, à 8 heures précises, pour se rendre à l'église Saint-Pierre et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 270—2

DUFOUR — En cette ville, le 20 du courant, à l'âge de 72 ans, 2 mois et 19 jours, Pierre Dufour, ex-épicier.
Les funérailles auront lieu dimanche, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 75 rue Barré, à 2 heures précises, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Le service sera chanté lundi, le 24 du courant, à l'église Sainte-Hélène, à 8 heures.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 271—2

MOFFATT — En cette ville, le 20 du courant, à l'âge de 4 mois, Joseph-Raoul, enfant bien-aimé de H. Moffatt, artiste peintre décorateur.
Les funérailles auront lieu dimanche, le 23 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 78 rue Saint-Pierre, Saint-Henri, à 2½ heures précises, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 271—2

PLOUFFE — A la ville Saint-Louis, le 21 du courant, à l'âge de 24 ans, Corinne Bellerive, épouse d'Arthur Plouffe, boulanger.
Les funérailles auront lieu lundi, le 24 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1394 rue Hôtel de Ville, à 8½ heures pour se rendre à l'église du Saint-Enfant Jésus, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE DE REQUIEM

GIROUX — Une messe de requiem sera chantée samedi, le 22 du courant, à 7 heures, à l'église Saint-Jacques, pour le repos de l'âme de Barthelemy Giroux, fils de feu J. H. Giroux, en son vivant marchand.
Parents et amis sont priés d'y assister.

VALLEE — Une messe de requiem sera chantée lundi, le 24 du courant, à 7 heures, à l'église du Coteau du Lac, pour le repos de l'âme de Cyrille Vallée.
Parents et amis sont priés d'y assister.

Chaque petit grain de SEL de TABLE WINDSOR est un cristal parfait, pur et sec. Voilà pourquoi il ne prend jamais en pain. (70) o

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT
FETHERSTONAUGH & CIE
Charles W. Taylor, ancien examinateur du Bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 29.
176-1Mvm

Common Sense Détruit
Rats, souris, coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 143-a

UN PORC-EPIC EN PLEIN VILLAGE

Le rongeur est tué d'un coup de bâton, à Sainte-Elisabeth.

St-Félix de Valois, 21. — A Sainte-Elisabeth, comté de Joliette a été tué un porc-épic qui s'était refugié dans la maison de M. Pierre Ducharme. Le rongeur a été assommé d'un coup de bâton par M. Alex Forget; il mesurait 46 pouces du bout du nez à la queue. Personne, même les anciens du village, ne se rappelle en avoir jamais vu, surtout comme aujourd'hui, au centre du village.

FEU CHEZ M. EDWARDS

Les pertes seront de $50,000

Rockland, 21. — L'honorable W. C. Edwards subira $50,000 de pertes par suite de l'incendie qui, avant-hier soir, a détruit de fond en comble ses immenses écuries et étables à Rockland. Le feu a été causé par l'explosion d'un moteur à gazoline. Dans l'incendie un bon nombre de bêtes à cornes ont péri.
La pression de l'eau était presque nulle et pour éteindre le feu il fallut se servir de seaux et faire la chaîne.

Vieilles fourrures à être réparées, refaites et remises comme de belles fourrures neuves.
CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée. Nos Tél. : Est, 1636, 1537.
265—7

Des Styles comme ceux-ci n'ont encore jamais été Exposés jusqu'ici !

Songez ! si vous aviez fait le tour du monde et visité tous les centres de mode de chaussures, vous auriez vu tous les nouveaux styles élégants et les merveilles que nous étalons ici, aujourd'hui. Tous les chics modèles d'automne sont ici.
Les styles les plus caractéristiques pour l'automne et l'hiver comportent le bout moyennement pointu. Les semelles larges seront beaucoup portées. Les bottines tant à boutons qu'à lacets sont aussi en faveur. La popularité des Bluchers est incontestable.
Les nouvelles formes sont perfectionnées simplement dans le modelage. Il y a dans la couture et la garniture plusieurs idées nouvelles qui contrastent grandement avec les modèles de la dernière saison.

Bottines Blucher en Chevreau verni, en Veau Bronze et en Chevreau Vici à lacets et à boutons, avec semelles cousues à la main, pour DAMES..... $3.50

Les cuirs vernis sont, toujours de bon goût pour la toilette, semi-toilette, l'ouvrage ou les affaires et ils prennent de la vogue tous les jours.

Et vous pouvez en avoir à $3.50

Les nouveaux cuirs, veau et chevreau ont le fini le plus beau et le meilleur qui se soit jamais obtenu dans la confection des chaussures. Voici quelques-unes des formes les plus nouvelles.

Bottines en poulain verni, en veau box et bronze, genre Blucher ou à boutons, avec semelles doubles ou simples pour HOMMES $3.50

HANAN & SON
AGENCE TRADE HANAN MARK SPECIALE
NEW YORK

BOSTON SHOE STORE
Angle des rues Sainte-Catherine et Mansfield.
Les commandes par la malle sont promptement remplies.

L'EXPOSITION D'ARGENTEUIL

Suite de la première page

SUR LE TERRAIN

Après le dîner, pris à l'Hôtel Windsor, l'hon. M. M. Gouin, l'hon. M. Weir et leurs amis se rendirent sur le terrain de l'exposition, à une couple de milles de la gare. Ils furent reçus aux sons de la musique de la jolie fanfare de Lachute et d'un cornemusier. Immédiatement commença la "procession des animaux."

Cette procession, pour quiconque n'en a pas suivi les péripéties, est on ne peut plus imposante. Votre représentant s'est surpris cent fois à dire: "Dieu! que les propriétaires de ces magnifiques animaux sont heureux! Il fallait voir les fiers étalons caracoler, les taureaux à l'œil assassin, les vaches mélancoliques et les petits poulins folichons, frapper, piocher, s'avancer majestueusement ou par bonds, aux sons d'un pas redoublé de Bleger, pour avoir une idée de la beauté du spectacle.

Plusieurs des animaux exposés à Lachute ont remporté des premiers prix aux expositions d'Ottawa et même de Toronto; c'est dire leur valeur.

C'est après cette "procession de nos richesses" que M. J. Hay, président de la société d'agriculture du comté d'Argenteuil présenta, à l'hon. M. Gouin une adresse très flatteuse, dans laquelle, il est dit que la prospérité agricole dont la province jouit est due à l'encouragement que sait si bien donner le gouvernement de Québec à l'agriculture.

Puis le maire de Lachute, M. J. E. Valois lit en français une adresse très bien faite, dans laquelle, au nom de la ville, il remercie le premier ministre de sa visite et d'avoir appelé dans son cabinet l'hon. M. Weir, l'actif et sympathique député d'Argenteuil. L'adresse parle de l'encouragement à donner au peuple, de l'éducation plus perfectionnée à donner à nos enfants, de la création d'une école industrielle.

DISCOURS DU PREMIER MINISTRE

La réponse en anglais et en français du premier ministre a été très applaudie.

Il dit que c'est la première fois qu'il visite Lachute, et il le regrette. L'hon. M. Weir a finalement réussi à le convaincre de la nécessité de visiter le joyau du comté d'Argenteuil, et il se félicite d'être venu.

L'honorable M. Gouin déclare qu'il a visité à peu près toutes les expositions tenues depuis quelques semaines dans la province de Québec. Il est revenu de toutes absolument émerveillé. A tel point que s'il lui fallait décerner un prix, il ne saurait trop quelle société d'agriculture mériterait ses faveurs. "Vous avez été assez bon, M. le président, continue-t-il, de reconnaître que le gouvernement a fait quelque chose pour la province, pour l'agriculture, la colonisation et l'instruction publique. C'est vrai, mais nous ne nous arrêterons pas là." Et le premier ministre parle avec éloquence de la nécessité de perfectionner nos écoles, de mieux payer nos instituteurs, de relever le niveau intellectuel du peuple. Une chose qui préoccupe aussi le gouvernement c'est l'amélioration de nos chemins publics, qui sont, avouons-le, dans un très mauvais état. Dans les provinces d'Ontario comme du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, les routes publiques sont infiniment mieux entretenues. Mais nous ne sommes pas dans la même position. Notre province est plus vaste, notre climat plus rigoureux et nos voies de communications à entretenir ou à ouvrir sont plus étendues, plus nombreuses et nous entraînent naturellement à des dépenses plus élevées. Pour toutes les obligations que nous devons prendre, il nous faut donc de nouvelles sources de revenus, trouver de l'argent quelque part. Et cette source nouvelle, nous l'aurons avant peu, j'en ai la conviction. Ce ne sera pas alors $50,000 que nous octroirons aux fins de l'éducation; mais $250,000.

Cette somme, si Dieu nous prête vie, sera votée à la prochaine session. Alors, dans quelques années, nous assisterons à une révolution bienfaisante, parmi notre peuple.

L'hon. M. Gouin fait un magnifique éloge de l'hon. M. Weir, son collègue, dont il vante le dévouement, l'activité et le patriotisme. Il termine par un mot de félicitation aux vainqueurs du concours et d'encouragement à ceux qui ont été moins heureux.

L'HON. M. WEIR

appelé à grands cris, s'excuse de ne pouvoir parler longuement, étant assez sérieusement indisposé. Cependant, il contredit le premier ministre sur un point : la plus belle exposition tenue cette année dans nos districts ruraux est, dit-il, celle de Lachute. M. Weir dit qu'il suivra avec enthousiasme le premier ministre dans la voie qu'il s'est tracée, au sujet des questions des écoles et des routes publiques, qu'il faut améliorer.

Les ministres ont alors fait le tour des bâtisses, puis, en compagnie de quelques amis, ils se rendirent aux carrières de granit de M. J. Brunet, à Brownsburg, à cinq milles de Lachute. Un chemin de fer est maintenant construit, jusqu'aux carrières. Près de 300 hommes y sont employés. Ceux qui ont visité les immenses travaux exécutés par M. Brunet sont revenus réellement émerveillés. Le granit extrait des entrailles des Laurentides est sans contredit le plus solide, le plus durable et peut-être le plus riche que nous ayons au Canada.

On parvient à extraire, au moyen de la dynamite des morceaux de vingt pieds par quarante.

M. Brunet affirme qu'une partie de la chaîne des Laurentides dans cette partie de la province, est composée de granit et que l'exploitation des carrières qui seront établis donnera des rendements considérables.

LE BANQUET

Un banquet donné à l'hôtel Windsor tenu par M. J. Richer, a couronné la fête. M. le maire Valois président, ayant à sa droite, l'hon. M. Gouin, et à sa gauche, l'hon. M. Weir. Le menu était exquis et l'eau très limpide. Il n'y a pas eu de discours, les santés de MM. Gouin, et Weir se portant debout, verre vide en main. Remarqués, autour des tables: MM. J. D. Leduc, avocat, J. D. St-Jacques, avocat; R. Valois, Jos Brunet, Dr J. atson, A. E. McGregor, J. Raitt, Geo. Hay, W. J. Burke, Wm. Copland, T. Dallaire, J. B. Bonhomme, P. R. McGibbon, G. Bompton, C.R., S. J. Walker, J. Hay, A. J. Dawes, O. B. Lafleur, W. A. Ball, cap. Evans, Wm. Howard, J. D. Campbell, J. S. Giles, J. R. Parris, P. A. Lafleur, C. McBurney, T. Christie, J. Bannon.

NOTES

Plusieurs cultivateurs des Deux Montagnes ont exposé et remporté des prix.

—La société d'agriculture du comté d'Argenteuil compte 350 membres.

—Des prix spéciaux avaient été accordés par l'hon. M. Weir, M. Geo. H. Perley, M.P., J. C. Wilson et C. A. capt. Evans, T. Christie, la Banque d'Ottawa; F. Hamelin, O. B. Lafleur, A. Guilbault, F. Richer, Vic. Lefebvre, etc.

—La société d'agriculture d'Argenteuil est ainsi composée: président, J. Hay; vice-président, W. Albright; directeurs: A. R. McGregor, J. Chambers, Félix Hamelin; R. C. Morin; W. J. Burke, W. Copland, J. Black, W. Nicholls, A. Doig, J. Cruise, A. J. Dawes; secrétaire, G. J. Walker.

COMBUSTIBLE A BON MARCHE

Suite de la première page

faisait mince tas, dans le hangar de M. X.., et celui-ci constata que, pour le moins, il devait lui manquer à peu près trois ou quatre cents livres, s'il lui était permis d'en juger par la marque faite sur la muraille à la hauteur des quatre tonnes habituelles. C'est là une précaution que beaucoup de gens prennent (de faire une marque à la hauteur d'une tonne honnête) et que beaucoup de charretiers de livraison peu scrupuleux oublient en faisant leur travail.

De paroles en paroles, les voisins finirent par connaître l'affaire, et les gamins qui courent la rue l'apprirent aussi. Si bien que vers quatre heures, hier après-midi, un délicieux bambin venait trouver le monsieur au charbon et lui racontait l'histoire suivante que nous résumons.

Quatre charretiers passaient rue Mentana près de la rue Duluth, avec des voitures chargées de sacs de charbon. Ils s'arrêtèrent tour à tour pour prendre, au fond de la voiture, un sac vide qu'ils remplirent consciencieusement à même les autres sacs. Puis, ils continuèrent leur route vers le Nord, allant chez ce monsieur de la rue Mentana, qui demeure dans les environs de la rue Marie-Anne.

M. X... réfléchit. Il y avait quatre voitures et quatre charretiers qui remplissaient chacun un sac vide. Cela représentait donc quatre sacs remplis à même d'autres. Cela faisait le compte des trois ou quatre cents livres de charbon qui lui manquaient dans son hangar.

Et voilà pourquoi il porta plainte au Pandore qui lui conseilla d'aller faire sa déposition à la Cour de Police aujourd'hui même.

Il existe à Montréal un grand nombre de regrattiers qui ne se font pas scrupule d'acheter ainsi du charbon des charretiers, à des prix ridicules, sachant que ce charbon est volé. C'est le client qui perd et la farce est jouée. Ce commerce est vieux comme le charbon lui-même et il se fait à coeur d'année, à compter de septembre jusqu'à mai, surtout.

L'hiver dernier, à la Sûreté, il n'y a pas eu moins de vingt-cinq cas de ce genre. Les marchands de charbon cherchèrent à faire des exemples, mais sans résultat satisfaisant, certains remplaçants se comptant plus fins que les remplacés et se croyant plus forts que la police secrète.

Cet automne encore, de nombreuses plaintes ont été faites, tant à la Sûreté que dans les postes de police.

NOUVEAUTES ET MODES

L'exposition des modes d'automne et des dernières nouveautés de la saison aura lieu demain et lundi chez Mlle V. Giroux, 709 rue St Laurent (en face de la rue Milton). Toutes les dames seront les bienvenues. r

CHEZ F. LAPOINTE

Vous trouverez les meubles les plus nouveaux en fait d'ameublements pour Salon, Boudoir, Librairie, Salle à diner et Chambre à Coucher. Aussi : un grand choix de Tapis, Prélarts, Rideaux, Portières, Sommiers, Matelas, Oreillers en plumes, Voitures d'enfants, etc., à 20 pour cent d'escompte pour argent comptant et 15 pour cent à 30 jours. Ouvert jusqu'à 9 hrs., le soir. F. Lapointe, 625 rue Ste Catherine Est, angle Montcalm.

L'INDEPENDANCE DES CUBAINS

Le secrétaire américain Taft fait des déclarations fort importantes.

LES INSURGES

Ils se rendent maîtres d'un navire du gouvernement, dont ils saisissent les malles.

LES NEGOCIATIONS

La Havane, 21. — Le secrétaire Taft a attiré hier l'attention du ministre Quesada sur la lettre du président Roosevelt, lui faisant comprendre que les Etats-Unis ont à remplir un devoir auquel ils ne peuvent faillir.

A ceux avec qui il s'est entretenu, M. Taft a dit que le moment est venu de décider si Cuba devra vivre comme pays indépendant.

LES INSURGES A L'OEUVRE

La Havane, 21.—En arrivant à Bahia-Bona, mercredi, le côtier "Hik" fut pris d'assaut par des insurgés qui demandèrent au capitaine de leur livrer les malles. Les rebelles s'emparèrent de toute la correspondance, y compris les lettres chargées, et fouillèrent le navire de la cale au pont supérieur, s'emparant de toutes les armes qu'ils trouvèrent. Le remorqueur du gouvernement "Agramonte" est venu à Bahia-Bona avec un détachement de soldats, mais ceux-ci n'ont pu débarquer.

Le secrétaire Montalmo a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de remettre en liberté les conspirateurs actuellement sous verrous.

Le général Menocal dit qu'il a fait au secrétaire Taft un rapport complet des efforts qu'il a tentés pour amener la paix et que maintenant il se tient complètement en dehors des négociations.

Le général Pino Guerra a quitté Artemisa pour Guanajay, située à vingt-quatre milles de la Havane. On rapporte qu'il a cinq mille hommes sous ses ordres. Il établira son camp à Guanajay en attendant le résultat des négociations.

Le docteur Figueroa Zayas, commissaire de paix du gouvernement, est rendu à Santa Clara et est en communication avec les insurgés commandés par Guzman. Il est arrivé à temps pour faire suspendre l'assaut commencé contre la ville de Santa Clara.

CONDITIONS DE PAIX

Guzman, Ferrera et un autre chef insurgé ont collaboré avec Zayas à un document dans lequel ils se déclarent prêts à suspendre les hostilités à condition que le gouvernement cesse l'expédition des troupes et des munitions par chemin de fer.

Comme le général del Castillo, Guzman refuse de prendre en considération aucune proposition de paix à moins qu'elle ne comprenne l'annulation des dernières élections générales.

Les chefs du mouvement révolutionnaire ont convoqué tous les généraux insurgés à une conférence qui aura lieu dans la ville de la Havane. Le gouvernement promet qu'ils n'auront rien à craindre, pendant toute la durée de l'armistice.

Le secrétaire Taft et le sous-secrétaire Bacon ont continué d'entendre divers témoignages hier.

Le général Menocal exprime l'opinion que le secrétaire Taft trouvera bientôt la solution des difficultés existantes.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 21. — Un jeune garçon du nom de Gélinas, demeurant sur la rue St François-Xavier, a été victime d'un pénible accident.

Il était à fendre du bois, dans la cour de la demeure de ses parents, lorsque, tout-à-coup, sa hache s'embarrassant dans une corde à linge tendue au-dessus de lui, et rebondissant, vint le frapper au front, lui infligeant une longue et douloureuse entaille. On s'empressa de porter secours au pauvre petit blessé, et un médecin fut appelé auprès de lui. L'homme de l'art espère, malgré la mauvaise apparence de la blessure, pouvoir le rappeler à la santé, pourvu qu'il ne se produise pas de complication et d'épanchement au cerveau.

—Depuis les "faits-d'armes" du fameux cambrioleur Bouchard, on dirait que la manie de la rapine s'est développée chez certains êtres en notre ville, car plusieurs vols de divers genres et de plus ou moins d'importance ont été commis.

Ces jours-ci, un jeune homme dont nous croyons devoir taire le nom, par considération pour sa famille qui demeure dans une paroisse environnante, et qui était employé dans une maison de commerce de notre ville s'appropriait subrepticement une certaine quantité d'effets et de l'argent appartenant à son patron. Les faits ayant été suffisamment établis par le chef de police, le coupable dut être appréhendé.

Un des membres de sa famille vint à la ville, et obtint du patron de discontinuer les procédures, en remboursant le montant volé.

Mais il ne serait pas prudent à d'autres de tenter les mêmes exploits, car la police est décidée de sévir rigoureusement, si semblable fait se renouvelle.

SANGLANTE CATASTROPHE

Plusieurs personnes périssent sous les décombres d'une partie de la ville de Jellico, Tenn.

Knoxville, Tenn., 21. — On croit que quinze personnes ont péri et que plus de trente autres ont été blessées, ce matin, dans la destruction d'une partie de la ville de Jellico par une explosion de dynamite. Le choc a été terrible. L'explosion s'est produite dans les cours du chemin de fer Louiseville and Nashville.

Si vous voulez que vos vieilles fourrures à être réparées paraissent comme de neuves, apportez-nous-les.
CHAS. DESJARDINS et CIE, 485 à 491 rue Ste Catherine-Est, coin rue St Timothée.. Nos Tél. : Est, 1636, 1537.
265—7

Pour Retirer Plus de Force de votre Nourriture.

BEAUCOUP de personnes meurent de faim avec un estomac plein.
Vous savez que ce n'est pas tant la quantité que nous mangeons que la manière dont nous digérons qui rend forts, ou intelligents, ou nous donne le succès.
Lorsque les intestins sont remplis de nourriture non digérée nous pouvons être beaucoup plus mal que si nous étions à moitié affamés par le manque de nourriture.
Parce que la nourriture qui reste trop longtemps dans les intestins s'y corrompt, tout comme si elle restait trop longtemps à l'air.

× × ×

Eh bien ! quand la nourriture se gâte dans les intestins, par une action retardée, qu'arrive-t-il ?
Les millions de petites pompes à succion qui tapissent les intestins tirent alors le poison de la nourriture gâtée, au lieu de la nutrition qu'elles devraient tirer.
Le poison pénètre dans le sang et, dans la suite, se répand dans tout le corps, à moins que la cause de la constipation ne soit promptement détruite.
Cette cause de la constipation est due aux muscles intestinaux faibles ou paresseux.

× × ×

Quand vos muscles intestinaux amollissent, ils ont besoin d'exercice pour les renforcer, non d'une "drogue" pour les flatter.
Il n'y a qu'une seule sorte d'exercice artificiel pour les muscles intestinaux.
Son nom est "Cascarets" et son prix est de dix cents la boîte.
Cascarets agissent comme l'exercice sur les muscles intestinaux et les rendent plus forts chaque fois qu'ils forcent ces muscles à agir naturellement.
Le plus énergiquement ces muscles pousent la nourriture, le plus vigoureusement la friction de la nourriture agit sur la sécrétion des sucs digestifs.
Plus il y a de ces sucs agissant sur la nourriture, plus cette nourriture fournit d'alimentation et d'autant plus riche est la nutrition qu'en tirent les petites pompes aspirantes des intestins.
C'est qu'il ne faut qu'un Cascaret à la fois pour stimuler suffisamment tous les muscles intestinaux, sans purgation, sans malaise, ni perte de nutrition.
Mais si vous désirez le même effet naturel que vous donnerait une marche de six milles dans la campagne — moins la fatigue, — prenez un Cascaret à la fois, avec des intervalles entre chaque dose, jusqu'à ce que vous ayez atteint la condition exacte que vous recherchez.

× × ×

Un Cascaret à la fois rectifiera promptement une mauvaise haleine ou une langue chargée, prouvant ainsi clairement l'efficacité, la promptitude, la permanence, la sûreté en même temps que la douceur de son action.
Un mal de tête qui s'annonce peut être évité, en peu de temps, par un seul Cascaret, et la cause en peut être chassée.
Le brûlement d'estomac, les borborygmes, les rapports acides dans la gorge, les sensations de coliques sont autant de signes certains de dérangements des intestins, résultant des poisons de la nourriture. Il convient d'y porter remède promptement.
Un Cascaret arrêtera le malaise naissant, débarrassera de leur charge les intestins et délivrera les sucs digestifs, si un Cascaret est pris dès que les premiers symptômes se manifestent.

× × ×

Ne manquez pas de porter constamment sur vous la boîte de poche de gilet, à Cascarets.
Un millier de piastres dépensées chaque année en amusements ne pourrait vous acheter la moitié autant de bonheur véritable, de solide confort, d'heureuse humeur, d'assurance de santé, que vous en apportera cette petite boîte de Cascarets à dix sous.
Tous les pharmaciens les vendent — plus de dix millions de boîtes par années au cours des six dernières années.
Assurez-vous que ce sont les véritables fabriqués seulement par la Sterling Remedy Company, et jamais vendus à la mesure. Chaque tablette portant les lettres "CCC".
Un échantillon et le fameux livre "Curse of Constipation," gratis sur demande. Adressez : Sterling Remedy Company, Chicago ou New-York. 672—yw

Chiclets
GOMME À MÂCHER
L'essence de Menthe recouverte de Sucre
VRAIMENT DÉLICIEUSE.
Les Marchands de Détail seront fournis par tous les Pharmaciens ou Confiseurs en Gros.
LES SPECULATEURS APPROVISIONNES PAR
FRANK H. FLEER & CO., Inc., 40-42 rue Lombard, Toronto, Ont.

Essayez
Les Habits
"Fashion-Craft"

Pourquoi ne pas ordonner un habit aujourd'hui ?
Rendez-vous compte de la mode—du chic—de la qualité qui distingue les habits "Fashion-Craft".
Il faut une plus grande habileté que celle d'un bon tailleur ordinaire pour faire ressortir ce cachet de distinction tant apprécié par les hommes de bon goût.
Taillés à la satisfaction de tous, nous vous remettrons "votre argent" si vous n'êtes pas satisfaits.
Nous avons changé "notre marque", mais non pas notre adresse.

Les Magasins :
"Fashion-Craft"
231 rue St Jacques.
470 rue Ste Catherine Ouest.
469-471 rue Ste Catherine Est.
ROY & ROY, 178 rue St Jean, Québec.

PECHE MACABRE

Oran, 21. — Le cadavre d'un homme que l'on croit être celui de l'évêque de San Pablo, Brésil, noyé lors de la catastrophe du "Sirio", a été repêché ici, ce matin.

SEVERES MESURES

Odessa, 21. — Les paysans ayant catégoriquement refusé de payer leurs arrérages de taxes, les autorités ont décidé de fermer les écoles et les hôpitaux.

Beau aujourd'hui et demain

Montréal, 21 septembre, 1906.

Température. — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum	77
Même date l'an dernier	68
Aujourd'hui minimum	62
Même date l'an dernier	55

Baromètre — 8 a. m., 29.93 ; 11 a. m., 29.95 ; 1 p. m., 29.97.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET L'UNIVERSITE LAVAL

Maintes fois la "Presse" a attiré l'attention de ses lecteurs sur les importants travaux accomplis par la Chambre de Commerce depuis sa fondation.

Depuis quelques mois surtout, une activité extraordinaire a régné dans les rangs de cette corporatioon d'hommes d'affaires dont l'action en groupe a la plus grande importance pour le commerce du pays en général et pour l'avenir commercial des canadiens-français en particulier.

Nous ne pouvons trop répéter à nos commerçants et hommes d'affaires de faire partie de cette institution afin de grandir son influence bienfaisante, non seulement dans les sphères commerciales et financières, mais encore dans les sphères économiques et sociales.

L'attitude de la Chambre de Commerce au sujet de la résolution adoptée touchant les études supérieures commerciales, est hautement approuvée par tous.

Dans ses intéressantes remarques, hier, à l'Université Laval, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle faculté de Pharmacie, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal a particulièrement loué le zèle de la Chambre de Commerce envers l'instruction supérieure ; il a exprimé toute sa satisfaction d'un pareil mouvement, a déclaré que des oeuvres de ce genre auraient tout son appui et a exprimé l'espoir que les hommes qui ont de l'argent s'uniront aux hommes de bonne volonté pour faire de notre Université la première institution du pays.

Ce témoignage flatteur rendu à la Chambre de Commerce ne peut que réjouir et encourager les hommes dévoués qui ont eu le courage d'entreprendre un mouvement dont les conséquences seront des plus fructueuses pour les nôtres.

NOS MINISTRES

L'honorable M. Prévost ministre de la Colonisation, des mines et des pêcheries a passé l'avant-midi à son bureau, dans l'édifice du gouvernement provincial. Il a reçu la visite d'un grand nombre d'amis et de personnes ayant des relations d'affaires avec le département qu'il dirige.

—L'hon. M. Weir est parti cet après-midi pour Québec.

LES PICKPOCKETS

Nos détectives arrêtent ce matin deux autres suspects.

Robert Fenton et Persy Brown ont été arrêtés à onze heures, ce matin, par les détectives McLaughlin et le Huquet. Les deux hommes sont connus de la police et un mandat contre Brown a été signé le mois passé.

Brown est accusé d'avoir fouillé dans la poche d'un passant, à la gare de Saint-Henri et d'y avoir volé un portemonnaie contenant $10.00. Il proteste de son innocence et le juge Lafontaine fixe son procès à mercredi prochain.

Robert Fenton est détenu dans les cellules de la Sûreté en attendant que des instructions soient reçues à son égard de Toronto et d'Ottawa, où Fenton aurait déjà opéré.

Les deux hommes, disent les détectives, font partie de la bande de Tomkins dont les deux chefs purgent actuellement des sentences de trois ans.

FETE RELIGIEUSE A TETREAUVILLE

Dimanche, 23 septembre, à 3 heures après-midi, il y aura à Tétreauville, une belle cérémonie religieuse, à l'occasion de la bénédiction de la croix et des terrains de la nouvelle église. Cette cérémonie sera présidée par Mgr Racicot, et sera rehaussée par une partie musicale et un sermon de circonstance.

On peut se rendre à Tétreauville par les tramways de la rue Notre-Dame et par ceux de la compagnie "Terminal".

Si le temps était inclément, la cérémonie serait remise au dimanche suivant.

AU CARMEL

Les 13, 14, 15 octobre aura lieu au Carmel, Boulevard Saint-Denis, un triduum solennel en l'honneur des Carmélites de Compiègne mratyrisées en haine de la foi pendant la Révolution française et que N. S. P. le Pape Pie X glorieusement régnant vient de mettre sur les autels.

A l'occasion de ces solennités, les sermons seront donnés par des prédicateurs de différents ordres religieux. Le programme de ces fêtes sera publié plus tard.

AUX ASSISES CRIMINELLES

A la demande des avocats de la Couronne, la séance de la Cour Criminelle **a été ajournée à cet après-midi, pour** commencer le procès de Charles Yep et al., accusés de conspiration. Cet ajournement a été demandé parce qu'il y a **eu malentendu** quant à l'assignation des témoins

LES SCIERIES DE DAMIEN LALONDE

Les pompiers sauvent cet établissement d'une destruction complète.

EVALUATION DE $75,000

Le pompier F. X. Maillotte est écrasé par un tombereau, au cours de l'incendie.

$5,000 DE PERTES

Nos braves pompiers ont sauvé la scierie de M. Damien Lalonde, d'une destruction complète, hier après-midi. On comprendra l'importance de ce succès en étudiant la topographie des lieux qui furent visités par l'élément dévastateur.

L'établissement Damien Lalonde, 1234, rue Saint-Laurent, s'étend de la rue Saint-Laurent à la rue Mitcheson. Il est divisé en quatre parties distinctes, séparées les unes des autres. Il y a d'abord, rue Saint-Laurent, un édifice en brique où sont entreposés les bois séchés. De vaste dimension, cet entrepot donne, en arrière sur la cour intérieure de la propriété, et fait vis-à-vis au pavillon de l'administration, lequel est séparé du corps principal de la scierie. En arrière, et s'étendant jusqu'à la rue Mitcheson, s'élèvent les ateliers: moulins, à planer, machines à chassis, portes et fenêtres, joints, etc.

Deux étages d'un édifice en brique sont occupés

PAR LES MACHINES.

Au rez de chaussée, à l'arrière des bureaux d'administration, se voit la chambre aux fournaises et le puits à bran de scie et à ripes. Un séchoir est établi au coin d'un passage à voitures lequel est bordé, du côté sud d'une remise à bois séché.

Cette remise communique avec le premier étage du moulin à planer par une passerelle lourde en bois. Partout des matières inflammables, partout du mouvement. Cette superficie de 21,600 pieds carrés est couverte de bois de sciage, de bois plané, de remises en bois et de fortes charpentes en bois. Le voisinage consiste en hangars en bois et en maisonnettes rapidement combustibles.

C'est ici que le feu s'est déclaré, hier après-midi,

VERS TROIS HEURES.

Du bran de scie et des ripes prirent feu près de la fournaise et, en un instant, toute la chambre à bran de scie s'enflammait. Un cri général s'éleva chez les soixante et cinq employés de l'établissement. M. Armand Lalonde, fils du propriétaire, entendant les cris des ouvriers, et voyant déjà la fumée blanche et jaune qui se répandait au rez-de-chaussée de la scierie, courut à la boîte d'alarme de la rue Saint-Laurent, le No 648.

Les pompiers de la division Nord arrivèrent presqu'aussitôt. Le capitaine Dagenais, du poste No 14, vit immédiatement

L'IMMENSE DANGER

couru, non seulement par l'établissement Lalonde, qui semblait voué à une complète destruction, mais par les maisons avoisinantes.

Le domicile de M. l'échevin Wilfrid J. Proulx, le président de la Commission de police, attenait à des remises de l'établissement Lalonde par les hangars, du côté sud, du côté nord des magasins de meubles, de matelas, des maisons de bois et des hangars se pressaient les uns sur les autres.

Le capitaine noya complètement la scierie sous des jets d'eau puissants et les pompiers, sous ces torrents extincteurs, montèrent à l'assaut des édifices, avec les employés de M. Lalonde. Comme le danger était grand, le capitaine Dagenais fit sonner

UNE DEUXIEME ALARME.

Après un travail surhumain le plan de combat du capitaine Dagenais réussit parfaitement et l'établissement de M. Lalonde, évalué à $75,000 dans Bradstreet, était sauvé. Les pertes s'élèvent, au plus, à cinq mille dollars. L'établissement est fortement protégé par les assurances.

Au commencement de l'incendie, un malheureux accident se produisit. Un cheval attelé à une voiture de charbon, effrayé du bruit des voitures de pompiers, prit le mors aux dents et vint se jeter sur le trottoir (côté ouest) de la rue Saint-Laurent, juste au moment où le pompier Maillotte, du poste No 14, était occupé à débarquer des tuyaux à incendie. Le pauvre pompier fut écrasé entre le tombereau et un poteau de télégraphe. On crut un moment qu'il était mort et on le transporta au poste No 14, rue Saint-Dominique. Dans l'excitation du moment, quelqu'un appela même

LE FOURGON DE LA MORGUE

M. Damien Lalonde, interrogé par le représentant de "La Presse" déclare que les pertes seront sûrement couvertes par les assurances.

"Il y a seize ans, dit-il, mon établissement fut complètement rasé par le feu. Nous allons nous mettre immédiatement à l'oeuvre pour réparer ces dégâts. Je crois que d'ici quinze jours, trois semaines au plus, les ateliers seront rouverts. J'emploierai aux travaux de rénovation autant de mes employés que je pourrai, car je n'entends pas laisser chômer les commandes considérables que j'ai à satisfaire. Les pompiers ont fait un travail magnifique et je leur dois d'avoir éprouvé si peu de pertes malgré les dangers de l'incendie dans un établissement comme celui-ci".

Ce matin, on nous apprenait, au poste No 14, que le pompier Maillotte n'était pas dangereusement blessé.

C'est alors qu'elle plaça son enfant, Charles, à l'orphelinat de Montfort.

Charles Dechantal était alors âgé de neuf ans.

Quelques années plus tard, lorsque la mère voulut revoir son enfant, on lui apprit qu'il avait quitté l'orphelinat, ayant atteint l'âge où on ne garde plus les orphelins, à cette institution.

Depuis, Mme Dechantal n'a plus entendu parler de son fils.

Elle a entendu dire, cependant, qu'un nommé Charlie Déchâtelets, qui est employé sur les convois du Pacifique, pouvait bien être ce fils tant recherché ; mais elle n'a pu trouver personne de ce nom.

Charles Dechantal doit être aujourd'hui âgé de 27 ans.

L'incendie de l'établissement Damien Lalonde, vue de la rue Mitcheson, cinq minutes après l'alarme.

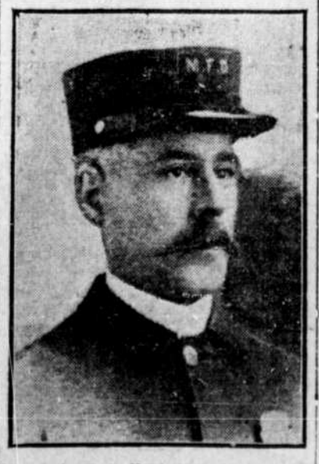

Le pompier F. X. Maillotte, de la caserne No 14, blessé à l'incendie des scieries Damien Lalonde, rue Saint-Laurent. — Photo. J. A. Dumas, angle des rues Saint-Denis et Sherbrooke.

LE MALHEUR LES A SEPARES

Une veuve recherche son fils dont elle ignore le sort depuis 17 ans.

LA PAUVRETE

Avait forcé la mère à placer le petit à l'asile de Montfort dont le Nord de Montréal.

TRACES PERDUES

Une dame Antoine Dechantal, pauvre veuve qui habite au No 46 rue Saint-Germain, nous supplie de lui faire retrouver son fils, dont elle s'est trouvée cruellement séparée, il y a dix-sept ans, à la suite de circonstances incontrôlables.

Charles Dechantal, tel qu'il apparaissait à l'orphelinat de Montfort.

Le mari de Mme Dechantal étant mort, la pauvre femme était restée dans un état de pauvreté complet, et, pour vivre, elle dut se mettre en service d'un côté et d'autre.

FRANK BLAINE MEURT HEROIQUEMENT AU POSTE

Un mécanicien du Grand-Tronc sacrifie sa vie, pour éviter un désastre, près de Napanee, Ont, la nuit dernière.—Collision entre le rapide de Montréal et un convoi de fret.

La main de l'infortuné est trouvée crispée sur le levier du frein.—Plusieurs blessés.

(Par dépêche spéciale à "La Presse.")

Napanee, 21 — Sans la bravoure et le dévouement du mécanicien Frank Blaine, qui a trouvé une mort horrible, nous aurions un désastre aussi terrible à enregistrer que ceux de Wanstead et d'Azilda. Le mécanicien Blaine conduisait le rapide No 2, de Montréal, qui a quitté la gare Union, de Toronto, vers 10 h. 45, hier soir. Le rapide est venu en collision avec un convoi de fret, à environ un mille à l'ouest de cette ville, à 2 heures 25 minutes, ce matin. Les voyageurs s'accordent à dire que, sans l'admirable sang-froid de l'héroïque Blaine, le désastre aurait été affreux.

La main du malheureux, séparée du corps mutilé, a été trouvée coupée sur le levier du frein. Bien que le tender de la puissante locomotive ait monté sur le wagon au bagage, et que ce dernier char eut télescopé la première voiture du convoi, à part la mort de l'ingénieur, les accidents de personnes ne sont pas graves.

Le chauffeur Edouard Miron, de Belleville, qui était sur la locomotive du convoi de voyageurs, s'est blessé au genou et au dos, en sautant.

Le mécanicien Charles Orrill et le chauffeur David Young, tous deux de Belleville, en charge du convoi de fret, ont aussi reçu de sérieuses blessures, en sautant de la locomotive.

Le serre-frein Jas. Muller, de Montréal, s'est coupé une main et le Dr Robert Hanley, de Kingston, a vu la mort de près. Il dormait en avant du wagon qui a subi le plus de dommages, lors de la collision. Il était couvert de débris lorsqu'il s'éveilla. Les lumières étaient éteintes, mais il parvint à sortir de son mauvais pas, avant que les calorifères fissent explosion. Un enfant fut précipité d'un bout à l'autre d'un wagon, mais sans se faire de mal. En plus de la locomotive, du wagon à bagage et de la voiture de jour, le convoi se composait de sept Pullman. Les occupants de ces wagons ne furent pas blessés.

RECIT D'UN TEMOIN OCULAIRE

M. J. F. Helmuth, C.R., de Toronto, qui était sur le convoi, dit que le train paraissait filer à une allure de 50 milles à l'heure, lors de l'accident. On ne sait encore à quoi attribuer ce malheur. Il paraîtrait que le mécanicien Orrill avait reçu l'ordre d'attendre sur une voie d'évitement le passage du convoi No 2, allant vers l'est et celui No 3, allant vers l'ouest. Il essayait de placer les 53 chars dont son convoi se composait, sur la voie d'évitement, lorsque sa locomotive fut frappée par l'express. On dit qu'il avait pris un autre convoi pour l'express et qu'il croyait avoir le droit de partir.

Le chauffeur Miron dit que lui et son malheureux compagnon prirent la lumire de la locomotive pour celle du sémaphore. "Lorsque nous fûmes plus près", dit Miron, "Frank ajouta: mon Dieu, c'est le train de fret et sur la mauvaise voie." Il se précipita sur les freins à air comprimé.

M. Frank Blaine, mécanicien du Grand-Tronc, qui a trouvé la mort cette nuit dans un accident de chemin de fer.

Les derniers mots qu'il prononça furent: saute Ned, saute, c'est ce que je fis, croyant qu'il me suivait."

Orrill est beaucoup affecté par cet accident. Il dit qu'il a fait tout son possible pour l'éviter, mais qu'il n'a pu.

Le conducteur Empey, du convoi de voyageurs qui fait le service depuis 35 ans, n'avait jamais jusqu'ici perdu un seul homme. Il ne peut dire comment l'accident est arrivé. Le cadavre de l'infortuné mécanicien a été trouvé entre la locomotive et le tender.

Frank Blaine était connu sur la ligne sous le nom de "Sailor Blaine". Il était âgé de 53 ans et était à l'emploi du Grand Tronc depuis 32 ans. Il demeurait à Montréal, au No 2328 de la rue Saint-Jacques. Il laisse son épouse, quatre filles et un garçon.

C'était l'un des mécaniciens les plus populaires de la grande compagnie.

La locomotive du convoi de marchandises ne fut pas grandement endommagée. Les restes terriblement mutilés de Frank Blaine ont été transportés à Napanee où une enquête sera probablement tenue.

RAPPORT OFFICIEL DE LA COMPAGNIE

"A 2h 25, ce matin, le convoi No 2, conducteur W. Empey, et F. Blaine, mécanicien, passant entre Napanee et Marysville, est venu en collision avec un convoi de marchandises allant vers l'ouest. Ce dernier convoi était dirigé par le conducteur J. Mahon et le mécanicien O. Orill. Ce dernier train s'est trouvé à bloquer la voie principale. Le mécanicien Blaine, de Montréal, a été trouvé mort entre la locomotive et le tender. Le chauffeur E. Miron, du convoi No 2 a été légèrement blessé à la jambe gauche, et le serrefrein J. Milles, aussi du train No 2 a eu la main gauche coupée par du verre. A 9h. 30 la voie était libre. Aucun voyageur ne fut blessé."

PREMIER JOUR D'AUTOMNE

C'EST LA JOURNEE LA PLUS CHAUDE QUE NOUS AYONS EUE DEPUIS 7 ANS.

Il résulte d'un tableau donné ce matin aux journaux par M. James Ferns, surintendant du télégraphe d'alarme et du service climatérique de l'hôtel de ville, que la journée d'aujourd'hui, la première de l'automne, est la plus chaude que nous ayons eue depuis 7 ans, au mois de septembre; la moyenne est de 68.98 degrés. Accidentellement, cependant, pendant ces cinq ans, le thermomètre a monté plus haut, mais les moyennes étaient plus basses comme on le verra par le tableau suivant.

Année	Date	Chaleur	Moyenne
1900	3	87	51.93
1901	6	84	61.35
1902	21	74	61.36
1903	13	82	49.94
1904	18	75	55.83
1905	10	76	61.52
1906	12	84	68.98

La journée la plus froide en ces sept ans est le 13 septembre 1903, alors que la moyenne ne fut que de 49.94 degrés.

Voici les températures les plus hautes du 21 septembre en ces sept ans. 1900, 59; 1901, 59; 1902, 74; 1903, 68; 1904, 46; 1905, 70; 1906, 73.

PELERINAGE ANNUEL

Des hommes de Ville-Marie au cimetière, dimanche prochain

Les membres de la congrégation des hommes de Ville-Marie feront leur pèlerinage annuel au cimetière de la Côte des Neiges, dimanche prochain, le 23 courant.

L'exercice du chemin de la croix commencera à 2.30 heures précises et sera prêché par M. l'abbé Charles Roscont.

Les hommes de Ville-Marie hâtent toujours de leurs voeux le jour fixé pour ce pieux pèlerinage dont ils conservent, chaque année, le plus doux et le plus salutaire souvenir.

S'il faisait mauvais temps dimanche prochain, la partie serait renvoyée au dimanche suivant, le 30 septembre.

L'EX-ECHEVIN ROY

L'ex-échevin Roy est toujours dans le même état. Sa mort n'est plus qu'une question d'heures.

DIX MILLE VICTIMES

Hong Kong, 21. — La flotte entière des bateaux pêcheurs, se composant de 600 jonques, a péri dans le typhon. Le nombre de personnes qui ont péri est maintenant de 10,000.

L'HON. L. P. BRODEUR A VALLEYFIELD

Le ministre de la marine et des pêcheries reçoit partout un chaleureux accueil.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Valleyfield, 21. — Valleyfield a reçu, hier avant-midi, la visite de l'Honorable L. P. Brodeur qui était accompagné de son secrétaire, M. Willard, de M. Achille Bergevin M.P.P., et de M. J. M. Marceau, ingénieur du canal de Beauharnois.

Ces messieurs sont arrivés à bord du yacht de l'Hon. M. Brodeur, par le canal de Soulanges. Une délégation des principaux citoyens de notre ville était allée au Coteau souhaiter la bienvenue aux distingués visiteurs.

A leur arrivée à Valleyfield, les visiteurs se rendirent à l'évêché de Valleyfield, et de là au collège Saint-Thomas d'Aquin où l'Hon. M. Brodeur accorda un grand congé aux élèves. Après la visite du nouveau bureau des postes et des douanes, un grand dîner fut servi à l'Hôtel Windsor.

Au nombre des convives, nous remarquions: l'hon. ministre Brodeur ; M. Willard; M. J. M. Marceau, ingénieur du canal de Beauharnois; M. Jos Deschênes, surintendant du canal de Beauharnois; Louis Simpson, gérant de la Banque Provinciale; Docteur Ostiguy, Docteur Michel Lefèvre; James A. Roble, maire de la Cité; Théodore Bélanger, entrepreneur; Achille Bergevin, député de Beauharnois; M. Papineau, C.R.; N. C. Lavimodière; C. H. Solis; Louis Cossette; Eusèbe Dion; S. A. Brodeur; U. Charette.

Dans l'après-midi, il y a eu visite du Palais de Justice, et du port. Puis, les distingués visiteurs sont partis pour Beauharnois, à bord du yacht de l'hon. M. Brodeur.

MORT DANS UNE PHARMACIE

Toronto, 21. — Andrew E. McLean, âgé de 64 ans, domicilié au No 588 rue Shaw est mort dans la pharmacie E. A. Legget, où il attendait une prescription.

VOL DE $1,600

Toronto, 21. — La "Dominion Express Co." vient de se faire voler $1600. Le préposé avait oublié de fermer le coffre à clef, et le vol a été commis entre Owen et Toronto. Il n'y a pas **eu d'arrestation.**

UNE COMMUNAUTE DANS L'EPREUVE

La vénérée Supérieure générale des Sœurs Jésus-Marie est décédée

A HOCHELAGA

Mère Marie du Rosaire, religieuse modèle, lègue à sa communauté douze nouvelles missions.

SA BIOGRAPHIE

Depuis la mort de sa fondatrice en 1849, jamais la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie n'avait vu mourir en charge aucune de ses supérieures générales. Elle vient de subir la même épreuve en perdant sa supérieure actuelle, la révérende Mère Marie du Rosaire, décédée hier soir, à la Maison-Mère, à Hochelaga.

Comme la fondatrice, Mère Marie-Rose, dont elle fut une copie vivante par sa délicatesse, sa bonté et son esprit d'entreprise, elle administra son institut durant six années et elle disparaît à peu près à la même date de l'année, entourée de l'affection la plus filiale et au milieu des profonds regrets de ses filles en religion ainsi que des élèves et des amis de la communauté.

L'automne dernier date la douloureuse maladie à laquelle elle a succombé, mais de longues années de dyspepsie en avaient préparé l'éclosion.

Tourmentée par un cancer d'estomac, la malade fut forcée, en avril dernier, de prendre du repos et de commencer à suivre un traitement médical, ce qui ne l'empêcha pas toutefois de s'occuper d'entreprises et d'améliorations au profit de sa chère communauté.

Durant les derniers mois de sa vie, la piété, la prudence, et la bonté qui ont été la marque caractéristique de son administration, brillèrent d'un plus vif éclat. Sa douceur, sa sérénité et sa parfaite résignation à la volonté de Dieu furent des plus édifiantes, et sa mort a été le digne reflet de sa vie modèle.

Révérende mère Marie du Rosaire, Supérieure générale des Soeurs Jésus Marie, décédée hier soir. — Photo Laprés et Lavergne, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

NOTES BIOGRAPHIQUES

La regrettée Mère Marie du Rosaire naquit à Beloeil, le 23 avril 1845 et fut baptisée le même jour sous le nom d'Henriette-Marie-Aglaé. Elle était la troisième enfant de feu Antoine Préfontaine et de feu Henriette Précourt.

L'aîné, M. Théophile Préfontaine, mourut en Californie en 1891, laissant un fils, Henri, actuellement à Oakland, et une fille devenue religieuse à Hochelaga.

La deuxième de la famille, Séraphine, entra dans la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et y vécut 39 ans, finissant ses jours en Californie où elle avait été envoyée comme missionnaire.

Cinq autres enfants naquirent d'un second mariage de M. Antoine Préfontaine : citons, entre autres, M. Alphonse Préfontaine, de Vancouver, C. A., et M. Antoine Préfontaine, de Saint-Basile le Grand.

Henriette n'avait que 18 mois lorsqu'elle perdit sa mère, et elle fut élevée par un oncle et une tante Préfontaine, grands-parents de Mgr A. X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, et de M. Isaïe Préfontaine.

Elle fréquenta le couvent de Beloeil, et dès l'âge de 18 ans elle suivit sa soeur au noviciat. A peine revêtue de l'habit religieux, elle fut chargée de l'éducation des enfants, tâche où elle accomplit tant de bien.

Ayant fait profession le 8 décembre 1865, elle passa successivement de Beauharnois, où elle avait débuté, à Decatur, Ill. (1865-1868) ; à Amherstburg, Ont. (1868-1872), puis elle devint supérieure à Rutland, Vermont (1872-1879), à Windsor, Ont., (1879-1886), et à Winnipeg, Man. (1886-1887). Elle fut alors rappelée à la Maison-Mère à Hochelaga, où on lui confia la direction des novices, fonction qu'elle remplit jusqu'en 1900. C'est alors qu'elle fut désignée par le chapitre général pour devenir supérieure générale de la communauté.

En octobre 1905, son terme d'administration étant terminé, d'après les règles de l'institut, elle fut réélue capitulairement et à l'unanimité des voix.

Durant les treize années qu'elle eut la charge de maîtresse des novices, elle forma 227 professes à la vie religieuse.

Depuis qu'elle avait été élue supérieure générale elle avait fondé douze missions, savoir : l'académie Sainte-Rose, à Seattle, Wash. en 1901 ; un pensionnat avec école à Saint-Chrysostôme, P. Q. ; l'académie Saint-Jean-Baptiste, à Chicago, et l'école du Sacré-Coeur, à Cohoes, N. Y., en 1903 ; l'école de l'Immaculée Conception, à Winnipeg, Man.; l'école du Très-Saint-Rosaire, à Contrecoeur, P. Q., et l'école Sainte-Marie, à Winnipeg, Man., en 1904 ; le pensionnat du Saint-Nom de Marie avec l'école de N.-D. du Rosaire, à Outremont, près Montréal ; l'académie de N.-D. de Lourdes, à Spokane, Wash., et l'école du Sacré-Coeur à Winnipeg, Man., en 1905 ; l'école des Saints-Noms de Jésus et de Marie à Oswego, N. Y., et l'école du Sacré-Coeur à Oakland, Cal., en 1906.

LES FUNERAILLES

Un service funèbre sera célébré le 24 du courant, à 9.30 heures du matin, dans l'église du Saint-Nom de Marie, à la maison-mère, d'où les restes de la chère défunte seront transportés à Longueuil pour être inhumés dans le cimetière de la maison de fondation, auprès de la vénérée fondatrice, de ses deux compagnes, et des autres supérieures générales décédées.

La dépouille mortelle repose actuellement dans la modeste salle du chapitre, convertie en chambre mortuaire. De toutes parts affluent des élèves de la communauté, avec les religieuses, pour voir une dernière fois celle qui les aima tant.

A la communauté des Soeurs Jésus Marie nous offrons nos sincères et respectueuses sympathies dans l'épreuve douloureuse qu'elle subit par la perte de sa vénérée supérieure générale.

L'ASSAILLANT EST ARRETE

Henri Ladue est celui qui a tiré sur Joseph Manning, l'autre soir,

A BURLINGTON

Le prisonnier prétend qu'il avait été provoqué par sa victime — Des aveux.

ETAT CRITIQUE

(Par dépêche spéciale à "La Presse.")

Burlington, Vt., 21. — Le mystère qui entourait l'attentat dont a été victime Joseph Manning, a été éclairci hier, par l'arrestation d'Henri Ladue, un ancien citoyen de Fitchburg, Mass., mais établi ici depuis quelque temps en qualité de camionneur.

On ne sait pas encore, cependant, à quoi attribuer la tentative de meurtre, dont il s'est rendu coupable. Ladue soutient qu'il a tiré sur Manning, parce que celui-ci lui aurait dit de désagréables paroles.

Dans la chambre du prévenu, on a trouvé le pistolet, calibre 38, qui a servi à l'agression. Une des chambres de l'arme était vide.

Ladue qui est âgé de 47 ans, est arrivé à Burlington, au mois d'aout. Il a de nombreux parents ici. Le prévenu est marié; mais ne vit pas avec son épouse.

Manning est dans une condition très précaire. La balle qui a été extraite, hier, avait traversé l'abdomen et était allée se loger près de la colonne vertébrale. On craint l'empoisonnement du sang.

LES ETUDIANTS EN MEDECINE

LES ELECTIONS ONT EU LIEU HIER, ET M. ARSENE GODIN A ETE ELU PRESIDENT PAR UNE BONNE MAJORITE.

Hier, avaient lieu chez les étudiants en médecine de l'Université Laval de Montréal les élections du comité de régie pour l'année 1906-07. Disons de suite que ce n'est pas une chose banale que les élections chez nos carabins, car elles donnent lieu tous les ans à un déploiement d'activité et d'éloquence qui rendrait bien souvent des points à un grand nombre de nos campagnes parlementaires et toujours elles révèlent un caractère des plus importants.

Cette année, deux candidats se présentaient sur les rangs pour la présidence avec des deux côtés un programme des plus complets et des plus alléchants. Les discours des candidats et de leurs partisans prirent une bonne partie de l'après-midi.

Finalement, on prit le vote au scrutin secret, au milieu d'une cabale des mieux conditionnées. Il se trouva après le dépouillement de bulletins que M. Arsène Godin l'avait emporté sur son adversaire, M. Avila Birs, par une majorité de 48 voix. Il va sans dire que le résultat fut accueilli au milieu des vivats et des applaudissements frénétiques de toute l'assistance.

Le vote pour les autres charges donna le résultat suivant : vice-président, M. A. J. Lagassé ; secrétaire, M. Gaston Lapierre ; trésorier, M. Tétrault ; maître de chapelle, A. Rodier ; 1er commissaire-ordonnateur, P. A. Robichaud ; 2e commissaire-ordonnateur, M. O. Noiseux ; conseiller de 4e année, M. Sylvio Roch ; conseiller de 3e année, M. Aurèle Chevrier ; conseiller de 2e année, M. A. Boileau ; conseiller de 1ère année, M. Ernest Poulin ; porte-drapeau, Joseph Gouin.

Le nouveau président s'est montré bon prince et a fait célébrer la victoire. Hier soir, il réunissait à la salle Gauvin, rue Sainte-Catherine, tous les étudiants. Un orchestre engagé spécialement pour la circonstance joua toute la veillée, qui se passa le plus agréablement au milieu du chant et des discours de toutes sortes.

Durant la soirée, le comité sortant de charge ayant à sa tête le Dr Robichon, vint rendre visite au vainqueur de la journée.

M. Godin, le nouveau président des étudiants en médecine, donnera le pique-nique de la Saint-Luc, cette année, à Plattsburg, à ses frais et dépens. Il a également sur son programme un concert qui sera donné, cet hiver, par les étudiants, ainsi qu'un grand banquet.

COMMISSION D'HYGIENE

Une séance spéciale de la commission d'hygiène avait été convoquée pour 10 heures, ce matin à la demande des échevins Gadbois, Naulf, Lévesque et Marin. A 11 heures ce dernier n'était par encore arrivé. Pour avoir un quorum les trois autres échevins demandèrent à l'échevin Dagenais, qui venait d'entrer dans le cabinet du maire, de se joindre à eux, mais il refusa.

A midi et quart, après une longue discussion, l'échevin Dagenais consentit à présider l'assemblée qui, après la lecture des minutes fut ajournée à cet après-midi.

IL DONNE SA DEMISSION

M. C. E. Crowley, un des membres du personnel des mécaniciens du Grand-Tronc a donné sa démission et est parti pour Costa Rica, où il a accepté la position de mécanicien en chef du Northern Railway.

CADAVRE RETROUVE

Le cadavre de William Deslauriers, noyé lundi dernier a été trouvé ce matin dans la rivière, vis-à-vis Lachine.